HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.

TOME SEPTIEME.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

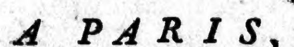
DÉDIÉE AU ROI,

PAR M. l'Abbé de BERAULT-BERCASTEL, Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME SEPTIEME.

DEPUIS la fin de S. Grégoire le Grand en 604, jusqu'au regne de Charlemagne en 768.

A PARIS,
Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame la Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluny.



M. DCC. LXXX.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

SOMMAIRES
DU SEPTIEME VOLUME,
En forme de Table.

LIVRE VINGT-UNIEME.

comme saint à Stenai 233. Sixieme concile œcuménique à C. P. 234. Triomphe de la foi sur le Monothélisme 242.

LIVRE VINGT-DEUXIEME.

Le Pape Léon II envoye les actes du sixieme concile en Espagne pour y être souscrits 254. Ervige mis à la place du Roi Vamba. Différens conciles en Espagne 255. S. Julien de Tolede 258. Rapide succession de Papes 259. S. Ansbert archevêque de Rouen 262. S. Kilien apôtre de Franconie & martyr 264. S. Vilfrid persécuté exerce au loin son zele 267. Rétablissement de S. Vilfrid sur son siege. Sa mort 269. Pénitentiel de S. Théodore de Cantorbéri 270. Mission des SS. Suitbert & Villebrod 272. Justinien II succede à son pere Constantin-Pogonat 273. Concile Quini-Sexte 274. Mariage permis aux prêtres d'Orient 276 L'Empereur irrité contre le Pape qui rejette le concile. Le Pape défendu par la milice d'Italie 284. Révolutions à C. P. 285. Léonce empereur 286. Tibere-Apsimare 289. Le Pape Constantin gagne les bonnes graces

de l'Empereur Justinien. S. Bonnet évêque de Clermont 293. Morts violentes de S. Tétrique d'Auxerre & de Saint Lambert de Mastrict 296. S. Hubert 300. Les Rois Coënred & Offa embrassent la vie monastique 303. Saint Adelme évêque de Schirburn 304. Saint Céolfrid abbé de Viremouth ramene les Irlandois & les Ecossois aux observances communes de l'Eglise. S. Adamnan abbé de Hi 307. Voyage du Pape Constantin en Grece 312. Philippique élevé à l'Empire & chassé 313. L'Empereur Anastase 317. Suite de révolutions en Grece 321. Derniers conciles de Tolede 323. Tyrannie du Roi Vitiza en Espagne 325. Le Calife Valid 327. Invasion des Arabes en Espagne 329. Sarasins défaits en France 335. Ravages des Sarasins, & martyrs en diverses provinces 338. Missions de S. Boniface en Germanie 343. S. Villebrod ordonné archevêque des Frisons 344. Instruction de Daniel de Vinchestre à S. Boniface 347. Décrétale de Grégoire II à Boniface 351. Instruction de Grégoire aux missionnaires de Norique 353. S. Robert de Saltzbourg & S. Corbinien de Frisingue 355. Le Vénérable Bede 362. Les moines de Hi quittent

LIVRE VINGT-TROISIEME.

pagne 449. *Etat d'oppreſſion des Chrétiens ſous ces Infideles* 450. *Relâchement de la diſcipline dans l'Empire François* 452. *S. Boniface prend les conſeils du Pape Zacharie* 453. *Il tient un concile en Germanie* 456. *Diſcipline extraordinaire* 459. *Autre concile, dit de Leptines* 462. *Concile de Soiſſons* 464. *Adalbert & Clément fanatiques* 466. *Converſion de Gévilieb de Maïence* 469. *Exhortation de S. Boniface au Roi Ethelbalde* 471. *Rêveries d'Adalbert* 474. *Décrétale envoyée à S. Boniface* 475. *Il établit ſon ſiege à Maïence* 477. *S. Sturme* 478. *Commencement des abbayes d'Hiersfield & de Fulde* 480. *Sainte Liobe abbeſſe de Biſchoffeim* 485. *Concile de Cloveshou ou Cliffe* 488. *Retraite du Prince Carloman* 490. *Rachis roi des Lombards ſe fait moine du Mont-Caſſin* 493. *Pépin prend le titre de Roi* 499. *Aſſemblée générale de Verberie* 500. *Mort du Pape Zacharie* 504. *Fin de l'exarchat de Ravenne* 506. *Le Pape Etienne implore le ſecours de Pépin contre les Lombards* 509. *Son voyage en France* 510. *Pépin ſe fait ſacrer par le Pape* 515. *Canoniſation de S. Suitbert. Pépin marche contre Aſtolfe roi*

HISTOIRE.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-UNIEME.

DEPUIS la mort de S. Grégoire le Grand en 604, jusqu'à la condamnation des Monothélites en 681.

L'EGLISE va sans doute présenter une face bien différente des traits brillans de son premier âge. Mais à travers ces ombres & ces voiles étrangers, on la verra toujours semblable à elle-même, au moins quant à ses marques essentielles, & en particulier, quant à l'indéfectibilité de son enseignement touchant le dogme & la morale. Elle a triomphé des nations policées, de la valeur & de la puissance Romaine, des artifices & de toute la

ſubtilité de la Grece : elle va triompher pareillement, & d'une maniere auſſi viſiblement divine, de la groſſiéreté, & de la ſtupide férocité des Barbares.

On ne verra plus d'Auguſtins à ſa tête, plus de Baſiles, ni de Chryſoſtomes. Ils ont été ces Génies prodigieux ; & le dernier de ces anciens Peres de l'Égliſe, qui la pouvoit conſoler de leur perte, Grégoire le Grand vient enfin de lui être ravi : mais elle a pris, par leur moyen, toute ſa conſiſtance. Ils vivent ſuffiſamment dans leurs écrits, qu'il ne s'agit plus que d'entendre & d'interpréter avec les ſucceſſeurs des Apôtres. Toutefois le bras du Seigneur n'eſt pas raccourci ; & quand le beſoin le demandera, on verra de nouveau ſuſcités, des hommes extraordinaires, qui ne reſteront point au deſſous de leur deſtination. Tout admirable qu'eſt le Tout-puiſſant dans ſes œuvres, ſa ſage économie ne fait point de prodiges ſuperflus : c'eſt par la juſte proportion des moyens qu'il emploie avec la fin qu'il ſe propoſe, qu'il ſe plaît à manifeſter ſa gloire. Avec les Barbares du Nord qui avoient envahi, & qui de jour en jour envahiſſoient en

plus grand nombre les provinces les plus fertiles de l'Europe, les hommes puissans en œuvres plutôt qu'en paroles, étoient sur-tout propres à leur faire accepter ou révérer le joug de la foi. Aussi l'Eglise ne se vit jamais plus abondamment pourvue qu'à son second âge, de saints prélats, de pieux missionnaires, de princes & de princesses consommés en vertus, d'exemples édifians dans tous les états : moyens plus analogues sans doute que la science & les talens de l'esprit, à la grossiéreté de ces nouveaux prosélytes, qu'on ne pouvoit guere prendre que par les sens.

Le Siége Apostolique vacant depuis six mois entiers par la mort de S. Grégoire ; le 13 septembre de la même année 604, on y plaça le Diacre Sabinien, dont le pontificat n'est connu que par les charités qu'il fit au peuple dans une famine, & par la pieuse magnificence avec laquelle il fournit au luminaire de l'église de S. Pierre. Il mourut, après avoir occupé le S. Siége près d'un an & demi ; & il eut pour successeur Boniface III, diacre & apocrisiaire de l'Eglise Romaine, qui, selon Anastase le Bibliothécaire, fut ordonné Pape le 19 février de

l'an 607, & mourut le 14 novembre de la même année. Son zele pour la pref-féance de fon fiége & pour l'unité de l'Eglife, joint au bonheur des conjonctures, lui fit obtenir de l'Empereur ce que S. Grégoire avoit inutilement follicité; favoir que le patriarche de Conftantinople ne prendroit plus le titre d'Œcuménique. Le 25 août de l'an 608, on élut Boniface IV, qui gouverna l'Eglife fix ans, huit mois & treize jours, c'eft-à-dire jufqu'au 7 de mai 615.

Anaft. in Bonif.
Paul. Diac. IV. Hift. cap. 37.

Dès l'année qui précéda l'exaltation de ce Pontife, l'Apôtre de la Grande-Bretagne, S. Auguftin, étoit mort dans fon Eglife de Doroverne ou Cantorbéri, après s'être choifi pour fucceffeur un des premiers compagnons de fa miffion, nommé Laurent, qu'il ordonna lui-même évêque de ce fiége. C'étoit déroger à la rigueur des canons: mais le danger qu'il y avoit à laiffer un feul moment la métropole fans pafteur, autorifoit manifeftement la difpenfe. Il avoit déjà élevé Mellit & Jufte à l'épifcopat; celui-ci pour la ville de Rocheftre, dans la province de Cant; l'autre pour celle de Londres, dans la province des Saxons Orientaux, féparée de celle de Cant par

la Tamise. Mellit réussit à établir la religion dans cette contrée ; & le Roi Ethelbert fit bâtir à Londres, ville dès-lors considérable par son commerce, l'église de S. Paul, pour en être la cathédrale, comme elle l'est encore. Il en fit également bâtir une à Rochestre, sous l'invocation de S. André. Sa piété généreuse dota richement ces deux évêchés, ainsi que la métropole de Cantorbéri. Bed. II. c. 3.

Laurent établi dans ce grand siége, soutint avec zele les entreprises de son saint prédécesseur. Non content de procurer le salut des Anglois, il prit encore soin des Bretons, c'est-à-dire des anciens habitans du pays, & des peuples d'Hibernie, ou Irlandois, alors nommés Ecossois. Les uns & les autres suivoient des usages tout particuliers dans quelques exercices de la religion, & sur-tout dans la célébration de la pâque. Tous les efforts de S. Augustin, quelquefois autorisés par des miracles, n'avoient pu les ramener à la pratique générale de l'Eglise : les Savans de leurs monasteres, où avec de grandes vertus, on ne sauroit dissimuler qu'il ne se trouvât bien de la singularité & quelque entêtement, y mettoient des obstacles invincibles ; prin-

cipalement le fameux monaſtere de Bancor, dans le pays de Galles, ſi nombreux, qu'il étoit diviſé en ſept parties, dont la moindre contenoit trois cents moines. L'Archevêque Laurent fit de nouveaux efforts, & conjointement avec Juſte & Mellit, écrivit aux évêques tant Bretons qu'Hibernois, pour les ramener à l'uniformité parfaite du culte chrétien : mais toutes ces tentatives demeurerent ſans effet.

Les anciens Chrétiens de Bretagne & d'Hibernie étoient ſi attachés à leurs uſages, qu'ils les conſervoient avec le même genre de conſtance, juſque dans les régions étrangeres, où l'eſprit de zele les portoit. Depuis pluſieurs années que S. Colomban étoit établi en France, il s'en tenoit toujours aux coutumes de ſon pays natal : ce qui indiſpoſoit de jour en jour contre lui de nouveaux évêques, & donna quelques couleurs aux perſécutions qu'il eut à eſſuyer de la part de Thierri Roi de Bourgogne, dans les domaines duquel ſe trouvoit le monaſtere de Luxeu.

Ce n'étoit pourtant rien moins que le zele de la diſcipline qui animoit ce jeune Monarque, ou plutôt la Reine

Brunehaut ſon aïeule, qui avoit un empire abſolu ſur ſon eſprit. Le Prince étoit même pénétré de vénération pour S. Colomban, & il viſitoit aſſez ſouvent ſes monaſteres. Le ſaint homme lui faiſoit des reproches de ce qu'il entretenoit des concubines, au lieu d'épouſer une princeſſe, qui, en lui donnant des enfans légitimes, aſsûrât le repos du royaume.

Un jour le Roi parut ſincérement touché de ces avis, & lui promit de mettre fin à ſes déſordres : mais on dit que Brunehaut en fut extrêmement irritée, parce qu'elle appréhendoit qu'une épouſe ne lui enlevât, ou ne partageât au moins ſon crédit. Une entrevue de la Reine avec le S. Abbé, amena les choſes à des termes encore plus fâcheux. Brunehaut ayant fait paroître les enfans naturels de Thierri, qui étoient déjà au nombre de quatre, elle pria l'homme de Dieu de leur donner ſa bénédiction. Eh! quel ſeroit, reprit Colomban, l'objet de mes vœux ? Ces enfans ne ſuccéderont point au royaume de leur pere : ce ſont les fruits de la débauche. Brunehaut fut encore plus aigrie ; mais elle ne s'emporta point aux dernieres extrémités. Outre que Colomban étoit reconnu

Vit. S. Col. c. 31. T. 2. Act. Bened. p. 17.

pour un Saint, il s'en falloit bien, que, dans les mœurs de ce temps-là, la liberté de sa réponse ne parût ce qu'elle seroit aujourd'hui.

Dans une autre rencontre, où Thierri l'honora jusqu'à lui faire préparer un logement à la Cour, il déclara séchement qu'il ne l'accepteroit point. Le Roi ne laissa pas de lui envoyer des mets de sa table. Colomban voyant des nourritures recherchées, demanda ce que cela vouloit dire. C'est le Roi, lui dit-on, qui vous les envoie. Il les refusa, en proférant ces paroles de l'Ecriture : Le Très-haut rejette les présens des ames corrompues. A ces mots, les vases se rompirent en mille pieces, le vin, la bierre & les viandes se disperserent. Les officiers épouvantés en firent leur rapport au Roi, qui, le lendemain de bon matin, vint avec la Reine son aïeule, pour satisfaire l'homme de Dieu, & lui promettre de se corriger : mais on ne lui tint pas parole.

Il écrivit au Roi, pour lui reprocher son infidélité, & lui faire, au nom du Seigneur, les plus terribles menaces, s'il ne se corrigeoit. La premiere impression d'un effroi salutaire étoit affoiblie, &

celle des passions suspendues pour un temps étoit augmentée dans la même proportion. Brunehaut, par ses conseils, ajouta une aigreur altiere aux mauvaises dispositions du jeune Roi. Elle indisposa même les premiers de la Cour, & bon nombre d'évêques, à qui elle suggéra le dessein de chercher à reprendre dans la regle du S. Abbé. Il avoit autrefois refusé à la Reine l'entrée de son monastere, comme il la refusoit, non-seulement aux femmes, mais à tous les séculiers. On se plaignit de ce que les moines de Luxeu s'écartoient en ceci de l'usage commun aux autres monasteres de la province; & plus encore sans doute, de la singularité de l'observance par rapport à la pâque. Sous ces prétextes détournés, Colomban fut chassé de Luxeu, & relégué à Besançon, où néanmoins il ne demeura pas long-temps. On ne tenoit pas la main à l'observation d'un ordre dicté par un emportement passager de passion, & le respect que l'on avoit par-tout pour le Saint empêchant qu'on ne le gardât dans le lieu de son bannissement, il en sortit, & retourna à son monastere.

Il se persuadoit qu'étant venu en ce

lieu par l'ordre d'en haut, il ne devoit point l'abandonner, à moins qu'on ne lui fît les dernieres violences. Toutefois le renouvellement de la persécution le faisant craindre qu'elle ne s'étendît à tous ses freres, il sortit volontairement de son désert de Vôge, après vingt ans de séjour; quoiqu'il ne s'agît plus d'être relégué à quelque distance de là, mais de se voir contraint à retourner au pays de sa naissance. On se mit aussi tôt en devoir de le conduire à Nantes, pour l'y embarquer. Etant arrivé à Auxerre, il dit à l'officier chargé de sa conduite, que dans trois ans Clotaire qu'on regardoit comme le plus foible des trois princes qui régnoient en France, seroit le maître des Etats de Thierri. Dans le cours de la route, il ne se signala pas moins par la vertu des miracles, que par le don de prophétie. Quand il fut à Nevers, on l'embarqua sur la Loire. A Orléans, la crainte qu'on avoit du Roi, fit refuser si impitoyablement des vivres aux disciples qui accompagnoient leur saint maître, qu'il se fût trouvé dans le dernier besoin, sans une femme pieuse qui s'éleva au dessus de toutes les craintes humaines En récompense, ils amenerent

Jon. vit. S. Col. c. 35, &c.

son mari, aveugle depuis plusieurs années, à l'homme de Dieu, que ses gardes retenoient sur le rivage, & qui le guérit à l'instant. A Tours, l'Evêque Léopaire l'ayant invité à dîner, comme il avoit chez lui un Seigneur allié du Roi Thierri, Colomban annonça que dans trois ans ce Prince & ses enfans périroient, & que toute sa race seroit éteinte.

Arrivé à Nantes où il fit quelque séjour; il en profita pour écrire à tous ses enfans en J. C. une de ces lettres admirables, qui firent les délices tant des premiers prélats & du Souverain Pontife, que des plus puissans princes de son temps, qui tenoient à honneur d'être en relation avec lui. On le mit enfin dans le navire qui le devoit porter en Irlande : mais ayant été repoussé par le vent, le maître du vaisseau craignit que l'exécution d'une sentence portée contre un Saint ne lui devînt funeste à lui-même, & il refusa absolument de le transporter. Ainsi il lui laissa la liberté d'aller où il voudroit, & on lui fournit même tout ce qu'il parut desirer. Epist. 5. T. 12. Bibliot. PP. Lugd. p. 26.

Il alla trouver Clotaire, alors Roi de Soissons, & qui visitoit les côtes de l'Océan. Ce Prince désapprouvoit la persé-

cution que souffroit le S. Abbé de Luxeu, de la part de Thierri & de Brunehaut. Il le reçut comme un ange du Ciel, & lui offrit tous les avantages qui pouvoient l'engager à se fixer dans ses Etats : mais Colomban ne les accepta point, dans la crainte d'augmenter l'inimitié entre les deux Rois. Clotaire voulut au moins le retènir le plus long-temps qu'il lui seroit possible ; & le Saint se prêta aux vœux d'un Prince, qui recevoit avec foi ses avis salutaires, & qui témoignoit en
Fredeg. c. 37. vouloir profiter. Durant ce séjour, il s'éleva un différend entre les deux freres Théodebert & Thierri, touchant les limites de leurs Etats. Ils tenterent l'un & l'autre d'attirer à leur parti le Roi Clotaire, & ils lui envoyerent des ambassadeurs. Clotaire consulta S. Colomban, qui lui conseilla de ne point entrer dans cette querelle; parce que dans trois ans, ajouta-t-il, les deux royaumes tomberont d'eux-mêmes sous votre puissance. C'étoit pour la troisieme fois qu'il faisoit cette prédiction, à laquelle Clotaire ajouta foi, en attendant avec patience l'accomplissement des décrets suprêmes.

Comme le saint homme formoit la résolution de passer en Italie, pour ne

plus s'exposer à être en France un sujet de discorde, le Prince qui le quittoit à regret, le fit escorter jusque dans le royaume de Théodebert. Il guérit un possédé, tout en entrant à Paris. A Meaux, il fut reçu honorablement par le Comte Agnéric, qui étoit en grande faveur auprès du Roi Théodebert, & qui se chargea de le lui conduire. Colomban dont les courses n'étoient qu'un apostolat perpétuel, consacra au Seigneur la jeune Fare, fille de ce Comte, & depuis très-illustre par ses vertus. En passant au village d'Ussy-sur-Marne, il fut accueilli par deux pieux époux, Authaire seigneur de distinction & sa femme Aiga, dont il bénit les enfans encore petits, Adon & Dadon qui se rendirent, ainsi que leur pere, fameux par leur sainteté. Enfin il arriva à la Cour de Théodebert, qui le reçut avec joie.

Plusieurs de ses disciples étoient venus le joindre de Luxeu, & le Roi promit de leur fournir sur sa frontiere des habitations commodes, d'où ils pourroient prêcher la foi aux Païens. C'étoit prendre par l'endroit sensible ces charitables solitaires, qui comptoient plusieurs prêtres parmi eux, & qui regar-

doient, comme la plus précieuse portion de leur temps, celle qu'ils consacroient aux fonctions apostoliques. Ils allerent, avec leur digne Chef, dans le pays des Suisses, jusqu'aux extrémités du lac de Zurich, où trouvant, près de Zug, une solitude agréable, ils résolurent de s'y arrêter. Les habitans étoient idolâtres & cruels. Un jour Colomban les vit assemblés en grand nombre, autour d'une énorme cuve pleine de bierre : il s'approcha sans crainte, & leur demanda ce qu'ils prétendoient faire. Ils répondirent qu'ils la vouloient offrir à leur dieu Vodan, à qui les uns donnoient le nom Latin de Mars, & les autres celui de Mercure. Le Saint souffla sur la cuve, qui sur le champ tomba en morceaux, avec un grand fracas; & le lieu de l'assemblée fut tout inondé de bierre. Les Barbares ne prirent pas la chose, comme leur férocité donnoit lieu de s'y attendre. Quelques plaisans se contenterent de dire, que Colomban avoit bonne haleine. D'autres conçurent des pensées plus sérieuses & plus salutaires, & reçurent le baptême. Plusieurs, baptisés anciennement, revinrent au Christianisme qu'ils avoient abandonné. Mais un des

Vit. S. Gal. c. 4. Tom. 2. Act. Bened. pag. 231.

diſciples du S. Abbé, nommé Gal, dans la premiere impétuoſité de ſon zele, ayant brûlé leurs temples & jeté dans le lac toutes les offrandes qu'il y trouva, il irrita tellement les idolâtres, qu'ils réſolurent de le mettre à mort, & de chaſſer l'auteur même de la merveille qu'ils venoient d'admirer.

Le ſaint homme, pour leur épargner ce crime, s'avança plus loin avec ſes compagnons, dans un lieu fertile & agréable, environné de montagnes, près des ruines d'une petite ville, nommée anciennement Brigantium. Il y trouva un oratoire dédié à Ste Aurélie, avec d'autres veſtiges de Chriſtianiſme, mêlés à des monumens de la ſuperſtition païenne. Là ils ſe firent de petits logemens, & ils procéderent à une nouvelle dédicace de cette égliſe, en chantant des pſeaumes, & en aſpergeant proceſſionellement les murs d'une eau bénite par Colomban. Puis ayant invoqué le nom de Dieu, l'Abbé fit les onctions ſur l'autel, y mit les reliques de Ste Aurélie, le revêtit des draps accoutumés, & y célébra la meſſe. Telle fut l'origine du célebre monaſtere de S. Gal. Ce diſciple arrêté par une maladie, y de-

meura avec la bénédiction de son maître ; quand trois ans après, le Saint Patriarche passa en Italie avec ses autres compagnons.

Dans l'intervalle, la mésintelligence avoit recommencé entre les deux Rois Thierri & Théodebert. S. Colomban ayant eu occasion de s'aboucher avec ce dernier, fut inspiré de lui annoncer, que s'il ne se faisoit moine ou clerc, il perdroit son royaume & celui du Ciel. La proposition ne manqua pas de paroître extravagante aux courtisans, qui répondirent avec mépris, que jamais Roi Mérovingien n'avoit pris volontairement cette résolution. Si vous ne le faites de gré, répliqua Colomban au Monarque, bientôt vous le ferez de force ; & il s'en retourna incontinent vers ses freres. En effet, la guerre se poussa ; Thierri remporta la victoire ; Théodebert fut pris, puis envoyé à Brunehaut, aïeule commune des deux Rois ; mais qui déclarée pour le parti de Thierri où elle dominoit, mit Théodebert dans le clergé, & peu de jours après le fit mourir.

Alors S. Colomban & ses compagnons, à l'exception de S. Gal, entre-

rent en Italie, ſous la protection d'Agilulfe Roi des Lombards, qui leur donna, dans les ſolitudes de l'Apennin, un aſyle propre à de pareils habitans, par la culture dont il étoit ſuſceptible, & par l'abondance du poiſſon qu'on y trouvoit. Ils y bâtirent le monaſtere de Bobio qui ſubſiſte encore, & où S. Colomban mourut après un an de ſéjour en ce lieu : il vit auparavant la vérification terrible de la prophétie qu'il avoit faite touchant la réunion de toutes les Couronnes des Rois Francs ſur la tête de Clotaire.

Thierri étant mort ſubitement l'an 613, quelques mois après ſon frere Théodebert, ſon fils Sigebert, encore enfant, lui ſuccéda ſous la conduite de ſa biſaïeule Brunehaut. Le Roi Clotaire leur fit la guerre avec ſuccès, & prit Sigebert qu'il fit mourir. Il prit auſſi, & fit périr cruellement la fameuſe Brunehaut, dont la renommée eſt encore ſi problématique : Princeſſe la plus odieuſe de ſon temps, après Frédégonde, ſuivant une foule d'hiſtoriens; juſtifiée & preſque canoniſée par des écrivains poſtérieurs; très-vraiſemblablement fameuſe, & pour

de grands vices, & pour de grandes vertus.

L'Empereur Phocas avoit reçu, trois ans auparavant, le châtiment de son usurpation parricide, & d'une témérité dépourvue de toute capacité. Durant les huit années de son regne, ce ne fut, par son inhabileté dans l'art du gouvernement, que massacres des personnages les plus vénérables, tels que Théodore Scribon patriarche d'Alexandrie, & Anastase d'Antioche; que ravages des Barbares au dehors, & sur-tout des Perses; que troubles & conjurations au dedans.

A ce sujet, il fit mourir, long-temps après son époux, l'Impératrice Constantine veuve de Maurice, avec un si grand nombre de personnes de la premiere distinction, que S. Théodore Sicéote qu'il avoit appellé dans l'espérance d'être guéri par ses prieres d'une attaque de goutte qui le travailloit cruellement, ne craignit point de lui dire, que s'il vouloit être exaucé, il cessât de faire le malheur de ses sujets, & de prodiguer le sang Romain. Enfin ce lâche Tyran fut accablé par Héraclius fils du gouverneur d'Afrique,

Vit. Theod. c. 14. apud Boll. T. II.

qui invité par le Sénat, arriva à C. P. avec une flotte formidable, le dimanche 4 octobre de l'an 610. Il avoit arboré aux mâts de ses vaisseaux, l'image de la Sainte Vierge, comme marchant à la délivrance du peuple fidele, opprimé avec une impiété barbare. Le lendemain, on tira Phocas de l'église nommée de l'Archange, où il s'étoit réfugié dans un coin du palais : on l'amena tremblant devant celui qu'on nomma cent fois le libérateur de l'Empire; on lui coupa la main droite, ensuite la tête; on les porta par la ville, & l'on traîna ignominieusement à leur suite le cadavre, qu'enfin l'on brûla. Le même jour, Héraclius fut couronné Empereur par le Patriarche Sergius, & en même temps marié avec Eudocie du sang auguste de Théodose, qui lui étant déjà fiancée, s'étoit rendue avant lui, d'Afrique à C. P. Ainsi reçurent-ils ensemble la couronne impériale, & la nuptiale, suivant l'usage de l'Eglise Greque.

Quelques mois seulement avant cette révolution, Sergius avoit succédé au Patriarche Thomas, qui fit venir à C. P. S. Théodore Sicéote, pour vé-

rifier ce qu'on racontoit des prodiges & des phénomenes alarmans, arrivés en divers endroits de la Galatie où étoit situé Sicéon. S. Théodore s'étoit démis, après dix ans, sous le bon plaisir de son métropolitain l'Evêque d'Ancyre, & du Patriarche de C. P. de son évêché d'Anastasiople, tant parce qu'il n'y faisoit pas assez de fruit, à son gré, que par l'amour de la retraite qu'il n'avoit quittée que forcément. Le Patriarche Thomas lui demanda d'abord, s'il étoit véritable que les croix portées en procession dans plusieurs endroits voisins de Sicéon se fussent agitées d'elles-mêmes. Le Saint ayant constaté le fait; Homme de Dieu, reprit le Patriarche, vous que le Seigneur n'a pas sans dessein fait spectateur de ce signe de sa droite, expliquez-nous, je vous en conjure, tout ce qu'il présage. Après ces mots, il se jeta aux pieds de l'humble Théodore, qui s'excusoit sur son indignité; & il lui protesta qu'il ne se releveroit point, qu'il n'eût obtenu ce qu'il demandoit. Alors le Saint lui dit : Je ne voulois point vous affliger; & il vous sera douloureux d'apprendre ce que vous desirez. Mais

puisque vous le voulez absolument, sachez que cette agitation du signe adorable de notre salut nous pronostique de grands malheurs. Il y aura d'horribles incursions de Barbares, une grande effusion de sang, une vaste destruction, des violences par tout le monde, & plusieurs abandonneront le Christianisme. Les églises deviendront désertes : la ruine de la religion & de l'Empire, le triomphe de l'homme ennemi approchent. Il vous reste de prier Dieu, comme un bon pasteur, qu'il tempere ses coups par sa miséricorde. Cette prophétie semble concerner les ravages des Perses, qui commencerent l'année suivante, & plus encore ceux des Musulmans qui suivirent de près.

Le Patriarche pria S. Théodore, en fondant en larmes, d'obtenir du Seigneur, qu'il le retirât du monde avant ces désastres. Etant tombé malade presque aussi-tôt, il crut le Ciel sensible à ses vœux, & pressa le Saint d'en accélérer la consommation. Théodore répondit qu'il prieroit bien plutôt que Dieu le conservât pour le bien de ses ouailles ; & le Patriarche faisant de vives instances : puisque vous si desirez si vive-

ment d'être délivré, & d'aller à J. C. reprit S. Théodore d'un ton prophétique, il vous accorde votre demande. Le Patriarche Thomas mourut en effet, avec de grands ſentimens de religion, le jour du vendredi ſaint, vingtieme mars de cette année 610; & Sergius fut ordonné le lendemain. Il alla porter lui-même à Théodore la nouvelle de ſon ordination, ſe jeta à ſes pieds, & le pria de lui obtenir du Ciel les ſecours néceſſaires à ſa jeuneſſe & à ſon peu d'expérience. Le Saint l'embraſſa, & lui dit: Dieu vous a chargé, encore jeune, de ce fardeau, afin que vous ſoyez plus propre à ſupporter les malheurs qui nous menacent; mais demandez-lui le don de force; armez-vous du bouclier de la foi: votre pontificat ſera long & de grande importance. Sergius ſiégea en effet pendant 29 ans.

S. Théodore logeoit à C. P. dans le monaſtere de S. Etienne, dit des Romains. Les moines qui ne devoient pas le garder long-temps, voulurent au moins avoir ſon portrait; & ils le firent peindre, ſans qu'il s'en défiât. Ils ſouhaitoient encore qu'il bénît ce portrait, & le lui préſenterent à cette fin: il s'ap-

perçut alors de leur petite ſupercherie, & leur dit en ſouriant : Vous êtes des voleurs ; mais comme ſa vertu n'avoit rien de ſauvage, ni de repouſſant, il ne laiſſa point de faire la bénédiction deſirée. Il fit à C. P. comme ailleurs, un grand nombre de miracles, qui ſont rapportés par un témoin oculaire. Etant retourné à ſon monaſtere de Sicéon ſa patrie, il y mourut trois ans après, le 22 d'Avril, jour auquel l'Egliſe honore ſa mémoire. On doit obſerver, dans un temps où l'on ne trouvoit qu'en Afrique quelques exemples des exemptions de monaſteres, que ce Saint Abbé obtint que ſes diſciples ſeroient ſoumis immédiatement au ſiége de C. P. & déclarés libres de la juriſdiction de tout autre évêque.

La premiere ou la ſeconde année depuis la mort de S. Théodore, mourut le Pape Boniface IV, & ſelon toutes les apparences, le 7 Mai 615. C'eſt ce Pontife qui a le premier employé dans ſes dates, l'ere de l'Incarnation, laquelle toutefois ne devint familiere à ſes ſucceſſeurs que long-temps après. Il obtint de Phocas le temple bâti vingt-cinq ans avant J. C. par Agrippa gendre de l'Empereur Auguſte, & dédié à tous les

Dieux ſous le nom de Panthéon. Sans changer le bâtiment, & ſe contentant de le purifier des ſouillures de l'idolâtrie, il le conſacra en l'honneur de la Vierge-Mere & de tous les martyrs : ce qui donna l'origine à la fête de tous les Saints, qui fut auſſi-tôt célébrée à Rome, & par la ſuite dans toute l'Egliſe. Ce temple ſubſiſte encore aujourd'hui, ſous le nom de Notre-Dame de la Rotonde.

Iſid. de Eccl. Offic. c. 39.

Boniface IV, recommandable par ſa piété, avoit fait de ſa maiſon un monaſtere, & lui avoit donné de grands biens. Les Romains honorent ſa mémoire le vingt-cinquieme jour de mai. Son ſucceſſeur *Deus-dedit*, compté au nombre des Saints par toute l'Egliſe, monta ſur le trône pontifical le 19 octobre 615. Il ſe ſignala par un amour tendre pour le clergé, & par un grand zele pour l'honneur de l'état clérical, qu'il procura d'une maniere ſolide, en y rétabliſſant l'ordre ancien.

Cependant les Perſes vérifioient, par les derniers excès, les prédictions de S. Théodore Sicéote. Ils avoient rompu la paix dès le temps de Phocas, ſous prétexte de venger le ſang de l'Empereur Maurice.

Maurice. La premiere année d'Héraclius, ils s'emparerent d'Edesse & d'Apamée, & pousserent jusqu'à Antioche. Ils prirent Césarée de Cappadoce, la seconde année de cet Empereur; la quatrieme, Damas; & la cinquieme, ils passerent le Jourdain, firent la conquête de Jérusalem & de la Palestine. Ils immolerent par milliers les clercs, les moines & les vierges. Ils brûlerent les églises, & même le saint sépulcre. Ils emporterent tout ce qu'il y avoit de précieux, une quantité innombrable de vases sacrés, les châsses avec leurs reliques; & ce qui mit le comble à la désolation, la relique inestimable de la vraie croix. Ils emmenerent captif le Patriarche Zacharie, avec un peuple immense; & tous ces ravages, tels qu'un débordement aussi rapide qu'imprévu, se consommerent en peu de jours. Les Juifs cruels acheterent les prisonniers, pour le seul plaisir de les massacrer; & l'on en compta quatre-vingt-dix mille tués de la sorte. Cependant le Patrice Nicétas trouva moyen de sauver deux reliques bien précieuses, savoir l'éponge & la lance de la Passion, & il les envoya à C. P. On y exposa l'éponge à la vue du peuple, dans la

Theoph. p. 250 & seq.

grande église, pour la fête de l'Exaltation de la Croix, 14 de septembre : la sainte lance y arriva le samedi 26 octobre, & fut honorée avec une grande solennité, le mardi & le mercredi suivans par les hommes, le jeudi & le vendredi par les femmes.

Tom. 1. Bibl. PP. pag. 1022.

Huit jours avant la prise de Jérusalem, la laure de S. Sabas avoit été attaquée par des troupes d'Arabes. Tous les solitaires s'étoient enfuis, excepté seulement quarante-quatre des plus anciens & des plus vertueux. Blanchis dans les exercices de la vie religieuse, qu'ils avoient embrassée dès la fleur de leur jeunesse, les uns n'étoient pas sortis de leur sainte retraite depuis cinquante ou soixante ans ; les autres n'avoient pas seulement nommé les villes de leur voisinage, depuis leur entrée dans le monastere. Plus attachés à leur religieuse demeure, qu'autrefois les sénateurs des beaux temps de Rome à leur patrie dans une invasion semblable de Barbares, ils ne voulurent point abandonner dans ce péril les lieux que leur consécration leur faisoit regarder comme leur vraie patrie. Les Infideles, après avoir enlevé tout ce qu'ils trouverent dans l'église, prirent ces vénérables vieillards, & les tour-

menterent ſans pitié, pluſieurs jours conſécutifs, afin de découvrir les tréſors qu'ils imaginoient avoir été cachés : mais voyant que leur conſtance étoit inébranlable, ils entrerent en fureur, & les mirent en pieces. Tous reçurent la mort avec action de graces, ſans proférer un mot de plainte, ſans changer de poſture, ſans laiſſer paroître le moindre ſigne d'altération ſur leur viſage. L'Egliſe honore ces quarante-quatre ſolitaires, comme autant de martyrs.

Le torrent de cette funeſte irruption s'étant écoulé, les autres ſolitaires vinrent recueillir les membres épars de leurs freres. Modeſte, abbé du monaſtere de S. Théodoſe, raſſembla tous ces corps, les lava en répandant des larmes de piété plus encore que de triſteſſe, & leur donna une honorable ſépulture, au chant des hymnes & des cantiques. Il exhorta enſuite tous les diſciples de S. Sabas à imiter cette ſtabilité héroïque, & à ſouffrir tous les genres de perſécution, plutôt que d'en enfreindre jamais les regles. Il étoit perſuadé que c'étoit là un moyen des plus utiles de prêcher la vertu de la croix aux Infideles, & de la leur rendre au moins reſpectable. Par ſon conſeil,

ces troupes de religieux ſe réunirent dans la laure, & ne la quitterent que pour repeupler le monaſtere abandonné de l'Abbé Anaſtaſe, à une lieue de Jéruſalem. L'Abbé Modeſte, en l'abſence du Patriarche Zacharie, prit ſoin du dioceſe de Jéruſalem, & de tous les monaſteres du déſert.

Vit. S. Joan per Leont. ap. Boll. T. 2. Item. Vit. per Metaphr.

Il reçut de grands ſecours du S. Patriarche d'Alexandrie, Jean ſurnommé à ſi juſte titre l'Aumônier. Jean avoit ſuccédé à Théodore Scribon, égorgé par les hérétiques ſous le regne foible de Phocas. Il étoit né en Chypre, du gouverneur de l'île, & n'avoit mené, ni la vie monaſtique, ni la vie cléricale : il avoit même été marié. Mais s'étant donné tout entier à Dieu, après avoir perdu ſa femme & ſes enfans, la réputation de ſes vertus, & particuliérement de ſon incomparable charité, fit croire que l'on pouvoit paſſer pour lui par deſſus les regles ordinaires : les effets prouverent qu'on en avoit bien jugé. Si-tôt qu'il fut ordonné, il fit venir les économes de l'Egliſe, & leur dit : Il eſt juſte, mes freres, de commencer par prendre ſoin de ce qui intéreſſe plus capitalement J. C. Allez par toute la ville, & rapportez-moi une liſte exacte de tous mes ſeigneurs

& mes maîtres. Ils ne comprirent rien à ce discours, & lui demanderent avec étonnement quels pouvoient être ses maîtres. Ce sont, dit-il, ceux que vous nommez les pauvres. Il s'en trouva plus de sept mille cinq cents, qu'il ordonna de pourvoir chaque jour des choses nécessaires pour la subsistance. Il eut encore soin, dès le lendemain de son ordination, d'empêcher que par toute cette grande ville on n'usât de faux poids, ni de fausses mesures. Il rendit là dessus une ordonnance en son nom, avec confiscation de tous les biens des contrevenans, au profit des pauvres: ce qui fait connoître, en passant, l'autorité des évêques d'Alexandrie, par rapport au temporel.

Ayant découvert que les officiers de l'Eglise se laissoient engager par présens à user de partialité dans le rachat des captifs, il les fit venir en sa présence; & sans leur faire de reproches, il augmenta leurs appointemens, avec défense de rien recevoir de personne. Ils furent si touchés de cette admirable conduite, que plusieurs ne voulurent pas recevoir cette augmentation de revenus. Il sut encore que la multitude des officiers &

des secrétaires empêchoit les plaintes de parvenir librement jusqu'à lui : pour remédier à un abus qu'il regardoit comme des plus intolérables, il prit la résolution de donner deux fois la semaine audience publique. Tous les mercredis & les vendredis, il faisoit placer un siége devant la porte de l'église, avec deux bancs pour des gens de bien. Là, il conversoit familiérement avec eux, écartoit les gens d'affaires, & affectoit de paroître peu occupé, afin que la timide indigence se présentât en toute liberté. Mais ce qu'il avoit arrêté, il le faisoit exécuter sur le champ par ses officiers, à qui même il défendoit de manger avant une exécution entiere. Si nous avons, disoit-il, la liberté d'entrer à toute heure dans la maison de Dieu, & si nous osons le prier de ne point différer à nous bénir, de nous prévenir même de ses miséricordes; avec quelle promptitude ne devons-nous pas satisfaire aux demandes de ceux qui ont les mêmes titres que nous auprès de notre Maître commun?

Un jour qu'il avoit attendu depuis le matin jusqu'au milieu du jour, sans que personne se fût présenté à son audience, il se retira fort triste, & versant beaucoup de larmes. Le Saint Moine So-

phrone, Syrien de naissance, qui parvint dans la suite au patriarchat de Jérusalem, & qui alors se trouvoit à Alexandrie, lui demanda tout bas la cause de son chagrin. C'est, dit-il, que le chétif Jean n'a pas été digne de rendre aujourd'hui le moindre service à J. C. & qu'il n'aura rien à lui offrir pour l'expiation de ses iniquités journalieres. Au contraire, repartit Sophrone, vous devez vous réjouir d'avoir si bien pacifié votre peuple, qu'il ne s'y trouve pas une seule personne en mauvaise intelligence avec son prochain, & que toute cette multitude vit ensemble sans différend, comme les saints anges. Le S. Patriarche, avec la simplicité d'un enfant, leva les yeux au Ciel en bénissant Dieu, & changea toute sa crainte en une douce joie.

Quand les habitans de Syrie & de Palestine se réfugierent en Egypte après l'affreuse incursion des Perses, il les reçut tous, sans s'étonner de leur multitude. Il faisoit panser & traiter gratuitement les blessés & les malades; il défendoit de les renvoyer des hôpitaux, qu'ils ne le desirassent; il faisoit donner, chaque jour, à tous les indigens ce qui

leur étoit néceſſaire. Il envoya même dans les provinces déſolées des hommes pieux & d'une intégrité à toute épreuve, avec beaucoup d'argent, de vivres & d'habits, tant pour aſſiſter les malheureux ſur les lieux, que pour délivrer les captifs. Il entroit dans tous les détails de la charité la plus délicate & la plus attentive; & s'il faiſoit donner une piece d'argent à chaque homme, il en donnoit deux à chacune des femmes & des filles, pour les tenir plus à couvert des dangers occaſionnés par l'infirmité de leur ſexe.

Quelques perſonnes s'étant préſentées, avec de riches vêtemens & des bracelets d'or, les diſtributeurs des aumônes s'en plaignirent au Patriarche : mais il les jugea d'autant plus malheureuſes, qu'elles étoient réduites à mendier ſous un extérieur plus apparent : & cette ame d'une bénignité toute angélique, prenant contre ſa coutume un regard & un ton extrêmement ſévere, répondit en ces termes : Si vous voulez être les aumôniers de l'humble Jean, ou plutôt de J. C. obéiſſez avec plus de ſimplicité au précepte évangélique, de donner à ceux qui vous demandent. Après tout, c'eſt à celui qui a fait ce commandement

qu'appartiennent tous les biens, & il ne veut point de miniſtres ſi inquiets dans leur diſpenſation. Si vous appréhendez que nous ne puiſſions pas ſuffire à tant d'indigens, je ne veux nullement participer à votre peu de foi. Pour moi, je crois ſans héſiter, que les tréſors du Seigneur & ceux de l'Egliſe ſeroient inépuiſables, quand tous les pauvres du monde ſe rendroient à Alexandrie.

Cette foi fut cependant miſe à de rudes épreuves. La multitude des réfugiés conſuma toutes les réſerves de l'Egliſe, & la ſtérilité affligea les campagnes, par l'inſuffiſance des crues du Nil. Le S. Patriarche emprunta d'abord à pluſieurs citoyens religieux, environ mille livres d'or : elles furent conſumées, & la miſere ne finit pas. Les plus aiſés commençant même à craindre pour eux, il ne trouva plus rien à emprunter. Dans cette inquiétude, la plus cruelle peut-être qu'il eût jamais reſſentie, un riche bourgeois qui deſiroit d'être diacre, lui offrit deux cents boiſſeaux de blé, & cent quatre-vingt livres d'or, s'il vouloit l'ordonner. Cette reſſource me viendroit bien à propos, lui répondit-il; mais je ne puis recevoir cette offrande impure. Le

Seigneur qui a multiplié les pains dans le désert, nourrira toujours mes freres les pauvres, pourvu que nous observions ses commandemens. Il lui arriva le même jour deux grands navires de Sicile, chargés de blé.

Cependant le Dieu de la miséricorde, qui parut se complaire à fournir dans son serviteur le modele le plus accompli de cette vertu, le mit à une nouvelle épreuve. Tous les vaisseaux de l'Eglise d'Alexandrie furent battus d'une tempête si violente sur la mer Adriatique, qu'on perdit tout ce que portoient treize des plus grands & des plus richement chargés. Le Saint consola lui-même les gens de l'équipage, avec la résignation & tous les sentimens d'un autre Job; & Dieu lui rendit de même, fort peu de temps après, le double de tout ce qu'il avoit perdu. On peut juger des richesses de l'Eglise d'Alexandrie, par cette puissante flotte, ainsi que par la somme de quatre mille livres d'or, que le S. Evêque avoit trouvée dans le trésor épiscopal à son ordination. Cette considération rendra vraisemblables ses libéralités immenses, & justifiera ce qui paroît, dans sa conduite, contre les regles ordinaires.

Il envoya à l'Abbé Modeste mille sacs de froment, & autant de légumes, mille caisses de poissons secs, mille tonneaux de vin, avec mille ouvriers d'Egypte, autant de pieces d'or & de livres de fer, pour réparer les églises de la Palestine. Quelquefois il donnoit avec une apparence de prodigalité & de peu de discernement, pour fournir des exemples plus efficaces de désintéressement & de générosité.

Un jour qu'il alloit aux hôpitaux visiter les malades, comme il le faisoit deux ou trois fois chaque semaine, un étranger l'aborda avec un méchant habit, & le supplia d'avoir pitié d'un pauvre captif. Il lui fit donner par son aumônier six pieces d'argent. Le mendiant disparoît, va changer d'habit, & revient par une autre rue demander de nouveau l'aumône. Le Saint lui fit alors donner six pieces d'or. L'Aumônier, après avoir obéi, dit à l'oreille du Saint, que c'étoit pour la seconde fois qu'il donnoit au même : mais l'Evêque ne fit pas semblant de l'entendre ; & le pauvre étant revenu pour la troisieme fois, l'Aumônier tira doucement le Prélat, pour lui faire observer que c'étoit encore le même

pauvre. Eh bien, dit l'homme de Dieu, donnez-lui douze pieces d'or ; car c'est peut-être J. C. qui demande à dessein de m'éprouver. Dans une autre rencontre, n'ayant donné que dix pieces de petite monnoie, celui qui les avoit reçues s'emporta en invectives, avec une insolence effrénée. On voulut le châtier, comme il le méritoit : mais le Patriarche en reprit sévérement ses officiers, & commanda au contraire qu'on ouvrît le sac qui étoit plein de cette monnoie, afin que le pauvre en prît autant qu'il voudroit.

Libéral jusqu'à la magnificence & à la profusion, il vivoit personnellement dans une extrême pauvreté. Il n'avoit pour lit qu'une basse & méchante couchette, avec une couverture de laine toute déchirée. Un des principaux de la ville lui en donna une qui avoit coûté trente-six pieces d'argent, & le conjura de s'en servir pour l'amour de lui. Le souvenir de trente-six pieces d'argent, employées à son seul usage, tandis qu'elles pouvoient soulager plusieurs nécessiteux, le tourmenta toute la nuit. Il ne cessa de repasser dans son esprit tous les genres de miseres, auxquels il imaginoit qu'il auroit dû subvenir par ce moyen ; & il ne

put jamais fermer l'œil. Dès le matin, il envoya vendre la couverture, pour en donner le prix aux pauvres. Le citoyen qui lui en avoit fait préſent, la racheta, & la lui fit reporter. Le tendre Paſteur la vendit une ſeconde & une troiſieme fois, & dit enfin au riche pieux qui la lui faiſoit toujours reporter : Nous verrons qui de nous deux ſe laſſera le premier. Jamais il ne put conſentir à être mieux traité que le dernier des pauvres.

Le ſoin des morts, & de faire célébrer des collectes pour eux, c'eſt-à-dire des meſſes, l'horreur de l'héréſie & des vices régnans, la modération, la douceur, le pardon des injures, le détachement de la vie, toutes les vertus ; il les poſſédoit au même dégré de perfection, que l'amour des pauvres. Mais nous nous attachons principalement à faire connoître la qualité que la divine miſéricorde s'eſt plue ſur-tout à ſignaler dans un Saint, qui fut une des plus vives images du Dieu de charité. Cet eſprit de bonté & de ſenſibilité le dirigeoit juſque dans les repréhenſions que ſon zele l'obligeoit de faire à ſon peuple.

Voyant un jour que pluſieurs ſortoient de l'égliſe après la lecture de l'évangile,

il en sortit lui-même, & alla s'asseoir au milieu d'eux. Ce qui les ayant étrangement surpris; mes enfans, leur dit-il, où sont les ouailles, là doit être le pasteur : c'est pour vous que je me rends à l'église; car pour moi, je pourrois dire la messe à l'évêché. Ce qui nous apprend, outre l'antiquité des messes privées, déja constatée par plusieurs autres faits, que les évêques avoient dès-lors des oratoires ou chapelles domestiques.

S. Jean l'Aumônier aimoit tendrement les solitaires, & se plaisoit surtout dans leur compagnie. Il ne leur donnoit pas néanmoins une aveugle confiance : il prenoit garde au contraire que sous la régularité & l'austérité des mœurs, on ne cachât l'attachement à son propre sens, & l'on n'épousât des maximes contraires à la simplicité de la foi. Aucun d'eux n'eut plus de part à son intimité, que Jean Mosch & le docte Sophrone, illustres l'un & l'autre par leurs triomphes sur les hérétiques Sévériens, à la séduction desquels ils eurent la gloire de soustraire des monasteres nombreux, & des peuples entiers. Le S. Patriarche, malgré toute sa condescendance, étoit si ferme sur cet article, qu'il recomman-

doit à chacune de ses ouailles de ne communiquer jamais avec les sectaires, quand elles devroient se priver toute la vie de la communion chrétienne, c'est-à-dire de l'exercice public de la religion. Il en est, disoit-il, comme d'un mari long-temps éloigné de sa femme, & à qui cependant il n'est pas permis d'en épouser une autre.

Jean Mosch, dont S. Jean l'Aumônier faisoit une grande estime pour sa science & son zele contre les restes de l'hérésie Eutychienne, avoit embrassé la profession monastique dans le célebre monastere de S. Théodose en Palestine. Sophrone natif de Damas, & qui prit aussi le parti de la retraite, étoit lié d'amitié avec Mosch, avant même que d'avoir renoncé au siecle. Les courses des Barbares qui désoloient l'Orient, les obligerent à changer souvent d'habitation, & ils parcoururent l'une après l'autre les laures les plus renommées de Syrie, d'Arabie & d'Egypte. Une irruption de Barbares dans cette derniere province dispersa enfin les solitaires même si renommés de Scété : mais Sophrone & Mosch en trouverent encore quelques-uns qui les ravirent d'admiration, par le

Prolog. in Prat. Spir.

Boll. ad 11. Mart.

récit des grandes vertus qu'on avoit coutume d'y pratiquer. Le détachement en particulier & la pauvreté évangélique y étoient tels, qu'un des freres malades ayant eu besoin d'un remede où il falloit du vinaigre, on en chercha, sans en trouver, dans les quatre laures, qui comprenoient environ trois mille cinq cents solitaires. Ils ne furent pas moins édifiés, au païs d'Antinoüs en Thébaïde, dans le voisinage d'Alexandrie. En un mot, la vie cénobitique & érémitique se maintenoit dans la ferveur où elle étoit deux siecles auparavant.

De l'Egypte, Jean Mosch passa dans l'île de Chypre, puis dans celle de Samos. Il alla jusqu'à Rome, accompagné de douze disciples, dont le principal étoit Sophrone. Ce fut là que des miracles & des grands exemples de vertus qu'il avoit recueillis dans ses voyages, il composa l'ouvrage qu'il intitula le Pré Spirituel, comme tout parsemé de fleurs naturelles & diversifiées à l'infini. En effet, le style en est simple, varié & facile. Il rapporte naïvement les faits, comme il les avoit appris, & laisse au lecteur l'exercice & le plaisir de la réflexion. Comme tout y respire une tendre

piété, on en a fait dans ces derniers temps des traductions & des abrégés, qui ſuppriment avec raiſon une foule de petits traits qui ſont trop éloignés de nos mœurs : mais on auroit dû en ſupprimer quelques autres, pour des cauſes bien plus importantes ; ou du moins les préſenter tels qu'ils ſont dans l'original, & n'y pas mêler des additions & des réflexions, quelquefois auſſi contraires à la ſimplicité de l'Auteur, qu'à ſon reſpect conſtant pour la doctrine & la diſcipline uniforme de l'Egliſe.

Jean Moſch raconte, que près d'Apamée en Syrie, des enfans gardant des troupeaux s'amuſerent à repréſenter les ſaints myſteres. Un d'entr'eux qui ſavoit les paroles de l'oblation, fit les fonctions de prêtre, & deux autres celles de diacres. A quoi le Traducteur ajoute, de ſon chef, que ces enfans ſavoient ces prieres, parce que les prêtres, en quelques endroits, prononçoient tout haut les paroles de la conſécration. A quelle fin cette altération du texte, ainſi que le reſte de l'hiſtoire, rapportée d'une maniere à faire entendre aux ſimples, que la ſeule prononciation des paroles ſacrées peut avoir ſon effet, indépendam-

ment du caractere sacerdotal ? Ces enfans, poursuit-on, ayant mis le pain sur une pierre qui leur servoit d'autel, & le vin dans un vase qui tenoit lieu de calice, ils observerent toutes les cérémonies de l'Eglise : mais avant qu'ils rompissent le pain, il tomba du ciel un feu qui consuma l'autel avec l'oblation. Si l'on a dû retrancher quelques histoires du Pré Spirituel, c'étoient certainement ces traits minutieux, dont la puérilité est le moindre inconvénient. On y trouve d'ailleurs assez de preuves concluantes de la foi & de la discipline. Ce que raconte Jean Mosch, comme arrivé près d'Egine en Cilicie, prouve évidemment sa croyance touchant la présence réelle de J. C. dans le Sacrement de nos autels. Il dit qu'en ce lieu un Fidele orthodoxe ayant prié un Sévérien de lui envoyer l'eucharistie de sa communion, l'hérétique le fit avec joie, dans la confiance où il étoit de l'avoir gagné à son parti. Le Catholique mit cette hostie dans une chaudiere bouillante, où elle fondit à l'instant. Il y mit ensuite une hostie de sa communion, qui demeurant entiere, refroidit l'eau, sans être seulement mouillée. Il ajoute qu'un nommé

Isidore de la même secte des Sévériens, furieux que sa femme eût reçu le pain de vie des Catholiques, la prit à la gorge, & la força de rendre la sainte hostie qu'il jetta dans la boue, mais qu'un éclair enleva. Deux jours après, un Ethiopien lui apparut couvert de méchans haillons, & lui dit : Je suis le sacrilége qui frappa le Fils de Dieu sur la joue, & tu viens d'encourir la même condamnation que moi. Isidore se convertit, & s'efforça d'expier son crime par les exercices de la vie monastique, qu'il professa saintement le reste de ses jours.

Quant à la discipline, Mosch nous apprend que dans l'administration du baptême, les Grecs faisoient dès-lors, comme ils le pratiquent encore aujourd'hui, plusieurs onctions en forme de croix, devant & après l'essence du sacrement, non-seulement au front ; mais aux oreilles, au dos, à la poitrine, aux pieds & aux mains. A ce sujet, il parle d'un saint moine de Palestine, qui étant prêtre, & chargé de baptiser, ne pouvoit se résoudre à faire ces onctions sur les femmes. Peu après la composition du Pré Spirituel, Jean Mosch mourut à Rome, avec la réputation d'un Saint;

& il eſt reconnu comme tel. Il avoit adreſſé ſon livre à Sophrone, le plus cher ainſi que le plus diſtingué de ſes diſciples, à qui il le laiſſa en mourant : ce qui l'a fait citer par pluſieurs anciens, ſous le nom de S. Sophrone, qui eut vraiſemblablement beaucoup de part à la compoſition de cet ouvrage.

Le ſaint Pape Deus-dedit étoit mort, dès le 8 novembre 618. C'eſt le premier Pape dont on ait des bulles ſcellées en plomb. La chaire pontificale vaqua plus d'un an, & l'on croit que ſon ſucceſſeur immédiat, Boniface V, ne fut ordonné que le 23 décembre de l'année 619. C'eſt à peu près le temps où Saint Jean l'Aumônier mourut, comme il avoit vécu, dans l'exercice de la charité & le dépouillement perſonnel de toutes choſes. Il s'étoit vu obligé à quitter pour un temps Alexandrie, par la crainte des Perſes. Son ami le Patrice Nicétas, déjà connu par ſa piété, l'avoit engagé par des motifs de zele, à paſſer à C. P. Etant arrivé à Rhode, le S. Evêque eut révélation de ſa mort prochaine, & dit au Patrice : Vous me conduiſez vers l'Empereur de la terre ; mais l'Empereur du Ciel m'appelle à lui. Après lui avoir ra-

conté sa vision, il le quitta, tourna vers l'île de Chypre, & se retira à la ville d'Amathonte, lieu de sa naissance. Il fit aussi-tôt son testament, qui est conçu en ces termes : Je vous rends grace, ô mon Dieu, de ce que vous m'avez rendu pauvre, selon ma priere, & de ce qu'il ne me reste que le tiers d'un sou; quoiqu'à mon ordination j'aye trouvé l'or dans la maison épiscopale, par milliers de livres, sans compter les sommes innombrables que j'ai reçues de vos serviteurs. C'est pourquoi j'ordonne que ce peu qui reste soit distribué sans délai, de la même maniere. Il mourut peu après, & fut enterré entre les corps de deux évêques, qui se retirerent, de part & d'autre, à la vue des assistans. Ainsi le racontent les historiens de sa vie, ses contemporains, évêques & docteurs célebres, qui lui attribuent beaucoup d'autres miracles. Il avoit occupé dix ans le siége d'Alexandrie, où il eut un nommé George pour successeur. Mais depuis son temps, on ne connoit plus guere l'histoire de cette Eglise.

Boll. T. 2. p. 515.

Le Pape Boniface V écrivit à Edouïn, Roi de Northumbre, alors le plus puissant des sept souverains qui partageoient

toujours l'Angleterre, pour l'exhorter à se faire Chrétien. Ce Prince avoit épousé Edelburge sœur d'Edbalde ou Etheolbalde roi de Cant, & déjà Chrétienne, comme la plupart des princes voisins. Il lui avoit promis de lui laisser & à toute sa suite, le plein exercice de sa religion, & de l'embrasser lui-même, si après l'avoir mûrement examinée, il la trouvoit la plus sainte & la plus digne de l'Etre suprême. Le Pape écrivit aussi à la Reine pour le même objet; & à ses lettres, il joignit des présens, comme de la part de S. Pierre, qu'il nomme le protecteur des Anglois. Il y avoit une tunicelle ornée d'or & un manteau pour le Roi; pour la Reine un miroir d'argent & un peigne d'ivoire garni d'or: mais Boniface n'eut pas la joie d'apprendre les effets de son zele, étant mort cette même année 625, le vingt-deuxieme jour du mois d'octobre. Honorius, fils du Consul Pétrone, fut mis cinq jours après sur la chaire de Saint Pierre, qu'il occupa près de treize ans.

De son temps, se remplirent enfin les espérances qu'avoit données le Roi Edouïn. Ce Prince marqua d'abord peu d'ardeur pour la grace du salut. Il laissa

néanmoins baptiser, avec différentes autres personnes de rang, la Princesse Enflede qu'il avoit eue de la Reine Edelburge, & qui fut la premiere Chrétienne de la nation des Northumbres : mais ayant manqué d'être assassiné par un scélérat envoyé de la part du Roi des Saxons Occidentaux, qui tua deux de ses gens & le blessa lui-même, il se disposa à faire repentir ce Prince perfide d'une trame si noire. Cependant il promit de renoncer aux idoles pour adorer J. C. s'il lui donnoit la victoire ; & dès-lors, il s'abstint de toute superstition.

Ayant gagné la bataille, & fait périr tous ceux qui avoient conjuré sa mort, il prit encore du temps pour se faire instruire par l'Evêque Paulin, qui du royaume de Cant avoit suivi la Princesse Edelburge dans celui de Northumbre, & qui devint le premier archevêque d'Yorck. Convaincu enfin de la vérité du Christianisme, & touché des réflexions que lui fit faire Paulin, en lui révélant une longue suite de périls & d'avantages, où la conduite de la Providence éclatoit de la maniere la plus sensible en faveur de ce Prince ; il se jeta religieusement aux pieds de l'Evêque, &

Bed. II. Hist. c. 9.

ne demanda plus que le temps convenable pour diſpoſer les principaux de la nation à ſe faire baptiſer avec lui.

Coifi, dont on avoit le plus à craindre, en qualité du premier des pontifes idolâtres, fut celui qui ſeconda le plus efficacement les bons deſſeins du Roi. C'étoit un homme plein de droiture, que l'eſprit de prévention n'avoit point gâté, & qui ſentoit d'autant mieux le foible de ſa religion, qu'il l'avoit pratiquée de meilleure foi, ſans jamais y découvrir aucun des avantages dont ſes premiers inſtituteurs l'avoient flaté. Il ne l'eut pas comparée à la doctrine ſainte & ſolide qu'on lui annonçoit, que la grace achevant de diſſiper ſes préjugés, il courut en plein jour, à la vue de tout le peuple, renverſer les ſimulacres qu'il s'indignoit d'avoir encenſés ſi long-temps. La Cour & le peuple furent également touchés de cet exemple. On venoit en foule aux rivieres, avant qu'on eût pu conſtruire des baptiſteres pour l'immerſion qui étoit encore en uſage. Dans la ſeule terre d'Adrégin où Paulin avoit ſuivi la Cour, il demeura trente jours à cathéchiſer & à baptiſer, ſans interruption, depuis le matin juſqu'au ſoir.

Les

Les personnes les plus considérables par la noblesse & la puissance, témoignerent pour le baptême le même empressement que le peuple ; entr'autres, les enfans du Roi, savoir quatre fils, une fille & un petit-fils.

Tant d'heureux succès parvinrent à la connoissance du Pape Honorius, peu après qu'il eut succédé à Boniface V, le 27 octob. 625. Il écrivit aussi-tôt à Edoüin, pour lui en témoigner sa joie, & l'exhorter à la persévérance. Il envoya en même temps le pallium aux métropolitains d'Yorck & de Cantorbéri, avec pouvoir à l'un & à l'autre d'instituer son successeur, sans être obligé de recourir à Rome, à cause de la distance des lieux. Juste, successeur immédiat de S. Mellit, étoit mort, & Honoré élu en sa place, vint trouver S. Paulin d'Yorck, qui le sacra cinquieme évêque de Cantorbéri depuis S. Augustin.

Le Roi Edoüin ne favorisa pas seulement le ministere de ces prélats ; mais il engagea Carpuald Roi d'Estangle ou des Anglois Orientaux à revenir avec tout son peuple à la pureté de la foi de ses peres, qui avoit été toute défigurée depuis quelque temps par un mélange mons-

trueux de superstitions idolatriques. Carpuald fut tué, peu après sa conversion : mais son frere Sibert, qui s'étoit fait Chrétien en Gaule, se mit en possession du trône au bout de trois ans, & n'eut rien de plus pressé que de convertir entiérement son peuple. Il fut admirablement secondé par l'Evêque Félix, né & ordonné en Gaule, qui établit son siége épiscopal à Dumoc, & rendit toute la province solidement chrétienne. Le S. Archevêque d'Yorck, de son côté, ne se bornoit point à ses premiers succès. Il passa la riviere d'Humbre, évangélisa tout le long de la rive méridionale jusqu'à la mer, & fit bâtir une église à Lincolne, après en avoir converti le gouverneur. Tout réussissoit aux ouvriers évangéliques, dans la tranquillité profonde qui régnoit dans toutes ces contrées.

A la faveur du nom & de l'autorité du Roi Edouïn, la paix & le bon ordre se trouvoient tels, qu'ils passerent en
Id. c. 16. proverbe. On disoit communément, qu'une femme sans autre compagnie que son enfant à la mamelle, pouvoit en toute sûreté traverser l'Angleterre, d'une mer à l'autre. Près des fontaines qu'on

rencontroit sur les grands chemins, le Roi avoit fait attacher des coupes de cuivre, que personne n'osoit enlever. Mais ce digne Monarque ne vécut que 47 ans : le 13 octobre de l'an 633, dix-septieme de son regne, il fut tué, en combattant contre Cédualla Roi des Bretons, qui s'étoit révolté & avoit attiré dans son parti Penda prince Anglois de la nation des Merciens. Penda étoit païen, comme tout son peuple, & Cédualla, quoique Chrétien de profession, n'écoutoit que sa férocité naturelle. Il avoit tant de haine contre toutes les nations Angloises, qu'il se proposoit de les exterminer de la Grande-Bretagne, sans nul égard au Christianisme qu'elles avoient embrassé. Sa victoire fut la ruine de l'Eglise naissante de Northumbre. Le Saint Evêque Paulin réduit à s'enfuir, avec la Reine Edelburge veuve d'Edwin, se retira dans le pays de Cant. Un diacre nommé Jaque, resta à Yorck, pour prendre soin des débris de cette Eglise, qu'il préserva d'une ruine entiere, dans cet affreux désastre. Il y établit la pompe majestueuse des rites & du chant Romain, quand les temps devinrent meilleurs.

Après la mort d'Edouïn, le royaume de Northumbre fut d'abord partagé entre deux princes, qui furent encore défaits & tués l'un & l'autre par Cédualla. Ils étoient retombés dans l'idolatrie, après avoir reçu le baptême. Osouald, digne neveu d'Edouïn, & frere bien différent de l'un de ces Princes à qui il succéda, chercha principalement dans sa piété, la défense du trône où il étoit parvenu. Il n'avoit qu'une poignée de monde à opposer aux troupes innombrables de Cédualla. Il planta une croix à la tête de son camp, & fit crier de toute part : Prosternons-nous devant le Dieu tout-puissant qui connoît la justice de notre cause, & supplions-le de nous défendre contre notre superbe ennemi. On se releve après cette courte priere, & l'on fond tête baissée sur l'armée du cruel Breton, qui fut mise en déroute, & on le vit tomber parmi les morts. Le champ de bataille fut depuis nommé le champ céleste, & l'on raconte beaucoup de miracles qui s'y opérerent. Le Roi Osouald n'oublia point un bienfait si merveilleux : dans l'ardeur de sa pieuse reconnoissance, il ne se proposa rien de moins que de rendre toute sa nation Chrétienne.

Bed. III. Hist. c. 2.

Le célebre monastere de Hi, situé dans l'île de même nom en Irlande, & fondé dès le siecle précédent par S. Colomban l'ancien, avoit toujours la même réputation de piété, de science & de zele. Osouald y ayant été instruit & baptisé, connoissoit par lui-même tout le mérite de ces fervens cénobites, nommés communément les Anciens ou Vénérables d'Irlande. Il leur demanda un évêque, pour instruire les Anglois de sa domination. On lui envoya d'abord un homme, dont l'humeur étoit aussi dure que la maniere de vivre. Il n'eut point de succès dans sa mission, & il revint au monastere, en se plaignant de l'esprit intraitable des Barbares à qui on l'avoit envoyé. Là dessus les Peres tinrent conseil, & sur le compte que rendit le missionnaire; mon frere, lui dit un d'entr'eux, nommé Aïdam, il me semble que vous avez d'abord usé de trop de rigueur envers un peuple si foible, au lieu de commencer, suivant l'avis de l'Apôtre, par leur donner le lait d'une instruction douce, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de profiter d'une nourriture plus solide. Tous les assistans tournerent aussi-tôt les yeux sur Aïdam lui-même, pour

remplir cette miſſion, à laquelle en effet il convenoit admirablement, par cet eſprit de douceur & de ſageſſe, qui fait l'aſſaiſonnement le plus engageant de toutes les vertus. On le fit ordonner évêque, & le Roi Oſouald lui donna pour ſon ſiége épiſcopal, la péninſule de Lindisfarne en Ecoſſe, dont le flux de la mer faiſoit une île deux fois le jour, & que par la ſuite on nomma l'île Sainte.

Aïdam évangéliſa avec une ardeur infatigable, & n'éprouvoit aucune difficulté contre laquelle il ne trouvât des reſſources. Il ne ſavoit qu'imparfaitement la langue Angloiſe : mais le Roi qui avoit appris celle des Hibernois, durant le long temps qu'il avoit été contraint de ſe réfugier parmi eux, ſe faiſoit un plaiſir de lui ſervir d'interprete, avec pluſieurs de ſes courtiſans & de ſes officiers : ce qui fourniſſoit au peuple un ſpectacle raviſſant, & accréditoit d'une maniere merveilleuſe le miniſtere évangélique. De jour en jour, il arrivoit d'Irlande de nouveaux ouvriers pour prêcher dans les provinces d'Oſouald, où ils étoient parfaitement accueillis. Le Roi faiſoit conſtruire des égliſes, il leur aſſignoit des terres, pour la fondation des monaſ-

teres : car ces missionnaires Hibernois professoient pour la plupart, ainsi qu'Aïdam, la vie monastique, & recevoient de jeunes Anglois, auxquels ils apprenoient tout à la fois les lettres & la discipline réguliere.

Le S. Evêque enseignoit encore plus par ses exemples que par ses discours ; mais rien ne donnoit plus de poids à ses leçons, que son détachement absolu de tous les biens de ce monde. Si-tôt que les princes ou les grands lui faisoient quelques dons, il les distribuoit aux premiers pauvres qu'il rencontroit. Il ne voyageoit ordinairement qu'à pied, jusque dans ses courses les plus pénibles ; logeant chez les Fideles religieux qui lui offroient l'hospitalité, sans distinction de riches ni de pauvres. S'il acceptoit la table du Roi, ce qui étoit beaucoup plus rare que ce pieux Prince ne le souhaitoit, il se faisoit accompagner d'un ou de deux clercs ; & après avoir pris très-peu de nourriture, il se hâtoit de sortir, pour vaquer avec les siens à la priere ou à la lecture : car il ne leur recommandoit rien avec plus d'instance, soit qu'ils fussent clercs ou laïcs, que d'employer chaque jour quelque temps à lire les bons li-

vres. Souvent aussi il recevoit chez lui des personnes de distinction, guidé beaucoup moins par l'affabilité qui lui étoit naturelle, que par la perspective de l'utilité qui en résulteroit pour le saint ministere : mais alors même on ne voyoit en lui qu'une charité noble & sans foiblesse, sans ménagement déplacé, sans que sa douceur angélique l'empêchât de reprendre avec vigueur, quand il le falloit.

Avec un si bon guide, le Roi Osouald fit des progrès admirables dans les vertus les plus excellentes & les moins analogues au génie grossier de ces barbares dominateurs. Prince le plus puissant de la Grande-Bretagne, commandant aux quatre nations qui habitoient cette île, Bretons, Pictes, Ecossois, Anglois, & qui parloient chacun une langue différente; il étoit d'un abord facile à tout le monde, d'une humanité, d'une popularité, d'une humilité & d'une prévenance, qu'il ne pouvoit avoir reçues qu'avec la plénitude de l'esprit du Christianisme. Un jour de pâque, comme il étoit à table, avec l'Evêque Aïdam, & qu'ils étendoient la main pour la bénédiction, l'officier chargé de recevoir les

Id. c. 6.

pauvres, vint dire qu'il en étoit arrivé une très-grande multitude, & qu'ils se tenoient assis dans les rues en attendant l'aumône. Osouald, dont la charité regardoit les délais comme un prix trop cher de ses largesses, ordonna de leur porter un plat d'argent qu'on avoit servi devant lui, & de le mettre en pieces, pour leur être distribué. Son zele & ses bienfaits s'étendoient bien loin hors de ses Etats. Il se trouva présent au baptême de Cinégisle, Roi des Gévisses ou Saxons Occidentaux, dont il épousa la fille, & qu'il leva des fonts.

Ce fut S. Birin, envoyé par le Pape Honorius, qui procura cette conversion, avec celle de ces peuples; & les deux Rois s'accorderent à lui donner la ville de Dorcestre, pour y établir son évêché, où Meidulfe, pieux & savant solitaire, fonda peu après le fameux monastere de Malmesbury. Ainsi le regne du Christ s'établissoit-il plus solidement de jour en jour, sur les peuples Barbares qui avoient envahi les possessions Romaines, & jusqu'aux extrémités les plus reculées de l'Occident.

Ses progrès furent encore plus rapides dans les régions du midi. Récarede, Roi

des Espagnes, avoit ramené, dès la fin du siecle précédent, tous les Goths ses sujets à la pureté de la foi, qu'on a vu son saint frere Herménigilde sceller si courageusement de son sang. Deux ans après la mort de ce Monarque, arrivée à Tolede sa capitale l'an 601, il survint dans le gouvernement politique, des troubles & des désordres dont la religion se ressentit. La succession de Liuva II son fils naturel, à ce qu'on prétend, donna lieu à une révolte, dans l'Empire électif des Visigoths. Viteric, l'un des principaux seigneurs de la nation, se saisit de la personne du jeune Roi, lui coupa la main droite, puis le fit mourir, pour se faire élire en sa place.

Alors Janvier de Malaga, & l'Evêque d'une autre Eglise d'Espagne, nommé Etienne, se plaignirent au Siége Apostolique d'avoir été déposés par violence, & chassés de leurs siéges. Le Pape envoya un délégué sur les lieux, avec pouvoir de juger ces deux affaires. L'instruction du Légat, au sujet de Janvier, portoit que cet Evêque seroit rétabli dans son siége, s'il n'y avoit point de crime prouvé contre lui ; & que celui qui lui avoit été substitué, seroit [illegible]vé de tout ministere ecclé-

nastique, & livré à Janvier, pour être par lui retenu en prison, ou envoyé au Souverain Pontife. Le capitulaire ou mémoire d'instruction va jusqu'à prévoir le cas, où le premier usurpateur du siége de Janvier seroit mort, & auroit un successeur. Celui-ci peut devenir évêque d'une autre Eglise; mais il est pour toujours exclus de celle de Malaga. Quant aux prélats complices de cette usurpation, ils sont condamnés à faire pénitence dans un monastere, avec privation pour six mois de la communion du corps & du sang de J. C. qu'on ne leur refusera pas cependant, ajoute-t-on, s'ils viennent en péril de mort.

Ce que Rome prescrit, au sujet de l'Evêque Etienne, est encore plus remarquable. On y trouve ces regles suivies de procédure: Examiner premiérement, si le jugement a été rendu dans les formes; si les témoins sont différens des accusateurs; s'ils ont déposé avec serment, en présence de l'accusé; si celui-ci a eu la liberté de se défendre, & si l'on a rédigé le procès par écrit: Examiner aussi les personnes des accusateurs & des témoins, leur condition, leur réputation & leur vie; si ce ne sont pas

S. Greg. xi Epist. 52.

des gens ſans aveu, ou des ennemis de l'accuſé ; s'ils ont parlé par oui-dire, ou de ſcience certaine ; ſi l'on a prononcé la ſentence en préſence des parties : & ſi quelques-uns des chefs d'accuſation n'ont pas été prononcés, examiner ſi ce ſont les plus légers, ou les plus griefs.

Viteric, après ſept ans de regne, étant mort à ſon tour, comme le Roi Liuva, c'eſt-à-dire par un aſſaſſinat, Gondemar qui en fut ſoupçonné, ſe fit élire en ſa place. Il ne laiſſa pas de marquer pour la foi catholique & pour la juſtice, un zele comparable à celui de Récarede : mais il ne vécut que deux ans ſur le trône, & il eut pour ſucceſſeur, dès le mois de février 610, Siſebut recommandable par toutes ſortes de bonnes qualités, par ſon attachement à la religion & ſa piété ſincere, par l'amour & le maintien du bon ordre, la vigilance, la valeur, la clémence, l'étude même des lettres & de l'éloquence où il excella. On ne le blâme que d'avoir pouſſé ſon zele trop loin contre les Juifs, en publiant une loi qui les contraignoit à ſe faire baptiſer, ſous peine de mort.

Tom. 5. Conc. pag. 1663.

Sous ſon regne, il ſe tint à Séville un

concile compté pour le ſecond de ce dioceſe, & qui eſt très-important pour pluſieurs réglemens qu'on y fit à l'occaſion de quelques affaires particulieres. Théodulphe de Malaga s'étant plaint que, durant la guerre & les troubles, trois évêques voiſins avoient empiété ſur le territoire de ſon dioceſe, il fut ordonné de rendre à chaque Egliſe ce qu'elle prouveroit avoir poſſédé avant les hoſtilités, ſans égard à la preſcription, puiſque la guerre avoit empêché d'agir. Hors ce cas, on déclara que la preſcription de trente ans auroit lieu, ſuivant les décrets des Papes & les édits des Princes, entre deux évêques qui ſe diſputeroient la poſſeſſion de quelques égliſes particulieres. On régla auſſi qu'aucun évêque ne pourroit dépoſer un prêtre ou un diacre, ſinon dans un concile; que le prêtre, en préſence de l'évêque & ſans ſon ordre, ne pourroit baptiſer, réconcilier les pénitens, conſacrer l'euchariſtie, bénir le peuple, ni l'inſtruire; qu'avec ſa permiſſion même, il ne pourroit pas conſacrer des égliſes ou des autels, ni ordonner des prêtres ou des diacres, conſacrer des vierges, impoſer les mains aux Fideles baptiſés, ou convertis de

l'hérésie, afin de leur donner le S. Esprit ; faire le S. Chrême, ou en marquer le front des baptisés, réconcilier publiquement les pénitens à la messe, donner des lettres formées, ou les témoignages ecclésiastiques. Toutes ces fonctions étoient alors réservées aux évêques ; quoique la plupart de celles qui ne tiennent point au caractere, leur puissent être communiquées aujourd'hui. Il est défendu aux évêques d'administrer les biens de l'Eglise, sans avoir un économe pour témoin de leur conduite ; lequel, ajoute-t-on, suivant le concile de Calcédoine ne doit pas être un laïc. C'est que cette fonction rendoit en quelque sorte vicaire de l'évêque, avec jurisdiction.

Il se trouva huit évêques à ce concile, tous de la province de Bétique, dont le premier est S. Isidore, archevêque de Séville. Il avoit succédé à son frere Saint Léandre, mort peu avant le Roi Récarede, auquel il avoit été si utile, pour l'extinction de l'Arianisme dans la nation des Visigoths. A une insigne piété, Isidore joignoit beaucoup de lumiere & d'érudition, avec cet amour des lettres qui le fit regarder par Braulion évêque de

Saragosse, comme suscité du Ciel pour préserver l'Espagne d'une entiere rusticité. Il favorisoit beaucoup les monasteres, ces paisibles asyles, qui dans ces temps de guerre & de bouleversement, commençoient à faire la portion, non-seulement la plus religieuse de l'Eglise, mais la plus éclairée & la plus polie. Quel que fût leur nombre dans l'étendue de sa métropole, son Concile ordonna que les nouveaux seroient maintenus comme les anciens, sans qu'il fût permis aux évêques d'en supprimer aucun, ni de les dépouiller de leurs biens. Ceux de filles devoient être gouvernés par des moines, qui prendroient soin des terres, des bâtimens & de toutes les affaires extérieures des religieuses; en sorte qu'elles n'eussent à s'occuper que de la perfection de leurs ames, & de leurs petits ouvrages, entre lesquels on compte les habits de leurs pieux pourvoyeurs : mais on usa de toutes les précautions possibles pour écarter le péril de la familiarité; jusque là qu'il n'est permis à aucun moine de venir au vestibule des religieuses, hormis l'abbé qui ne parloit qu'à la supérieure, en peu de mots, pour les choses nécessaires, & en présence de deux ou trois sœurs.

Entre les nouveaux monasteres de Bétique, il n'y en avoit point sans doute qui fût plus cher à Isidore que celui d'Honori, pour lequel il écrivit sa regle. Elle peut servir d'éclaircissement à plusieurs autres regles monastiques, particuliérement à celle de S. Benoît. S. Isidore veut que la clôture du monastere soit exacte, & que la métairie en soit éloignée ; que les cellules des freres soient près de l'église, l'infirmerie plus écartée, & le jardin dans l'enclos. Dans la réception des sujets, on n'aura nul égard à la condition : on recevra les esclaves mêmes, si leur maître y consent, & les hommes mariés, pourvu que la femme de son côté fasse vœu de continence. Ceux que leurs parens auront donnés au monastere, seront engagés pour toujours. On éprouvera les novices pendant trois mois dans le logement des hôtes, & ils s'engageront par écrit, en renonçant à tous leurs biens. Chaque année, à la Pentecôte, ils renouvelleront la promesse de ne rien garder en propre. On ne chassera point un frere, pour quelque faute ou quelque rechute que ce soit, de peur d'exposer son salut à de plus grands périls ; mais on lui fera faire pénitence dans le mo-

T. 2. Cod. reg. p. 198.

nastere. Ici l'on trouve un long dénombrement des fautes, soit grieves & dont la peine est remise à la prudence de l'abbé, soit légeres & pour lesquelles on n'ordonne que l'excommunication de trois jours, comme dans la regle de S. Benoît, c'est-à-dire une sorte d'arrêt, hors de la société, & de tous les lieux d'exercice de la communauté.

On prescrit à tous les freres le travail des mains, tel que le soin du jardin, & de ce qui concerne la nourriture : on laisse aux serfs les bâtimens & la culture des terres. Le travail emporte environ six heures par jour, & l'on en réserve trois pour la lecture. L'abbé qui doit joindre la maturité de l'âge à celle de la vertu, pratiquera le premier tout ce qu'il prescrit aux autres, & leur fera des conférences trois fois la semaine, après l'heure de tierce. Il mangera toujours en communauté, & aussi pauvrement que les autres, c'est-à-dire des herbes & des légumes, quelquefois aux meilleures fêtes des viandes légeres ; ce qui s'entend de la volaille. On boira un peu de vin ; mais il sera libre à chacun de s'en abstenir, ainsi que de la viande. On dînera entre la Pentecôte & l'automne : dans les autres

saisons, on se contentera du souper. On jeûnera le carême au pain & à l'eau : on ne portera point de linge ; en évitant néanmoins la malpropreté, aussi bien que la propreté recherchée. Tous coucheront dans la même salle, s'il est possible ; au moins dix dans une même chambre, qui demeurera éclairée pendant toute la nuit. Il est encore à remarquer dans la regle de S. Isidore, qu'on doit offrir le sacrifice pour les péchés des morts, avant que de les enterrer, & chaque année le lendemain de la Pentecôte, pour tous les défunts en commun.

Si S. Isidore prit tant de soin de la discipline monastique, il ne marqua pas moins d'empressement à établir le bon ordre dans le clergé, & à donner au service divin toute la perfection & toute la majesté dont des ministres humains soient capables. On lui attribue, du moins comme à l'auteur principal, l'ancienne liturgie d'Espagne, appellée Messe Mosarabique. Quoiqu'elle ne soit plus en usage aujourd'hui que dans une seule chapelle de l'Eglise de Tolede, on ne peut s'empêcher d'y reconnoître autant d'onction que de dignité. Toute conforme qu'elle est avec la liturgie or-

dinaire, quant aux parties essentielles du sacrifice, & même quant aux prieres principales, elle en differe considérablement par l'ordre des choses, & par beaucoup d'additions. C'est pourquoi sans doute, en retenant par honneur ce monument respectable au lieu de son origine, on aura cru devoir par-tout ailleurs se rapprocher davantage de la commune observance, dans un point aussi essentiel que le sacrifice.

C'est dans le traité des Offices Ecclésiastiques que S. Isidore expose l'ordre particulier des oraisons de sa liturgie. Il y rapporte aussi toutes les heures & toutes les parties de l'office canonial, qui sont les mêmes qu'aujourd'hui, & dont il attribue les hymnes à S. Hilaire & à S. Ambroise. En général, on y trouve plusieurs points remarquables, par rapport à l'antiquité de la discipline. Par toute l'Eglise, dit-il, on reçoit l'eucharistie à jeun, & le vin y doit être mêlé d'eau. Par toute l'Eglise encore, on offre le sacrifice pour les morts : ce qui ne laisse pas lieu de douter, que ce ne soit une tradition apostolique. Ceux qui sont morts à la grace par le péché, doivent faire pénitence avant de s'approcher du

1. Offic. c. 18.

facrement des autels; & les autres, ne pas s'en éloigner long temps: les gens mariés garderont la continence, quelques jours avant la communion. Les Fideles soumis à la pénitence publique laisseront croître leur barbe & leurs cheveux en désordre, se prosterneront sur le cilice & se couvriront de cendre. On accordera la pénitence à la fin de la vie, quoiqu'on la tienne pour suspecte. Pour les prêtres & les diacres, ils ne feront pénitence que devant Dieu.

On voit aussi dans les Offices de S. Isidore le dénombrement des fêtes de l'Eglise, savoir tous les dimanches de l'année, spécialement ceux des Rameaux, de Pâque, de la Pentecôte, le jeudi, le vendredi & le samedi saints, Noël, l'Epiphanie, l'Ascension, la dédicace des églises, les fêtes des Apôtres & des Martyrs; auxquels nous décernons, dit le S. Docteur, non un culte de servitude ou de latrie, puisque nous ne leur offrons pas le sacrifice, mais un culte de charité, afin d'obtenir le secours de leurs prieres, & pour nous exciter à les imiter. Les jeûnes de l'Eglise étoient celui du carême qui fait la dîme de l'année, ceux de la Pentecôte & du

ſeptieme mois, c'eſt-à-dire des Quatre-temps d'été & d'automne. On ne parle pas de ceux d'hiver ou de décembre, qui ſe trouvent néanmoins en uſage, au moins en Italie, dès le temps de Saint Léon. On marque deux autres jeûnes que nous ne pratiquons plus ; l'un dont on ignore la cauſe, au premier jour de novembre, & l'autre au premier de janvier, afin d'abolir les débauches ſuperſtitieuſes que les Païens pratiquoient en l'honneur de Janus. On voit encore que le jeûne du vendredi étoit alors univerſel, & que la plupart des Fideles y joignoient celui du ſamedi : nous les avons réduits à l'abſtinence. S. Iſidore a ſoin d'obſerver que les uſages des Egliſes ſont differens, & que chacun doit ſe conformer à celle où il vit.

Il nous a laiſſé un grand nombre d'autres écrits, dont le plus long & le plus fameux, intitulé des Origines ou Etymologies, ne fut achevé que par Braulion de Saragoce, qui le diviſa en vingt livres. Il traite de preſque tous les arts & toutes les ſciences, en commençant par la grammaire ; mais il n'en donne guere autre choſe que de courtes définitions, & des étymologies qui ne ſont pas tou-

jours heureuſes. Ici, comme dans tous les ouvrages de S. Iſidore, on apperçoit plus d'érudition & de travail, que de goût & d'invention.

Son long épiſcopat d'environ quarante ans, ne fut qu'une ſuite de travaux apoſtoliques & de bonnes œuvres. Il mourut, comme il avoit vécu, dans l'exercice de toutes les vertus épiſcopales & chrétiennes. Quand il ſe crut près de ſa fin, il redoubla tellement ſes aumônes, que pendant ſix mois ſon logis ne déſemplit pas de pauvres depuis le matin juſqu'au ſoir. Sentant augmenter ſon mal, il ſe tranſporta à l'égliſe de Saint Vincent, ſuivi d'une troupe immenſe d'eccléſiaſtiques, de religieux, de laïcs de tout rang, qui ſe lamentoient à grands cris. A l'égliſe, il s'arrêta au milieu du chœur, devant la baluſtrade de l'autel, d'où il fit écarter les femmes. On mit ſur lui la cendre & le cilice : puis étendant les bras vers le Ciel, il ſe renouvella dans la douleur de ſes péchés, & reçut le corps & le ſang de Notre Seigneur. Après quoi, il ſe recommanda aux prieres de tous les aſſiſtans, leur demanda humblement pardon, déchargea ſes débiteurs, fit diſtribuer aux pauvres

ce qui lui restoit d'argent, & avec une tendresse paternelle, il recommanda la charité réciproque à tous ses enfans. Etant ensuite retourné à la maison épiscopale, il mourut en paix, au bout de quatre jours.

Les rares vertus de S. Hellade n'illustrerent pas moins le siége de Tolede, où il fut élevé malgré lui, dans sa vieillesse, sous le regne de Sisebut, & qu'il occupa néanmoins dix-huit ans. Il avoit tenu un rang des plus distingués à la Cour, & dans le ministere; mais dès lors il pratiquoit, autant qu'il lui étoit possible, les observances de la vie religieuse. Il y avoit un célebre monastere, nommé Agali, près de Tolede capitale de l'Empire des Goths. Toutes les fois qu'Hellade pouvoit se dérober au faste & aux embarras du siecle, il alloit sans suite se mêler aux troupes ferventes des religieux, & prendre part à quelqu'un de leurs exercices. Il ne dédaignoit rien de ce qu'il y avoit de plus vil & de plus méprisable aux yeux de la vanité & de la fausse délicatesse des mondains, & il s'abaissoit jusqu'à porter des bottes de paille au four des freres. Enfin il trouva moyen de se retirer tout-à-fait dans cette

Ildef. vir. illustr. c. 7.

ſainte communauté dont il devint abbé, & d'où on le porta ſur le ſiége métropolitain de la ville royale. Cette grande place ne ſervit qu'à donner plus de poids à ſes exemples. Jamais il ne voulut écrire, quoiqu'il eût de rares talens : il aima beaucoup mieux inſtruire par les œuvres, que par les diſcours.

La Cour des Rois Francs avoit alors les mêmes ſpectacles d'édification, & la Providence parut proportionner tout particuliérement les ſecours de la vertu aux déſordres fomentés depuis ſi long-temps par les intrigues & les différentes paſſions des Reines Frédégonde & Brunehaut. Clotaire, fils de la premiere, venoit de réunir ſous ſon obéiſſance toute la monarchie Françoiſe, après avoir ſignalé contre la ſeconde la haine mortelle, dont il avoit hérité de ſa mere. Malgré de ſi fâcheux pronoſtics, il montra beaucoup de bonté pour ſes ſujets, un amour ſincere de la religion & des perſonnes qui l'honoroient par leurs vertus : ce qui en fit paroître un grand nombre à ſa Cour, & dans les places les plus diſtinguées. Arnoux, le premier des ſeigneurs attachés au Roi Théodebert, politique auſſi habile que vaillant guerrier,

Act. SS. Bene l. T. 2. p. 250.

rier, & par un mérite bien plus rare alors, homme versé dans l'étude des lettres, passa au service de Clotaire, dès la premiere année que ce Prince régna seul. Il y fut suivi par son ami Romaric, autre seigneur de la même Cour du Roi Théodebert. La piété faisoit le lien principal de leur amitié, qui leur servit réciproquement d'aiguillon, dans l'exercice de la charité, de l'oraison, en des austérités comparables à celles des plus parfaits religieux : si bien qu'ils résolurent l'un & l'autre, d'un commun accord, de quitter les grandeurs du siecle, pour se retirer au monastere de Lérins ; mais le Seigneur avoit d'autres desseins sur eux.

A peine le mérite d'Arnoux fut-il employé par Clotaire, que le siége épiscopal de Metz étant venu à vaquer, le peuple le demanda tout d'une voix pour son pasteur ; quoiqu'il ne fût que simple laïc, & se trouvât même engagé dans les liens du mariage. La voix du peuple fut prise pour celle de Dieu. Il accepta une dignité qui ne pouvoit que l'abaisser aux yeux du monde ; & son épouse à qui différens auteurs donnent le titre de sainte, se retira à Treves, où elle prit

le voile de religieuse. Il en avoit deux fils, Angésise qui fut la tige de la seconde race de nos Rois, & S. Cloud qui devint par la suite évêque de Mets, aussi-bien que son pere. Arnoux cependant étoit trop nécessaire à la Cour, où il tenoit le premier rang, pour que le Monarque lui permît de s'en retirer. Il y vécut encore quelque temps pour le bien indispensable de l'Etat ; mais en véritable évêque, redoublant ses aumônes & ses austérités, prolongeant souvent son jeûne jusqu'au deuxieme & au troisieme jour, ne mangeant que du pain d'orge, ne buvant que de l'eau, & portant continuellement le cilice sous sa tunique. Tant de vertus, souvent confirmées par des miracles, ne le rassuroient pas encore contre les dangers du monde. Toujours il aspira à la retraite, & long-temps il sollicita cette faveur, sans pouvoir l'obtenir.

Ibid. p. 417. Toutefois son saint ami Romaric avoit déjà rompu ses liens, & embrassé la vie monastique à Luxeu, après avoir partagé ses grands biens entre le monastere & les pauvres, à l'exception d'une terre située dans les montagnes sauvages des Vôges, où ses supérieurs le jugerent

bientôt en état de donner les leçons de la vie parfaite aux personnes de l'un & de l'autre sexe. Il y bâtit en effet deux monasteres, un de filles plus considérable, dont Sainte Maſſlée fut la premiere abbesse, & un autre pour les hommes, auxquels il préposa S. Amé, qui avoit été après Dieu le premier auteur de sa retraite. Ces deux Saints se chargerent en commun de la direction des religieuses. Comme ce monastere devint en peu de temps fort nombreux, le S. Fondateur y établit la psalmodie perpétuelle, & partagea la communauté en sept chœurs de douze religieuses chacun, afin de se succéder pour chanter les louanges divines sans interruption. Tels furent les commencemens de l'illustre abbaye de Remiremont. Le monastere des hommes se trouve occupé aujourd'hui par des Bénédictins de la Congrégation de Saint Vannes.

Quand Romaric eut appris qu'il étoit libre à l'Evêque Arnoux de venir partager les douceurs de sa solitude, il s'avança jusqu'à Mets, pour lui en témoigner sa joie. Arnoux régla bien vîte ses affaires de famille, fit élire pour son successeur un autre Saint nommé Goéric,

puis quitta avec une admirable fermeté ses proches, son évêché & la Cour, sans rien emporter que l'estime & les regrets publics, & sur-tout ceux des pauvres. Il s'établit avec quelques solitaires qu'il s'associa sur une montagne voisine de Remiremont, où il vécut encore plusieurs années, plus content & plus véritablement heureux qu'il ne l'avoit jamais été au faîte des grandeurs.

On comptoit à la Cour de Clotaire un grand nombre d'autres excellens & saints personnages. Tels furent Pépin de Landen, qui devint maire du palais, & qui, malgré les écueils d'une position si critique, a mérité d'être mis au nombre des saints, aussi bien que sa femme Ittuberge, & ses deux filles Begue & Gertrude; S. Didier, trésorier du Roi, puis évêque de Cahors, & ses freres Rustique & Siagrius; S. Ouën, S. Eloi, S. Faron, qui fit recueillir à l'Eglise de Meaux les fruits abondans de la bénédiction qu'il avoit reçue dans son enfance, de la main de S. Colomban. S. Chanoald son frere devint évêque de Laon. Sa sœur, Sainte Fare consacrée à Dieu par le même Saint, fonda un monastere dont elle fut la premiere abbesse,

& qui subsiste encore sous le nom de Faremoutier. On conserve un testament de Sainte Fare, qui donna la plupart de ses biens à son monastere, le reste à ses freres & à sa [illegible] ce que nous observons, comme [illegible] reuve que par-tout la profession [illegible] e ne rendoit pas inhabile à tester, [illegible] ériter.

On vit paroître à la Cour de Clotaire une autre sainte abbesse ; mais dans un état bien éloigné d'abord de la haute considération dont y jouissoient tant de serviteurs de Dieu. Marcia Rusticula, issue de parens illustres & Romains, c'est-à-dire anciens sujets de l'Empire, & différens des conquérans barbares qui l'avoient envahi, fut accusée d'avoir caché dans son monastere d'Arles, un fils du malheureux Roi Thierri. Par une exception également honorable à sa vertu & à ses talens, elle s'y trouvoit depuis l'âge de dix-huit ans à la tête de trois cents religieuses, tandis que les réglemens de S. Grégoire exigeoient qu'une religieuse eût soixante ans pour devenir abbesse. Mais les soupçons en matiere d'Etat l'emportent sur tous les autres préjugés les plus raisonnables. On tira violemment Rusticle de son cloître, & on l'en-



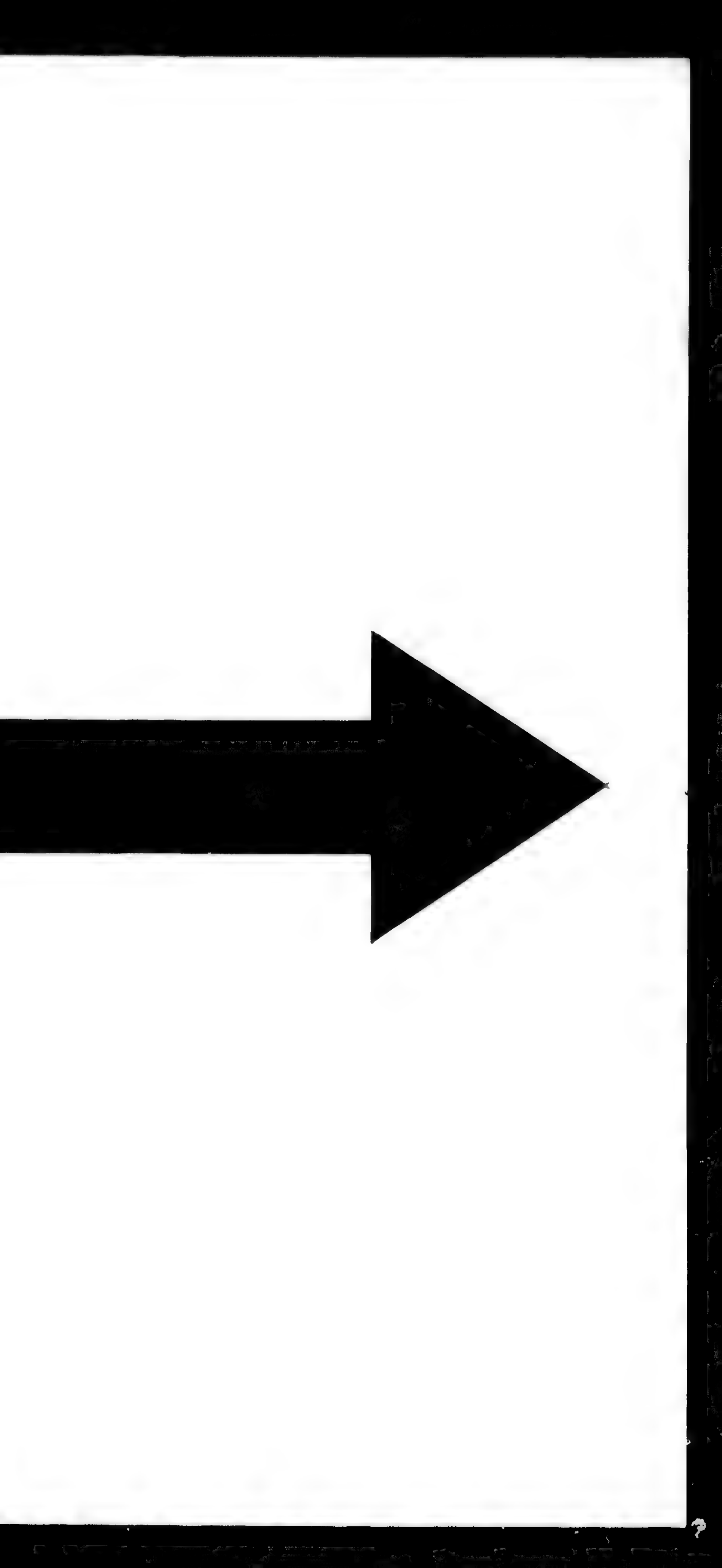
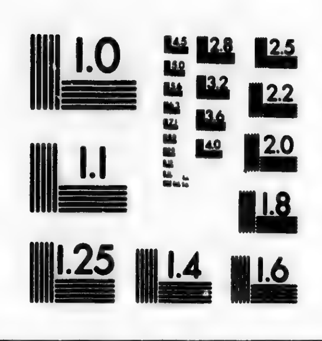


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



voya ſous bonne garde au Monarque. Le Ciel ne vouloit qu'édifier la Cour, par le ſpectacle d'une ſainteté qui ne laiſſoit aucun lieu à la mépriſe. Les vertus de la Sainte Abbeſſe, confirmées par pluſieurs miracles, lui attirerent les hommages des politiques les moins crédules. On ne lui demanda plus d'autre garant de ſon innocence, que ſa propre parole : après quoi, l'on s'efforça de la dédommager d'une humiliation paſſagere, par le cortége honorable qui fut chargé de la reconduire, comme en triomphe, juſqu'à ſon monaſtere.

L'épiſcopat étoit encore plus illuſtré dans la monarchie, par l'éminente ſainteté d'une multitude de prélats. S. Loup de Sens, neveu de S. Aunaire d'Auxerre & ſucceſſeur de S. Arteme, avoit encouru auſſi injuſtement que Ruſticule la diſgrace du Roi Clotaire, qui ne lui pardonnoit pas ſon ancienne fidélité au jeune Sigebert fils de Thierri. Il fut exilé, ſous des prétextes qui n'avoient de fondement que dans cette baſſe & ſourde vengeance : mais le Roi détrompé par S. Winebaud, abbé de S. Loup de Troyes, rappella l'exilé, le voulut voir à ſon retour, ſe jetta à ſes pieds pour lui de-

Sur. ad 1. Sept.

mander pardon, s'estima heureux de manger avec lui, & le renvoya à son Eglise, comblé d'honneurs & de présens. S. Domnole à Vienne; S. Austregisile à Bourges; S. Lezin à Angers dont il avoit été duc; courtisan poli, juge integre, vaillant capitaine; parent du Roi Clotaire, & le plus humble des simples Fideles; d'une piété qui dans l'épiscopat ne lui laissa passer aucun jour, sans célébrer les saints mysteres; dur à lui-même, jusqu'à ne prendre qu'un morceau de pain & un verre d'eau après un jeûne prolongé deux & trois jours; & envers les autres, d'une douceur qui l'engagea toujours à se déclarer dans les conciles pour le parti de la clémence, & à ne vouloir jamais assister à la déposition d'un évêque: S. Bertram au Mans, où il fonda trois monasteres, deux hôpitaux, & n'usa que pour sa sanctification de l'avantage si dangereux qu'on lui attribue d'avoir été le plus riche prélat de son temps: tous ces grands évêques, avec une infinité d'autres que les bornes de notre plan ne nous permettent pas de faire connoître, se montrerent divi-

nement suscités pour soumettre les vainqueurs des Romains au joug de Jésus-Christ.

Mais nous ne pouvons nous dispenser de rapporter au moins en partie le testament qui nous reste de S. Bertram : monument regardé comme un des plus authentiques, & des plus propres à retracer dans ce genre quelques usages respectables de l'antiquité. C'est ainsi qu'il commence : Au nom de Notre-Seigneur J. C. & du S. Esprit, moi Bertram quoiqu'indigne pécheur, évêque de la sainte Eglise du Mans, étant sain de corps & d'esprit, mais prévoyant les accidens de la vie humaine, j'ai fait mon testament, & l'ai dicté à mon fils le Notaire Ebbon ; voulant que si pour le défaut de quelque formalité juridique, il n'est pas reçu de droit comme testament, il soit du moins exécuté comme codicile *ab intestat*. C'est pourquoi, après ma mort, vous sainte église du Mans, c'est-à-dire la cathédrale, & vous sainte église des SS. Pierre & Paul que j'ai bâtie, soyez mes héritieres. Suit le détail des legs : on observe que ceux qui concernent les

parens du S. Evêque sont pris sur son patrimoine, & qu'il avoit obtenu des lettres signées du Roi qui lui permettoit de disposer de ces biens. A la fin, après avoir fait des imprécations contre ceux qui donneroient atteinte à son testament, il le prémunit en cette sorte contre les contestations : S'il se trouve quelques ratures, ou quelques additions dans cet acte, c'est moi qui les y ai faites ; & j'ai eu soin qu'il fût signé, comme la loi l'ordonne, par sept personnes d'honneur, qui y ont apposé leur sceau. Aussi-tôt qu'il aura été ouvert, je prie l'archidiacre de le faire insérer dans les actes publics.

La plupart de ces dignes prélats assisterent au concile qui se tint l'an 614 à Paris, où il se trouva soixante & dix-neuf évêques de toutes les provinces de l'Empire François, nouvellement réunies sous la puissance de Clotaire : concile national par conséquent, & le plus nombreux que nous ayons encore vu dans les Gaules. Dans les canons que nous en avons au nombre de quinze, & qui n'étoient pas les seuls, comme il paroît par l'ordonnance que fit le Roi pour l'exécution de quelques Tom. 5. Conc. pag. 1649.

dispositions ultérieures, il s'agit principalement de l'élection aux évêchés, où l'on voit que la puissance politique s'attribuoit déjà beaucoup de prépondérance. Ce Concile, dès les premiers canons, tend à la modérer : on y statue, qu'à la place d'un prélat défunt, on ordonnera gratuitement celui qui aura été choisi par le métropolitain & ses comprovinciaux, le clergé & le peuple de la ville; que nul clerc ne se retirera vers le Prince ou autre personne puissante, au mépris de son évêque; qu'aucun évêque même n'élira son successeur, & que personne ne doit lui être subrogé de son vivant, si ce n'est dans le cas où il ne pourroit plus gouverner son diocese; étant, par exemple, déposé canoniquement, ou atteint d'une maladie incurable. Le quatrieme canon défend à tout juge, de punir ou condamner un clerc, sans le consentement de son évêque. Le dixieme ordonne que toutes les donations faites à l'Eglise par les évêques & les clercs auront leur effet, quoique les formalités des loix n'y soient pas exactement observées.

Il est un autre réglement, assez mal

expliqué jusqu'ici, par rapport aux Juifs qui s'étoient réfugiés en très-grand nombre, d'Espagne en France, depuis que le Roi Sisebut avoit contraint tous ceux de ses Etats à professer le Christianisme. Il semble d'abord que le Concile fasse la même contrainte à la conscience de plusieurs d'entr'eux. Mais en examinant ce décret avec attention, on voit qu'il se réduit à empêcher les Juifs d'exercer aucune charge ou fonction publique sur les Chrétiens, à moins qu'ils ne se fassent baptiser avec toute leur famille: bien entendu sans doute, qu'ils apporteront au baptême les dispositions convenables.

Quoique ce Concile de Paris tendît à corriger les recours trop fréquens à la puissance séculiere, & à donner plus de liberté à l'exercice de la jurisdiction ecclésiastique, le Roi Clotaire ne laissa pas de rendre un édit pour l'exécution des décrets; mais avec quelques modifications. Quant à l'élection des prélats, il porte que le sujet élu par les évêques, par les clercs & par le peuple, sera ordonné de l'aveu du Prince, c'est-à-dire qu'il

en ſera agréé avant ſon ordination ; & que s'il eſt tiré du palais, ou préſenté par le Prince, il ne ſera pas néceſſairement ordonné par cette ſeule conſidération, mais pour ſon mérite dûment avéré & reconnu. Clotaire eut même l'attention de n'appoſer ces réſerves, que d'un commun accord entre les deux puiſſances ; puiſque l'édit énonce formellement, qu'il a été fait dans le Concile, par le conſeil des évêques & des grands. Les conciles commençoient en effet à ſe former des miniſtres de l'une & de l'autre juriſdiction ; & l'on y mêloit les affaires temporelles avec les eccléſiaſtiques, comme on le voit par pluſieurs articles de ce même édit.

Le Roi Clotaire s'étudioit à rétablir le bon ordre dans tous ſes Etats ; mais ſur-tout à relever les ſaintes inſtitutions, dont les Rois ſes prédéceſſeurs & ſes rivaux avoient perſécuté les auteurs. Il honora d'une bienveillance toute particuliere le monaſtere de Luxeu, l'enrichit de grands revenus, & ne mit d'autres bornes à ſes bienfaits, que la modération de S. Euſtaſe ſucceſſeur de S. Colomban. Par

la rare ſageſſe de ce ſecond abbé, & par les effets de la protection royale, tous les dommages du dehors furent bientôt réparés : mais le mal qui provient du dedans, a des ſuites beaucoup plus funeſtes.

Dans le grand nombre des fervens diſciples qui faiſoient honneur au S. Abbé de Luxeu, il y en avoit un nommé Agreſtin dont les commencemens préſageoient une iſſue bien différente de ce qui arriva. Il avoit été ſecrétaire du Roi Thierri, & avoit quitté cette place de faveur, avec de grands biens, pour pratiquer l'abnégation & toute la perfection réguliere, ſous la conduite de S. Euſtaſe. Mais c'étoit un de ces génies inquiets & ſans conſiſtance, qui prennent les ſaillies du tempérament pour les fruits de la vertu, & qui ne ſavent pas même ſuppléer à leur légéreté par l'obéiſſance. Son Abbé travailloit avec ſuccès à la converſion des Païens qui reſtoient encore au voiſinage du monaſtere, dans les terres des Séquanois que nous appellons Franche-Comté, & il portoit ſouvent l'évangile au loin, dans la Norique ou Baviere. Agreſtin, à peine

Vit. S. Euſtaſ. n. 6. in Act. Bened.

profès, se jugea capable de ces fonctions sublimes, & sollicita la permission de s'y livrer, auprès du sage & trop indulgent Eustase, qui d'abord le reprit de sa précipitation téméraire, & qui enfin céda à ses importunités. Le Ciel ne bénit pas une mission si peu évangélique : le jeune Missionnaire, loin de faire aucun fruit dans les contrées qu'il parcourut, s'engagea dans le schisme des trois chapitres, qui s'étoit étendu d'Istrie en Baviere : il revint tout schismatique à Luxeu, & tenta follement de séduire S. Eustase lui-même, qui se vit réduit à chasser ce zélateur dyscole & incorrigible.

Le dépit qu'en conçut Agrestin, se tourna contre la regle même de Luxeu, qu'il s'efforça de décrier par mille imputations aussi fausses qu'injurieuses : mais comme il tenoit à plusieurs personnes en place, notamment à l'évêque de Geneve, nommé Abellen, il trouva moyen de mettre dans ses intérêts jusqu'au Roi Clotaire. Il se tint en conséquence un concile à Mâcon, où toutefois le Roi ne se proprosoit que de persuader Agrestin, &

de mettre en plus grande recommandation l'institut de S. Colomban, pour lequel ce Prince étoit plein de respect. Le moine brouillon n'opposa que des frivolités, que S. Eustase dissipa sans peine. La principale objection se tiroit de quelques usages particuliers aux moines Hibernois, tels que la forme de leur tonsure, qui formoit un croissant de cheveux, ouvert sur le devant de la tête.

A ce reproche, qui ne partoit que d'une ame fausse, & ne pouvoit faire illusion à celui même qui le formoit; malheureux ! s'écria Eustase d'un ton de prophete, puisque tu censures contre ta conscience la conduite d'un Saint, c'est au jugement de Dieu que je te cite, pour plaider cette année même ta cause avec lui. Toute l'assemblée trembla. Agrestin fut effrayé lui-même, & donna des signes de conversion : mais il ne marchoit pas avec droiture devant le Seigneur. Il recommença bientôt à troubler tous les monasteres, & il trompa pour un temps S. Amé, aussi bien que S. Romaric. Ste Fare qu'il alla trouver, pour la surprendre à son tour, le repoussa avec

une vigueur & une habileté, qu'on avoit moins lieu d'attendre de son sexe, & le renvoya tout confus à Remiremont. Bientôt la vengeance divine y éclata, sur ceux qui favorisoient le parti du rebelle. Deux furent déchirés par des loups enragés, qui entrerent de nuit dans le monastere. Un troisieme se pendit. La foudre tombant sur la maison, en écrasa vingt autres. Il en mourut encore davantage de frayeur, le tout au nombre de cinquante personnes. Enfin le perturbateur licencieux, qui ajoutoit l'impudicité à ses autres crimes, abusant de la femme de son valet, fut massacré d'un coup de hache par ce mari furieux, un mois avant la fin de l'année où S. Eustase l'avoit cité au jugement de Dieu. Son S. Abbé le suivit de près.

On élut, pour lui succéder, S. Valdebert son disciple, qui gouverna le monastere de Luxeu avec une grande édification, pendant quarante ans. Il sortit des écoles de S. Colomban, plusieurs autres saints abbés, & même des fondateurs de monasteres nouveaux, & d'illustres évêques. S. Valeri,

natif d'Auvergne, obtint du Roi Clotaire la terre de Leucone, au territoire d'Amiens, où il commença un petit monastere dans lequel il mourut. On observe qu'il disoit deux offices, le Gallican & celui de S. Colomban.

Quelque temps après sa mort, on persécuta ses disciples, qui se virent contraints d'abandonner cette fondation. S. Blimond, l'un d'entr'eux, se retira jusqu'à Bobio, sous S. Attale, d'où par la suite il revint en France, se rétablit à Leucone par la protection de Clotaire, & abolit les restes du Paganisme qu'on présume avoir occasionné la persécution. Il rétablit enfin le monastere, qui subsiste encore sous le nom de S. Valeri. Les évêques tirés de Luxeu, dans ces premiers temps, sont S. Chanoald de Laon, S. Achair de Noyon & de Tournay, S. Omer de Téroüane & de Boulogne, Saint Ragnacaire d'Augt & de Bâle, Saint Donat de Besançon, fils du Duc de la Bourgogne-Transjurane, & tenu sur les fonts de baptême par S. Colomban, aux prieres de qui le Ciel l'avoit accordé. Il fonda dans sa ville épiscopale, le monastere de S. Paul, sous

Vit. S. Eust. tas. n. 5.

les regles de S. Benoît & de S. Colomban. Sa mere Flavie y en fonda un de filles, pour lesquelles ce S. Evêque composa une regle tirée de celle de S. Césaire, ainsi que des institutions de Saint Colomban & de S. Benoît.

T. 5. Conc. p. 1688.

Le Concile de Reims, tenu l'an 625, nous fait connoître un grand nombre d'autres saints prélats; savoir S. Sandoux ou Sindulphe de Vienne, S. Sulpice de Bourges, nommé le Pieux, & distingué de Saint Sulpice le Sévere aussi archevêque de Bourges, & enfin S. Cunibert de Cologne, pour nous borner aux plus célebres. Le Roi Clotaire avoit demandé Sulpice, avant qu'il fût élevé à l'épiscopat, pour faire la fonction d'abbé dans ses armées : ce qui nous peint les mœurs du temps, & la façon de penser des Grands mêmes par rapport aux moines, que les Rois menoient à leur suite pour faire l'office divin. Ce concile de Reims enjoint principalement d'observer les canons de celui de Paris, célébré environ dix ans auparavant, & nommé de nouveau général, c'est-à-dire national. Il défend aussi de tirer des églises ceux qui s'y seront réfugiés, à moins qu'on ne leur promette

avec serment, de les garantir de la mort, de la mutilation & des tortures : mais aussi le réfugié ne sera délivré, qu'en promettant d'accomplir la pénitence canonique marquée pour son crime. S'il est coupable d'homicide volontaire, il demeurera excommunié toute sa vie ; & même en faisant pénitence, il ne recevra le viatique qu'à la mort. On enjoint encore de ne point ordonner d'évêque, qui ne soit natif du lieu pour lequel il est ordonné : regle déjà si bien en vigueur, que S. Gal, quelques années auparavant, ne trouva point de meillleure raison que sa qualité d'étranger, pour refuser l'évêché de Constance.

Vers le même temps, S. Riquier fonda le célebre monastere de Centule, qui porte aujourd'hui le nom de son fondateur. Il étoit né en cet endroit du Ponthieu, d'une famille considérable par sa noblesse & son opulence, & il dut sa vocation à deux saints prêtres d'Hibernie, nommés Caidoc & Fricor, qu'il reçut chez lui, comme ils arrivoient en France. Sa maniere de vivre fut si austere, que regardant le pain d'orge comme une nourriture trop délicate, il le parsemoit de cendre, & ne mangeoit que

T. 2. Boll. p. 187.

deux fois la semaine. Il fut ordonné prêtre, exerça la vie apostolique nonobstant ses austérités, & porta son zele avec succès jusque dans la Grande-Bretagne.

Theoph. an. 6, &c. Chron. Pasch. pag. 386.

Tandis que la religion prenoit cet éclat parmi les Barbares de l'Occident, les Perses lui causoient en Orient les plus mortelles alarmes. Après qu'ils eurent dévasté la Palestine, l'Egypte, la Lybie même & l'Ethiopie, ils s'avancerent, sous la conduite de leur Général Saën, jusqu'à Calcédoine, séparée seulement par un bras de mer étroit, du continent d'Europe & de C. P. d'où l'on découvroit toute leur armée. L'Empereur Héraclius alla lui-même le trouver, & l'engagea, à force de flatteries & de largesses, à se retirer. Il crut pouvoir réussir auprès du Roi, par des moyens de même nature, & lui envoya des ambassadeurs: mais l'orgueil de Cosroès croissant, autant que la majesté Romaine s'abaissoit, il leur répondit qu'il ne suspendroit point les effets de son indignation, que les Romains n'adorassent le soleil, à la place du Crucifié. La religion releva le courage de l'Empereur. C'étoit le temps de la pâque: il

commença par la célébrer, avec une piété attendrissante ; & dès le lendemain, il partit pour la frontiere de Perse.

Etant arrivé à son armée, il en rassembla toutes les légions ; puis tenant entre ses mains une image de J. C. que les soldats regardoient comme leur plus sûre défense, & qui passoit pour n'avoir pas été peinte de main d'homme, il leur jura solennellement de combattre avec eux jusqu'à la mort, & de leur demeurer inséparablement uni, comme un tendre pere à ses dignes enfans. Vous voyez, ajouta-t-il, comme nos ennemis superbes se montrent encore plus ennemis de Dieu. Peu contens de faire des déserts de nos plus belles provinces, & de nos meilleures villes des amas effroyables de ruines, ils ne cessent de porter le feu dans les sanctuaires, d'ensanglanter les autels destinés au sacrifice de la victime non sanglante, de profaner les lieux les plus saints par des impudicités monstrueuses. Soldats du Dieu trois fois saint & seul tout-puissant, ne voyons dans nous que la noblesse de notre destination, & méprisons des périls, qu'il détournera, ou

fera tourner à notre avantage. Les effets témoignerent la vive impreſſion que ce diſcours avoit faite ſur le cœur des troupes. Dès cette premiere campagne, les Romains reprirent leur aſcendant, & les Perſes furent battus en Arménie.

Les trois campagnes ſuivantes ne furent qu'une ſuite de triomphes. Héraclius pénétra dans le cœur de la Perſe; il prit la ville de Gazac, réputée ſainte parmi les Infideles, & où ils avoient leur fameux temple du feu. Mais l'impie Coſroès s'y étoit érigé en divinité principale. On voyoit dans le palais ſa ſtatue aſſiſe ſous un dôme qui repréſentoit le ciel; & tout à l'entour, le ſoleil, la lune & les étoiles, avec des grouppes d'anges ou génies, qui lui préſentoient des ſceptres pour lui faire hommage. Des machines habilement pratiquées y faiſoient tomber la pluie, & gronder la foudre. L'Empereur dévoua aux flammes tous ces monumens d'idolatrie, ou plutôt d'athéiſme. Enſuite il purifia ſon armée pendant trois jours, & ouvrit au haſard le livre des évangiles, pour conſulter le Ciel ſur la marche qu'il avoit à tenir; d'où nous apprenons que la ſuperſtition du ſort des ſaints étoit prati-

quée par plusieurs Chrétiens de l'Orient, aussi bien que de l'Occident. Il eut bientôt occasion de reconnoître combien la tyrannie de Cosroès étoit odieuse à ses propres sujets. Héraclius ayant délivré cinquante mille captifs Persans qu'il emmenoit avec lui, & leur fournissant tous les secours nécessaires avec une charité bien nouvelle pour ce peuple idolâtre, mille cris de joie & de bénédiction s'éleverent de toute part en l'honneur du Prince Chrétien. Ils demandoient avec larmes, qu'il fût le libérateur de la Perse, & fît périr Cosroès, qu'ils nommoient l'ennemi du genre humain.

Cette catastrophe n'étoit pas éloignée; Theoph. mais elle devoit arriver, d'une maniere p. 170. encore plus funeste qu'ils ne la concevoient. Avant de perdre la vie, le Despote superbe eut à dévorer toutes les humiliations auxquelles il étoit le plus sensible. Dans une bataille qui dura onze heures, & ne coûta la vie qu'à soixante Romains, les Perses furent mis en déroute, & totalement défaits. Leur meilleur général, nommé Sarbazara, traita ouvertement avec les Romains qui n'avoient que des vues pacifiques, &

se déclara sans ménagement contre son Souverain. Alors Cosroès étant tombé malade, voulut faire couronner son fils Mardesan, né de la plus chérie de ses femmes. Siroès son aîné se révolta, réussit à s'établir sur le trône, & fit la paix avec Héraclius. Cosroès fut arrêté, chargé de chaînes, & renfermé dans un donjon qu'on appelloit la maison de ténebres, & qu'il avoit construit pour y garder ses trésors. Là, le Roi son fils voulant punir ce qu'il n'auroit dû que détester, lui fit donner quelque peu de pain, avec de l'eau, afin de lui rendre le tourment de la faim, & plus long, & plus sensible. Qu'il mange, disoit-il, l'or qu'il a pris tant de soin d'accumuler, en faisant languir de faim un si grand nombre d'innocens. Il envoya les satrapes ses anciens officiers, ceux sur-tout qui avoient le plus de sujets de le haïr, lui insulter de la maniere la plus outrageante, jusqu'à cracher sur lui. Il fit égorger sous ses yeux le Prince Mardesan designé son successeur, & tous ses autres enfans. On le traita avec cette barbarie, cinq jours consécutifs, pendant lesquels on décochoit de temps en temps des fleches sur lui, pour lui faire

endurer

endurer tous les genres de souffrances à la fois. Ainsi finit le cruel & malheureux Cosroès. Il avoit fait beaucoup de martyrs ; entr'autres, il avoit immolé à sa fureur impie une troupe de soixante-dix Chrétiens captifs, avec S. Anastase, Perse de naissance & mage de profession, qui s'étoit retiré sur les terres de l'Empire, & qui fut enlevé dans l'irruption des Perses en Palestine. Il avoit dépouillé toutes les Eglises Chrétiennes de ses Etats ; & pour causer tout le dépit imaginable à l'Empereur, il avoit contraint, par une malice infernale, tout ce qu'il avoit pu de Chrétiens Orientaux à embrasser la secte Nestorienne, qui depuis cette époque s'est perpétuée jusqu'aujourd'hui dans ces régions.

Siroès, après la mort de son pere, fit une paix solide avec Héraclius ; & lui rendit tous les Chrétiens captifs en Perse, en particulier Zacharie patriarche de Jérusalem, avec la vraie croix que le Général Sarbazara en avoit enlevée quatorze ans auparavant. Durant tout ce temps-là, elle étoit demeurée dans son étui, comme elle avoit été emportée, c'est-à-dire en plusieurs pieces ; puisque les auteurs contemporains disent toujours, S. Niceph. hist. p. 13.

les bois de la croix au plurier. Le Patriarche en reconnut les sceaux, avec son clergé, en ouvrit l'étui avec la clef ordinaire, l'adora, & la fit adorer publiquement, puis la replaça avec honneur au lieu accoutumé. Les Latins célebrent la mémoire de ce triomphe de la Croix, le quatorze de septembre; mais les Grecs n'y font mention que de l'apparition faite à Constantin, quoique les uns & les autres nomment cette fête l'Exaltation de la Croix. Au reste, il est certain qu'elle se célébroit, sous le même nom & au même jour, longtemps avant Héraclius.

Cet Empereur ne s'étoit conduit jusqu'ici, que d'une maniere à donner de la consolation à l'Eglise. Ayant même été contraint, pour la défendre contre les Barbares, de convertir en monnoie l'argenterie destinée au culte divin, il fit & continua religieusement au clergé de C. P. une rente annuelle, en paiement des sommes qu'il avoit prises pour les frais de la guerre. Dans la suite, il ne se préserva point de l'écueil fatal à tous les princes qui ont voulu s'ériger en arbitres souverains de la religion, ainsi que de l'Etat. En prétendant régler ou expli-

quer la foi, il devint le fauteur de l'hérésie des Monothélites, l'une des plus funestes à l'Eglise.

Théodore, évêque de Pharan en Arabie, passe pour avoir réchauffé le premier ces erreurs surannées : mais Sergius patriarche de C. P. né en Syrie de parens Jacobites ou Eutychiens, dont il n'avoit peut-être pas secoué toutes les préventions, leur fit prendre un crédit pernicieux par son imprudente condescendance à rapprocher le dogme catholique, des opinions singulieres qu'il auroit dû étouffer à leur naissance. Les Eutychiens ayant toujours prétendu qu'il n'y avoit qu'une nature en J. C. & l'Evêque Théodore se contentant de soutenir qu'il n'y avoit qu'une opération ou une volonté, Sergius se flatta du vain espoir de concilier l'erreur ainsi déguisée, avec la doctrine invariable de l'Eglise. Il eut tant d'ardeur pour s'acquérir la gloire qu'il attachoit à ce succès imaginaire, qu'il envoya à Théodore un écrit prétendu de Mennas ancien patriarche de C. P. contenant cette erreur ; mais qui, à ce qu'on pense, n'eut jamais d'autre auteur que Sergius même. Il fit passer cet écrit, muni de l'approbation de Théodore, à

Theoph. p. 274.

Conc. VI. act. 14.

Paul le Borgne, Eutychien fameux de la secte des Sévériens, apparemment encore dans l'espérance de le ramener à la communion catholique. Il tenta même de réunir ainsi à l'Eglise les sectateurs de Paul de Samosathes, qui ne croyoient J. C. qu'un pur homme, mais qui par là même tomberoient volontiers d'accord de ne lui attribuer qu'une opération. C'est ainsi qu'en supprimant les termes que l'Eglise consacre à la profession de sa foi, & dont la sagesse mondaine censure si amérement la rigoureuse exactitude, on allieroit les choses les plus inconciliables, les principes fondamentaux de la religion avec toutes les horreurs de l'impiété.

L'Empereur Héraclius ne vit en cela que le calme enchanteur du moment, & sa politique bornée en fut la dupe. Dès ses campagnes de Perse, il avoit eu une conférence en Arménie, avec le chef des hérétiques Sévériens, où il reconnut qu'on pouvoit les gagner, en ne disant qu'une opération en J. C. Dans le pays des Lazes, il proposa à Cyrus, métropolitain de Phaside, son plan de réunion, qu'il tenoit vraisemblablement de Sergius de C. P. Cyrus n'osa déplaire à

l'Empereur, & contre sa conscience qui réclama d'abord, il s'engagea insensiblement dans la même entreprise que ce Prince. Il ne tarda point à obtenir pour récompense le patriarchat d'Alexandrie, vacant par la mort de George qui l'avoit occupé dix ans.

Fidele au plan d'Héraclius, il travailla, dès qu'il se vit en place, à réunir les Eutychiens d'Egypte, qui étoient en grand nombre, & qu'on nommoit Thédosiens. L'accord n'étoit pas difficile, si-tôt qu'on offroit de ne reconnoître qu'une opération en J. C. L'acte en fut dressé d'un commun consentement, en différens articles édifians en apparence & catholiques à la lettre, à l'exception du septiemè, où l'on dit que c'est le même Christ qui produit les mêmes opérations tant humaines que divines, par une seule action théandrique, c'est-à-dire humaine & divine tout ensemble; en sorte que la distinction qu'on y met, n'est que dans notre entendement. Dans ces conjonctures, le S. Moine Sophrone se trouvoit à Alexandrie. Comme il y jouissoit d'une grande réputation, depuis l'épiscopat de S. Jean l'Aumônier qui avoit marqué tant de confiance

en ses lumieres, le Patriarche Cyrus lui communiqua les articles de la réunion. A la premiere lecture, Sophrone répandit un torrent de larmes, se jetta aux pieds du Patriarche, & le conjura de ne pas publier une doctrine qu'il étoit impossible de concilier avec la foi de l'Eglise. Cyrus n'étoit pas homme à mécontenter les Puissances, pour les représentations d'un solitaire. Peu de jours après, la réunion se fit avec solennité. Les hérétiques justifierent aussi-tôt les alarmes de S. Sophrone. Ils triomphoient avec insolence, & disoient publiquement, qu'ils avoient moins reçu le concile de Calcédoine, que le concile n'avoit adopté leur doctrine, puisqu'admettre une seule opération en J. C. c'étoit n'y reconnoître qu'une nature.

Le zele de Sophrone le conduisit d'Alexandrie à C. P. mais il ne fit pas plus d'effet sur l'esprit de Sergius auteur ou patron principal de ces nouveautés, qu'il n'en avoit fait sur celui du léger & foible Cyrus. Il reprit ensuite la route de l'Orient, avec une douleur que ne put qu'augmenter, dans la triste perspective où il voyoit la religion, la violence qu'on lui fit pour le placer sur le siége de Jéru-

salem, vacant par la mort du Patriarche Modeste.

Cependant Sergius pensa qu'il importoit à ses vues, de prévenir le Souverain Pontife contre ce qu'il appréhendoit, tant des lumieres & de la fermeté de Sophrone, que des autres dépositaires fideles des anciens principes. Ce fut alors qu'il écrivit sa lettre insidieuse au Pape Honorius, qui ne sut pas se préserver de ce piége. Elle est fort longue, & remplie toute entiere d'artifices, de déguisemens & de mensonges formels. Il proteste dès le commencement, qu'il ne veut rien faire qu'en parfaite union avec le Siége Apostolique. Par-tout il cache habilement l'intérêt qu'il prend à la doctrine nouvelle, & ne dit pas un mot qui l'en puisse faire soupçonner auteur. Il ne respire en apparence que la conversion des hérétiques, & ne tend qu'à interdire l'usage des expressions qui la peuvent empêcher, & que les Peres, dit-il, n'ont pas jugées nécessaires à la profession de la foi. C'est pourquoi il demande qu'on ne parle plus, soit d'une, soit de deux opérations en J. C. d'une, ou de deux volontés. Il avance que le terme d'une seule opération se trouve

Conc. VI. act. 12. pag. 617.

dans quelques-uns des Peres, & que celui de deux opérations ne se lit dans aucun; que plusieurs Fideles sont même scandalisés de cette derniere expression, comme donnant lieu à reconnoître deux volontés contraires dans l'Homme-Dieu. Enfin il assure que S. Sophrone, dont il loue artificieusement la vertu, a senti le danger de ces disputes, & qu'il est convenu de ne plus parler, ni d'une, ni de deux volontés.

Le Pape qui n'étoit pas au fait d'une intrigue si noire & si compliquée, n'avoit pas le premier sentiment de défiance. Il fut ébloui par l'espoir de ramener au sein de l'unité les partis des Jacobites, des Sévériens, de Julien, de Théodose, & de tant d'autres qui formoient la secte entiere & mal unie des Eutychiens. Il applaudit au zele apparent de Sergius, & lui répondit en ces
Ibid. pag. 928. termes: Nous avons reçu la lettre par laquelle vous nous apprenez qu'il est une nouvelle question de mots, introduite par un certain Sophrone jadis moine, & à présent évêque de Jérusalem, contre notre frere Cyrus évêque d'Alexandrie, qui enseigne aux hérétiques convertis, qu'il n'y a qu'une opération en J. C.

mais que Sophrone étant venu vers vous, s'étoit désisté de ses plaintes, après avoir reçu vos instructions. C'étoit ici un des mensonges de la lettre de Sergius, au sujet de S. Sophrone, qui n'avoit jamais varié dans sa foi. Nous vous louons, reprend le Pontife, d'avoir arrêté cette nouveauté de paroles, capable de scandaliser les foibles. Pour nous, nous confessons une seule volonté en J. C. parce que la Divinité a pris, non pas notre péché, mais bien notre nature, telle qu'elle a été créée avant que le péché l'eût corrompue. Nous ne voyons point que l'Ecriture ni les Conciles nous autorisent à enseigner une ou deux opérations : si quelqu'un l'a fait, c'étoit en bégayant & en s'accommodant aux foibles; ce qui ne doit pas être tourné en dogme. Car que le Sauveur soit un seul qui opere par la divinité & l'humanité, les livres saints sont remplis de cette doctrine. Mais de savoir si à cause des œuvres de la divinité & de l'humanité, on doit entendre & dire, soit une, soit deux opérations; c'est ce qui ne doit point nous importer, & nous laissons cette question de mots aux grammairiens. Négligeons ces expressions nou-

velles qui ne sont qu'un germe de scandale, de peur qu'en effet les simples ne nous croient Nestoriens, si nous admettons deux opérations en J. C. & au contraire, Eutychiens, si nous n'en admettons qu'une. Tenez uniformément cette marche avec nous, comme nous vous la montrons par notre exemple.

Tels sont les principaux articles de la lettre d'Honorius, si malheureusement fameuse après tant de siecles. Toutefois l'erreur y est moins enseignée, que l'intégrité de la saine doctrine retenue captive. On peut voir, par la seule inspection de la piece, que ce qu'il y a de plus dur touchant l'unité de volonté qu'elle attribue à la personne de J. C. ne signifie qu'unanimité ou conformité, afin d'exclure toute contrariété réelle entre les actes de sa volonté divine & ceux de sa volonté humaine. Mais cette réponse du premier Pasteur, quoiqu'il ne parlât que de son chef & sans l'aveu du grand nombre de ses collegues dans l'épiscopat, ne pouvoit avoir, vu l'état des choses, qu'une influence bien triste dans les affaires de l'Eglise d'Orient. L'Empereur Héraclius

n'avoit pas attendu cette lettre, pour gêner l'enseignement public : mais après l'avoir reçue, il s'arrogea bien plus généralement, & avec beaucoup plus d'assurance, le pouvoir de captiver la doctrine. L'an 639, il donna un édit, si l'on peut appeller ainsi une exposition de la foi, composé sous son nom par le Patriarche Sergius, pour empêcher qu'on n'enseignât le dogme des deux opérations en J. C. C'est ce qu'on nomma l'Ecthese d'Héraclius. Elle défendoit aussi de dire une seule opération, & d'agiter ces sortes de questions en aucune maniere; mais elle posoit des principes, d'où l'unité d'opération s'ensuivoit nécessairement. Enfin, après cette indifférence apparente & déja si scandaleuse entre le dogme & l'hérésie, elle donnoit pour article de foi, non seulement qu'on ne pouvoit reconnoître en J. C. deux volontés contraires, mais qu'il n'avoit pas même deux volontés différentes. Elle va jusqu'à dire expressément, qu'il n'a qu'une seule volonté. C'est ce qui constitue formellement l'hérésie des Monothélites, ainsi appellés de deux mots grecs qui signifient cette volonté unique. Tom. VI. Conc. p. 83.

S. Sophrone n'avoit pas attendu ces extrémités, pour s'opposer fortement aux progrès de l'hérésie naissante, ou plutôt au rétablissement de ce que l'Eutychianisme avoit de plus impie. Après une seconde lettre du Pape Honorius, non moins dangereuse que la premiere, le savant Evêque se mit à faire des recherches dans les plus saints dépôts de la tradition. Il recueillit en bon ordre jusqu'à six cents passages des Peres, qui formoient deux volumes, & ne laissoient rien à desirer sur ce point intéressant. Il eût bien voulu pouvoir se transporter lui-même à Rome, avec ces moyens triomphans de défense: mais il étoit retenu dans sa province par sa charité paternelle; son troupeau se trouvant exposé à des périls encore plus imminens de la part des Sarrazins, qui, depuis leur soulévement sous Mahomet, avoient en peu d'années formé la puissance la plus redoutable de l'Orient. Il prit avec lui Etienne de Dore, le premier de ses suffragans, & le conduisant au Calvaire: Vous rendrez compte, lui dit-il, à celui qui a consacré ce lieu par l'effusion de son sang, quand il descendra de nouveau pour juger les vivans & les

Suppl. T. VI. Conc. p. 104

morts, si vous négligez les intérêts pressans de la religion qui lui a coûté si cher. Faites ce que je ne puis faire en personne : allez vers le Siége Apostolique, qui est le fondement inébranlable de la foi ; apprenez tout ce qui se trame ici aux grands personnages qui l'honorent par leur doctrine & par leurs vertus. Ne cessez point de les presser, qu'ils n'aient condamné dans les formes canoniques ces nouveautés impies. Etienne ne put tenir contre une exhortation si touchante : il se mit aussi-tôt en chemin. Son Saint Patriarche mourut peu après son départ.

Il eut cependant la douleur de voir prendre la Ville Sainte au bout de deux années de siége, par les sectateurs déjà fort multipliés du faux Prophete Mahomet. Cet imposteur le plus fameux qui fut jamais, né dès le siecle précédent dans le cours de l'an 568, n'acquit une certaine célébrité que la vingt-deuxieme année du septieme siecle. Telle est la fameuse époque où commence le cours des années Musulmanes, différentes encore des nôtres, en ce qu'elles ne sont que de 354 jours, ou de douze lunes révolues. Elle se nomme Hégire, c'est-à-dire persécution, & se compte du

16 juillet, jour auquel Mahomet fut chassé comme un perturbateur, de la ville de la Mecque située en Arabie, à douze lieues de la Mer Rouge. Il y étoit né de la tribu des Corisiens, & se vantoit comme eux d'être descendu d'Abraham, par son fils Ismaël, & de la branche aînée. Il se trouvoit néanmoins dans la misere, cherchant fortune en Syrie. Il se fit facteur d'une riche trafiquante de Damas, qui étoit veuve, & qui l'épousa âgé de vingt-huit ans, quoiqu'elle en eût quarante. Il étoit sujet à l'épilepsie. Après l'avoir caché quelque temps à sa femme, cet homme doué de cette énergie de caractere & de cette habileté dans l'art de l'imposture qui présagent les révolutions funestes, entreprenant, intrépide, naturellement éloquent, d'un air noble, quoique d'une taille peu au dessus de la médiocre, fit de son infirmité même la base de son élévation, & fit servir à la conquête d'immenses Etats ce qui sembloit le rendre incapable des charges les plus vulgaires. Il persuada premiérement à sa femme, ensuite à son cousin Ali, puis à Aboubecre considéré pour quelque sorte de vertu, mais beaucoup moins que pour

Elmac. c. 1. Albufarag. Dyn. 9. p. 101.

Theoph. ad Heracl. pag. 277.

ſes richeſſes, & à quelques autres perſonnes au nombre de neuf, que les accès de ſon mal étoient autant d'extaſes où il s'entretenoit avec l'Ange Gabriel, comme étant ſuſcité de Dieu pour rétablir la religion.

A l'âge de quarante-quatre ans, il ſe donna hautement pour un Prophete, & dogmatiſa publiquement. Comme l'Arabie étoit partagée entre trois ſortes de religions, la Juive, la Chrétienne, & l'Idolâtre; il accorda quelque choſe à chacune, afin de s'acquérir plus facilement des ſectateurs. Mais l'idolâtrie ſe trouvant la plus décriée, par les progrès de la révélation dans toutes les parties du monde connu, & par la honte que le genre humain avoit enfin conçue de ſes vieilles erreurs; il crut pouvoir ſe déclarer fortement contre ces extravagances ſpéculatives, en laiſſant à ſes voluptueux Arabes la diſſolution réelle de leurs mœurs. Il établit l'unité d'un Dieu ſouverainement parfait, Créateur de l'univers, qui, à diverſes époques, inſpira des prophetes pour inſtruire les hommes. Il reconnoît comme tels Noé, Abraham, Moïſe, généralement tous

ceux que réverent les Juifs, & il leur ajoute quelques Arabes. Il déclare que le plus grand de tous les prophetes a été Jésus fils de Marie; il le dit né miraculeusement de cette Vierge, sans nulle altération de sa virginité; il le nomme Verbe & Messie. Il met pareillement au nombre des plus saints personnages, le Précurseur du Verbe fait homme, ses apôtres & ses martyrs. Il donne la loi de Moïse & l'Evangile, pour des livres divins. Mais les Juifs & les Chrétiens, ajoute-t il, ont corrompu ces divins écrits, & Dieu m'a envoyé pour instruire ma nation d'une maniere plus sûre. On ne doit pas se contenter de renoncer à l'idolatrie; il faut adorer un Dieu sans fils, & sans aucune autre personne qui partage le culte suprême qu'on ne doit rendre qu'à lui seul. Il faut m'écouter comme son prophete, croire la résurrection future, le jugement universel, l'enfer où les méchans brûleront à jamais, & le paradis où les bons, parmi des troupes de belles femmes, n'auront rien à refuser à leur cœur, de tout ce qui flatera éternellement leurs yeux.

Quant aux pratiques extérieures, il prescrit la priere cinq fois le jour, la circoncision & beaucoup de purifications corporelles, l'abstinence du vin, du sang & de la chair de porc, le jeûne du mois Arabe Ramadan, la sanctification du vendredi entre les jours de la semaine, & le pélerinage de la Mecque, au moins une fois dans la vie. Les Arabes y révéroient extrêmement le temple carré, dont ils rapportoient la fondation à Abraham, quoiqu'on y adorât les idoles. Mahomet lui-même recommande fort d'y honorer une pierre noire, qui s'y trouve enchâssée dans le portail, & qui forme une figure indécente. Il veut qu'on se tourne toujours vers ce temple, pour faire la priere, en quelque lieu qu'on se rencontre. Les devoirs de justice, la pratique de l'aumône, le paiement même de la dîme, & quantité d'usages qui préviennent tous les hommes par leur rapport sensible au bien de la société, entrent dans le plan de sa législation. Mais il en marque sans façon l'établissement vicieux & tout humain, en ordonnant de prendre les armes pour sa propagation, d'immoler sans pitié tous ceux qui résisteront en ne se soumet-

tant pas à payer au moins le tribut. Il assure le paradis à tous ceux qui mourront en combattant pour elle. Afin de rendre plus intrépides ses inconsidérés sectateurs, il leur propose sans fin la prédestination, comme une destinée fatale & inévitable : d'où leur est venu, selon quelques auteurs, le nom de Moslémins ou Musulmans, c'est-à-dire résignés d'une maniere purement passive à la volonté de Dieu. Des observateurs qui nous paroissent plus exacts, entendent par là des hommes sauvés de la mort, en se soumettant aux vainqueurs.

Tous ces articles sont tirés du fameux ouvrage de Mahomet, nommé Alcoran, c'est-à-dire la lecture, ou le livre par excellence. Ils s'y trouvent confondus sans ordre & sans liaison, noyés dans les déclamations & les lieux communs, surchargés de redites sans nombre, & mêlés des traits de la plus grossiere ignorance. Ainsi confond-il Marie sœur de Moïse, avec la Mere du Sauveur. La diction en est toutefois pure. On y trouve de l'ame & de la chaleur, une éloquence ou un enthousiasme capable de faire impression sur les peuples ardens de l'Arabie, région sans culture & peu fréquentée

des étrangers, tant par la température meurtriere de ces terres brûlantes, que par la difficulté de naviger sur la Mer Rouge. Du temps de Mahomet, l'usage des lettres y étoit encore tout nouveau, & lui-même ne savoit ni lire ni écrire; en sorte que l'Alcoran fut rédigé par une autre main. Nous n'en exposerons pas les fables & les extravagances, qu'on s'est encore plus vainement efforcé de tourner en allégories, que les dogmes des anciens Mythologistes. La contradiction s'y rend sensible dans mille traits différens, mais sur-tout dans le témoignage que cet inconséquent suborneur rend à la mission du divin Instituteur de l'Eglise.

Il trouva d'abord beaucoup de résistance, principalement de la part de sa tribu, qui fut encore assez sensée pour lui demander, en preuve de sa mission, les miracles qu'il ne pouvoit fournir. Il fut plus heureux à Médine, autre ville d'Arabie, à soixante lieues de la Mecque, du côté de l'Egypte & de la Syrie. Il se fit une faction assez nombreuse, pour défaire en plusieurs rencontres les Juifs & les Corisiens: après quoi il fut reconnu pour Souverain, la si-

xieme année de l'hégire, qui concourt avec une partie de l'an 627. Sa puissance, & par son origine toute militaire, & par le tour du génie oriental, devint très-absolue & tout à fait despotique; mais il n'en abusoit point avec ses sujets. Il vivoit au contraire fort simplement, & souvent en camarade de ses soldats. Il fit des loix pour la discipline guerriere, & pour le partage du butin, objet capital pour un peuple de brigands, parmi lesquels cette conduite le mit en grande recommandation. Il se donna trois cadis ou juges, plusieurs secrétaires, un huissier & un capitaine des gardes. Il prescrivit la bonne foi dans les contrats, régla les successions, pourvut à l'éducation des enfans, au soin des orphelins, & abolit la coutume barbare de n'élever qu'un certain nombre de filles, & de faire périr les autres à leur naissance. Il maintint l'usage de la polygamie, la liberté de répudier les femmes & de les reprendre plusieurs fois. On lui en connut à lui-même jusqu'à quinze, dont toutefois il ne laissa d'autres enfans, que sa fille Fatime, qui se trouvoit mariée à son cousin Ali, quand le faux Prophete, après neuf années de regne, mourut l'an

631 de J. C. Il s'étoit rendu maître, deux ans auparavant, de la Mecque & de tout le pays, sans cesser néanmoins de faire sa résidence à Médine.

Le jour même de sa mort, on élut pour lui succéder, en sa double qualité de Prince & de Prophete, Aboubecre plus que sexagénaire, mais pere d'Aïcha la plus chérie de ses femmes. Il ne régna guere plus de deux ans, & ne laissa pas d'illustrer étonnamment le titre qu'il prit de Calife, c'est-à-dire de Vicaire ou Lieutenant du Prophete. Tous les vendredis, il distribuoit aux Musulmans l'argent du trésor public, & n'en réservoit pour lui que trois dragmes par jour, faisant environ vingt-quatre sous de notre monnoie. Il acheva de subjuguer la plupart des Arabes, tant sujets des Perses que des Romains.

Son successeur Omar, qui se fit gloire de marcher sur ses traces, dans l'observance de la justice & du désintéressement, ajouta au titre de Calife celui d'Emir ou Commandant des Fideles, qui passa à tous les Souverains Musulmans. Ce fut lui qui prit sur les Romains, non seulement Jérusalem & la Palestine, mais toute la Syrie & l'E-

gypte, & qui ruina l'Empire des Perses. L'Empereur Héraclius, avant le débordement de ce torrent destructeur sur la Ville Sainte, en avoit prévu les désastres, & avoit eu soin qu'on transportât à C. P. la relique inestimable de la vraie croix. Ce fut alors que S. Sophrone, après avoir exhorté puissamment les Fideles à expier dans les souffrances les péchés par lesquels ils profanoient eux-mêmes les lieux saints, fit partir l'Evêque de Dore, pour aller démasquer les nouveaux hérétiques devant le Souverain Pontife.

Mais il paroît que ce digne Envoyé du S. Patriarche n'arriva qu'après la mort du Pape Honorius, qui, le 12 octobre 638, alla rendre compte de près de 13 années d'un pontificat terni par une démarche scandaleuse en elle-même, mais sur laquelle nous ne devons pas le juger formellement hérétique. Heureux si beaucoup de grandes œuvres, vraiment dignes du Chef de l'Eglise, ou plutôt, si les bornes étroites de l'esprit humain peuvent servir d'excuse à la surprise où l'engagerent sa confiance en des hypocrites consommés, & son zele pour la réunion des sectateurs dissimulés d'Eu-

tychès. Il se montra magnifique dans la réparation & la construction des églises, auxquelles il donna jusqu'à trois mille livres Romaines d'argent. Il rendit un service beaucoup plus important encore à la religion, en faisant rentrer dans le sein de l'unité l'Eglise d'Aquilée & toute l'Istrie séparée depuis soixante-dix ans, par le schisme des trois chapitres.

Après une vacance de plus d'un an & demi, dont il est difficile d'assigner la cause, le Siége Apostolique fut rempli, le 28 ou le 29 mai 640, par Séverin, dont la douceur & la tendresse pour les pauvres & pour le clergé commençoient à consoler l'Eglise Romaine d'un si long veuvage, quand il mourut au bout de deux mois & quatre jours. Après sa mort, l'Eglise, pour près de cinq mois, se retrouva sans premier pasteur. Enfin, dans les derniers jours de décembre 640, on élut & on ordonna Jean IV. Entre son élection & son sacre, le clergé Romain, selon l'usage reçu, répondit à une lettre qui avoit été adressée par les Hibernois au Pape Séverin. Cette réponse porte les noms d'Hilaire archiprêtre & vicaire du Siége Apostolique, de Jean diacre, d'un autre

Jean primicier, aussi vicaire du Saint Siége, & de Jean conseiller. On voit ici ceux qui avoient la principale autorité durant la vacance, savoir les chefs des trois ordres du clergé, l'archiprêtre, l'archidiacre, & le primicier pour les clercs inférieurs. C'est tout ce que cette piece présente de remarquable, avec l'obstination des Hibernois dans leurs observances bizarres de la pâque, & le renouvellement du Pélagianisme dans les régions où il avoit pris naissance.

Le Pape Jean condamna l'Ecthese d'Héraclius, qui reçut cet affront plus doucement qu'on ne devoit s'y attendre. Il étoit souverainement humilié par les conquêtes des Musulmans qui, après la Syrie, venoient de lui enlever l'Egypte. La superbe bibliotheque d'Alexandrie, par leur stupide fanatisme, devint la proie des flammes, & servit à chauffer, pendant six mois, les bains de cette ville immense, qui en comptoit quatre mille. Si ce que ces volumes contiennent, disoient-ils, s'accorde avec l'Alcoran, ce livre divin nous suffit; & s'ils contiennent quelque chose d'opposé, ils nous sont plus qu'inutiles. Soit foiblesse

blesse & abattement de la part d'Héraclius, soit droiture & repentir sincere, cet Empereur, au sujet de son Ecthese, écrivit au Pape en ces termes.

» La piece n'est point de moi : je ne l'ai, ni dictée, ni commandée ; mais mon Evêque Sergius l'ayant composée cinq ans avant mon retour d'Orient, il me pria, quand je fus à Constantinople, de la faire publier en mon nom & avec ma souscription ; ce que j'accordai à ses instances. Voyant aujourd'hui que c'est un sujet de dispute & de trouble, je déclare à tout le monde, que je n'en suis pas l'auteur. « Le cours des murmures & des scandales ne fut point arrêté par là. Aucun des partis n'étoit content. Les Sévériens insultant aux Catholiques sur les carrefours & dans les cabarets, disoient que les Calcédoniens avoient paru désabusés du Nestorianisme, & qu'après avoir confessé une seule opération, & par conséquent une seule nature en J. C. ils se repentoient de la bonne œuvre, & l'anéantissoient en ne confessant plus, ni une, ni deux volontés. Héraclius mourut enfin, le onzieme jour de mars de l'année 641, la soixante sixieme de sa vie, & de son regne la trentieme.

Act. S. Maxim. n. 11. p. 38.

Constantin son fils aîné, qui lui succéda, ne survécut qu'environ trois mois. On crut qu'il avoit été empoisonné par Martine sa belle-mere, qui régna quelques mois avec son fils Héraclius, ou Héracléonas. Ils furent bientôt obligés de s'associer le fils de Constantin, nommé comme son pere, mais plus connu sous le nom de Constant. Le Sénat ayant peu de temps après fait couper la langue à Martine, & le nez à Héracléonas, Constant demeura seul Empereur, & fournit pendant vingt-sept ans un regne encore détesté de nos jours. Dans la seconde année de son Empire, mourut le Pape Jean IV, qui fut enterré à Saint Pierre le 12 d'octobre.

Bed. III. Hist. c. 9.

Théodore Grec de nation, & fils d'un évêque, fut ordonné en sa place, le 24 novembre de la même année 642. Alors S. Osouald, roi de Northumbre en Angleterre, fut tué en bataille par Penda roi des Merciens, le même qui avoit tué S. Edouin neuf ans auparavant. Osouald, âgé de trente-huit ans seulement, étoit parvenu à une éminente sainteté. Il ne se bornoit pas aux vertus assorties en quelque sorte à son état, telles que la charité envers les pauvres, &

la tendresse pour les malades qu'il soulageoit souvent de ses propres mains; mais il étoit d'une assiduité à la priere, d'un recueillement & d'une vivacité de foi, qu'on eût admirés dans les plus fervens solitaires. Au moment d'expirer de ses blessures, voyant ses gens tomber en foule autour de lui, & beaucoup plus occupé encore de leur salut que du sien propre, il prioit avec tant de ferveur pour le repos de leurs ames, qu'Osouald mourant & priant pour les morts est passé en proverbe parmi les Anglois. Il eut pour successeur son frere Osouin. Edbald Roi de Cant, mort dès l'an 640, fut remplacé par son fils Ercombert, prince non moins religieux que son pere, & le premier des Rois Anglois, qui ordonna généralement par tous ses Etats, sous des peines rigoureuses, d'abattre les idoles, & d'observer le carême. Fartongate sa fille, & Adalberge tante de Fartongate, se consacrerent toutes les deux au Seigneur, dans le monastere de Faremoutier, où elles devinrent abbesses, & sont honorées comme saintes. Ce monastere, avec ceux de Chelles & d'Andeli, étoient les plus renommés de la Gaule pour l'éducation des jeunes

personnes, qui y abordoient en foule des îles Britanniques, si bien munies cependant de ces pieux asyles.

Mabil. T. 2. Act. p. 300. Il sembloit qu'en France le climat eût une qualité plus propre à donner du ressort, ou du moins de l'aménité, aux talens trop concentrés parmi ces insulaires. Fursi né en Irlande d'une famille illustre, qui lui procura une éducation brillante, commença par exercer toutes les vertus solitaires & apostoliques dans la Grande-Bretagne. Il y établit même plusieurs monasteres. A la fin il passa dans les Gaules, où il reçut du Roi Clovis II, & d'Erchinoald maire du palais, l'accueil que les François avoient coutume de faire aux étrangers de son mérite, & sur-tout aux saints. Erchinoald lui donna la terre de Lagni-sur-Marne, où Fursi fonda le monastere qui subsiste encore. Il mourut, comme il vouloit repasser la mer; & son corps fut transféré à Péronne, du domaine d'Erchinoald, qui y faisoit bâtir une église magnifique pour le temps. On l'érigea depuis en une collégiale, où sont encore gardées les reliques de S. Fursi.

Clovis, Roi de Neustrie & de Bourgogne, étoit frere de Sigebert III éta-

bli Roi d'Austrasie, du vivant de Dagobert leur pere commun, fils & successeur de Clotaire. Le grand nombre de saints personnages qui illustrerent le regne de Dagobert, ne rendirent pas ce Prince plus vertueux. A l'exception de quelques œuvres extérieures qui ne gênoient pas son incontinence, il parut dans ses mœurs plus Mahométan que Chrétien. On lui vit trois femmes à la fois, avec titre de Reines, & des concubines en si grand nombre, qu'on n'a pas daigné les compter. La rédaction qu'il fit des loix de tous les peuples barbares de son obéissance, où le sacrilege & le meurtre des prêtres, comme tous les crimes qui n'attaquoient point l'Etat, ne sont punis que par des amendes pécuniaires, montre le peu d'avantage que les ministres de la religion avoient à se promettre des puissances du siecle, pour l'établissement du regne de Dieu sur la ruine de celui des vices & du démon. Il mourut le 18 janvier de l'année 638, la seizieme de son regne, à compter depuis que son pere lui avoit donné le royaume d'Austrasie, & la dixieme depuis la mort de Clotaire. Ce fut le premier de nos Rois qui fut enterré à S. De-

nis, dont toutefois il n'est pas le fondateur. L'église & le monastere en subsistoient dès l'an 627 : mais il y fit de grandes largesses, & y établit la psalmodie perpétuelle, à l'exemple du monastere d'Agaune. Depuis le Roi Dagobert, la plupart de ses successeurs se choisirent la même sépulture.

Entre les grands hommes dont la vertu édifia la Cour de Dagobert, Saint Eloi & S. Ouën, aussi liés par l'amitié que par la piété, sont des plus mémorables. Eloi plus âgé étoit né près de Limoges, d'une famille Romaine, comme le prouve encore mieux que son nom & que celui de son pere Eucher, la longue suite d'aïeux Chrétiens qu'elle se glorifioit de compter. Il exerçoit la profession d'orfevre, alors fort honorable, & dans laquelle il s'acquit une grande réputation d'habileté & de probité. Dès le temps de Clotaire, ce Prince voulant faire faire un siége où l'art pût le disputer à l'or & aux pierreries qui en faisoient la matiere, ne trouva qu'Eloi qui saisît son dessein. Il fut encore plus content de l'exécution, & lui donna une récompense également digne du maître & de l'artiste. Alors Eloi lui présenta un

Sur. ad 1. Decembr. Spicileg p. 147. Vit. per. S. Aud.

second siége, aussi fini & aussi riche que le premier, & dit qu'il l'avoit fait de l'or qui en étoit resté. Le Roi commença là dessus à juger de l'homme rare qui paroissoit à sa Cour, apprit de jour en jour à le mieux connoître, le trouva capable des plus grandes choses, & lui donna, avec la charge de grand monétaire, une des meilleurs parts à sa confiance. On trouve encore le nom d'Eloi sur plusieurs pieces d'or, frappées à Paris sous Dagobert & son fils Clovis.

La faveur du Saint ne fit qu'augmenter sous le successeur de Clotaire, & lui attira quelquefois l'envie des méchans, auxquels il se montra toujours opposé : car il fut constamment homme de bien, sans être d'abord tout à fait indifférent aux vanités du siecle. Il étoit fort avantagé des dons de la nature, de grande taille, la tête belle, & une belle chevelure qui n'étoit pas moins prisée parmi les Francs, le teint vif, le regard pénétrant, & un front où se peignoit la prudence. Il étoit d'ailleurs naturellement enclin à la magnificence. Avec ce goût & tous ces avantages extérieurs, les pompes du monde eurent quelques attraits pour lui. Il portoit ordinairement des

vêtemens ſomptueux, & quelquefois tout de ſoie, quoiqu'ils fuſſent encore très-rares, des chemiſes brodées en or à la maniere du temps, des ceintures garnies d'or & de pierreries. Mais parvenu à un âge mûr, pour mettre ſa conſcience en repos, il commença par confeſſer devant un prêtre toutes les fautes généralement qu'il avoit commiſes depuis ſa jeuneſſe : c'eſt le premier exemple de confeſſion générale qu'on trouve dans l'antiquité. Il ſe défit, au profit des pauvres, de tous ſes ornemens précieux. Il ne paroiſſoit plus habillé que négligemment, &, dans ſon particulier, on le trouvoit ſouvent ceint d'une corde. Le Roi le ſurprenant ainſi, lui donnoit quelquefois ſon habit & ſa ceinture : mais il diſtribuoit aux pauvres tout ce qu'il avoit, & tout ce qu'il recevoit du Monarque. Malgré la faveur dont il jouiſſoit, c'étoit un prodige, que l'abondance de ſes aumônes. Sa maiſon paroiſſoit plutôt celle de tous les néceſſiteux, que la ſienne propre. Si quelque étranger le demandoit, on ſe contentoit de lui dire : Allez en une telle rue, à l'endroit où vous trouverez les pauvres. Tous les jours il en nourriſſoit des troupes chez

lui, les servoit de ses propres mains, & mangeoit leurs restes avec une humilité religieuse; encore en trouvoit-il une partie trop délicate : car en leur donnant du vin & de la viande, il n'en usoit pas lui-même. Quelquefois il passoit deux ou trois jours de suite sans rien prendre.

Il avoit un goût particulier à racheter les captifs, barbares & païens pour la plupart, tels que les Saxons & les Sclaves, qu'il déroboit tout à la fois aux infortunes de cette vie & à leur perte éternelle. Après les avoir instruits, il leur donnoit le choix de retourner chez eux, de rester chez lui, ou d'entrer dans des monasteres. Il en fonda un d'hommes & un de filles, pour ce pieux dessein. Il mit celui de Solignac près de Limoges, sous la regle & l'inspection de l'Abbé de Luxeu, & fit venir une colonie de ces solitaires renommés, que lui amena Saint Remacle, depuis évêque de Mastric. Il établit celui de filles à Paris, au lieu qu'occupent aujourd'hui les Barnabites, dans une maison que le Saint tenoit des bienfaits du Roi. Ste Aure en fut la premiere abbesse, & vit sous sa direction jusqu'à trois cents filles, tant captives rachetées, que nobles Françoises qui se

faisoient gloire de se réduire ainsi sous le joug de leur libérateur commun. Ce généreux fondateur, qui, dans ses bonnes œuvres, n'avoit rien perdu de son goût porté au grand, pourvut à tout avec une libéralité magnifique; en sorte que l'église du cimetiere qu'il fit faire hors de la ville pour ces religieuses, est devenue une des meilleures paroisses de Paris, sous son premier titre de S. Paul.

Les captifs & les pauvres qu'il retenoit chez lui, y trouvoient une école de vertu, où plusieurs parvinrent à une haute sainteté. Tels furent, entre beaucoup d'autres, Tillon esclave Saxon, honoré sous le nom de S. Teau, Bauderic affranchi d'Eloi; Tituen son valet-de-chambre, qui étoit de la nation des Sueves & devint martyr, Buchin qui avoit été païen & fut abbé de Ferrieres; André, Martin & Jean qui embrasserent & honorerent l'état clérical. Aussi le logis du Saint paroissoit-il plutôt un monastere, que l'hôtel d'un homme de Cour. Autour de sa chambre, on voyoit quantité de livres sur des tablettes, principalement de la Sainte Ecriture, avec les commentaires des SS. Docteurs. Au milieu étoient suspen-

dues des reliques de plusieurs saints, devant lesquelles il se prosternoit sur un cilice, & passoit quelquefois toute la nuit en oraison. Après quoi, son délassement consistoit dans le chant des pseaumes; puis il reprenoit la lecture, qui n'étoit qu'une autre sorte de priere, entrecoupée de saints élancemens des yeux & de l'ame vers le Ciel, accompagnée de soupirs & d'une grande abondance de larmes : car sa dévotion étoit extrêmement tendre, & ses gens n'en pouvoient être les témoins assidus, sans prendre les mêmes sentimens. Il s'acquittoit réguliérement de l'office canonial, aux heures accoutumées de la nuit aussi bien que du jour, & bon nombre de ses domestiques le chantoient avec lui.

Ouën, le meilleur ami d'Eloi, fils d'un grand seigneur François, & lui-même grand référendaire ou chancelier du royaume, comme il est constant par des actes originaux souscrits de sa main en cette qualité, conçut, à l'exemple de son ami, le même détachement du monde. Il avoit avec lui à la Cour son frere Adon, qui exécuta le premier la résolution qu'ils avoient prise ensemble de quitter le siecle. Celui-ci fonda dans

Act. Bened. T. 2. p. 475.

les forêts de Brie le monastere de Jouarre, où il se retira, & qu'on croit justement avoir été double; quoiqu'il ne reste plus que celui de filles, dont Sainte Téodechilde, sœur de S. Agilbert de Paris, fut la premiere abbesse. Ouën fonda lui-même, dans les forêts de la même province, le monastere de Rebais, où il prétendoit embrasser la vie monastique; mais le Roi & les Grands n'y voulurent pas consentir. Il ne laissa pas de se trouver, avec son cher Eloi, à la consécration de l'église de ce monastere, dont la cérémonie se fit par deux saints évêques, Faron & Amand. Ce fut par le conseil du premier, qu'il jeta les yeux sur S. Agile disciple de S. Colomban, pour gouverner cette communauté, déjà très-nombreuse dès sa naissance: mais le monastere de Luxeu connoissoit tout le mérite du sujet qu'on lui demandoit, & le vouloit faire son propre abbé; tandis que les villes de Mets, de Langres & de Besançon se disputoient à qui l'auroit pour évêque. Il ne falloit pas moins que le crédit d'Ouën & l'autorité du Roi, pour le placer à Rebais, dont il fut établi abbé,

par un concile tenu à Clichi, le premier jour de mai 636. On dit que S. Ouën avoit encore un autre frere, nommé Radon, qui fonda dans le même canton de la Brie, le monastere appellé de son nom Reuil, en Latin *Radolium*, au bord de la Marne.

S. Ouën & S. Eloi étoient trop propres à servir essentiellement l'Eglise, pour n'être point appellés à ses premiers ministeres : ils ne s'en croyoient pas moins indignes. Les peuples & le clergé, interpretes plus équitables des desseins du Ciel, en jugerent tout autrement. S. Romain, l'un des plus saints & des plus illustres évêques de Rouen, & Saint Achair de Noyon, étant venus à mourir, on crut ne pouvoir leur donner des successeurs plus ressemblans à ces grands modeles, qu'Ouën & Eloi. Quand ils virent qu'ils ne pouvoient tenir contre l'ordre d'en-haut, ils voulurent du moins observer les regles, & ne passer à l'épiscopat que par les différens degrés de la cléricature, & qu'après en avoir exercé les fonctions durant quelque temps. Enfin le dimanche avant les rogations de l'année 640, la troisieme du regne de Clovis II, ils reçurent tous

Aud. Vit. S. Elig. L. II. c. 2.

deux la consécration épiscopale, dans la ville de Rouen.

Les dioceses de Noyon & de Tournai étoient sous la conduite d'un seul prélat, depuis S. Médard; & la Flandre qui s'y trouvoit comprise, témoignoit encore une aversion barbare de l'Evangile. C'étoit-là sans doute une carriere proportionnée à la charité d'Eloi. Il ne tarda point à visiter ce vaste champ, semé d'épines & de périls sans nombre. Anuerpiens ou habitans d'Anvers, Frisons, Sueves habitués près de Courtrai, & bien d'autres peuplades encore demi-sauvages, répandues jusqu'à la mer qu'on prenoit encore pour le terme du monde habitable, parurent d'abord comme des bêtes féroces prêtes à le mettre en pieces: mais l'ascendant naturel de la vertu excita premiérement leur respect; puis sa douceur & sa bonté les gagnerent entiérement. Ils accouroient en foule, pour se faire instruire. Tous les ans, à pâque, il en baptisoit des troupes innombrables. Il en engagea plusieurs de l'un & de l'autre sexe dans les observances de la vie religieuse, & dans les pratiques les plus relevées de la perfection.

Il fut ſecondé, dans la converſion des Pays-Bas, par S. Amand & par S. Omer, qui évangéliſoient déja dans le voiſinage. Amand étoit né en Aquitaine, c'eſt-à-dire, dans le ſtyle du temps, pardelà la Loire; car il étoit d'Herbauge près de Nantes en Bretagne. Il ſuivit, dès ſa premiere jeuneſſe, les obſervances de la vie monaſtique, qui étoit alors regardée comme la route preſque unique de la vertu: mais il ſe perſuada bientôt que le Seigneur demandoit de lui qu'il paſſât ſes jours ſans demeure fixe. Il fut par-tout comme étranger, & voyagea beaucoup: ce qui ne l'empêcha pas, contre l'effet ordinaire de cette inſtabilité, de devenir un grand ſaint. Il pouſſa ſi loin cette inclination, que les deux Puiſſances s'uniſſant pour le faire évêque, il n'accepta l'épiſcopat, qu'à condition de n'avoir point de ſiége déterminé. C'eſt avec le caractere épiſcopal reçu de la ſorte, qu'il commença à prêcher, de l'aveu de S. Achair prédéceſſeur de S. Eloi, dans les territoires de Gand & de Tournai, puis dans le Brabant. Il ſe munit encore d'une ordonnance du Roi, fort ſinguliere, ſi elle eſt bien rendue; puiſqu'elle

Vit. S. Amand. T. 2. Act. Bened.

porte que l'on contraindra les idolâtres à recevoir le baptême. Il ne laissa pas de souffrir des peines incroyables. Les risées & les outrages étoient les plus légeres. Souvent il fut battu cruellement, traîné dans les boues, jeté dans les rivieres : il eut mille occasions semblables de se rappeller la maxime de S. Grégoire le Grand, que les conversions doivent être l'effet de la persuasion, & non de la contrainte. Enfin son invincible patience & ses miracles firent ce que n'avoit pu la crainte, ni le poids de l'autorité. Les idolâtres les plus obstinés ne trouvoient point de réplique à la résurrection des morts. L'un d'entr'eux, qui venoit d'être justicié publiquement pour ses brigandages, leur ayant été rendu plein de vie par le S. Evêque, ils détruisirent aussitôt leurs temples de leurs propres mains, & vinrent en foule le supplier de les faire Chrétiens sans retardement.

Ces succès l'engagerent à en aller tenter de nouveaux dans la Germanie, & jusqu'au delà du Danube, où les Sclaves nouvellement sortis des forêts du Nord, s'étoient répandus de toutes parts. Il y fit peu de fruits, & revint en Belgique. Il alla pour la seconde fois à Rome, où

il avoit été avant d'être évêque, & d'où S. Pierre qui lui apparut, l'avoit exhorté à retourner prêcher dans les Gaules. Il étoit encore sorti du royaume, pour évangéliser dans les régions lointaines, quand le Roi Dagobert, qu'il avertissoit de son inconduite, avec la liberté d'un apôtre, le chassa de sa présence & de ses Etats. Mais ce Prince, qui, avec des mœurs fort débordées, avoit une foi vive à différens égards, le fit ensuite rechercher de tous côtés, pour venir baptiser le premier enfant qu'il eût encore eu de toutes ses femmes. Il vouloit même que, pour attirer la bénédiction du Ciel sur le jeune Prince, Amand le prît pour son fils spirituel. Le saint homme se refusa à cette offre honorable: mais il administra le sacrement de la régénération à l'enfant, qui fut nommé Sigebert, & qui par la suite fit éclater sur le trône d'Austrasie des vertus qui lui ont mérité un culte public. On dit que personne ne répondant, comme on lui donnoit la bénédiction des catéchumenes, l'enfant qui n'avoit que quatre jours, répondit très-distinctement *Amen*.

Ce fut ce Prince qui, parvenu à la

couronne, vainquit enfin la répugnance qu'avoit le S. Evêque à se charger d'aucune Eglise particuliere, & qui, avec les prélats & une multitude de peuple, l'établit sur le siége de Tongres, transféré à Mastric, depuis que cette premiere ville avoit été ruinée par les Huns, vers le milieu du cinquieme siecle. Mais au bout de trois ans, il reprit sa méthode accoutumée, de travailler à la conversion des Infideles, sans être attaché à aucun siége. Ainsi pratiqua-t-il encore fort long-temps la vie apostolique, après en avoir obtenu la permission du Souverain Pontife. Il fut enterré, près de Tournai, dans le monastere d'Elnon qu'il avoit fondé, & qui porte aujourd'hui son nom.

Il en avoit établi deux autres à Gand, dont l'un a conservé le nom de S. Bavon son disciple, & l'autre, celui du Mont-Blandin sur lequel il est bâti. Tous deux eurent pour premier abbé S. Florbert, qui y donna retraite au S. Evêque Sivin, venu d'Hibernie pour prêcher dans la Belgique, où il remporta la couronne du martyre.

Le Roi Sigebert, par les conseils de S. Remacle tiré de Solignac pour rem-

placer S. Amand sur le siége de Mastric, fonda encore les monasteres de Stavelo & de Malmédie, dans la forêt d'Ardennes. Telle étoit alors la dévotion dominante, que la Providence ramenoit aux vues de sa sagesse, en ménageant de nombreux asyles à la pureté de la doctrine & des mœurs : préservatifs plus nécessaires que jamais, contre l'ignorance & la dépravation que l'amas confus de tant de Barbares ne pouvoit manquer de produire. Ainsi furent encore fondées, dans les Pays-Bas, l'abbaye de S. Guillain disciple de Saint Amand; l'abbaye de Marchiennes, dont le premier abbé fut Jonas, autre disciple de S. Amand; l'abbaye de Nivelle, bâtie, par ses conseils, en faveur de Sainte Gertrude fille de l'illustre Pépin de Landen maire du palais. Cette derniere fondation donna lieu à celle de plusieurs autres monasteres ou hospices, que l'on établit pour de pieux Hiberneis, tels que les SS. Ultan & Foïllan freres de S. Fursi. Gertrude crut beaucoup profiter à ses filles en J. C. en attirant près d'elles des guides habiles dans la conduite de la vie intérieure. Elle étoit abbesse dès l'âge de vingt ans, &

Boll. 17. Marr.

Conc. Gall. T. 6. p. 1832.

mourut à l'âge de trente-trois. Sa niece qui lui succéda, étoit comme elle âgée de vingt ans seulement, quand elle fut instituée abbesse. Ici l'on peut remarquer à quel point varioit, selon les temps & les lieux, l'observance, ou peut-être l'intelligence des canons, qui n'accordoient le voile aux vierges qu'à l'âge de quarante ans.

Vit. Audom. ap. Mabil. in Annal.

S. Omer ne se rendit pas moins utile que S. Amand aux peuples de la Belgique. Ceux de Boulogne & de Térouane, convertis dès le troisieme siecle, mais retombés pour la plupart dans l'idolâtrie, avoient besoin d'un apôtre pour évêque. Le Roi Dagobert, par le conseil de S. Achair de Noyon, qui avoit été instruit comme Omer à Luxeu d'où il étoit sorti le premier, l'en fit tirer à son tour, pour l'élever sur le siége de Térouane.

Quelque temps après, trois autres éleves de l'Abbé Eustase vinrent partager les travaux apostoliques du nouvel évêque. Ils se nommoient Mommolin, Ebertran & Bertin, tous trois compatriotes, nés, ainsi qu'Omer, au pays de Constance, tous trois prêtres, & tous trois très-versés dans les sciences ecclésiastiques. Un seigneur converti par S.

Omer, lui donna la terre de Sithiu, où ce Pasteur zélé bâtit un monastere à ces dignes coopérateurs. S. Mommolin en fut quelque temps abbé, avant de monter sur le siége épiscopal de Noyon; puis S. Bertin, qui laissa son nom à cette abbaye: S. Ebertran le fut du monastere de S. Quentin en Vermandois.

Les disciples de S. Ouën fonderent de leur côté un si grand nombre de monasteres, que nous n'en pouvons marquer que les principaux. Tels furent ceux de S. Vandrille, nommé d'abord Fontenelle; de Jumiége, au même diocese de Rouen; de S. Germer, dans le diocese de Beauvais. Ils eurent tous trois des fondateurs illustres devant Dieu & devant les hommes, prisés même à la Cour, où ils avoient exercé des ministeres considérables, & contracté amitié avec S. Ouën. Il y en a deux qui portent le nom de leurs saints instituteurs. Celui de S. Vandrille eut en peu de temps jusqu'à trois cents moines. Il y avoit quatre églises en dedans, & quelques oratoires au dehors. Quoique le Saint Abbé travaillât de ses mains pour montrer l'exemple, même dans sa vieillesse, qui alla jusqu'à quatre-vingt-seize ans,

Act. Bened. T. 2. p. 514.

il s'occupoit aussi du salut des ames, & de la conversion des idolâtres qui restoient encore dans le pays de Caux. Il eut à son tour d'illustres disciples, entre lesquels on remarque sur-tout les SS. Lambert, Ansbert & Erconbert. Les deux premiers furent successivement abbés, après Vandrille, puis archevêques, Lambert de Lyon, & Ansbert de Rouen. Erconbert ayant été fait évêque de Toulouse, dans un âge déja avancé, revint douze ans après, cassé de vieillesse, terminer paisiblement sa sainte carriere dans son abbaye. Jumiége eut pour fondateur S. Filibert, lié aussi d'amitié avec S. Ouën, & retiré de la Cour, à la fleur de son âge, dans son monastere de Rebais. Il se rendit profond dans la science de la vie réguliere, par la lecture assidue des meilleurs ascétiques, particuliérement des regles de S. Macaire & de S. Basile, & par son séjour dans les monasteres de Luxeu, de Bobis, & de tous ceux qui avoient le plus de réputation en France & en Italie. Il bâtit enfin, à trois lieues de Fontenelle ou S. Vandrille, son abbaye de Jumiége, dans la terre qu'il obtint, à cet effet, du Roi Clovis & de la Reine Sainte Batilde.

Ibid. pag. 504.

y mit d'abord soixante-dix moines, qui se virent bientôt accrus jusqu'au nombre de près de cinq cents.

S. Maxime, en Grece, puis en Afrique, ne faisoit pas moins honorer l'état religieux par ses vertus & sa profonde doctrine, & sur-tout par une modestie qui donnoit un relief admirable à ses qualités supérieures. Né à C. P. de parens illustres qui voyoient peu de grands au dessus d'eux, parvenu lui-même au rang de premier secrétaire d'Etat, il quitta la Cour impériale, & se retira dans le monastere de Chrysopolis près de Calcédoine, où bientôt on le fit abbé. Les ravages des Barbares, vraisemblablement des Perses, qui occuperent longtemps les environs de Constantinople tenue comme bloquée, le firent passer en Afrique. Ce fut le premier théatre de ses travaux éclatans, contre l'hérésie des Monothélites. Vit. T. 2. opusc.

Le Patriarche de Constantinople, Pyrrhus, successeur de Sergius, s'y rencontra avec lui, lorsqu'après la mort de l'Empereur Héraclius, ce Prélat disgracié ne trouvoit de sûreté qu'en fuyant loin de son siége, auquel toutefois il ne renonça point. Il est peu d'égaremens,

dont l'adverſité n'inſpire quelques remords. Pyrrhus avoit été tiré du monaſtere de Chryſopolis, où il avoit connu toute la droiture & la capacité de S. Maxime. Il accepta volontiers une conférence propoſée par le Patrice Grégoire, gouverneur de la province, qui voulut y aſſiſter lui-même avec pluſieurs évêques & pluſieurs autres perſonnes de diſtinction.

Epiſt. ad Hegum. Sicul. T. 2. p. 159, &c.

On y approfondit, dans toute ſon étendue, la queſtion des volontés & des opérations en J. C. ainſi que la maniere dont il convenoit d'en exprimer l'enſeignement, d'après les SS. Peres. L'artificieux Pyrrhus uſa de tous les faux-fuyans de l'erreur, modifiée en cent manieres différentes, avec la ſubtilité d'un Grec exercé de longue main à la diſpute: mais forcé dans tous ſes retranchemens, il convint que cette queſtion n'étoit rien moins qu'indifférente, que la foi s'y trouvoit eſſentiellement intéreſſée, & que les Catholiques, après S. Sophrone, avoient eu raiſon de ne pas conſentir à ne plus parler d'une ou de pluſieurs opérations: indifférence pernicieuſe, qui donnoit aux ſectaires l'avantage qu'ils avoient toujours tant deſiré, de mettre l'enſeignement

l'enseignement constant de l'Eglise au niveau des nouveautés profanes. Mais il avoit approuvé cette conduite, dans une assemblée d'évêques; & il trembloit, à la seule pensée de la flétrissure que sa rétractation imprimeroit à cette espece de concile. Comment, reprit Maxime, qui nous apprend à cette occasion les formes nécessaires pour un concile national, comment appellez-vous ainsi une assemblée faite contre toutes les regles? La lettre circulaire n'a point été écrite du consentement des patriarches; ni le jour, ni le lieu n'ont été marqués; il n'y eut ni promoteur, ni accusateur; les évêques qui composoient cette assemblée, n'avoient point de pouvoir de leurs métropolitains, ni les métropolitains de leurs patriarches; & n'avoient envoyé ni lettres, ni députés.

Enfin Pyrrhus parut sincérement touché, abjura formellement ses nouveautés pernicieuses, prit le langage d'un humble pénitent, & regarda comme une grace d'aller à Rome présenter au Souverain Pontife, en présence du clergé & du peuple, le libelle de rétractation souscrit de sa main. Le Pape Théodore qui avoit succédé à Jean IV, le 24 no-

vembre 642, traita Pyrrhus comme vrai patriarche de Constantinople, parce qu'il n'avoit pas été déposé canoniquement, lui fit mettre un siége près de l'autel, lui donna de l'argent pour faire des largesses au peuple, & lui fournit honorablement, aux dépens de l'Eglise Romaine, tout ce qui étoit nécessaire pour son entretien. Mais cet inconstant Patriarche se rejeta bientôt dans le précipice, d'où on l'avoit à peine tiré.

Auparavant, & par l'instigation de Paul substitué à Pyrrhus pendant la disgrace de celui-ci, l'Empereur Constant qui régnoit depuis le mois d'octobre 641, rendit, sous le nom de Type ou formulaire, une ordonnance aussi pernicieuse que l'Ecthese d'Héraclius, qu'elle supprimoit. Comme il n'admettoit pas lui-même la doctrine d'une seule opération, il ne fit qu'augmenter le mal qu'il sembloit corriger. Tant il est vrai que les palliatifs accumulés ne peuvent jamais tenir lieu de remedes, & que l'indifférence, en matiere de dogme, est souvent plus nuisible que l'erreur même.

Act. 8. Maxim. p. 35. T. 6. Conc. p. 231.

Nous défendons, disoit-il, à nos sujets Catholiques, de disputer à l'avenir, en quelque maniere que ce soit,

touchant une ou deux, soit opérations, soit volontés; sans préjudice de ce qui a été décidé par rapport à l'incarnation du Verbe. Nous voulons qu'on s'en tienne aux Saintes Ecritures, aux cinq conciles généraux, & aux seuls passages des Peres, dont la doctrine est la regle de l'Eglise, sans addition ni suppression, sans les expliquer selon des sentimens particuliers; mais qu'on demeure en l'état où on étoit avant ces disputes, comme si elles ne s'étoient pas émues. Il statue ensuite contre les transgresseurs, que s'ils sont évêques ou dans tout autre ordre de la cléricature, ils seront déposés; les moines, excommuniés & chassés de leurs demeures; les gens en charge, destitués; les particuliers notables, privés de leurs biens; les autres, châtiés corporellement & bannis.

Le Pape Théodore, qui avoit déjà reçu beaucoup de plaintes contre Paul, qui l'avoit averti sans succès par ses lettres & par ses légats, crut ne devoir plus différer sa condamnation. On pense qu'elle se fit en même temps que celle de Pyrrhus, qui passant de Rome à Ravenne aussi-tôt après sa rétractation, professa de nouveau le Monothélisme, séduit ap-

paremment par l'Exarque, sous l'espérance de rentrer dans le siége de Constantinople. Le Pape indigné d'une rechute si prompte, & qui rendoit le coupable si raisonnablement suspect d'hypocrisie & de parjure, assembla dans l'église de S. Pierre les évêques & le clergé, & prononça la déposition de Pyrrhus avec anathême. Informé de plus par l'envoyé de S. Sophrone, Etienne de Dore, que le Patriarche de C. P. s'étoit arrogé, contre les canons, le vicariat du siége de Jérusalem, il usa de tout le pouvoir que lui donnoit sa primauté dans ces conjonctures, & fit Etienne même, son vicaire en Palestine, avec pouvoir de déposer les évêques irrégulierement ordonnés, si au moins ils n'abjuroient les nouveautés qui leur avoient procuré leur élévation illégitime.

Conc. Later. sect. 2. p. 16, &c.

Pour la condamnation de Pyrrhus, le Pape Théodore se fit apporter le saint calice, souscrivit la sentence avec le sang de J. C. L'excommunié reporta aussi tôt en Orient son ressentiment & sa fureur. Le Patriarche Paul se montra peu sensible à l'affront de ce rival; mais il ne se posséda plus, quand il apprit sa propre déposition. Il porta la violence

Theoph. an. 10. hær. p. 275.

jusqu'à renverser l'autel que le Souverain Pontife avoit à C. P. dans le palais de Placidie, & fit défendre aux légats d'y célébrer les saints mysteres. Il enveloppa dans cette persécution plusieurs évêques, & des laïcs zélés, qui furent traités indignement, emprisonnés, déchirés de coups.

Le Pape Théodore mourut, peu après ce coup de vigueur, qui dut coûter à son caractere naturellement doux, affectueux & compatissant, d'une grande tendresse envers toutes sortes de malheureux. Il fut enterré à S. Pierre le 14 de mai 649. C'est le premier Pape qu'on ait qualifié de Souverain Pontife, & peut-être aussi le dernier qu'un évêque, savoir Victor de Carthage, ait appellé frere. Après environ sept semaines de vacance, on ordonna, le 5 de juillet, Martin, qui avoit été légat à C. P. Pendant plus de six ans de pontificat, il n'eut à essuyer que des atrocités & des perfidies, de la part des nouveaux sectaires. Mais s'il les connut trop bien pour ne pas les démasquer, il ne pénétra point encore assez leur perfide noirceur, pour se préserver de la violence qui le fit mourir martyr. Incontinent après son ordi-

nation, à laquelle assista S. Maxime; il assembla un concile de cent cinq évêques, dans l'église du palais de Latran. La dépendance où leur naissance, ainsi que le territoire de leurs dioceses, les mettoit de l'Empereur, comme on le remarque à leurs noms tous Romains, n'intimida point leur foi. Dans ce concile, qui eut cinq sessions, quelques-uns, même de Grece & d'Orient, marquerent la plus grande intrépidité, & la plus sainte ardeur.

T. 6. Conc. p. 75, &c.

Théophylacte, chef des notaires, adressant d'abord la parole au Souverain Pontife, lui dit qu'ayant rassemblé tant de fideles gardiens du troupeau de J. C. lesquels révéroient dans son vicaire la plénitude de l'autorité apostolique, il appartenoit à Sa Sainteté de leur faire connoître ce qui s'étoit passé avec les novateurs, & en quel état se trouvoit cette affaire, à l'effet de confirmer tous les prélats dans la foi de l'Eglise, & de les animer à la défendre. Le Pape reprenant la parole: J'ai cru nécessaire, dit-il, de vous convoquer, afin que tous ensemble, en présence de Dieu qui nous voit & qui nous juge, nous examinions ce qui regarde les erreurs & les faux doc-

teurs, & pour que chacun dise, avec le secours du Seigneur, ce qu'il lui inspirera. Mais fidele aux regles ; ce sage & religieux Pontife demanda des accusateurs en forme, & que la dénonciation se fît contre les accusés, ou par les parties intéressées, ou par le primicier & les notaires de l'Eglise Romaine, sur les pieces authentiques tirées de ses archives. On fournit abondamment les moyens des deux especes ; soit dans la personne d'Etienne de Dore, avoué par beaucoup d'autres évêques de l'Orient, sans compter une multitude d'abbés, de prêtres & de moines Grecs ; soit dans plusieurs requêtes présentées au S. Siége, contre Cyrus, Sergius & leurs adhérens. Sur quoi le Pontife proposa d'examiner les écrits des accusés.

Il est bon d'observer, à l'occasion d'une requête qui fut présentée par ces moines, au nombre de trente-deux & de cinq abbés, qu'ils demandent au Pape de faire traduire en Grec, avec toute l'exactitude possible, ce qu'il fait & décide présentement ; afin qu'après en avoir pris connoissance, ils y puissent donner leur consentement en pleine sûreté. Ces pieux solitaires, simples laïques, ou tout

Ibid. p. 117.

au plus diacres & prêtres, ne prétendoient certainement pas s'arroger le droit de jugement en matiere de foi, à l'égal des premiers pasteurs : autrement l'Eglise Romaine qui n'a jamais varié sur le fondement de l'infaillibilité qui n'appartient qu'aux vrais successeurs des apôtres, eût rejetté avec indignation leur téméraire supplique. Mais la question dont il s'agissoit ayant déjà été décidée d'une maniere irrévocable, ils vouloient s'assurer indubitablement de la confirmation qu'on alloit faire de cette décision. La sûreté que demandoient ces Grecs de naissance, concernoit donc la fidélité grammaticale des traductions, par rapport à leur langue. Rien n'étoit plus naturel que cette demande : il est de raison dans tous les cas, qu'on entende bien ce qu'on veut souscrire, & pour cela, qu'on en prenne lecture, dans une langue qui nous soit parfaitement intelligible. Ainsi la conduite des moines admis à ce concile ne prouve nullement qu'ils aient eu pour suspecte la doctrine des évêques, ni celle du Pape, qu'ils reconnoissent expressément, dès le commencement de leur requête, pour le chef de toutes les Eglises, de qui tout le

Monde Chrétien attendoit en respect la réponse.

Après la dénonciation, on examina les écrits des accusés, & on les confronta avec les passages des Peres & des Conciles. L'opposition étoit palpable; la doctrine des deux opérations & des deux volontés de l'Homme-Dieu ayant toujours été enseignée dans l'Eglise, ou en terme exprès par S. Athanase & quelques autres SS. Docteurs, ou dans les principes fondamentaux de la croyance catholique, d'où elle s'ensuit nécessairement & avec évidence. Il n'y eut qu'une difficulté apparente, pour le passage cité en faveur de l'opération Théandrique par Cyrus d'Alexandrie, & que tout le monde croyoit alors de S. Denis l'Aréopagite. Mais indépendamment de l'altération du texte, dont les novateurs furent convaincus, le Pape prouva d'ailleurs que le mot de Théandrique enferme nécessairement deux opérations, & que dans le S. Docteur il n'est relatif qu'à l'union parfaite des opérations naturelles de J. C. qui faisoit humainement les actions divines, & divinement les actions humaines; qu'ainsi il avoit ce qui nous est naturel, d'une maniere plus émi-

nente, d'une maniere ſurnaturelle à notre égard; & que c'eſt là ce que dit S. Léon, que chaque nature opere en lui ce qu'elle a de propre, mais avec la participation de l'autre. L'habile Pontife releva encore les contradictions qui réſultoient des écrits mêmes des ſectaires. Cyrus, dit-il, ayant prononcé anathême contre quiconque ne dit pas que J. C. agit par une ſeule opération, & Sergius avec Pyrrhus l'ayant approuvé; tous trois néanmoins approuvent l'Ecthese qui défend de dire, ſoit une, ſoit deux opérations. Ils encourent donc leur propre anathême, & ils ſe contrediſent, puiſqu'il eſt contradictoire de dire une opération, & de ne le dire pas.

Sur la requiſition de Benoît évêque d'Ajaccio dans l'île de Corſe, on en vint à Paul ſucceſſeur de Sergius & de Pyrrhus dans l'héréſie, comme dans le ſiége de C. P. & plus coupable qu'eux, par ſes violences contre les Catholiques. On examina une lettre fameuſe qu'il avoit écrite au Pape Théodore, puis le Type de l'Empereur Conſtant, dont Paul étoit le véritable auteur. On établit la preuve de ſon obſtination dans l'erreur, & du ſcandale avec lequel il ſe mon-

troit incorrigible; nonobstant tous les avertissemens qu'il avoit reçus par écrit, ou par des légats. Au sujet du Type, les Peres déclarerent unanimement que, sous une apparence de bien, il produisoit les effets les plus pernicieux. Il est bon sans doute, dirent-ils, de faire cesser les disputes; mais il est ruineux de supprimer le bien avec le mal, la doctrine des Peres avec l'impiéte des hérétiques. C'est là perpétuer les disputes, plutôt que de les éteindre; puisque les pasteurs ont reçu du Maître suprême l'ordre d'enseigner, & que les ouailles fideles détestant l'hérésie, ne peuvent être indifférentes entre l'enseignement salutaire & la voix de la séduction. Il nous est commandé de fuir le mal & de faire le bien, & non pas de rejetter l'un & l'autre. Le cri de la menace & de l'indignation ne doit donc pas s'adresser à ceux qui reconnoissent, avec les pasteurs Catholiques, deux opérations & deux volontés en J. C. mais à ceux-là seulement qui ne confessent pas ce que les Peres de l'Eglise ont confessé. Le Type défend de parler, tant de deux volontés que d'une seule: or, ne point confesser la volonté de l'humanité sainte de J. C.

c'eſt, ſelon S. Denis, convenir qu'elle eſt ſans volonté & ſans opération, c'eſt-à-dire qu'elle eſt ſans ſubſtance & ſans être; c'eſt la détruire & l'anéantir : car le Pape Denis enſeigne clairement qu'une ame ſans opération n'a point d'être ſtable, n'eſt aucune ſubſtance, qu'elle n'eſt rien du tout, puiſque la nature n'eſt ſubſtance que par la vertu naturelle & eſſentielle d'opérer, qui en eſt inſéparable. Ainſi donc, en louant la bonne intention de l'Empereur, nous rejetons les diſpoſitions de ſon Type, comme ne s'accordant point avec la regle de l'Egliſe, qui ne condamne au ſilence que ce qui eſt contraire à ſa doctrine, & qui défend d'affirmer & nier tout enſemble l'erreur & la vérité.

Après cet acte de fermeté contre un édit impérial, on n'eut garde de ménager les fourbes qui induiſoient les Maîtres du monde en des abus ſi pernicieux de leur puiſſance. Après avoir dit anathême à quiconque n'admettroit pas en J. C. deux volontés & deux opérations, la divine & l'humaine, ou qui recevroit l'Ectheſe & le Type qu'on déclare impies, on condamna nommément Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie,

Sergius de C. P. avec ses successeurs Pyrrhus & Paul. La chose est évidente, par la souscription même du Souverain Pontife, fidélement transcrite du concile, & conçue en ces termes : Martin, par la grace de Dieu, évêque de la sainte Eglise Catholique & Apostolique de la ville de Rome, j'ai souscrit comme juge à cette définition, qui confirme la foi orthodoxe, & à la condamnation de Théodose jadis évêque de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de C. P. de Pyrrhus & Paul ses successeurs, de leurs écrits hérétiques, de l'Ecthese impie & du Type qu'ils ont publiés : suivent les souscriptions des autres évêques, au nombre de cent cinq.

Les évêques d'Afrique avoient déjà condamné l'hérésie des Monothélites, connue de bonne heure chez eux par la retraite de Pyrrhus ; & ils avoient prié le Siége Apostolique d'étouffer cette impiété à sa naissance. Sergius, métropolitain de l'île de Chypre, avec plusieurs Orientaux, écrivit à Rome dans le même goût, du vivant même du Pape Théodore. Ils le nommoient très-saint, très-vertueux & très-honoré Seigneur, Pere des Peres, Archevêque & Pape

Œcuménique ; & ils lui rappeloient que le Verbe divin avoit établi le Siége Apostolique, comme le fondement immobile & le phare radieux de la foi.

Le S. Pape Martin n'hésita pas d'envoyer les actes du concile de Latran, non seulement à tous les évêques de l'Eglise Catholique, mais même à l'Empereur qui avoit donné le Type. Il établit encore Jean de Philadelphie, son vicaire par tout l'Orient proprement dit, c'est-à-dire dans toutes les Eglises dépendantes d'Antioche, ainsi que de Jérusalem. Etienne de Dore l'avoit été du dernier Pape, dans la Palestine : mais on avoit envoyé contre lui des plaintes à Rome, où, quoiqu'elles se fussent trouvées sans fondement, on craignit que le préjugé seul ne rendît son ministere peu utile. Nous vous établissons notre vicaire, dit le Pape Martin à Jean de Philadelphie, en vertu du pouvoir que nous avons reçu de S. Pierre, & à cause du malheur des temps, & de l'oppression des Gentils ; de peur que l'ordre sacerdotal ne périsse en ces contrées, & que la lumiere de notre sainte religion ne s'y éteigne. C'est pourquoi remplissez incessamment les Eglises Ca-

Mart. Ep. 5. p. 10.

tholiques, d'évêques, de prêtres & de diacres. Méprisez courageusement les réclamations & les emportemens du faux évêque d'Antioche, Macédonius. L'Eglise Catholique ne le reconnoît pas pour évêque; non seulement parce qu'il en usurpe le titre contre les canons, dans un pays qui lui est étranger, sans consentement du peuple, & sans décret; mais encore parce qu'il est uni aux hérétiques qui l'ont élu pour récompense de sa défection. Il en est de même de Pierre, qu'ils prétendent avoir fait évêque d'Alexandrie.

Ces soins de la vigilance pontificale font voir, & la sagesse des regles divines établies pour le bon gouvernement de l'Eglise Universelle, & l'état déplorable où se trouvoient néanmoins les Eglises de l'Orient & de l'Egypte, depuis les conquêtes des Musulmans. Il importoit peu sans doute à ces avides usurpateurs, quelle foi professassent les Chrétiens leurs sujets: mais ceux qui se maintenoient dans la communion de Rome & de C. P. leur étoient les plus suspects, comme les plus affectionnés aux Empereurs avec qui ils se trouvoient perpétuellement en guerre. Ainsi, outre

les Monothélites, tous les anciens hérétiques reprirent le dessus, dans les terres de la domination Musulmane. Les Nestoriens se releverent en Syrie, les Jacobites ou Eutychiens en Egypte; & depuis cette triste époque, il n'est plus possible de trouver la suite des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem.

La conduite de l'Empereur Constant attira de plus en plus sur l'Empire les coups vengeurs de la divine Justice. Ce jeune Prince, naturellement impérieux & dur, porté sur le trône dès son enfance, n'avoit jamais rencontré que des esclaves soumis à tous ses caprices. Il confondit avec ces ames viles le Vicaire de J. C. & prit pour un outrage, l'opposition du S. Pape Martin à un rescrit qui renversoit les fondemens du Christianisme.
Epist. 15. A force de mensonges, de déguisemens, de protestations parjures, manœuvres familieres & faciles à la fourbe Greque, il trouva moyen d'enlever de Rome le successeur de Pierre, & de se le faire amener à C. P. Le Pontife, alors travaillé d'une maladie fort aiguë, éprouva tout ce que ce contre-temps pouvoit ajouter à la barbarie de ses ravisseurs,

assurés qu'ils ne pouvoient mieux faire leur cour que par les excès de leur malignité. Durant tout le voyage, qui fut de quinze mois, y compris les longs séjours de l'équipage en divers endroits, le S. Pape fut étroitement enfermé dans le vaisseau qui lui servoit de prison; quand même on accordoit le débarquement à tous les autres passagers, comme un soulagement indispensable. Cependant il étoit cruellement tourmenté par la goutte, épuisé par un flux de ventre qui ne le quitta point, demi-nud & transi de froid, dépourvu généralement de toute chose, à l'exception d'un pot à boire, le seul effet qu'il eût eu la liberté d'emporter. Et quand sur la route les évêques ou les Fideles fournissoient à ses besoins, aussi-tôt ses gardes pilloient tout en sa présence, l'accabloient d'injures, maltraitoient ses bienfaiteurs, & les menaçoient de l'indignation du Prince. T. 6. Conc. p. 66.

Arrivé enfin à C. P. on le laissa au port, depuis le matin jusqu'à quatre heures du soir, étendu dans le navire sur un méchant grabat, en spectacle à toute la populace, en butte aux outrages des impies & des Païens, qui faisoient la

plus grande partie de cette troupe insolente. Quand le soleil fut couché, on tira le Pape du vaisseau, on le monta sur un brancard, & on le transporta fort secrétement dans une prison. Là, sans le laisser voir à personne, on le fit languir pendant trois mois, depuis le 17 de septembre jusqu'au 15 décembre. Alors on le fit comparoître chez le Grand Sacellaire ou Trésorier, en présence du Sénat assemblé, où, sans nul égard à la dignité pontificale, ni à l'équité, tout en commençant son interrogatoire, on le traita comme un scélérat déjà convaincu. A l'imitation du Pontife Eternel arrêté par les Scribes & les Pharisiens, son digne Vicaire ne répondit pas un mot à toutes les insultes. Il ne prit la parole, que quand on fit entrer les témoins qu'on avoit apostés, & qu'on se mit en devoir
Ibid. p. 68. de les faire jurer sur les évangiles. Au nom de Dieu, s'écria-t-il alors, épargnez-leur ce crime, & faites de moi tout ce qu'il vous plaira. On le mena dans une place proche du palais, à dessein d'animer l'audace du peuple, qu'on pressa de lui dire anathême. Mais la plupart pénétrés de respect pour sa dignité & sa sainteté, se retirerent suffoqués de san-

glots, & les yeux noyés de larmes. Les bourreaux lui arracherent ſon étole, le dépouillerent du reſte de ſes vêtemens, à l'exception d'une ſimple tunique, qu'ils déchirerent même des deux côtés, depuis le haut juſqu'en bas. Cependant quelques courtiſans adulateurs triomphoient lâchement de ſon humiliation, & lui diſoient : Reconnois que Dieu t'a livré entre nos mains. L'Empereur regardant des fenêtres de ſa chambre, à travers les jalouſies, ſe repaiſſoit avec avidité de cette ſcene barbare, & goûtoit toute la ſatisfaction d'un tyran. Pour lui plaire encore davantage, on mit un carcan de fer au cou du Pontife, & on le traîna par toute la ville, précédé d'une épée qu'on portoit devant lui, pour marquer ſa condamnation.

Etant arrivé au prétoire, il fut chargé de chaînes, & jeté dans une nouvelle priſon, où on le pouſſa ſi brutalement, qu'il s'écorcha fortement les jambes, & enſanglanta tout l'eſcalier. En entrant dans le cachot, il tomba pluſieurs fois de ſuite, avec un tel épuiſement, qu'il ſembloit prêt à rendre l'ame. On le plaça ſur un banc, où on le laiſſa enchaîné comme il étoit, preſque nud, & mou-

tant de froid : car c'étoit le quinzieme décembre de l'année 654, où la rigueur de l'hiver fut extrême. Cependant le préfet de C. P. touché d'une pieuſe compaſſion, lui envoya ſon maître-d'hôtel, avec quelques nourritures ; & pour le conſoler, il lui fit eſpérer qu'il ne mourroit pas. Mais la conſolation du S. Pontife étoit tout au contraire dans l'eſpérance du martyre. Il reſta dans ce cachot pendant plus de trois mois, ſans que ſa fermeté parût jamais ſe démentir. On le preſſoit de temps en temps de communiquer avec les novateurs de C. P. Il répondit invariablement : Faites de moi, ſans tant de propos, ce que vous avez réſolu ; ou ſi vous l'aimez mieux, tentez, importunez-moi, uſez de tous les piéges & de toutes les violences : l'expérience ne ſervira qu'à faire mieux éclater la force que Dieu donne à ſes ſerviteurs. Quand vous me feriez hacher par morceaux, comme vous m'en avez menacé, je ne communiquerai jamais avec les corrupteurs de votre Egliſe.

Id. Dans ces conjonctures, le Patriarche Paul étant tombé malade à mort, l'Empereur l'alla voir ; & croyant lui faire plaiſir, il lui raconta de quelle ma-

niere le Pape avoit été traité. Paul pouſſa un profond ſoupir, & s'écria, en ſe tournant vers la muraille : Hélas ! c'eſt ce qui va mettre le ſceau à ma condamnation. Il mourut huit jours après ; & Pyrrhus rentra, non ſans peine, dans le ſiége patriarchal, l'année ſuivante. Mais il jouit peu de temps du fruit de ſa rechute : il mourut lui-même, moins de cinq mois après ſon rétabliſſement.

L'Empereur n'oſant condamner à mort le S. Pape, il le relégua dans la Cherſoneze Taurique. On lui laiſſa même la liberté de dire adieu à ceux qui lui étoient demeurés fideles, & qui ne purent contenir leur douleur. Comme ils éclatoient en gémiſſemens & en cris aigus, le généreux confeſſeur les regardant d'un viſage ſerein & même riant, frappa doucement celui qui ſe trouvoit le plus proche, & lui dit : Tout ceci, mon frere, m'eſt ſouverainement avantageux ; c'eſt pour moi le comble du bonheur ; pourquoi me portez-vous envie, au lieu de prendre part à ma joie ? Il ne laiſſa point de reſſentir vivement la miſere, & plus encore l'abandon où, quelque temps après, ſes amis de Rome & les éleves de ſon Egliſe le laiſ-

ferent, dans une terre inculte & barbare. Epist. 16. J'espérois, écrivit il à C. P. qu'on m'enverroit d'Italie quelque secours pour ma subsistance, dans un pays où nous ne pouvons absolument vivre sans cela, & où la famine est telle, qu'on y parle autant de pain, qu'on y en voit peu. Qu'il ne m'arrive aucun soulagement, c'est une chose aussi étonnante qu'elle est certaine : mais j'en bénis le Seigneur, qui regle nos souffrances comme il lui plaît. J'admire le peu de sensibilité de mes amis, & plus encore la pusillanimité des Romains, à qui la crainte des hommes fait négliger à mon égard le commandement du Seigneur, & qui ne veulent pas seulement savoir si je respire encore. Si S. Pierre nourrit si bien les étrangers, que dirai-je de nous qui sommes ses serviteurs propres, qui l'avons du moins servi quelque peu, & qui nous trouvons dans une telle détresse ? Epist. 17. Je prie Dieu toutefois, par l'intercession du S. Apôtre, de les conserver inébranlables dans la foi orthodoxe, principalement le pasteur qui les gouverne à présent : c'est-à-dire Eugene qui n'avoit été mis sur le S. Siége, à l'enlévement de Martin, que par l'ordre de l'Empe

reur, mais que ce S. Pape paroît avoir depuis avoué pour son Vicaire. Cependant, ajoute-t-il, de quoi suis-je en peine? Le Dieu de miséricorde ne tardera point à terminer ma carriere.

Le Pape Martin pouvoit d'autant mieux réclamer la libéralité de l'Eglise Romaine, qu'il en avoit dispensé les richesses avec plus de générosité. Comme on l'interrogeoit de la part de l'Empereur, sur la réception de Pyrrhus de C. P. réfugié à Rome, & qu'on lui demandoit d'où ce Patriarche disgracié tiroit alors sa subsistance: Sans doute, répondit-il, du palais patriarchal de Rome. Mais encore, poursuivit l'officier de l'Empereur, quel pain lui donnoit-on? Vous ne connoissez pas l'Eglise Romaine, répliqua Martin. Apprenez que quiconque y a recours, quelque misérable qu'il soit, on lui fournit tout abondamment. La charité de Pierre va jusqu'à la magnificence. On donnoit à Pyrrhus du pain très-blanc, & des vins de diverses sortes, non seulement à lui, mais à tous les gens de sa suite. Jugez de là comment on doit traiter un évêque.

Le S. Pontife ne fut pas trompé dans son espérance: il rendit saintement son

ame à Dieu, au bout de six mois d'exil, le 16 de septembre 655. Il avoit tenu le S. Siége, à compter depuis son ordination jusqu'à sa mort, six ans deux mois & douze jours. Ainsi l'on ne peut compter à Eugene, qui mourut le premier juin 657, que deux ans huit mois & vingt-quatre jours de gouvernement, d'abord comme vicaire général, puis comme pasteur en titre de l'Eglise Romaine. S. Martin est honoré par l'Eglise Greque, en qualité de confesseur de la foi; & en qualité de martyr, par l'Eglise Latine. Le Pape Eugene n'est guere connu que par l'accord de ses légats à C. P. avec les Monothélites, qu'on ne voit pas néanmoins qu'il ait approuvé. A Eugene succéda Vitalien, ordonné le dernier jour de juillet, après que le siége eut vaqué deux mois.

L'Abbé S. Maxime étoit, avec S. Martin Pape, le plus puissant défenseur de la foi catholique contre l'hérésie renaissante des Eutychiens; & il parut visiblement suscité de Dieu pour la combattre, tant par sa haute & magnanime vertu, que par la force & l'érudition de ses écrits, qui roulent presque tout entiers sur les erreurs de

de ce temps. L'année même de la mort du S. Pape, il fut pris à son tour, & amené à C. P. avec Anastase, son disciple fidele depuis trente-sept ans, & un autre Anastase qui avoit été apocrisiaire de l'Eglise Romaine. Si-tôt qu'ils furent arrivés, dix soldats, avec deux officiers, les tirerent du vaisseau, les séparerent les uns des autres, & les jeterent déchaussés & presque nuds en différentes prisons, sans respect ni pitié pour ce vénérable vieillard de 75 ans. On leur fit subir différens interrogatoires; on entra aussi souvent en conférence avec le savant Abbé; on tenta par mille impostures de leur faire croire que leur constance n'étoit plus qu'une opiniâtreté démentie par toutes les Eglises. Les voies de la séduction, & celles de la violence furent également inutiles. La défection même des légats du Pape Eugene ne put faire douter le disciple Anastase de la fidélité de l'Eglise Romaine à soutenir invariablement les vérités définies par les Peres & les Conciles. Nonobstant les allégations de nos persécuteurs, écrivit-il de sa prison aux moines de Caillari en Sardaigne, nous ne cessons de croire

Niceph. Chron. Act. Max. p. 29.

Ibid. p. 43.

fermement, en vertu de la promesse faite à Pierre, que la semence de la piété demeurera au moins dans l'Eglise Romaine. On voit que la suite du discours & les passages qu'il cite, se rapportent à l'Eglise Universelle, qu'il nomme centre de l'unité, toujours visible, toujours éclatant par la confession de la vraie foi, & auquel sera toujours attachée la multitude des évêques.

T. 6. Conc. p. 472. Maxime, de son côté, insistoit fortement sur la condamnation des nouveautés profanes, prononcée canoniquement au concile de Rome. On lui objecta que ce concile n'étoit pas légitime, parce qu'il avoit été tenu sans ordre de l'Empereur. Mais, reprit Maxime instruit parfaitement des loix & des usages de l'Eglise, si ce sont les ordres de l'Empereur qui conferent aux conciles leur autorité, il faut donc recevoir ceux de Tyr, d'Antioche, de Séleucie, de Sirmich, & tant d'autres que les Empereurs surpris par les Ariens ont fait tenir contre la doctrine de la consubstantialité; & long-temps après encore, on a dû révérer le brigandage d'Ephese, où se déploya toute la fureur impie de Dios-

core. On rejetera par le même principe le S. Concile qui déposa Paul de Samosathes, & proscrivit l'impiété qui sappoit les fondemens de la foi & des mœurs chrétiennes. Où sont les canons, ajouta-t-il, qui défendent d'approuver les conciles célébrés sans l'approbation de l'Empereur, ou qui prescrivent de ne les assembler que par son ordre ? On convint du principe; & sur bien d'autres articles, quelques-uns des grands les plus attachés en apparence aux prétentions de l'Empereur, en sentirent toute l'injustice. Le Saint, pénétrant ce qui se passoit dans leurs ames, leur proposa d'engager Constant à imiter son aïeul, qui avoit enfin désavoué sa fatale Ecthese. Ils réfléchirent quelque temps en silence, & en témoignant leur embarras par divers mouvemens de tête, & par leurs fréquens changemens d'attitude; après quoi, ils s'écrierent : Tout est plein de difficultés insurmontables. Ils ne purent toutefois se défendre des impressions de respect que leur inspiroit le S. Confesseur : en se séparant de lui, ils le saluerent avec honnêteté.

Tout le fruit d'une confession si



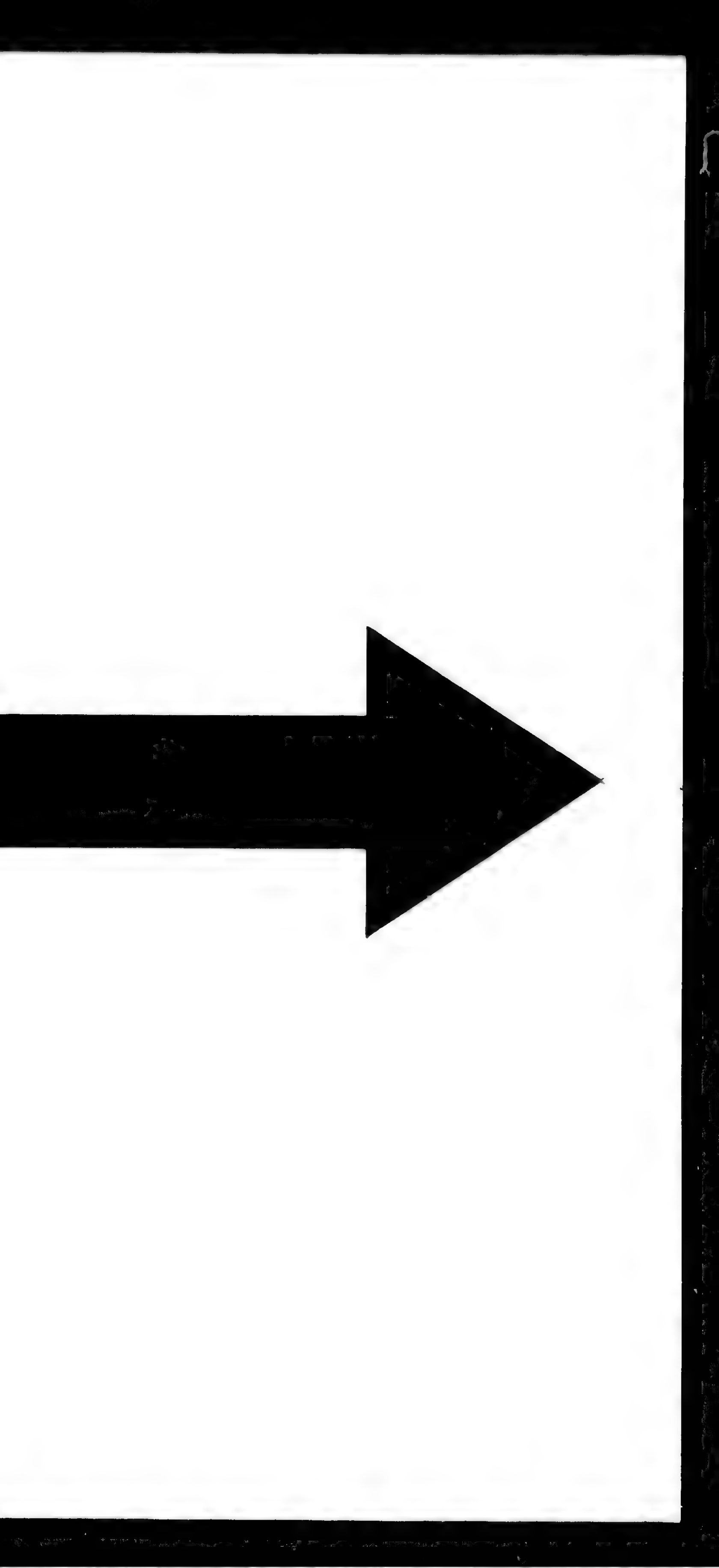
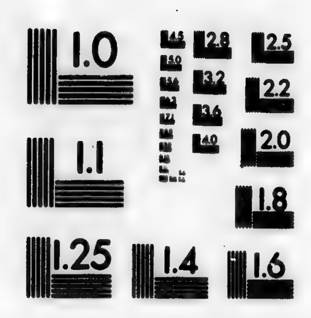


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

glorieuse fut l'exil du Saint & de ses deux compagnons : iniquité qui fut suggérée à l'Empereur par les ecclésiastiques infectés des opinions nouvelles, & effrayés de l'ascendant comme irrésistible d'un docteur vénérable, que tous les Catholiques regardoient comme leur pere & leur guide ; on conduisit les trois confesseurs, mais séparément, aux extrémités de la Thrace, dans les dernieres places qu'y eussent les Romains, sur la frontiere des Barbares, sans aucune provision pour leur subsistance, & presque sans habits. Là, on fit de nouveau tenter Maxime par Théodose évêque de Césarée en Bythynie, qui en fut chargé par l'Empereur & par le Patriarche Pierre, Monothélite aussi bien que Paul son prédécesseur. Mais l'éloquence du Saint Docteur fit une impression plus admirable encore sur ce Prélat tentateur, que sur les courtisans qui avoient été chargés de l'interrogatoire précédent. En premier lieu, il le réduisit à convenir que le Type, destitué de toute autorité en matiere de foi, n'étoit qu'un pur expédient de la politique, improuvé dès sa naissance par les or-

Ibid. n. 17.

thodoxes, qui continuoient à le regarder comme l'instrument de la perte d'une infinité d'ames. Il le convainquit ensuite, avec une érudition prodigieuse, qu'une multitude de passages prétendus des Peres, dont le Patriarche avoit muni Théodose en faveur du Monothélisme, n'étoit qu'un ouvrage de faussaires, extrait des hérétiques les plus décriés. Il l'obligea même à reconnoître, en termes exprès, les deux opérations & les deux volontés de J. C. aussi bien que les deux natures. En un mot, Théodose intérieurement touché, & sensiblement attendri, prit part aux afflictions du Saint, & lui donna quelque argent, avec deux habits, dont un autre évêque eut la bassesse de s'approprier une tunique. Mais la conversion même de l'Evêque Théodose, quoique confirmée par une sorte de serment, c'est-à-dire par l'attouchement de la croix & de l'évangile, ne consistoit qu'en de simples velléités, qui ne purent tenir contre la crainte de la disgrace & l'espoir de la faveur,

On signifia néanmoins, de la part du Prince, un nouvel ordre à Maxime,

à l'effet de se rapprocher de la ville impériale, & de se loger au monastere de Rege, peu éloigné de C. P. Le rescrit portoit, que Maxime seroit traité avec ménagement & distinction, tant à cause de son âge & de ses infirmités, que pour le rang qu'il avoit tenu à la Cour. On ne laissa pas de lui prendre à Rege, outre l'argent & les habits qu'on lui avoit donnés, tout le reste de ses pauvres meubles.
N. 25. Et comme deux Patrices, survenus avec l'Evêque Théodose, trouverent toujours dans le Confesseur le même attachement à la vraie foi, ils s'emporterent jusqu'à lui donner des coups de poing; ils lui arracherent la barbe, & le couvrirent de crachats depuis les pieds jusqu'à la tête. L'Evêque de Rege accourut, les empêcha de pousser plus loin la brutalité, en leur représentant que les affaires ecclésiastiques ne se traitoient pas de la sorte : mais ils continuerent à charger le saint vieillard d'injures & de malédictions. Oui, dit Epiphane, le plus emporté de ces deux Patrices, si j'en suis cru, tu seras mené par la ville; on t'enchaînera au milieu de la place; on fera venir les

comédiens, les bouffons, les femmes publiques, avec la plus vile populace, pour te souffleter & te cracher au visage. Par la Trinité, reprit l'autre Patrice nommé Troïle, pour peu de relâche que nous donnent les Infideles, nous t'associerons le Pape qui s'en fait accroire, & tous les insolens discoureurs d'outre-mer, pour les traiter, chacun à son tour, comme Martin a été traité. C'est ainsi que l'envie & la présomption faisoient faire aux Grecs les premiers pas vers leur irrémédiable schisme; & qu'à proportion, comme en punition de leur excès, leurs plus belles provinces passoient sous le joug des Philistins de la loi nouvelle, c'est-à-dire des Musulmans, moins ennemis que ces Romains dégénérés, du culte & du nom Latin.

Si-tôt qu'on eut fait récit à l'Empereur de la persévérance du S. Abbé, il le condamna à un second exil. Le Confesseur fut dépouillé de nouveau, tout indigent qu'il étoit, & remis avec ses deux compagnons, entre les mains des soldats, qui le menerent à Sélymbrie. On eut même la malignité d'animer contre lui l'armée de cette fron-

tiere, parmi laquelle on répandit qu'il ne reconnoissoit pas Marie pour Mere de Dieu, & qu'il ne cessoit de blasphémer contre elle. Toutefois le Commandant, touché de la grace céleste, envoya au devant de lui les chefs des bandes & les drapeaux, avec les prêtres & les diacres qui suivoient les troupes chrétiennes pour y faire l'office, en Orient comme en Occident.
N. 31. S. Maxime se mit à genoux à leur rencontre. Ils s'y mirent de leur côté, & l'on pria quelques momens; après quoi, on le fit asseoir, avec de grandes démonstrations de respect. Alors quelqu'un de la troupe, moins pour se convaincre de la vérité que pour détruire l'imposture, lui dit d'un air & d'un ton fort respectueux: Mon pere, on a voulu nous persuader que vous refusiez à la Vierge-Mere le nom de Mere de Dieu; c'est pourquoi nous vous conjurons de lever ce scandale. A ces mots, le Saint se jette à terre, verse un torrent de larmes, se releve en gémissant; & tendant les bras vers le Ciel, il dit d'une voix forte, quoiqu'entrecoupée de soupirs: Quiconque ne confesse pas que Notre-Dame, la

très-sainte Vierge, est la Mere du Dieu créateur du ciel & de la terre, qu'il soit anathême de par le Pere, le Fils & le S. Esprit, de par toutes les Vertus célestes & tous les Saints, à présent & dans les siecles des siecles. Les assistans s'écrierent, en mêlant leurs larmes aux siennes : On vous tourmente étrangement, mon pere : Dieu soit votre soutien & votre couronne! Ils continuerent à s'entretenir avec lui de discours pieux ; les soldats accouroient de tous côtés, & la troupe grossissoit à chaque instant : mais quelques officiers ambitieux, dans la vue de plaire à la Cour, le firent éloigner du camp, de deux milles, puis emprisonner à Perbere.

Comme la timide politique ne se rassuroit point encore, on le ramena de rechef à C. P. ainsi que les deux Anastases, dans la résolution de les perdre sans ressource : mais on observa toutes les formes apparentes de la justice, & l'on procéda avec cette circonspection pharisaïque, qui n'est jamais plus scrupuleuse que quand on la veut donner pour l'équité. On commença par les anathématiser dans un

conciliabule, où l'on condamna également le Pape S. Martin, S. Sophrone de Jérusalem, & tous leurs adhérens,
N. 33. c'est-à-dire tous les orthodoxes. Après ce jugement prétendu canonique, le sénat, conjointement avec le concile, les condamna à être battus de nerfs de bœufs, à avoir la main droite coupée & la langue arrachée jusqu'à la racine, à être ignominieusement promenés par les douze quartiers de la ville, puis bannis & emprisonnés pour le reste de leurs jours : ce qui s'exécuta avec une cruauté qui enchérit sur celle du jugement. On voulut encore une fois les dépouiller, & on ne leur trouva plus qu'un peu de fil & une aiguille, qu'on leur enleva. Le lieu de leur bannissement fut le pays sauvage des Lazes, près des cantonnemens meurtriers des Alains. Il fallut transporter, dans un brancard d'osier, S. Maxime mourant, & qui mourut en effet, excédé de maux & de fatigues, à l'âge de 82 ans, le 13 août 662. C'étoit le jour qu'il avoit prédit, comme le terme de ses souffrances; & c'est encore celui auquel l'Eglise honore sa mémoire. Anastase son disciple étoit mort un

mois plutôt. Anastase l'Apocrisiaire, malgré ces tourmens excessifs, survécut quatre ans, pendant lesquels il employa tous ses momens de relâche à soutenir la vérité, dont il s'estimoit heureux d'être la victime. Il écrivit pour cela, d'une maniere qui parut tenir du prodige, ayant attaché au bout du bras dont on lui avoit coupé la main, deux petits bâtons qui serroient la plume.

L'année qui suivit la mort de S. Maxime, l'Empereur Constant fit le voyage d'Italie, que son ressentiment lui avoit fait résoudre. Il tenta de reprendre Bénévent sur les Lombards; mais il manqua son coup. Aussi-tôt après, il se rendit à Rome, où l'humiliation qu'il venoit d'essuyer, modéra sa vengeance. Il se contenta d'enlever, sous des prétextes spécieux, tout l'airain des églises, n'y ayant trouvé ni or ni argent. Il fit même le Catholique zélé, assista au saint sacrifice dans l'église de S. Pierre, & y offrit un tapis d'or. Le Pape Vitalien, successeur d'Eugene depuis le 30 juillet 657, crut devoir, pour le bien de la religion, se contenter pour un temps

de ces foibles marques de catholicité. Mais l'Empereur ne resta que douze jours à Rome ; après quoi n'osant retourner à C. P. où il n'étoit guere moins haï, il passa dans la Sicile, & demeura quatre ans à Syracuse. Bourrelé par ses remords, il se trouva partout également malheureux. Un crime va rarement seul, dans les personnes qui sont assurées de l'impunité. Constant s'étant fait un jouet de la vie des martyrs, ne respecta pas davantage les droits de la nature. Après avoir forcé son frere Théodose à se faire diacre, il se prépara une source intarissable de tourmens, en le faisant mourir. Chaque nuit il s'imaginoit le voir dans les habits de son ordre, lui présenter un calice plein de sang, & lui dire : Bois, frere barbare. Enfin il fut assassiné dans le bain, à Syracuse, le 15 juillet 668.

Theoph. an. 27. p. 292.

La foi prospéroit au contraire dans la plupart des contrées ravies aux Empereurs, chez ces peuples toujours appellés Barbares par ceux qui conservoient en Orient le vain nom de Romains. Parmi les Goths en Espagne, l'Eglise de Tolede leur capitale, déclarée métropole de toute la province

de Carthagene dès l'an 610, s'appliqua, pendant tout le septieme siecle, à régler sa discipline, d'une maniere à pouvoir servir de modele aux Eglises nombreuses de sa dépendance. On y tint jusqu'à dix-huit conciles, dont plusieurs nationaux, & dont les bornes de notre plan ne nous permettent de relever que les articles qui importent à l'intérêt général de l'Eglise, aussi bien qu'à cette nation particuliere.

On voit dans le quatrieme ce qu'on ne trouve nulle part ailleurs, touchant les formes précises que l'on suivoit dans la célébration des conciles, & qui ne pouvoient émaner que d'une ancienne tradition. Dès la pointe du jour, avant le lever du soleil, on faisoit sortir tout le monde de l'église, que l'on fermoit ensuite. Il étoit enjoint à tous les portiers, de se tenir à la porte où devoient se présenter les évêques, qui entroient tous ensemble & prenoient séance suivant le rang de leur ordination. Après les évêques, on appelloit les prêtres, puis les diacres qu'on avoit quelque raison de faire entrer. Les évêques étoient assis en rond, les prêtres assis derriere eux, & les diacres

T. 5. Conc. p. 1702.

debout devant les évêques. Venoient ensuite les laïcs, que les Peres jugeoient à propos d'admettre. On faisoit aussi entrer les notaires, pour lire & pour écrire ce qu'il conviendroit. L'archidiacre avertissoit aussi-tôt de prier; tous se prosternoient; un des plus anciens évêques demeurant levé, pour réciter la priere à voix haute. On se relevoit de même, à la parole de l'archidiacre. Après quoi, tout le monde gardant un profond silence, un diacre en aube apportoit au milieu de l'assemblée le livre des canons; puis le métropolitain faisoit proposer les affaires, dont on expédioit toujours la premiere, avant de passer à une autre. Si quelqu'un du dehors, ecclésiastique ou laïc, avoit recours au concile, c'étoit par le moyen de l'archidiacre de la métropole qu'il se faisoit annoncer. Aucun évêque ne devoit sortir d'une assemblée avant la fin de la session, & ne quitter le lieu du concile que tout ne fût terminé, & qu'il n'eût souscrit.

On doit encore observer que ce quatrieme concile de Tolede est le premier où l'on ait vu les évêques entre

dans le gouvernement temporel : mais il faut se souvenir que le royaume des Goths étoit électif, & que les prélats, comme seigneurs notables, avoient droit à l'élection. Il paroît d'ailleurs que le but principal du Roi Sisenand, qui procura la célébration de ce nombreux concile, fut d'établir solidement sa puissance, dans laquelle il avoit été subrogé au Roi Suintila, solennellement déposé, & encore vivant. Tous ces décrets furent confirmés, sous Cinthila frere & successeur de Sisenand, dans le cinquieme concile de Tolede, national comme le quatrieme. On ajouta un canon, pour empêcher que le Roi régnant venant à mourir, sa postérité ne fût maltraitée par son successeur : triste monument, & de la foiblesse du gouvernement Goth, & des inconvéniens qu'entraînoit en général le systême des rois électifs.

Dans le sixieme concile, on fit encore de terribles défenses de conjurer contre le Prince, & beaucoup de vœux pour sa conservation : preuves nouvelles de la fragilité de sa puissance. On y ordonna, de son consentement & de celui des grands, qu'aucun roi T. 5. Conc. p. 1740.

désormais ne monteroit sur le trône, sans promettre de conserver la foi catholique. Au sujet de la pénitence publique, il est statué, que ceux qui la quitteroient après l'avoir reçue, seroient arrêtés par l'évêque, & contraints à la faire dans des monasteres. C'est le premier exemple de ces pénitences forcées. On trouve, dans le septieme concile de Tolede, l'origine des prêtres assistans, établis pour suppléer au défaut du célébrant qui viendroit à tomber malade en consacrant les saints mysteres : accidens communs alors, surtout les jours de jeûne, à cause de la longueur de la liturgie, & du grand âge de la plupart des évêques. On voit encore l'usage des visites épiscopales, dans la défense faite aux évêques de se rendre à charge en séjournant plus d'un jour dans chaque Eglise, d'en exiger plus de deux sols d'or, & d'aller à plus grand train que de cinquante chevaux, selon quelques exemplaires, & qu'il faut très-vraisemblablement réduire à cinq.

T. 6. Conc. p. 45 & 394. Les conciles huitieme & neuvieme furent tenus sous le Roi Ricesuinte, à deux années de distance l'un de

l'autre. On y voit tout le mauvais goût du temps, dans le ſtyle, ſi diffus & ſi figuré, qu'il eſt preſque inintelligible. L'incontinence abolie avec peine parmi le clergé des Goths élevés dans l'Arianiſme, commençoit à ſe rétablir dans ces mêmes Egliſes; & déjà les ſoudiacres en particulier prétendoient pouvoir ſe marier après leur ordination. C'eſt ce que réprime le huitieme concile. Le neuvieme regle la puiſſance de teſter dans les évêques, qui ne la pourront exercer que dans le cas où ils auroient poſſédé des biens avant de parvenir à l'épiſcopat, & ſeulement à proportion de ces propres. Il donne ou confirme aux fondateurs des égliſes & des monaſteres, le droit de préſenter à l'évêque des prêtres pour les deſſervir, ſans qu'il puiſſe y en mettre d'autres à leur préjudice: ce qui établit le droit de patronage. Le dixieme concile de Tolede, tenu ſous le même regne de Riceſuinte, nous apprend qu'il y avoit encore dans l'Egliſe un état de veuves conſacrées à Dieu. On leur défend de quitter leur profeſſion, ſous peine d'être excommuniées & renfermées dans des monaſteres pour le reſte de leurs jours. En ſigne de leur conſécration, elles por-

toient sur la tête une especе de manteau ou long voile, soit noir soit violet, tel que l'avoient les vierges du temps de S. Jean-Chrysostôme.

L'Espagne étoit abondamment pourvue de prélats capables de faire fleurir cette discipline. On exalte sur-tout S. Eugene de Tolede, S. Ildefonse son successeur, & S. Fructueux de Bragance, tous trois portés malgré eux sur le siége épiscopal, de l'obscurité de la vie monastique, d'où l'on tiroit alors les plus grands évêques. Eugene eut autant d'autorité que de zele, nonobstant le désavantage de sa figure & la foiblesse de sa complexion. Il s'est illustré par différens écrits en vers & en prose, mais spécialement par un traité de la Trinité, qu'il crut encore nécessaire contre les restes de l'Arianisme en Espagne. Les écrits de S. Ildefonse ne lui acquirent pas moins de réputation. Outre la suite du Catalogue des hommes illustres, entrepris par S. Isidore, il laissa beaucoup d'autres ouvrages, divisés en quatre parties, dont le traité de la Virginité de la Mere de Dieu fait beaucoup regretter la perte du reste.

Ildef. de illustr. cap. ult.

S. Fructueux, iſſu de la race royale, marqua dès ſa premiere jeuneſſe un goût décidé pour les ſaintes douceurs de la retraite. Quand il ſe trouvoit dans les belles terres de ſon pere, il ſe montroit peu ſenſible aux charmes même du payſage, ou à l'abondance des productions, & ne cherchoit que les réduits obſcurs & abandonnés, comme plus propres au pieux recueillement des ſolitaires. Il ne ſe vit pas plutôt en poſſeſſion de ſes grands biens, qu'il ſurpaſſa la plupart même des zélateurs de la vie cénobitique, par le grand nombre de ſes fondations. On compte juſqu'à ſept monaſteres de ſon inſtitution, & quelques-uns ſi nombreux, que le gouverneur de la province s'en plaignit au Roi, dans la crainte qu'il ne reſtât plus perſonne pour les autres fonctions de l'Etat. Les familles entieres, les peres avec leurs fils, les meres avec leurs filles, accouroient par troupes aux divers aſyles de leur ſexe. Aucun de ces exemples ne fit plus d'éclat, que celui d'une fille de haute extraction, nommée Bénédicte, qui déjà promiſe en mariage à un des plus grands ſeigneurs, Act. Bened. T. 2. p. 581.

s'échappa si secrétement, qu'on n'eut connoissance de sa résolution que quand elle fut exécutée sans retour.

Fructueux voulut passer en Orient, pour se dérober lui-même aux distractions & aux grandeurs du siecle: mais le Roi l'en empêcha. On le fit enfin évêque de Dume, puis de Brague qui n'en est qu'à trois milles; c'est-à-dire, selon toutes les apparences, que ces deux titres furent mis sur sa tête, comme sur celle de ses successeurs. Il ne cessa point dans l'épiscopat de pratiquer les exercices de la vie monastique; & ce fut à ce dessein qu'alors il fonda l'abbaye de Montel, entre Dume & Brague. Nous avons la regle de ce Saint, presque toute semblable à celle de S. Benoît, & faite directement pour le monastere qu'il nomma Complut, comme étant dédié aux Saints Just & Pasteur, martyrs de cette ville, dont il est néanmoins fort éloigné. On peut se convaincre de ce qui a été dit de l'émigration des familles entieres vers les monasteres de Saint Ildefonse, par sa regle qui contient plusieurs observations de prudence, au regard des

hommes, des femmes, & des enfans de tous les âges.

Nous avons vu que la discipline ecclésiastique & cénobitique florissoit de même en France, & dans la Germanie toujours soumise aux Princes François. S. Eloi de Noyon, & tant d'autres dignes coopérateurs de son temps, avançoient dans leur carriere : mais le Seigneur avoit préparé des ouvriers en état de perpétuer leurs grandes entreprises. De concert avec S. Ouën sur-tout, il avoit porté le coup mortel à la simonie, monstre déchaîné lors de son avénement à l'épiscopat, & qui menaçoit d'une ruine entiere le bercail de J. C. Peu content de le voir flétri au troisieme concile de Châlons, où il assista vers l'an 644, il en communiqua toute son horreur à la Reine Batilde, devenue toute-puissante dans le royaume, l'an 656, c'est-à-dire depuis la mort de son mari Clovis II, qui ne laissoit que des enfans en bas âge.

Les François reconnurent son fils aîné Clotaire III, pour Roi de Neustrie, de Bourgogne, puis d'Austrasie ; ils laisserent le gouvernement de

Fredeg. Conc. 1. c. 93, &c. Vit. S. Batil. T. 2. Act. Bened.

tous ces Etats à la Reine-mere, avec une déférence qui ne put avoir pour principe que ses qualités personnelles & ses vertus. Elle n'étoit entrée en France que sur le pied d'esclave, quoiqu'issue de la race royale des Anglois-Saxons. Vendue à Erchinoald maire du palais, ce fut une fortune pour elle d'être admise au service de sa chambre, & un honneur, de lui verser à boire. Bientôt Erchinoald devenu veuf voulut épouser sa captive : mais elle se cacha si bien, que toutes les recherches furent inutiles. Son inclination la portoit à la retraite, & la Providence la vouloit sur le trône. Le Roi l'épousa enfin : mais elle parut moins une souveraine, qu'une modeste religieuse. Elle révéroit les évêques comme ses peres, chérissoit les pauvres comme ses enfans, ne se consoloit de son élévation que par les facilités qu'elle lui procuroit de faire le bien. Quand elle se vit maîtresse absolue dans le royaume, elle s'appliqua principalement à en bannir la simonie, & à y faire cesser les exactions barbares qui réduisoient souvent les peres à vendre leurs enfans. Elle fonda Chelles & Corbie,

deux monasteres des plus renommés du monde chrétien. Enfin son second fils Childeric ayant été déclaré roi d'Austrasie, & Clotaire se trouvant en âge de gouverner le reste de ses Etats, elle se retira dans son monastere de Chelles. Là, elle se fit simple religieuse, se soumit comme la derniere des sœurs, à l'Abbesse Bertille qu'elle avoit tirée de l'abbaye de Jouarre, servoit à la cuisine, à tous les offices les plus abjects, & goûtoit un bonheur infiniment plus pur & plus réel qu'elle n'en avoit jamais ressenti au milieu des grandeurs & des hommages de la Cour. Plus heureuse encore, si les Rois ses fils, peu dignes d'une mere si véritablement grande & la femme forte de son temps, en abandonnant les rênes de l'empire aux maires du palais, & en ne laissant à leur postérité que le surnom de Rois fainéans, n'eussent occasionné, dans tous les ordres de l'Etat, des mouvemens ruineux, dont l'Eglise ne ressentit que trop les funestes contre-coups!

Batilde gouvernoit encore quand S. Eloi mourut, l'an 659 à ce que l'on croit, le premier jour de décembre

S. Aud. lib. 11. Vit. c. 43, &c.

où l'Eglise honore sa mémoire. Sur la nouvelle de la maladie, elle partit de Paris en diligence, avec ses enfans & une cour fort nombreuse. Elle n'arriva cependant que quelques heures après que le S. Evêque eut rendu l'esprit. Inconsolable de n'avoir pu recueillir ses dernieres paroles, elle se prosterna près du corps, & l'arrosa d'un torrent de larmes. Elle demanda qu'il fût transféré à son abbaye de Chelles; plusieurs seigneurs, de leur côté, le demanderent pour la capitale, qu'ils trouvoient seule digne de posséder des reliques si précieuses; un troisieme parti, & celui qui l'emporta, fut le peuple de Noyon, qui se montra prêt à tout tenter, & marqua tant d'attachement pour un pasteur, ou plutôt pour un pere si chéri, qu'on craignit de pousser à bout des orphelins désespérés de leur perte.

S. Ouën nous a conservé, dans la vie de son ami, l'abrégé inestimable de la doctrine vraiment évangélique, qu'Eloi avoit annoncée de vive voix avec tant de persévérance & tant de succès. On y présente les principaux devoirs du Chrétien, dans un style simple

ſimple, mais touchant, tendre & paternel, qui conſerve toute l'empreinte du ſentiment & de la franchiſe engageante de nos peres. Les homélies qui portent le nom de S. Eloi, & qui ne ſont pas de la même authenticité que ſa doctrine, ne laiſſent pas de contenir de bons reſtes de la diſcipline primitive, & même des traits ſaillans de pathétiſme, que la ſaine éloquence ne dédaignera en aucun temps. On s'apperçoit qu'il avoit beaucoup lu les ſermons de S. Céſaire d'Arles, compoſés en effet pour la commodité des évêques, & où leur ſimplicité modeſte ne ſe faiſoit aucune peine de puiſer. On vante auſſi pluſieurs monumens du premier art de S. Eloi, tels que les châſſes de S. Germain de Paris, de Sainte Génevieve, de S. Séverin, de S. Quentin en Vermandois, mais ſurtout de S. Denis apôtre de la nation, & du grand S. Martin. C'eſt pourquoi la Reine Batilde employa toute ſa magnificence à décorer la ſépulture d'un Saint, qui s'étoit empreſſé à rendre les mêmes honneurs à tant d'autres. Il avoit fait un grand nombre de mi-

racles pendant sa vie; & il n'en fit pas moins depuis sa mort.

Les asyles de la piété continuerent à se multiplier, sous la protection de la Sainte Reine. Vaningue, seigneur des plus illustres de la Cour, où il jouissoit de toute la confiance due à ses vertus, fonda, dans son gouvernement du pays de Caux, le monastere de Fécamp, qui fut d'abord une communauté de filles. Ebroïn, bien différent de Vaningue, & qui se montrera bientôt le scélérat le plus odieux de son temps, homme sans principes & sans caractere, bizarre, emporté, mais intrigant & fourbe, sut, à la mort d'Erchinoald, se faire conférer la dignité de maire du palais. Ce méchant homme ne laissa pas de donner quelque chose à la dévotion du temps: il établit & rendit très-florissante, par les soins de S. Drausin évêque de Soissons, l'abbaye de Notre-Dame de cette ville. Alors furent encore fondées la fameuse abbaye de Lobbes sur la Sambre, & trois autres moins considérables, par S. Landelin; celle d'Haumont, par un seigneur

Act. Bened. T. 2. *passim.*

nommé Maldégar qui s'y rendit moine; celle de Mons, qui a donné commencement à la ville de ce nom, par Valdetrude femme de Maldégar & parente du Roi; celle de Maubeuge, par sa sœur Sainte Aldegonde; celle de S. Josse dans le Ponthieu, par S. Judoc, vulgairement Josse, frere de Judicaël roi de la petite Bretagne, qui, se retirant lui-même dans la solitude, ne put engager Judoc à prendre la couronne; celle de S. Fiacre, au diocese de Meaux, par un S. Hibernois de même nom; & une infinité d'autres, qui rempliroient seules une vaste histoire. On vit une multitude de saints évêques quitter l'épiscopat, pour l'austere obscurité de la vie monastique. Tels furent S. Gombert archevêque de Sens, qui, du nom de sa patrie, fonda l'abbaye de Senones, dans les montagnes de Vôge; S. Déodat de Nevers, fondateur de S. Dié; S. Hidulfe, Bavarois d'origine, qui d'abord fut disciple de l'Abbé Déodat, devint son successeur, puis archevêque de Treves, d'où il retourna au désert de Vôge, & fonda Moyen-Moutier; S. Claude archevêque de Besançon, qui retiré au monastere

de Condat, rendit sa personne & sa retraite si célebres, que son nom est devenu celui de l'abbaye, & l'abbaye ville épiscopale.

Ce haut crédit de la vie cénobitique lui acquit de rares priviléges. Lérins, Agaune, Luxeu, S. Denis, S. Germain de Paris, S. Martin de Tours, S. Médard de Soissons, Corbie & tant d'autres eurent part à ces immunités. Rois & grands, évêques, Souverains Pontifes, tous concouroient à l'envi à ce qu'ils n'envisageoient que comme un moyen propre à faire servir le Seigneur plus librement & plus parfaitement. Enfin ces exemptions prirent une face si imposante, qu'elles remplissent une partie de l'ouvrage, alors réputé fort intéressant, & connu sous le titre des Formules de Marculfe.

Mabill. Dipl. l. 1. tit. 6 n. 7.

Le privilége de S. Denis, rapporté par ce moine érudit & contemporain, est d'une confomité parfaite avec l'original qu'en conserve l'abbaye, & qui est écrit en papier d'Egypte. Les caracteres, l'orthographe, le style, tout prouve également l'authenticité de cette piece, & la barbarie du siecle. Le Roi Clovis II y déclare que Landri, évêque de Paris, a ac-

cordé un privilége à ce monastere, afin que les moines y prient plus en repos; qu'il défend en conséquence, qu'aucun évêque, ni autre personne, puisse rien diminuer des terres ou serfs du monastere, même à titre d'échange, sans le consentement de la communauté, & la permission du Roi; ni enlever les calices, les croix, les ornemens d'autel, les livres, & les autres meubles, ou les emporter à la ville: à la charge que la psalmodie perpétuelle y sera célébrée jour & nuit, comme elle y a été instituée du temps du Roi Dagobert, & comme elle se fait à S. Maurice d'Agaune. Ce privilége est souscrit par le Roi, par son référendaire ou chancelier, & par vingt-quatre évêques assemblés pour cela en concile.

Marculfe rapporte un privilége encore plus étendu. Il est accordé à un monastere par l'évêque diocésain, qui promet de donner les ordres aux sujets que l'abbé & la communauté lui présenteront, afin d'en exercer les fonctions dans le monastere. Il promet encore d'y bénir un autel, d'envoyer tous les ans le saint chrême aux moines, s'ils le demandent, & de leur donner pour abbé celui qu'ils auront choisi: le tout gratui- Formul. 1.

tement. L'évêque, les archidiacres, ni les autres administrateurs de l'Eglise, n'auront aucun autre pouvoir sur le monastere, sur les biens qui lui appartiennent, meubles ou immeubles, ni sur les offrandes de l'autel. L'évêque n'entrera dans le monastere, qu'à la demande de l'abbé & des moines, pour l'oraison seulement; & après les saints mysteres, il se retirera, de peur de troubler la communauté. Les moines, suivant la regle, seront corrigés par l'abbé seul, s'il le peut faire; & l'évêque l'appuiera seulement au besoin. On doit observer ici que ces privileges tendoient moins à exempter les moines de la jurisdiction épiscopale, qu'à les soustraire à l'inexpérience de quelques évêques peu versés dans la connoissance des voies intérieures, &, si l'on veut, au danger de suivre les maximes & les exemples des prélats vicieux qui commençoient à n'être plus si rares dans l'Eglise. Telle est toutefois l'origine des exemptions en général. On voit même, dans la vie de S. Bertulfe abbé de Bobio, un privilége qu'il obtint du Pape Honorius, afin que nul évêque n'entreprît d'exercer aucune domination sur ce monastere.

On ne peut manquer d'entendre avec intérêt ce que dit encore Marculfe touchant les ordinations ou élections d'évêques. Il nous apprend qu'on dressoit pour cela trois actes différens ; les deux premiers, pour signifier le vœu ou la présentation du Roi, de l'avis & par le moyen des évêques ; le troisieme, pour déclarer l'acceptation & le consentement du peuple. Il est vrai que le Roi exprimoit son desir par le terme d'ordre ou précepte ; & les desirs de ces Princes établis par droit de conquête, & jaloux d'exercer un gouvernement tout militaire, n'équivaloient que trop souvent en effet à un commandement absolu. Mais, d'un autre côté, il nous reste de ces temps-là une multitude de décrets, rendus en concile & confirmés par les ordonnances des Rois, en faveur des élections dont ils constatent la liberté habituelle. Lib. 1. c. 3. 6 & 7.

S. Léger d'Autun fut un des prélats qui soutint avec le plus de succès les droits & la gloire de l'Eglise. Il réunissoit dans sa personne toutes les qualités propres à y réussir, parmi lesquelles on compte en premier lieu sa sagesse à ménager entre le sacerdoce & l'empire cette bonne intelligence, dont les prélats Leodeg. Vit. t. 2. Act. Bened. p. 681, &c.

les plus vertueux & les plus instruits ont le mieux conçu l'importance dans tous les âges. Il étoit de la premiere noblesse du royaume, naturalisé aux usages du grand monde & de la Cour où ses parens l'avoient mis dès son enfance; d'ailleurs grand & bien fait, discret, éloquent, mais sur-tout d'une modestie & d'une douceur de mœurs qui captivoient l'amitié de tous ceux qui entroient dans sa société. La pureté de ses mœurs, sa piété, sa maturité, égaloient ses qualités naturelles; & ces fruits de bénédiction furent si précoces, qu'à peine eut-il passé l'âge de vingt ans, que son oncle Didon, évêque de Poitiers, qui l'avoit instruit dans les lettres, lui commit le premier soin de toutes les affaires de son diocese, à la grande satisfaction & à l'édification de tout le monde. Léger s'y fit tant d'honneur, que bientôt après on lui donna le gouvernement de l'abbaye de S. Maixant. Le siége épiscopal d'Autun étant encore venu à vaquer, & la cupidité effrénée des prétendans, portée jusqu'au meurtre, ayant causé autant de désordre que de scandale, on ne trouva personne plus capable que Léger d'éteindre la division, & de consoler cette

Eglise, qui en effet récupera bientôt toute la splendeur qu'elle avoit eue sous ses plus illustres prélats.

Il la gouvernoit dans la paix la plus profonde, quand les troubles de l'Etat le jeterent dans des embarras qui ne finirent plus, & qui, après mille tourmens, lui procurerent une mort appellée justement martyre; puisqu'elle eut pour principe l'une des vertus les plus indispensables, c'est-à-dire la fidélité à son Prince. Après la mort du jeune Roi Clotaire III, arrivée en 670, son frere Childeric II qui régnoit déjà en Austrasie, fut reconnu par tous les grands pour seul roi de France. Thiéri, le second de ses freres, déjà porté par Ebroïn sur le trône de Neustrie & de Bourgogne, & devenu aussi-tôt après généralement odieux par la tyrannie de ce Maire avare & cruel, fut rasé & renfermé dans le monastere de S. Denis. On eût fait mourir Ebroïn, sans la puissante médiation de S. Léger, qui ne se souvint plus de l'inimitié déclarée, qu'il ne s'étoit attirée de la part de ce méchant homme qu'en blâmant ses injustices. On lui accorda la vie. Il se fit tondre, & alla se rendre moine à Luxeu.

Trois ans après, S. Léger ayant perdu les bonnes graces du Roi Childeric qu'il avoit si bien servi, & s'étant réfugié dans la même abbaye qu'Ebroïn, ils y vécurent ensemble, comme s'ils n'avoient jamais rien eu à démêler. Le jeune Roi, en démentant les bonnes espérances qu'il ne cessa de donner tandis qu'il écouta Léger, & en s'abandonnant aux conseils de quelques adulateurs jaloux, s'étoit insensiblement aigri contre le S. Evêque, qui ne cessoit de le rappeller à la vertu. Cette haine sombre & longtemps couverte, éclata d'une maniere assez favorable à l'honneur du Monarque, dans un différend qui survint entre Léger & Préjet de Clermont, doués l'un & l'autre des vertus qui font les saints, & qui n'empêchent pas toujours la diversité de sentimens & de prétentions. Childeric périt l'an 674, peu après avoir donné gain de cause à l'Evêque de Clermont, qui, dans les troubles occasionnés par l'assassinat de ce Prince, obtint, avec S. Amarin abbé, une mort qui est qualifiée de martyre par les auteurs du temps, comme ayant été endurée patiemment pour la justice.

Il est plus connu sous le nom de S. Prix.

S. Lambert, évêque de Mastricht, eut aussi beaucoup à souffrir de cette révolution. Comme il avoit eu grand crédit auprès du Roi Childeric, on le chassa de son siége après la mort de ce Prince. Il se retira au monastere de Stavelo, où il s'assujettit, comme le dernier des freres, à toutes les observances monastiques.

Tom. 3. Act. Bened. p. 691, &c.

Pour S. Léger, il fut rétabli avec honneur dans son Eglise d'Autun. Mais Ebroïn sortit en même temps de Luxeu, sans quitter encore l'habit de moine, & se rencontra même sur la route avec le S. Evêque. Sa haine opiniâtre & dissimulée subsistoit toute entiere, malgré ses malheurs propres & les procédés généreux de son bienfaiteur. Il eût dès-lors exécuté ses desseins perfides, s'il n'en eût été empêché par S. Genès archevêque de Lyon, qui survint à propos avec une troupe de gens armés. On voit ici que les meilleurs évêques ne prenoient pas seulement part aux affaires publiques; mais que, dans les temps d'hostilité, ils levoient des troupes, & marchoient à leur tête, comme les autres sei-

gneurs. Il convint à Ebroïn de dissimuler encore, & d'attendre des conjonctures plus favorables à sa vengeance. Ce furieux fut enfin poussé à bout par l'élévation de Leudésie, fils du Maire Erchinoald, à la dignité qu'avoit sagement occupée son pere.

Le Roi Thiéri étoit sorti de S. Denis, & remonté sur le trône de Neustrie, à la nouvelle de la mort de Childeric; tandis qu'en Austrasie on rappelloit Sigebert fils de Dagobert, & réfugié en Irlande. S. Léger qui ne voyoit dans les princes établis de Dieu que la puissance de Dieu même, eut pour Thiéri la fidélité qu'il avoit inviolablement gardée jusqu'à la mort à Childeric son frere. On ne pouvoit être en commerce avec Léger, sans lui accorder une entiere confiance. Ce fut par ses conseils que le nouveau Monarque fit Leudésie maire de son palais; & le cruel Ebroïn n'en fut que trop instruit. Alors il leva le masque, & montra par quel principe il avoit paru attaché à Thiéri même. Il quitte l'habit de moine, reprend sa femme, amasse des troupes, marche contre le Prince, & fait paroître un fils supposé de Clotaire III, comme pour le

couronner. Chemin faisant, il fit massacrer Leudésie, dans une conférence. Son rival abattu, il n'eut rien de plus pressé que la perte de celui qui le lui avoit fait; & contraint de tourner lui-même vers la Neustrie, il commit le soin de sa vengeance à Vaimer duc de Champagne. Le peuple d'Autun qui aimoit tendrement son Pasteur, étoit tout prêt à faire la plus vigoureuse défense. Mais le Saint, assuré qu'on n'en vouloit qu'à lui, & ne se retraçant qu'avec horreur les extrémités auxquelles il exposoit les citoyens qu'il regardoit comme ses enfans, prit secrétement ses mesures, épia les momens, & se livra lui-même.

On lui arracha aussi-tôt les yeux : ce qu'il souffrit avec une fermeté inébranlable, sans s'être laissé lier les mains, sans pousser le moindre soupir, sans proférer une parole, ni faire un mouvement qui pût gêner ses bourreaux. Vaimer content de sa proie, l'emmena en Champagne, avec l'argent de l'Eglise d'Autun, & quelques contributions de la ville. Ebroïn avoit enjoint de tenir Léger dans le fond d'un bois, de l'y laisser mourir de faim, & de faire ensuite courir le bruit qu'il s'étoit noyé. En effet, le

S. Evêque souffrit long-temps la faim: Mais les cœurs les plus durs se défendoient avec peine des sentimens qu'il inspiroit. Le Duc touché de compassion, le fit ramener chez lui. Il fut même si attendri par ses discours, qu'il lui remit l'argent de l'Eglise d'Autun ; & cette ame généreuse, au sein même de l'indigence, renvoya ces sommes à son peuple, pour être distribuées aux pauvres.

Ebroïn cependant abandonna son fantôme de roi, pour se concilier, ou plutôt pour asservir Thiéri, en recouvrant, avec la charge de maire, la souveraine puissance sur toute la Neustrie & la Bourgogne. Il fit amener, en présence du Prince & des seigneurs, & Léger, & Gairin son frere, les chargea d'outrages, & ne rougit pas de leur imputer la mort du Roi Childeric. Gairin fut aussi-tôt enlevé, attaché à un poteau, & lapidé. Les loix gênent étrangement ceux qui les méprisent le plus. Le furieux Ebroïn n'osa faire encore mourir le Saint Evêque, parce qu'il n'avoit pas été déposé : mais il le fit jeter & traîner dans une piece d'eau, où il y avoit des pierres aiguës & tranchantes, qui lui déchirerent jusqu'à la plante des pieds. Outre

les yeux qu'on lui avoit arrachés, on lui coupa la langue & les levres : ce qui ne l'empêcha point de parler depuis, d'une maniere qui passa pour miraculeuse. Il guérit même parfaitement de ses blessures, à Fécamp où le conduisoit le Comte Vaningue, à qui on l'avoit donné en garde, & qui, loin d'applaudir à ses persécuteurs, l'honora comme un martyr, & le fit très-bien traiter dans ce riche monastere de sa fondation.

Au bout des deux ans que le Saint y passa, Ebroïn le fit ramener au palais, pour être déposé par les évêques, qui s'y rendirent en foule. Dans cette multitude empressée, il ne manqua point d'en trouver d'aussi complaisans qu'il lui en falloit. Après qu'ils eurent déchiré de haut en bas la tunique de Léger, en signe de déposition, suivant l'usage, on le remit à Chrodebert comte du palais, avec ordre de le faire mourir. Mais l'odieux Ebroïn lui enviant la gloire même d'être honoré comme un martyr, ordonna de chercher un puits ou un précipice au fond de quelque lieu sauvage, pour y jeter son corps. Chrodebert ne put se résoudre à le voir mourir, & se retira, après en avoir laissé la charge à quatre de ses do-

mestiques. La femme du Comte, réduite au désespoir, ne s'exprimoit que par des torrens de larmes, de profonds gémissemens & tant de signes d'une douleur excessive, que le Saint se vit obligé lui-même à la consoler. Des quatre exécuteurs qui le menerent dans la forêt Iveline, appellée depuis de son nom, trois se jeterent à ses pieds, en lui demandant pardon : mais le quatrieme lui trancha brusquement la tête, sans se mettre en peine des précautions ordonnées par le Tyran contre la gloire du S. Martyr. On dit que le meurtrier, saisi peu après du démon, se jeta dans un feu, où il périt.

La femme du Comte Chrodebert fit enterrer honorablement le corps du S. Prélat, & il se fit tant de miracles à son tombeau, qu'il y en eut peu en France d'aussi renommés. On regarda comme un châtiment céleste, l'assassinat d'Ebroïn, arrivé trois ans après, un dimanche avant le jour, comme il alloit à matines. Les grands les plus occupés & les moins pieux ne se dispensoient pas encore des offices publics, même de la nuit. Le Duc Vaimer avoit été puni auparavant par Ebroïn même, qui, par

une sacrilége & lâche politique, le fit d'abord évêque de Troyes, pour l'éloigner des affaires; puis le condamna à être pendu, après avoir enduré la torture.

En Angleterre, les saints se multiplioient, jusque sur le trône. Nous avons vu la sainte mort des Rois Osuin & Osuald, qui sont honorés d'un culte public. Le S. Archevêque de Cantorbéri, Honorius fut jugé digne des mêmes hommages. Deus-dedit, son digne successeur, fait en un sens plus d'honneur encore à ces Barbares humanisés par le Christianisme, en ce qu'il étoit de la nation des Saxons Occidentaux; au lieu que les cinq archevêques ses prédécesseurs avoient pris naissance dans une terre moins dépravée, & très-vraisemblablement en Italie. Osui avoit commencé son regne par un crime : mais il s'efforça de réparer, par ses travaux pour la propagation de la foi, & par beaucoup d'autres bonnes œuvres, la douleur qu'il avoit causée à l'Eglise, en faisant tuer par trahison le S. Roi Osuin. Le fils du Roi des Merciens, nommé Penda comme son pere, ayant demandé en mariage la fille d'Osui, elle ne lui fut

Bed. 3. Hist.

accordée qu'à condition qu'il se feroit Chrétien. Alors il déclara qu'il en avoit déjà pris la résolution, indépendamment de son amour pour la Princesse. C'étoit Alfrid, fils du même Roi Osui, qui ayant épousé la sœur de Penda, en avoit pris occasion de faire connoître à ce jeune Prince son beau-frere, la vérité & le bonheur du Christianisme. Le jeune Penda établi par son pere, gouverneur du pays de Middelangle, c'est-à-dire des Anglois du milieu des terres, en devint aussi-tôt l'apôtre : il fit venir du Northumbre & de l'Hibernie, des missionnaires expérimentés, qui, sous sa protection, convertirent une infinité de personnes, tant des grands que du peuple. Ce qu'il y a de moins concevable, quand on ne pense pas que le Seigneur tourne le cœur des Rois comme il lui plaît, c'est que le vieux Penda, si furieux autrefois contre le nom Chrétien, n'empêcha plus alors les progrès de l'Evangile, même chez les Merciens, où il s'étendit du Middelangle.

Toutefois son ambition & sa haine enracinée contre les Northumbres les porterent aux derniers excès, à l'égard

de leur Roi Osui, malgré tant d'alliances réciproques. Osui tenta, mais en vain, tous les moyens d'obtenir la paix. Réduit à la nécessité désespérante de soutenir la guerre contre un Prince, qui, au rapport des historiens, avoit des troupes trente fois plus nombreuses que les siennes, il fit vœu de consacrer sa fille à Dieu, & de donner douze terres pour des fondations de piété. Il marcha aussi-tôt après contre ses innombrables ennemis, & remporta une victoire complete. Penda fut du nombre des morts : le royaume des Merciens, qui déjà comptoit le Northumbre entre ses provinces, passa au contraire sous la domination d'Osui. Il accomplit religieusement ses promesses ; & telle fut l'origine du monastere de Stréneshal. Il fit plus : il ne se donna, ni repos, ni relâche, qu'il n'eût fait Chrétiens ses nouveaux sujets.

Les fruits de son zele s'étendirent jusque chez les Saxons Orientaux, dont Londres étoit la capitale, & qui étoient retournés à l'idolatrie, après avoir reçu la foi de S. Mellit leur premier évêque. Osui étoit ami de leur Roi Sigebert, auquel il fit connoître sans

peine l'impuissance des dieux faits de main d'homme, & qu'il fit baptiser dans son palais, près du grand mur qui séparoit l'Angleterre des peuples sauvages de l'Ecosse. Ensuite il lui procura des ouvriers évangéliques, entre lesquels le S. Prêtre Adde, tiré du Middelangle, fut ordonné pour le pays d'Essex, c'est-à-dire évêque de Londres. Il ne laissoit pas de retourner quelquefois dans le Northumbre sa patrie, pour y nourrir la foi & la piété des Fideles. Il y fonda le monastere de Legtinston, par la libéralité d'un fils de S. Osuald, nommé Edilvar, & reconnu roi dans la province de Déire. Il lui donna pour abbé, son frere S. Céadda, depuis évêque des Merciens, & le soumit à la regle de Lindisfarne, qui nous apprend la maniere de jeûner de ces solitaires : selon l'esprit de la mortification chrétienne, ils usoient, sans difficulté, d'œufs & de laitage, comme d'alimens vils & communs dans le pays.

Il ne manquoit plus à ces généreux Chrétiens, soit de Bretagne, soit d'Irlande, que de renoncer à la singularité de quelques usages, sur-tout par rapport à la pâque. Si ces observances

avoient paru tolérables jusque là, elles commençoient à prendre un air de schisme, à raison de l'opiniâtreté de ceux qui les retenoient, nonobstant l'uniformité qui étoit enfin rétablie solidement dans tout le reste de l'Eglise. La pratique de ces insulaires se trouvoit même différente de celle des anciens Asiatiques & de S. Jean l'Evangéliste, qu'ils alléguoient principalement en leur faveur ; puisqu'ils ne commençoient pas la fête le soir de la quatorzieme lune du premier mois, quelque jour de la semaine qu'il pût être, mais qu'ils choisissoient toujours un dimanche, dont la veille tomboit souvent au soir de la treizieme lune. Ils étoient d'ailleurs divisés entr'eux, & jusque dans la même Eglise ; les uns solennisant le grand jour de Pâque, quand les autres n'en étoient encore qu'au dimanche des Rameaux ; ce qui ne présentoit plus que le ridicule & l'obstination bizarre de l'esprit de parti & de scission.

S. Vilfrid, né Breton, élevé même au monastere de Lindisfarne, sous la discipline des Irlandois, en sentit cependant l'abus, ou du moins l'imper- Bed. v. Hist. c. 20.

fection. Il passa dans les Gaules pour visiter les plus célebres monasteres, & apprendre les bonnes observances dans ces véritables asyles de la science & de la vertu. Il eut ensuite la dévotion d'aller au tombeau des SS. Apôtres, où il espéroit obtenir une pleine rémission de ses péchés, & puiser abondamment dans les trésors de la divine miséricorde. Ce fut un des premiers Anglois qui accrédita ce pélerinage parmi les gens de sa nation, & leur traça le chemin de Rome, qu'ils suivirent depuis en si grand nombre. Vilfrid, en passant par Lyon, contracta une étroite amitié avec le S. Archevêque Delphin, autrement nommé Hannemond, qui fut tué quelque temps après par ordre d'Ebroïn, & qui est honoré comme martyr sous le nom de S. Chaumont. A Rome, il fit connoissance avec l'Archidiacre Boniface, l'un des plus doctes Romains, & qui se fit un plaisir de l'instruire à fond de la discipline qu'il venoit étudier si loin. Enfin, après avoir acquis, tant à son term que sur sa route, les lumieres dont il devoit faire usage, il revint en so

pays ; comme le Prince Alfrid, fils du Roi Oſui, commençoit à régner avec ſon pere. Le jeune Roi le reçut comme un ange venu du Ciel, ſur ce qu'on le lui dit inſtruit dans la doctrine de l'Egliſe de S. Pierre. Ce Prince obſervoit déjà lui-même l'uſage Romain de la pâque : il engagea le Roi ſon pere, de concert avec S. Vilfrid, à ménager une conférence, pour terminer tout différend à cet égard.

Le monaſtere royal de Stréneshal, Bed. III. qui, ſous le ſage gouvernement de Hiſt. c. 25. ſa premiere abbeſſe Sainte Hilde, avoit la régularité & la renommée ordinaire aux inſtitutions récentes, fut marqué pour le lieu de l'aſſemblée ; & les docteurs de tous les partis s'y rendirent avec empreſſement, & en très-grand nombre. On examina l'affaire avec une extrême circonſpection, accordée aux vertus & à la qualité des oppoſans, beaucoup plus qu'à la force de leurs raiſons. Vilfrid négligeant les ſubtilités Hibernoiſes, & s'attachant aux faits & aux moyens de la tradition, allégua l'unanimité qui avoit enfin prévalu dans l'Aſie & l'Orient,

auſſi bien que dans la Grece, l'Afrique, & toutes les contrées Occidentales. Il prouva ſavamment, que ſi S. Jean & les autres apôtres en Orient avoient obſervé le jour de la pâque à la maniere des Juifs, c'eſt qu'ils ne jugeoient pas convenable de rejeter tout d'un coup la loi Moſaïque, inſtituée par Dieu même; que par la même raiſon, ils l'avoient ſuivie en bien d'autres points : mais que le Prince des Apôtres prêchant à Rome, avoit été inſpiré d'honorer le jour de la réſurrection du Seigneur, en fixant la premiere fête des Chrétiens au dimanche qui ſuivoit de plus près la quatorzieme lune; d'où il étoit arrivé, qu'on avoit inſenſiblement aboli partout les obſervances judaïques, en cette matiere comme en toutes les autres. Les Hibernois faiſant beaucoup valoir l'autorité de S. Colomban, ſi conſtamment oppoſé à l'uſage des Gaulois & des Romains tout enſemble; quelque ſaint que fût Colomban, répliqua Vilfrid, peut-on le préférer au Prince des Apôtres, à qui le Seigneur a remis les clefs du Royaume des Cieux, & parlé en ces termes : Tu
e

es Pierre, & sur cette pierre j'établirai si solidement mon Eglise, que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle ?

Le Roi frappé de ces mots de l'Evangile, dit à Colman évêque de Lindisfarne, & l'un des plus pointilleux opposans : Est-il vrai, Colman, que le Sauveur ait ainsi parlé à Pierre ? Oui, Seigneur, répondit Colman. Et pouvez-vous montrer, poursuivit le Prince, que votre Colomban ait reçu une pareille puissance ? Non, dit Colman. Eh bien, conclut Osui, j'obéirai aux ordres de S. Pierre ; je ne veux point offenser ce portier du Ciel, de peur que quand je me présenterai à la porte du Royaume céleste, il ne refuse de me l'ouvrir. Ce discours du Roi fit une vive impression sur tous les assistans, qui se rangerent sans plus tarder à la commune observance de l'Eglise.

Après cette heureuse conférence, où Vilfrid eut la meilleure part, âgé tout au plus de trente ans, il fut ordonné évêque des Northumbres, c'est-à-dire archevêque d'Yorck. La métropole de Cantorbéri étant venu à vaquer

vers le même temps, Ecbert roi de Cant voulut avoir un archevêque des mains du Pape Vitalien, qui avoit succédé à Eugene le 30 juillet 657. Le Pontife lui envoya un saint & savant moine, nommé Théodore, généralement estimé à Rome, où il étoit venu d'Orient. Théodore arriva en Angleterre, avec un Anglois de qualité, appellé Biscop, & surnommé Benoît, ami & compatriote de S. Vilfrid, avec qui il avoit entrepris en premier lieu le voyage de Rome, qu'il fit jusqu'à cinq fois. On établit d'abord Benoît abbé de S. Pierre de Cantorbéri. Ayant reçu dans la suite du Roi Ecfrid, l'un des fils & des successeurs du pieux Osui, une terre de 70 familles, c'est-à-dire d'autant de charrues; pour fonder un monastere, il bâtit celui de Viremout, à l'embouchure de la riviere de Vire d'où il tire son nom. Il y exposa au culte public beaucoup de reliques & de saintes images qu'il avoit apportées de Rome, y amassa une nombreuse bibliotheque, & y finit saintement ses jours. Il est honoré, sous le nom de S. Benoît Biscop. Par la libéralité de

Bed. IV. Hist. c. I.

même Roi Ecfrid, il bâtit encore, sur un fond de 4 charrues, le monastere de Jarou, à deux lieues de Viremout. Ces deux monasteres, celui-ci sous le titre de S. Pierre, & Jarou sous le titre de S. Paul, étoient tellement unis, qu'ils ne formoient qu'une communauté, répartie en deux habitations différentes.

S. Théodore, car ses grandes actions lui ont aussi obtenu ce titre, n'eut pas plutôt pris possession de son siége, qu'il remplit parfaitement les vues religieuses du Pape & du Roi. Il parcourut toutes les habitations des Anglois, n'établit pas seulement les usages extérieurs de l'Eglise Catholique, mais fit refleurir par-tout les vertus, la ferveur, l'amour des sciences & des bonnes lettres. On lui attribue l'institution de l'école fameuse de Cantorbéri, d'où sortirent tant de grands personnages. Là on enseignoit, avec l'Ecriture Sainte & toutes les sciences ecclésiastiques, l'éloquence, la poésie, l'astronomie, l'arithmétique, au moins celle qui étoit relative au calcul de la pâque, enfin la musique ou le chant Romain; connois-

ſances fort relevées pour le temps & pour la portée de ces nations. Les langues ſavantes étoient ſi bien cultivées, que le Grec & le Latin devinrent auſſi familiers que la langue maternelle. Les lumieres & les bons maîtres paſſerent de là, dans toutes les Egliſes d'Angleterre. S. Théodore n'avoit pas moins d'attention à maintenir la dignité de ſon ſiége, à le faire jouir de tous les droits de primatie; & ce fut le premier archevêque, à qui l'Egliſe Anglicane ſe ſoumit ſans exception. Tout concouroit à la ſplendeur eccléſiaſtique & politique de la Grande-Bretagne, qui s'applaudit alors de n'avoir point encore vu de temps ſi heureux, depuis l'entrée des Anglois. Leurs Rois étoient ſi braves, qu'ils faiſoient trembler tous les Barbares; & ſi Chrétiens, qu'ils ne ſembloient porter le glaive que pour exterminer l'impiété, & conduire ſûrement les peuples au Royaume éternel.

Après la mort des Rois Ecbert & Oſui, dans le cours de l'année 673, la premiere du regne de Lotaire frere & ſucceſſeur d'Ecbert au trône de Cant, & la troiſieme d'Ecfrid fils d'O-

ſui dans le royaume de Northumbre; le S. Primat voulut imprimer à ſes réglemens le ſceau reſpectable de l'autorité des conciles, ſelon l'uſage de l'Egliſe. Dans le concile qui ſe tint en premier lieu à Herford, on ne fit point de nouveaux canons, mais un extrait pratique des anciens: abrégé net & précis, qui nous peint, & la docile ſimplicité de ce bon peuple, & la ſageſſe de l'Archevêque à écarter juſqu'aux moindres nuages de l'indéciſion & de la contention. Il étoit conçu en ces termes: Nous obſerverons la pâque le même jour, ſavoir le dimanche qui ſuit le quatorzieme de la lune du premier mois. Les évêques n'entreprendront point ſur les dioceſes l'un de l'autre. Ils garderont le rang de leur ordination. On en augmentera le nombre, à meſure que celui des Fideles croîtra. On tiendra le concile, chaque année, le premier jour d'août. Les clercs ne feront point vagabonds, & on ne les recevra nulle part, ſans les lettres de recommandation de leur évêque. Les évêques & les clercs étrangers ne feront aucune fonction, ſans l'aveu de l'évêque diocéſain. Les évê-

T. 6. Conc. p. 537.

ques ne troubleront point le repos des monasteres, & ne leur ôteront rien de leurs biens. Les moines ne passeront point d'un monastere à l'autre, sans la permission de leur abbé. On ne contractera que des mariages légitimes : il ne sera permis de quitter sa femme que pour cause d'adultere ; & en ce cas, le vrai Chrétien n'en sauroit épouser une autre.

Ainsi le Christianisme prenoit-il une stabilité & un appareil respectable au delà des mers, & jusqu'aux extrémités les plus occidentales de l'Europe ; tandis que les armes des Musulmans étendoient leur stupide Islamisme bien avant dans la haute Asie, & dans la meilleure partie de l'Empire d'Orient. Dès la trente-cinquieme année de l'hégire, 657 de J. C. à la mort d'Othman leur troisieme Calife, cette formidable puissance comprenoit déjà l'Arabie entiere, la Perse, la Caldée ou Mésopotamie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte, & une grande partie de l'Afrique. Ces vastes contrées avoient été prises, ou sur les Romains, ou sur les Perses, dont le dernier Roi Isdegerde fut tué, & l'Empire entiérement

éteint l'an 651, après avoir duré, depuis la ruine des Parthes, 425 ans. Le schisme & la discorde qui, après la mort d'Othman, s'éleverent entre les sectateurs de Mahomet, suspendirent pendant quelque temps le cours de leurs conquêtes. On avoit fait périr ce Calife, parce qu'il abusoit du trésor public, & qu'il marquoit une partialité injurieuse entre ses croyans. L'Alcoran qu'il portoit par-tout dans son sein, fut ensanglanté. Le meurtre aggravé par cette circonstance parut exécrable, sur-tout au jugement d'Aïche, la plus chérie des femmes de Mahomet, l'oracle des Musulmans depuis la mort du Prophete, & nommée communément leur mere. Quoiqu'Ali, fait Calife par les ennemis d'Othman aussi-tôt après l'assassinat, fût cousin-germain & gendre de Mahomet, Moavia chef d'un autre parti, avoué par Aïche, acquéroit par cette seule approbation, des droits trop plausibles aux yeux des Musulmans, pour ne pas s'approprier les conquêtes dont il avoit été le héros, & pour abandonner tout au contraire l'autorité absolue qu'il exerçoit depuis long-temps

Elmacin. Albufarag. Theoph. an. 14. Const.

dans ſon gouvernement de Syrie. Il y eut entre ſa faction & celle d'Ali une guerre violente, & bien du ſang répandu. Ils firent enfin la paix, à condition que l'Arabie & l'intérieur de l'Orient demeureroient à Ali, la Syrie & les provinces occidentales à Moavia.

Theoph. an. 18. p. 288.

Mais cette paix conſomma le ſchiſme, au lieu de l'éteindre. De nouveaux enthouſiaſtes, dans le temps de la priere, aſſaſſinerent Ali, pour avoir ſeulement préſumé de traiter ſur un point de religion, tel que la ſucceſſion du Prophete, la dignité de Califе & la qualité d'Iman. Ses partiſans le tinrent pour martyr, & le lieu de ſa ſépulture devint le terme révéré de pélerinages nombreux. Il eſt même une partie conſidérable de cette ſecte, qui regarde comme des uſurpateurs impies, Moavia & tous les califes poſtérieurs, & qui ne comptent pour légitimes Imans, que les deſcendans d'Ali & de ſon épouſe Fatime. Ce ſont ces ſectateurs rigoureux d'Ali, qui regnent aujourd'hui en Perſe, toujours fort animés contre les Ottomans ou les Turcs, qui ſont de la ſecte oppo-

sée. Hacen, fils d'Ali, fut reconnu calife, à la mort de son pere : mais il ne régna que six mois. Il céda l'empire à Moavia, qui le fit empoisonner huit ans après, & qui se trouva ainsi seul calife, l'an 670. Ce perfide Iman fixa le siége de son Empire à Damas.

Il n'avoit pas attendu ce sanglant dénouement, pour inquiéter les Empereurs de C. P. Les Sarrasins ses sujets firent des incursions continuelles sur toutes les mers, & jusque sur les côtes d'Italie. Ils réduisirent en esclavage les meilleurs cantons de la Sicile. Dans la partie d'Afrique encore soumise aux Romains, ils enleverent quatre-vingt mille captifs. Ils s'établirent ensuite à Cyzique, d'où ils venoient sans cesse insulter Constantinople; quand Callinique, pour consumer leurs navires, inventa le feu grégeois qui brûloit sous les eaux. Constantin régnoit depuis l'an 668, où son pere avoit été assassiné à Syracuse. On avoit d'abord déclaré Empereur, un Arménien de bonne mine, nommé Mizizi : mais l'héritier de Constant vint en diligence avec une bonne flotte, se fit remettre l'usurpateur; & quoi-

Id. p. 294.

qu'on l'eût forcé à prendre la pourpre, il le fit mourir, avec les meurtriers de son pere. A son retour en Grece, on lui donna le surnom de Pogonat ou Barbu, parce qu'en étant parti sans barbe, on lui en vit avec étonnement quand il s'y remontra. Ses deux freres Tibere & Héraclius furent reconnus Empereurs avec lui. Il se signala dès le commencement de son régne, par ses soins à rétablir la paix dans l'Eglise, & à réprimer les ennemis de l'Empire. Après différens avantages remportés sur les Musulmans, ces ennemis acharnés du nom Chrétien, tenant encore depuis sept ans C. P. assiégée ou bloquée par terre & par mer, il marcha contre eux à la tête de son armée, tua trente mille hommes à Jésid fils de Moavia, qui les commandoit en personne, & réduisit le superbe Calife, non seulement à lui demander la paix, mais à lui payer tribut.

Le Pape Vitalien lui avoit rendu de grands services, dans les troubles de Sicile : ce qui contribua sans doute à disposer cet Empereur plus favorablement que ses peres à l'égard des Or-

thodoxes. Mai^ Vitalien qui mourut le 27 janvier 672, n'eut pas le temps de recueillir les fruits de ces heureuses dispositions. Tout ce qu'on sait d'Adéodat qui, au moins d'avril suivant, fut élu pour lui succéder, c'est qu'il étoit Romain de naissance, qu'il ordonna quantité d'évêques, & qu'il mit en honneur le monastere de Saint Erasme où il avoit été élevé. Il occupa néanmoins plus de quatre ans la chaire de S. Pierre, & ne mourut qu'au mois de juin 676. Après quatre mois & demi de vacance, on plaça sur le S. Siége Donus ou Domnus, qui ne le tint qu'environ un an & demi, c'est-à-dire jusqu'au 11 avril 678. Il ne laissa pas de faire rentrer l'Eglise de Ravenne sous l'obéissance de celle de Rome, dont elle avoit entrepris de secouer la dépendance. Il obtint de l'Empereur Constantin-Pogonat la révocation de l'édit, par lequel Constant avoit déclaré l'Archevêque Marc & ses successeurs exempts de la jurisdiction du S. Siége. Constantin ne borna point à ces effets particuliers son zele pour la religion. Après avoir humilié les Musulmans en Asie, reçu

Anastas. ubi de Don.

des ambassadeurs des Avares & d'autres peuples d'Occident, obligés aussi à demander la paix, il crut ne pouvoir faire un meilleur usage de la puissance qu'il soutint toujours avec vigueur, qu'en rendant la paix à toute l'Eglise. Il en écrivit sans délai au Pape Donus.

Mais avant que la lettre parvînt à Rome, ce Pontife étoit mort le onze avril 678. Après que le S. Siége eut encore vaqué deux mois & demi selon quelques auteurs, & selon d'aur[tres] une année de plus, on élut Agathon sur la fin de juin 678 ou 679. C'étoit un homme d'une prudence & d'une douceur propre à ménager les affaires les plus délicates, & à concilier les esprits les plus difficiles. Il assembla aussi-tôt un concile de cent vingt-cinq évêques, entre lesquels on remarque Mansuet de Milan, qui avoit professé l'Arianisme encore répandu parmi les Lombards, mais qui étoit si bien converti, qu'on le compte au nombre des saints. On lut en plein concile les lettres que l'Empereur avoit adressées au Pape Donus, & par lesquelles rendant ses religieux hommages au

Siége Apoſtolique, il propoſoit d'aſſembler un concile général, & auſſi nombreux qu'il étoit poſſible de le former ſous la domination tyrannique des Arabes en Orient. Il demandoit trois députés de l'Egliſe de Rome, ou plus, ſi le Pape le jugeoit à propos; & du concile pontifical, juſqu'à douze évêques. Ici, l'on voit la différence des députés propres du Souverain Pontife, & de ceux des évêques d'Italie, ou de tout l'Occident, qu'il étoit de ſtyle parmi les Orientaux d'appeller le Concile du Pape. On prit avec raiſon le jugement du concile de Rome, pour celui de tout l'Occident: il s'y trouva des évêques de France, & même d'Angleterre, qui, avec ceux d'Italie, déclarerent dans une parfaite unanimité la foi de leurs Egliſes: puis ce jugement fut envoyé en Eſpagne, & dans toute la Catholicité, où on le reçut avec reſpect. T. 6. Conc. p. 595.

Ce fut S. Vilfrid, qui, dans le concile Romain, rendit témoignage touchant la croyance de l'Egliſe Britannique. Il avoit eu recours à Rome, contre le Primat Théodore qui l'avoit dépoſé, ſous prétexte que l'Evêque Vit. per Edd. C. 23, &c.

d'Yorck ne pouvoit suffire à la vaste étendue de son diocese : après quoi l'on s'étoit pressé d'établir trois évêques en sa place, à Hagulstad, à Lindisfarne, & à Yorck même, sans nul égard à la réunion faite depuis peu du siége de Lindisfarne avec celui d'Yorck. Mais la vraie cause de cet étrange procédé, c'étoit l'aversion qu'Ermenburge, seconde femme du Roi Ecfrid, lui avoit inspirée contre l'Evêque d'Yorck, dont elle ne cessoit de lui exagérer les richesses & la puissance. Elle avoit pris la place de la Reine Eteldrite fort attachée à son saint Pasteur, & qui, après plus de douze ans de mariage où elle garda la virginité, obtint, quoiqu'avec peine, du Roi son époux, la permission de se retirer au monastere d'Eli qu'elle venoit de fonder. Son corps fut trouvé sans corruption, seize ans après sa mort; & l'on attribua unanimement ce prodige au mérite de sa pureté. S. Vilfrid alla donc demander justice à Rome : mais craignant en France le Roi Thiéri, ou plutôt Ebroïn à qui les ennemis de Vilfrid avoient envoyé d'Angleterre de riches présens, il prit

sa route par la Frise, quoique les peuples en fussent encore païens.

Leur Roi Algise ne laissa pas de le recevoir honorablement, & il lui permit d'annoncer l'évangile. La récolte s'étant trouvée cette année-là d'une abondance extraordinaire, les Frisons l'attribuerent au Dieu de Vilfrid : ce qui lui fit recueillir des fruits de salut, plus abondans encore que n'avoient été ceux de la terre. Il baptisa presque tous les seigneurs, avec une multitude de peuple si nombreuse, qu'on le regarde avec raison comme l'apôtre de la Frise. Ebroïn envoya cependant ses émissaires chez ces peuples, avec une lettre qui promettoit à leur Roi un boisseau plein de sous d'or, s'il vouloit remettre entre ses mains, soit la personne, soit la tête de l'Evêque Vilfrid. Algise, à son dîner, fit lire ces lâches propositions, en présence de Vilfrid lui-même, des envoyés d'Ebroïn & d'un grand nombre de Frisons. Puis il prit la lettre avec mépris, la déchira & la jeta au feu, en disant aux porteurs : Puisse le Créateur du ciel & de la terre détruire ainsi les scélérats & les parjures ! S.

Vilfrid courut le même danger en Lombardie, & fut ſauvé de même par le Roi Pertarit, prince non ſeulement Catholique, mais d'une inſigne piété & d'une bienfaiſance admirable envers les malheureux.

A Rome, Vilfrid n'eut point de peine à obtenir juſtice. On ordonna que par proviſion il ſeroit rétabli dans tous les droits de ſon évêché; qu'on chaſſeroit ceux qu'on avoit revêtus de ſes dépouilles; mais que, pour ſubvenir aux beſoins de ſon vaſte dioceſe, comme il y conſentoit volontiers, il choiſiroit en concile des évêques qui ſeroient ordonnés par l'archevêque de Cantorbéri; le tout ſous peine de dépoſition & d'anathême contre les eccléſiaſtiques, & d'excommunication contre les laïcs, quels qu'ils puſſent être. Vilfrid, dans le concile Romain qui fut tenu enſuite contre les novateurs de l'Orient, prit la qualité de légat du concile de Bretagne, dont il eſt néanmoins évident que les prélats ne l'avoient point envoyé: ce qui prouve tout à la fois, & qu'il n'entendoit ſe donner que pour témoin de la croyance des Egliſes Britanniques,

& qu'il étoit ordinaire de nommer concile, les évêques d'une même région, quoiqu'ils ne fussent point assemblés. Après l'expédition de tant d'affaires importantes, il repartit pour l'Angleterre, où il arriva heureusement, malgré les piéges qu'on lui tendit encore à son retour. Mais en passant par la France, il eut la douleur d'apprendre l'assassinat du Roi Dagobert II qui le qualifioit d'ami, & qui se montra vraiment digne lui-même de l'amitié d'un saint. Ce Prince, d'une vertu éprouvée & peu commune, est honoré comme martyr à Sténai lieu de sa sépulture, selon l'usage du temps, qui donnoit ce titre à ceux qui périssoient injustement, après avoir bien vécu. Mabil. præf. part. 1. sæcul.

Cependant le Chef de l'Eglise fit partir ses légats pour C. P. avec sa réponse & celle de son concile. On y déplore les troubles, les courses perpétuelles des Barbares, & les brigandages qui dépouillant les Eglises d'Italie de leurs patrimoines, réduisoient leurs ministres à subsister avec peine du travail de leurs mains. Mais si ces agitations, & les inquiétudes où nous T. 6. Conc. p. 634.

passons notre vie, reprennent les Peres, nous ont dépouillés de tous les biens de ce monde, même des sciences humaines & de l'éloquence ; il nous reste un bien inestimable & le plus précieux de tous, dans l'intégrité de la foi que nous nous appliquons uniquement à conserver parmi tant d'orages, & pour laquelle nous sommes prêts à mourir, s'il est nécessaire. Ils en donnent ensuite la confession, dans un style qui confirme bien ce qu'ils disent de la décadence des lettres humaines, & où l'on voit néanmoins, outre la plus exacte conformité avec les décrets des cinq conciles généraux tenus jusqu'alors, une étude solide des Peres anciens, & une suite de conséquences tirées avec beaucoup de justesse contre les nouvelles erreurs.

Les légats du Pape, avec les députés du concile de Rome, représentans de tous les Occidentaux qui avoient, comme on l'a vu, notifié leurs sentimens, arriverent à C. P. le dixieme jour de septembre 680. Le septieme de novembre suivant, on fit l'ouverture du concile œcuménique, dans un sallon du palais de C. P. nommé

Ibid. pag. [illegible]6, &c.

Trullus ou le Dôme. Depuis ce jour jusqu'au seizieme de septembre de l'année suivante, il y eut grand nombre de sessions, dix-sept selon les exemplaires Grecs de ce concile, & dix-huit au compte des Latins. Il ne se trouva guere plus de quarante évêques, à la premiere assemblée : mais les prélats faisant de jour en jour plus de diligence, le nombre en monta, pour la derniere session, à plus de cent soixante. Les trois légats, Théodore, George & Jean, comme tenant la place de la personne du Pape, selon les termes exprès du concile dans sa préface, sont nommés avant tous les évêques ; quoique les deux premiers ne fussent que prêtres, & le troisieme diacre seulement. On nomme ensuite George patriarche de C. P. Pierre, prêtre & moine, légat du patriarche d'Alexandrie, Macaire patriarche d'Antioche & résidant depuis quelque temps à C. P. George prêtre & moine, légat du vicaire de Jérusalem, le siége vacant. Après les patriarches, sont nommés les évêques de Porto, de Paterne & de Rege, légats du Concile Romain & représentans des

Occidentaux ; puis les Orientaux. Après tous les évêques, on nomme encore six prêtres, abbés ou moines, tous d'Italie ou de C. P. à l'exception du dernier, qui étoit Etienne disciple de Macaire d'Antioche, & Monothélite aussi obstiné que son patriarche.

L'ordre de la séance fut le même que celui du dénombrement. Les évangiles étoient au milieu, selon la coutume ; l'Empereur aussi au milieu, avec treize de ses principaux officiers ; à sa gauche, comme au côté le plus honorable, les légats du Pape, ceux de son concile ensuite, puis celui de Jérusalem ; à la droite, les patriarches de C. P. & d'Antioche, le légat d'Alexandrie, puis les évêques dépendans de C. P. & d'Antioche. Le Patriarche d'Alexandrie & le Vicaire de Jérusalem n'avoient pu venir en personne, par la crainte de leurs Souverains Musulmans. Par la même raison, on ne vit au sixieme concile aucun évêque de leurs provinces, non plus que de l'Afrique. On observe encore que tous les députés des évêques absens tinrent le rang des siéges qui les députoient,

quoiqu'ils ne fussent que simples prêtres.

Les légats du Pape parlerent les premiers, & proposerent l'objet de leur légation, qui étoit de rechercher la source des nouveautés introduites en quelques Eglises, pour les proscrire comme contraires à l'enseignement des Peres & des conciles. On lut d'abord les actes du concile œcuménique d'Ephese; puis, dans les sessions suivantes, ceux de Calcédoine & du cinquieme concile général. Ensuite on examina les passages des Peres, dans les originaux les plus authentiques; on y confronta les assertions & les plus fameux écrits des novateurs. Dans toutes ces discussions, on reconnoît d'une maniere bien consolante, non seulement que l'esprit de vérité est toujours avec l'Eglise, mais que la science solide de la religion y étoit encore florissante, nonobstant la chute si souvent déplorée de toutes les autres sciences. On analysa & l'on réfuta les sophismes des hérétiques, avec beaucoup de force & de sagacité. Avec plus d'érudition encore, on les convainquit d'avoir falsifié ou tronqué les passages des anciens docteurs, & jusqu'aux

actes ſacrés des conciles. Le diſcours prétendu de Ménas au Pape Vigile ſur l'unique volonté de J. C. avoit été inſéré, en trois cahiers, au commencement de l'exemplaire du cinquieme concile que l'on conſervoit à C. P. On obſerva que ces trois cahiers n'étoient pas numérotés des chiffres convenables; mais que le numéro premier ne ſe trouvoit qu'à la premiere page du quatrieme cahier, qui étoit effectivement le premier de l'exemplaire authentique du concile. Sans cela même, les légats démontrerent la ſuppoſition, par l'anachroniſme, en faiſant obſerver que Ménas étoit mort la vingt-unieme année de Juſtinien, & que le cinquieme concile n'avoit été célébré que la vingt-ſeptieme, ſous un autre patriarche qui étoit Eutychius. On prouva d'une maniere non moins évidente, que les fauſſaires hérétiques avoient encore fait à la ſeptieme ſeſſion une addition de deux prétendus écrits du Pape Vigile à l'Empereur Juſtinien & à l'Impératrice Théodora, contenant les mêmes erreurs : ſur quoi les légats s'écrierent que, ſi Vigile avoit enſeigné une ſeule volonté avec l'appro-

P. 622.

bation du concile, on n'auroit pas manqué d'employer ce terme dans la définition de foi, où il s'en falloit bien qu'on lût rien de semblable. On doit peu s'étonner de pareilles altérations dans les exemplaires de C. P. où il y avoit eu une longue suite de patriarches monothélites.

On convainquit encore ces impudens novateurs d'avoir falsifié les Peres, en particulier S. Athanase, dont l'autorité avoit tant de poids, surtout pour ces premiers mysteres. Théophane abbé de Baies en Sicile, ayant demandé à Macaire d'Antioche & à son disciple Etienne, s'ils reconnoissoient en J. C. une volonté humaine & impeccable, ils répondirent avec assurance : Nous ne lui connoissons point de volonté humaine ; mais nous lui attribuons, avec S. Athanase, une volonté divine, sans vouloirs de la chair, & sans pensées de l'homme. C'étoient les expressions d'un passage de ce S. Docteur contre Apollinaire, mais qu'on ne citoit qu'en partie, & dont on supprimoit ce qui en auroit marqué le vrai sens. Si vous aviez donné le texte entier, reprit Théo-

phane, on verroit que le grand Athanase appelle volontés charnelles & pensées humaines, celles qui sont coupables & voluptueuses, celles qui sont conformes aux suggestions du démon. Certes, à Dieu ne plaise que je les attribue à J. C. je ne parle que d'une volonté naturelle, telle que Dieu l'avoit mise dans le premier homme. Or je vous demande : Adam avoit-il une ame raisonnable ? Etienne répondit : il avoit une volonté de choix & de libre arbitre; car avant son péché, il avoit une volonté divine, & vouloit avec Dieu. Quelle absurdité ! s'écria Domitius de Prusiade, & quel blasphême ! Si Adam vouloit avec Dieu, il créoit donc aussi avec Dieu qui crée par sa volonté. Les Romains ajouterent : Si le premier homme, avant son péché, avoit une volonté divine, il étoit consubstantiel à Dieu; par conséquent sa volonté étoit immuable & vivifiante. Comment donc a-t-il changé? Comment s'est-il précipité dans l'abîme du péché & de la misere ? Ignorez-vous ce que S. Cyrille dit de J. C. qu'il a la volonté de son pere, parce qu'une même substance n'a qu'une même volonté. Le savant Théophane pressa
Etienne

Etienne & Macaire de dire précisément, si Adam avoit ou n'avoit pas une volonté naturelle. Comme ils ne voulurent, ni en convenir, ni le nier, il prouva l'affirmative par S. Athanase, & par S. Augustin. D'où le concile conclut en ces termes : Si le premier Adam avoit une volonté naturelle, comment le second ne l'auroit-il pas dans sa nature humaine ? Or, s'il a dans cette nature une volonté véritable, quoiqu'impeccable, & qu'il ait de toute éternité une volonté divine avec le Pere & le S. Esprit, il est clair qu'il faut reconnoître en lui deux volontés.

Les légats apostoliques avoient déjà fait valoir l'autorité du Pape S. Léon, pour qui les nouveaux sectaires affectoient un respect extrême. On lisoit ces paroles dans sa lettre à Flavien : En J. C. chaque nature fait ce qui lui est propre, avec la participation de l'autre ; le Verbe opere ce qui convient au Verbe, & la chair ce qui convient à la chair ; l'un brille par ses miracles, l'autre succombe aux mauvais traitemens. Sur quoi les légats s'exprimerent ainsi : Vous voyez que le grand Léon enseigne formellement

deux opérations naturelles en J. C. ſans confuſion & ſans diviſion; & cela dans l'écrit qu'un concile œcuménique a nommé la baſe de la croyance orthodoxe. Macaire n'eut rien à répliquer, ſinon qu'il ne parloit point de nombre, & qu'il diſoit ſeulement l'opération théandrique. Mais on fit ſentir à l'Empereur & à tous les Peres du concile, que cette réſerve ſimulée des novateurs tendoit beaucoup moins à écarter la diſcorde qu'à étouffer la vérité; qu'ils ne ceſſoient de démentir par les œuvres cet amour apparent de la paix; que Macaire en particulier traitoit le S. Abbé Maxime & ſes diſciples, non ſeulement d'hérétiques, mais de Manichéens déteſtables & de vrais païens; qu'il comptoit au contraire parmi les SS. Docteurs, Sergius, Cyrus, & ſur-tout le Pape Honorius, de l'autorité duquel il ſe prévaloit étonnamment.

Les évêques abuſés juſque là s'empreſſerent auſſi-tôt à rentrer dans le ſein de l'unité. La plupart confeſſerent la foi contenue dans les lettres du Souverain Pontife; qu'il y avoit en J. C. deux natures, deux volontés &

deux opérations. Ils s'écrierent que Pierre avoit parlé par la bouche d'Agathon, comme autrefois par celle de Léon. On donna mille bénédictions à ce digne organe du Prince des Apôtres, ainſi qu'au patriarche de C. P. à la foi de l'Empereur, & au Sénat qui en ſecondoit ſi dignement le zele. Longues années, cria-t-on longtemps, à l'Empereur Catholique & ſaintement pacifique, au conſervateur de la religion, au nouveau Conſtantin, au nouveau Théodoſe! Macaire, avec ſon Diſciple Etienne, ne rabattit rien de ſon opiniâtreté, & dit fiérement à l'Empereur qui s'efforçoit de le ramener au bon chemin : Non, Seigneur, je ne confeſſerai jamais deux volontés, ni deux opérations en J. C. quand on devroit me couper tous les membres, & me précipiter dans la mer. Qu'attendons-nous de plus, pour condamner l'hérétique, cria-t-on de toute part? Anathême au nouveau Dioſcore! Anathême au nouvel Apollinaire! Qu'il ſoit privé de l'épiſcopat; qu'on le dépouille du pallium. On le lui arracha ſur le champ. Dans le reſte de cette huitieme ſeſſion, te-

nue le septieme de mars, il ne parut que debout au milieu de l'assemblée, avec le seul Etienne ; & il ne reparut plus du tout, dans les sessions suivantes. L'Abbé Théophane qui l'avoit si habilement confondu, fut ordonné à sa place, & siégea, comme patriarche, à la quatorzieme session qui se tint le cinquieme d'avril.

L'Empereur s'étoit retiré après la onzieme, laissant quatre de ses principaux officiers pour continuer à maintenir le bon ordre. Les principales affaires étoient terminées, l'hérésie condamnée, & le nom du Pape Vitalien remis dans les diptyques. Il ne s'agissoit plus que de procéder conséquemment contre les auteurs & les fauteurs de l'impiété, de réconcilier quelques membres du concile, qui n'étoient revenus qu'après les autres à la saine doctrine, & de remédier aux falsifications faites par les sectaires dans les monumens de l'Eglise de C. P. C'est ce qui remplit presque tout le reste des sessions. Un moine plein de présomption, nommé Polychrone, avoit rendu sa foi très-suspecte. On lui ordonna de déclarer nettement sa croyance. C'est

par les œuvres, dit-il, que je veux la manifester. Faites apporter un mort, je mettrai sur lui ma confession de foi, qu'alors vous pourrez lire ; je prierai le Fils de Dieu de le ressusciter ; & si le miracle ne se fait point, le Concile & l'Empereur feront de moi ce qu'ils voudront. On apporta le mort ; on l'exposa publiquement, afin de donner la plus grande notoriété à l'extravagance de l'enthousiaste. Il mit sur le corps une confession de foi toute monothélite, & marmota long-temps à l'oreille du mort. On eut la patience de le laisser faire durant des heures consécutives. Enfin, il fut réduit à convenir de son impuissance. On le condamna comme un hérétique, & on le chassa comme un impudent.

Ce que le concile fit de plus important depuis la retraite de l'Empereur, ce fut la flétrissure qu'il imprima aux écrits des chefs de la secte. Tous les Peres, d'un consentement unanime & sans que personne s'avisât d'incidenter à ce sujet, condamnerent hautement, & des propositions particulieres, & des ouvrages entiers de Théodore de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de C. P. de ses trois successeurs Pyrrhus,

Paul & Pierre, enfin du Pape Honorius lui-même, suivant toutes les versions qui nous sont parvenues de ces actes. Il ne s'éleva pas le moindre doute sur l'infaillibilité de l'Eglise, jugeant tant d'écrits divers dans le sens que le texte présentoit à l'esprit. Ayant examiné, disent unanimement les Peres du concile, les lettres de Sergius de C. P. avec les réponses du Pape Honorius, & les ayant trouvées éloignées de la doctrine de l'Eglise, des décrets des conciles & des sentimens des saints docteurs, & tout au contraire conformes à la fausse doctrine des hérétiques; nous les rejetons absolument, comme propres à corrompre les ames. Ils dirent ensuite anathême aux auteurs & à tous les docteurs des nouveautés impies, & l'on effaça leurs noms des sacrés diptyques. Ils examinerent ensuite, sur les mêmes principes, ce qu'on avoit pu recueillir des écrits des derniers patriarches de C. P. Thomas, Jean & Constantin, qui furent déclarés irréprochables du côté des erreurs courantes, & dont l'on continua d'honorer la mémoire.

Il n'étoit plus question que de dresser

la confession de foi : ce fut tout l'ouvrage de la dix-septieme session ; & on la publia dans la dix-huitieme. De là vient que les Grecs ont confondu ces deux dernieres sessions. L'Empereur, pour un objet de cet importance & de cet appareil, crut devoir reparoître au concile, où les évêques arrivés successivement de leurs dioceses, se trouverent en plus grand nombre qu'ils n'avoient encore été. Dans cette définition de foi, on déclare premiérement, que l'on adhere aux cinq conciles précédens, & l'on rapporte les symboles de Nicée & de C. P. En second lieu, on nomme les auteurs qu'on venoit de condamner, savoir, Théodore de Pharan, Sergius, Pyrrhus, Paul & Pierre de C. P. le Pape Honorius, Cyrus d'Alexandrie, Macaire d'Antioche, & son disciple Etienne. On approuve ensuite les lettres du Pape Agathon, comme ayant été trouvées conformes aux décisions de Calcédoine, à la doctrine de S. Léon & de S. Cyrille. Enfin, après une explication nette & succincte du mystere de l'Incarnation, on prononce qu'en J. C. il y a deux volontés naturelles

& deux opérations aussi naturelles, & l'on défend d'enseigner autre chose, sous peine de déposition pour les clercs, & d'anathême pour les laïcs. Viennent ensuite les souscriptions des légats, & de cent soixante-cinq évêques.

Les Peres du concile prierent aussi l'Empereur de souscrire : ce qu'il tint à honneur, & fit avec empressement. Il y eut jusqu'à cinq exemplaires signés de sa main, ainsi que des légats & de tous les évêques. Le premier exemplaire étoit pour le Siége Apostolique; le second pour l'Eglise de la nouvelle Rome, les trois autres pour les anciennes Eglises patriarchales d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem. L'Empereur donna aussi un édit d'exécution, pour appuyer les décisions de foi & tous les décrets du concile. Il y est statué, contre quiconque y contreviendra, qu'il sera déposé s'il est évêque ou clerc; s'il est en dignité, qu'on l'en privera, ainsi que de ses biens qui demeureront confisqués; s'il n'est que simple particulier, qu'il sera banni de C. P. Les Peres, de leur côté, adresserent, selon la cou-

tume, une lettre synodale au Pape, pour le prier de confirmer le jugement, par lequel, lui disoient-ils, on avoit prononcé suivant la condamnation proposée dans ses lettres. On trouve néanmoins dans cette piece la flétrissure du nom d'Honorius, dont le Pape Agathon n'avoit point parlé: mais on assure que ce sage Pontife, dans des instructions secretes données à ses légats, leur avoit permis de consentir à cette condamnation, si l'on ne pouvoit sans cela procurer la paix à l'Eglise. L'Empereur, pour témoigner son contentement au Siége Apostolique, supprima l'abus qu'avoient introduit les Rois Goths de faire payer une somme d'argent pour l'ordination de chaque Pape; à condition toutefois que les Papes élus à l'avenir ne seroient ordonnés, suivant l'usage antérieur à la domination des Goths, qu'après que le décret de leur élection auroit été porté à C. P. & que l'Empereur y auroit donné son consentement.

Lup. In dissert. de VI. Synod. c. 7.

Le Pape Agathon mourut quelques mois après la fin du concile, le 10 janvier 682, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. On croit que ses légats n'étoient

pas encore de retour à Rome, & que ce fut Léon II, élu Pape le 17 août de la même année, qui confirma le sixieme concile. Il reste en effet, sous le nom de ce Pontife, une lettre adressée à l'Empereur Constantin, & conçue en ces termes : Nous avons trouvé que le sixieme concile a religieusement suivi les cinq précédens, & nous le confirmons par l'autorité de S. Pierre. Outre les auteurs du Monothélisme, nous anathématisons le Pape Honorius, qui n'a point éclairé notre Siége Apostolique, mais qui, par une trahison profane, a pensé lui imprimer un opprobre éternel. Quelques critiques ont voulu révoquer en doute l'authenticité de cette lettre : mais il est bien d'autres monumens qui viennent à l'appui de celui-ci. Tels sont, entre plusieurs autres, & l'office composé à Rome pour la fête de ce Pape, Léon II, que l'éclat de ses vertus y a fait mettre au nombre des saints; & la confession de foi d'Adrien II, lorsqu'il monta sur le S. Siége; & la maniere dont ce dernier parla d'Honorius dans un concile de Rome, & qui est rapportée

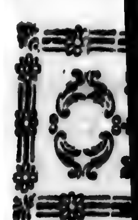
Diurn. Rom. Pont. c. 11. tit. IX. VIII. Conc. act. 7.

dans les actes du huitieme concile général.

Après tout, la gloire du Siége Apostolique est fort indépendante des taches personnelles que peuvent contracter ceux qui l'occupent. Honorius n'écrivit sa malheureuse lettre que de son chef, sans avoir tenu aucun synode, sans avoir consulté les membres les plus distingués de son Eglise. On ne lui imprime pas même, en qualité de Docteur particulier, la note d'hérésie : mais le respect de la vérité, droit sacré pour l'histoire, ne permet pas de l'excuser de négligence, de légéreté, d'une facilité & d'un ménagement aveugles, qui lui firent traiter la saine doctrine comme l'erreur, & captiver indifféremment l'une & l'autre sous un silence absolu, après même que Saint Sophrone l'eut averti de l'avantage que les sectaires tiroient de cette économie ruineuse. C'est en défendant les prérogatives incontestables de l'Eglise, & en usant pour cela des armes qu'elle avoue généralement, qu'on lui marque ce zele purement chrétien, qui ne tient rien de

la diversité des temps ou des climats, qui ne donne point un air de paradoxe aux principes divins de sa constitution, en un mot, qui en procure avec succès la vraie gloire & le solide avantage.





H I

DE

LIVRE

Depuis la
lisme en
des Icon

L'EGLISE
dépôt de la
La vérité ve
sixieme con
n'avoit gue
Prince fils
funeste Typ
à son Eglis
dues, au n
désespéré,
ses promesse
une confianc



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-DEUXIEME.

Depuis la condamnation du Monothélisme en 682, jusqu'au commencement des Iconoclastes en 726.

L'Eglise conservoit toujours le saint dépôt de la foi dans toute son intégrité. La vérité venoit même de triompher au sixieme concile, avec un succès qu'on n'avoit guere lieu d'attendre d'un Prince fils & successeur de l'auteur du funeste Type. Le Seigneur ménageant à son Eglise ces ressources inattendues, au moment où tout sembloit désespéré, vouloit réveiller la foi en ses promesses, & inspirer aux Fideles une confiance proportionnée aux épreu-

ves toutes nouvelles où ils devoient être mis durant plusieurs siecles consécutifs. Tel est le point de vue sur lequel on doit le plus invariablement fixer ses regards, à mesure que nous avancerons dans le cours du second âge de l'Eglise. Les progrès des Barbares de l'Arabie, tout différens de ceux du Nord qui ne subjuguoient les Romains que pour embrasser bientôt après leurs loix & leur religion, l'invasion des Sarrasins en Espagne, la royauté réduite en France à un simple titre, vont faire pour long-temps, des plus florissans apanages de l'Eglise, les théatres les plus affreux de la discorde, du meurtre, de la rebellion, de l'impiété, de tous les désordres.

Epist. 4. ad Simpl.

Le Pape Léon, aussi-tôt après avoir confirmé le sixieme concile, en envoya les actes aux évêques d'Espagne, qu'on n'y avoit pas même pu convoquer. Ce Royaume venoit encore d'essuyer une révolution déplorable. Le Roi Vamba élu en 672, avec une solennité extraordinaire, puisque c'est le premier Roi qu'on trouve sacré par l'onction de l'huile bénite, étoit tombé dans une maladie qui lui avoit ôté

la mémoire, & que l'on crut l'effet d'un poiſon donné par Ervige, pour parvenir à la couronne. Sans que le foible Vamba eût demandé la pénitence, l'Archevêque de Tolede la lui impoſa, & le revêtit de l'habit monaſtique. Ayant recouvré le jugement, il ſe crut obligé à demeurer dans l'état où on l'avoit réduit, renonça pour toujours à la royauté, & déſigna en effet Ervige pour ſon ſucceſſeur; ce qui fut approuvé par les grands. Luc. Tul. lib. 3.

Le nouveau Roi fit auſſi-tôt aſſembler dans la capitale, un concile que l'on compte pour le douzieme, & dont les principales diſpoſitions tendent viſiblement à ôter au Roi Vamba toute eſpérance de remonter ſur le trône, en lui interdiſant l'exercice de la puiſſance temporelle ſous prétexte de pénitence, & en diſpenſant ſes ſujets du ſerment de fidélité. Vamba demeura ainſi dans le monaſtere où il s'étoit retiré, & y mourut au bout de ſept ans. C'eſt le premier exemple d'une pareille entrepriſe de la part des évêques, & où il faut obſerver que les deux puiſſances intervinrent, T. 6. Conc. p. 1211.

comme dans la plupart de ces conciles d'Espagne. Celui-ci ôta encore le droit d'élire les évêques aux comprovinciaux, & au métropolitain le droit de les sacrer, pour tout attribuer au Roi & à l'évêque de Tolede. Trois ans après, c'est-à-dire l'an 683, on tint le treizieme concile de Tolede, où l'on voit qu'à la mort on donnoit par précaution la pénitence aux évêques mêmes, & où l'on ôta aux veuves des Rois la liberté de se remarier, même à d'autres Rois : ce qui fut poussé encore plus loin, huit ans après, par le troisieme concile de Saragoce, qui oblige ces Reines à prendre l'habit de religieuses, & à s'enfermer dans un monastere pour le reste de leurs jours. On prétexte pour cela les insultes auxquelles elles seroient exposées en vivant dans le siecle.

A peine le concile de Tolede étoit-il fini, que les décisions de Constantinople arriverent en Espagne, avec les lettres du Souverain Pontife, qui demandoient la souscription de tous les évêques. Il y avoit une lettre particuliere pour l'archevêque de Tolede, adressée à

Quirice, dont il est surprenant que le Pape ignorât la mort; puisque Julien occupoit ce siége depuis trois ans. Les prélats d'Espagne se mirent aussi-tôt en devoir de proscrire, avec le plus grand appareil, les impiétés qu'ils avoient en horreur : mais avant qu'ils se fussent rassemblés, le Pape Léon, le 3 juillet 683, alla recevoir la récompense de la piété, de la tendre charité & de la sainte prodigalité qui l'ont fait mettre au nombre des saints. Le 26 de juin, après une année presqu'entiere, on éleva Benoît II sur le S. Siége. On avoit demandé, suivant les dernieres conventions, les lettres confirmatives de l'Empereur, qui ne se laissant pas vaincre en déférence, joignit à ces lettres une constitution mémorable, par laquelle il permettoit de consacrer à l'avenir les Papes aussitôt qu'ils seroient élus.

Les Espagnols n'ayant pas encore pu se rassembler en concile national, ils se presserent d'en tenir au moins de particuliers dans chaque province. Celui de Carthagene soumise à la métropole de Tolede, commença le quatorzieme de novembre 684. Pen-

dant les six jours qu'il dura, on s'assura de la conformité du sixieme concile avec les autres conciles œcuméniques; puis on souscrivit à sa définition, en confessant expressément les deux volontés de l'Homme-Dieu. Ainsi l'Eglise d'Espagne, comme partie notable de l'Eglise Universelle, s'attribua le droit de juger dans cette matiere capitale; parce qu'elle ne tenoit pas pour œcuménique le concile de C. P. où elle n'avoit pas été appellée.

S. Julien de Tolede, car l'Eglise l'honore de ce titre, présida encore au quinzieme concile de sa métropole, tenu quatre années après le quatorzieme, la premiere du Roi Egica, gendre & successeur d'Ervige. Né de race Juive, quoique de parens Chrétiens, Julien avoit formé l'humble résolution de vivre en solitude; mais le Seigneur le vouloit dans une place plus propre à développer ses talens supérieurs & son infatigable zele. Il remplit, dans toute leur étendue, les devoirs d'un bon pasteur, s'appliqua particuliérement à maintenir la discipline, & composa un grand nom

Boll. ad 8 mart.

bre d'écrits en vers & en prose. Son traité des Pronostics ou de la Considération des choses à venir, échappé presque seul au naufrage des temps, nous a transmis un monument bien marqué de la foi de l'Eglise touchant le Purgatoire, dont il prouve le feu même fort au long.

Le Pape Benoît II, compté aussi parmi les saints que l'Eglise honore, survécut peu de temps à la réception du sixieme concile en Espagne. Il fut enterré le huitieme jour de mai 685; & dans le mois de juin ou de juillet suivant, on ordonna Jean V. Cette élection, suivant l'ancienne coutume interrompue depuis long-temps, se fit par acclamation unanime dans l'église de Latran, d'où il fut mené en pompe au palais pontifical. Il fut ordonné, comme l'avoit été Léon II, par les évêques d'Ostie, de Porto & de Veletri. Avec beaucoup de science & de lumieres, il joignoit une grande modération à un grand courage. Mais le dérangement de sa santé frustra l'Eglise de l'espérance qu'elle établissoit sur de si heureux pronostics. Pendant un an que dura son pontificat, à peine

put-il faire les ordinations épiſcopales, que nous voyons ſi ſoigneuſemen comptées par les anciens auteurs entre les fonctions les plus régulieres des Papes. Après ſa mort, le S. Siége vaqua deux mois & demi, par le partage du clergé Romain & de l'armée impériale entre deux compétiteurs qui furent rejetés l'un & l'autre. Un ſujet tout différent, nommé Conon, homme ſimple & paiſible, qui jamais ne s'étoit ingéré dans les affaires ſéculieres, l'emporta par ſa ſimplicité même ſur l'intrigue & la préſomption. Mais il ne tint pa le ſiége une année entiere; ayant été conſacré le 21 octobre de l'an 686, & étant mort le 21 ſeptembre de l'anné ſuivante. Encore fut-il long-temps malade, pendant le cours de ce pontificat ce qui donna lieu à des intrigues bien plus criminelles encore que celles d ſes concurrens.

Anaſt. in Conc.

Pendant ſa derniere maladie, i avoit fait des legs conſidérables e faveur du clergé & des monaſteres l'archidiacre Paſcal fit promettre l'exarque de Ravenne de lui donne ces ſommes, s'il le faiſoit élire Pap L'Exarque accepta le marché, & ag

ſans délai, pour remplir ſa part de la convention. C'eſt ce qui fit encore vaquer le S. Siége près de trois mois. Les Romains ſe diviſerent : une partie élut le ſimoniaque Paſcal, une partie l'Archiprêtre Théodore ; mais l'eſpoir des deux prétendans fut encore renverſé par un troiſieme, nommé Sergius, qu'élut la plus grande partie du clergé, de la milice & du peuple, avec les premiers magiſtrats. Théodore ſe ſoumit auſſi-tôt. Paſcal ayant réſiſté plus long-temps, vint enfin malgré lui faire hommage à Sergius, qui lui conſerva la dignité d'archidiacre. Mais comme les crimes d'un certain ordre marchent rarement ſeuls, il fut dépoſé quelque temps après pour cauſe de magie, & renfermé dans un monaſtere, où il mourut dans l'impénitence trop ordinaire aux trafiquans des dignités ſaintes.

Si le regne abrégé de tant de Souverains Pontifes les empêcha de donner une attention bien efficace aux beſoins multipliés de la ſociété chrétienne, la grace de l'Eternel Paſteur dont ils ſont les vicaires, n'en agit que plus ſenſiblement ſur le cœur des évêques

qui présidoient aux différentes Eglises du monde. En France, S. Ouen ayant rendu le plus important service au Roi Thiéri troisieme de ce nom, par la bonne intelligence qu'il rétablit entre les François de Neustrie & ceux d'Austrasie, il pria ce Monarque de lui donner pour successeur, Ansbert de Chaussy en Vexin, demandé avec instance par le clergé & le peuple de Rouen, comme l'un des plus dignes disciples du S. Archevêque. Le Prince n'agréa pas seulement la demande; mais il mit autant de zele à l'exécution, que le Saint auroit pu faire. Ansbert, alors abbé de Fontenelle, étoit célebre à la Cour, où il avoit exercé la charge de chancelier, avec toute la noblesse qu'une ame délicate, un esprit élevé & une piété solide savent ajouter à celle de la naissance. Comme il étoit déjà fiancé avec Angadrême, aussi avantagée des dons de la nature & de la fortune que de ceux de la vertu, cette jeune personne engagée par sa famille dans ces premiers nœuds, fit confidence de sa peine à son futur époux lui-même, & lui témoigna tout le desir qu'elle avoit de

Act. SS. Bened. t. 2. p. 1048.

se consacrer irrévocablement à Dieu. Ansbert, sans balancer, consentit & fit consentir les parens d'Angadrême à ce qu'elle suivît sa vocation. Ce trait d'héroïsme parut le rendre incapable de vaciller dans les sentiers épineux de la vertu. Depuis ce temps là, par une exception rare, il avança dans la piété, à mesure qu'il avançoit dans les grandeurs. Il n'en craignit pas moins la contagion. Enfin il quitta secrétement la Cour, & alla s'ensevelir dans le monastere de S. Vandrille, où il étoit abbé depuis l'élévation de S. Lambert à l'archevêché de Lyon, quand le Roi Thiéri l'obligea d'accepter le siége de Rouen.

Il signala sur-tout son épiscopat, par l'assiduité à instruire son peuple, par le soulagement des malheureux de toute espece, par son zele pour l'entretien & la réparation des églises. A cet effet, il abandonna tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur les cures. La cinquieme année de son gouvernement, 689me de J. C. il tint un concile où assisterent quinze autres évêques, au nombre desquels se trouverent les métropolitains de Reims &

de Tours. Il accorda un privilége à son abbaye de Fontenelle, portant pour condition, que les religieux observeroient la regle de S. Benoît, & que s'ils y manquoient, ils seroient soumis à la réforme des évêques assemblés.

Act. SS. Bened. t. 2. p. 991.

Dans la France Orientale, qui s'étendoit toujours fort avant dans la Germanie, S. Kilien, né en Irlande, convertit le Duc & le Duché de Virtzbourg. Quoiqu'il fût évêque dans son pays, & cher à son peuple ainsi qu'à son clergé, son zele le porta à chercher des travaux encore plus grands & plus fructueux. Ayant pénétré jusqu'aux rives du Mein, avec quelques-uns de ses disciples, la beauté du paysage & l'espérance fondée sur le bon naturel des habitans du canton, lui firent présumer que c'étoit là qu'il devoit ouvrir sa carriere. Il communiqua sa pensée à ses compagnons, qui marquerent leur applaudissement. Mais auparavant, dit-il, allons jusqu'aux tombeaux des SS. Apôtres, comme nous l'avons résolu dans notre patrie; présentons-nous au Successeur de Saint Pierre; & s'il bénit notre mission, nous

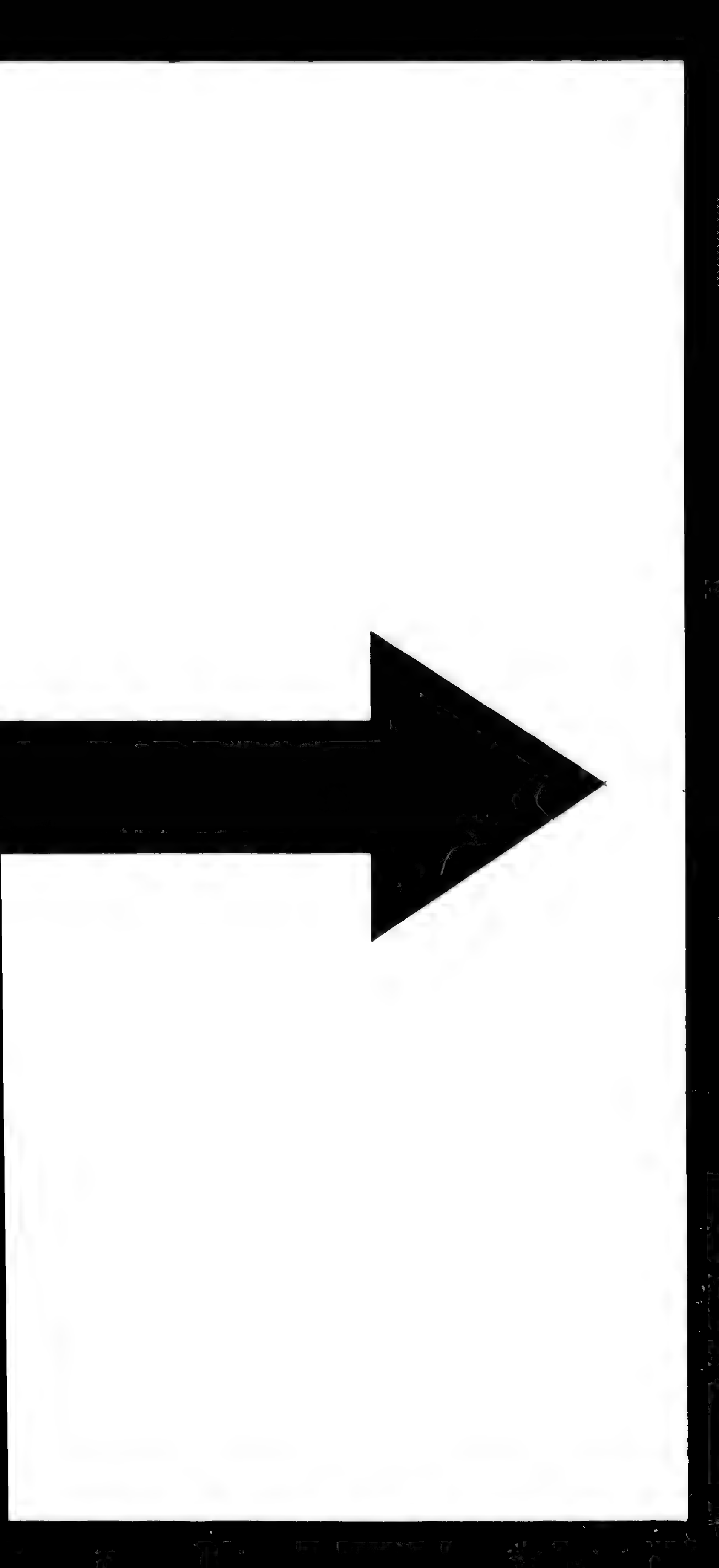
reviendrons

reviendrons ici prêcher l'évangile. Tout s'exécuta, d'un commun accord. Le Souverain Pontife s'assura de la vertu de Kilien & de sa doctrine, puis lui conféra la jurisdi[illegible]on sur les nouveaux peuples qu[illegible]lloit gagner à l'Eglise. Le Sai[illegible] à Virtzbourg, accompagné du Pr[illegible] Coloman, & du Diacre Totuan. Ils prêcherent avec assiduité : le duc Gosbert les entendit avec admiration ; il embrassa le Christianisme ; & une grande multitude suivit son exemple.

Le Duc avoit épousé la femme de son frere, nommée Geilane. Quand S. Kilien le vit bien affermi dans la foi, il lui déclara que ce mariage n'étoit pas légitime. Vous ne m'avez encore rien proposé de si difficile, répondit Gosbert qui aimoit passionnément cette personne : mais puisque j'ai sacrifié tout le reste au Dieu suprême, je quitterai encore ma femme, s'il ne m'est pas permis de la garder. Il s'en falloit bien que Geilane fût dans des dispositions aussi parfaites. Elle ne s'occupa au contraire que des moyens de satisfaire sa vengeance : à la premiere absence du



[redacted]



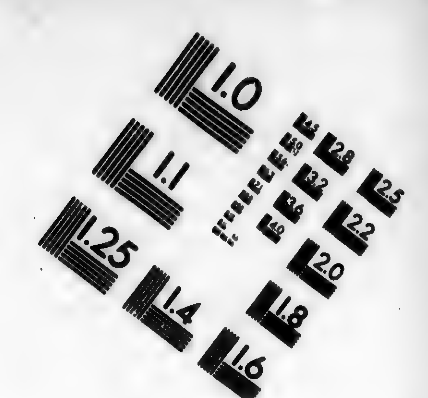
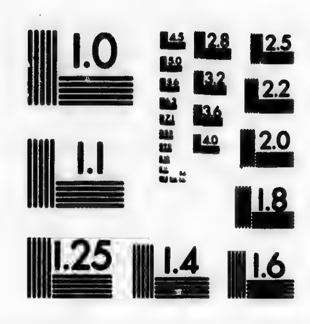


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.0

Duc qui partit peu après pour aller en guerre, elle fit massacrer fort secrétement S. Kilien & ses compagnons. Le Ciel ne laissa point ce crime impuni. Le meurtrier se dénonça lui-même, éprouva d'horribles convulsions, courant de tous côtés, & disant que Kilien le consumoit d'un feu insupportable; puis entrant dans une espece de rage, il se déchira de ses propres dents, jusqu'à s'arracher les veines & la vie. Geilane fut possédée d'un démon, qui l'agita d'une maniere si violente, qu'en peu de temps elle en mourut. S. Kilien est honoré, comme patron de Virtzbourg, dont néanmoins il ne fut pas évêque; ce siége n'ayant été érigé que cinquante ans après.

En Angleterre, S. Vilfrid arrivé de Rome avec un décret souscrit en concile, & revêtu des bulles, c'est-à-dire des sceaux; Vilfrid, dis-je, si bien justifié, n'en fut pas mieux accueilli. La Reine Ermenburge sur-tout n'avoit rien diminué de son opiniâtre haine, contre laquelle la vertu même des prodiges parut impuissante, jusqu'à ce que le bras de Dieu s'appesantît sur

elle-même, & qu'une maladie entiérement inconnue & survenue tout à coup, lui fît craindre une mort prochaine. Alors on tira le Saint de la prison, où déjà on l'avoit mis : mais on ne le rétablit pas encore sur son siége. Dans cet intervalle, il alla exercer l'activité de son zele dans les pays de Sussex & d'Ouessex, c'est-à-dire chez les Saxons méridionaux & occidentaux. Sa prédication soutenue par des graces sensibles, y eut les plus grands succès. Souvent il baptisoit, par lui ou par ses compagnons, plusieurs milliers de personnes en un jour. Le Roi de Sussex lui donna la terre de Selsey, où ce Prince faisoit son séjour, & qui étoit de quatre-vingt-sept familles ou charrues : le Saint Evêque, pour exercer ses fonctions épiscopales, y fonda un monastere, qui fut depuis le siége d'un évêché.

Cependant le grand âge de Théodore de Cantorbéri, & ses maladies fréquentes lui peignoient tout autrement que dans ses beaux jours, les traitemens faits à S. Vilfrid. Il le fit prier de le venir trouver, & dès qu'il le vit : Le plus cuisant remords que je sente, lui dit-il sans Eddi. c. 42.

détour, c'eſt d'avoir trempé dans l'injuſte perſécution que vous eſſuyez. J'en demande pardon à Dieu, & à S. Pierre dont on a ſi peu révéré les décrets, & je vous promets de faire tout mon poſſible pour réparer un ſi grand péché. Que tout le monde ſache que je ne connois perſonne qui ſoit plus digne que vous d'occuper ce premier ſiége de Bretagne. C'eſt pourquoi, le Seigneur m'ayant révélé qu'avant la fin de cette année je ne ſerai plus en vie, je vous conjure d'agréer que de mon vivant je vous en établiſſe évêque en ma place. S. Vilfrid répondit : Que Dieu & S. Pierre vous pardonnent. Pour moi, je n'ai jamais ceſſé de vous aimer, & je prierai perpétuellement pour vous, comme pour un ami. Commencez par procurer, autant qu'il ſe peut d'abord, l'honneur qui eſt dû au décret du S. Siége, en me faiſant rendre une partie de mes biens pour ma ſubſiſtance. Quant à votre ſucceſſeur, nous en délibérerons enſuite canoniquement dans une aſſemblée nombreuſe. En exécution de ſa promeſſe, Théodore écrivit de toute part, & le plus inſtamment à Alfrid Roi de Northumbre, qui avoit ſuccédé à ſon frere Ec-

frid. S. Vilfrid fut rappellé, remis d'abord en possession de quelques biens, puis entiérement rétabli dans la jouissance & le gouvernement de tout son diocese d'Yorc.

Il fut encore chassé quelques années après, puis rétabli, en vertu d'un nouveau décret du S. Siége, qu'il alla, comme la premiere fois, solliciter en personne. Enfin il mourut en paix, dans un âge fort avancé. Peu avant sa mort, il fit quatre parts de ses biens mobiliers; la premiere pour les églises de Sainte Marie & de S. Paul de Rome; la seconde pour les pauvres; la troisieme pour les prévôts de ses deux monasteres de Ripon & d'Hagulstad; afin, dit-il, qu'ils aient de quoi faire des présens aux rois & aux évêques; la quatrieme pour être partagée entre les compagnons de ses voyages & de ses infortunes. Son corps fut porté, revêtu d'habits sacerdotaux, au monastere de Ripon, dont l'abbé prit soin qu'on célébrât tous les jours pour le défunt une messe particuliere, & que tous les ans, le jour de l'anniversaire, on distribuât aux pauvres, outre les aumônes quotidiennes, la dîme des troupeaux.

S. Théodore de Cantorbéri mourut dans l'année qu'il l'avoit prédit, 690, âgé de 88 ans; & l'on honore sa mémoire le jour de sa mort, dix-neuvieme de septembre. C'est le premier des Latins qui ait composé un pénitenciel, c'est-à-dire un recueil de canons extraits de la discipline des Grecs & des Latins, pour régler la pénitence des différens péchés. On y voit qu'en général les pénitences étoient déjà fort abrégées. La loi de l'observation des fêtes se maintenoit, au contraire, avec beaucoup de vigueur. Le dimanche on n'alloit point à cheval, ni en bateau, & l'on ne faisoit point de pain. La Reine même ne montoit pas en voiture ces jours-là. En un mot, le respect du jour du Seigneur étoit encore si grand, qu'Ina roi d'Ouessex fit une loi formelle, qui affranchissoit l'esclave forcé par son maître à travailler le dimanche, & qui réduisoit l'homme libre en servitude. On s'abstenoit encore de sang, & de la chair des animaux étouffés. Chez les Grecs, les laïcs même communioient chaque dimanche, & l'on excommunioit ceux qui y manquoient trois fois de suite. Quoique les pénitens eussent été

Bed. v. Hist. c. 8.

Tom. 6. Conc. App. p. 1875.

exclus de la communion, on commençoit par grace à la leur permettre, au bout d'un an ou de ſix mois de pénitence. Il ſe faiſoit pour les morts des oblations religieuſes, qu'on accompagnoit de jeûnes. Les enfans qu'on élevoit à la vie monaſtique, mangeoient de la viande juſqu'à l'âge de quatorze ans. A quinze ans, les garçons pouvoient s'y engager, & les filles à ſeize.

Le ſucceſſeur de S. Théodore dans le ſiége de Cantorbéri, fut Britouald, premier Anglois naturel qui ait rempli ce ſiége primatial de la Grande-Bretagne. Il eſt dit qu'il en fut ordonné archevêque par le Souverain Pontife : ce qui ne peut s'entendre de la conſécration épiſcopale, qu'il reçut de Godouin archevêque de Lyon.

L'Egliſe d'Angleterre ne trouvoit pas ſeulement dans ſon ſein des miniſtres capables de pourvoir à tous les beſoins nationaux : mais bientôt elle forma comme un ſéminaire fécond, d'où il ſe fit des émigrations nombreuſes, pour porter la ſemence de l'Evangile aux terres incultes & lointaines. S. Ecbert, Bed. v. Hiſt. c. 12.
d'une naiſſance illuſtre entre les Anglois, & d'une pieuſe affection pour le lieu de

l'origine de ses peres, tenta, dès l'an 686, de passer en Frise, pour travailler à la conversion de ces mêmes Germains, dont les Anglois étoient descendus. Mais n'ayant pu consommer son entreprise, à cause du schisme d'Hibernie & du besoin pressant des domestiques de la foi, il choisit, pour l'exécution de son dessein, douze excellens hommes, entre lesquels on exalte sur-tout Suidbert & Villebrod, tous deux honorés comme saints. La troupe apostolique étant arrivée en Frise, fut très-bien accueillie par Pépin d'Héristal, duc des François, & maire du palais de ces rois qui n'en avoient plus que le nom. C'étoit l'an 690, peu après la conquête que Pépin fit sur le Duc Ratbod de la Frise citérieure, entre le Rhin & la Meuse. Ce religieux Conquérant les vit avec joie ranger ses nouveaux sujets sous le joug de J. C. Il les protégeoit avec éclat; il honoroit d'une bienveillance marquée ceux qui les écoutoient : en peu de temps, il se fit un grand nombre de conversions.

Alors les missionnaires choisirent pour évêque, Suidbert qui étoit déjà prêtre, & qu'ils renvoyerent en Angleterre,

pour y recevoir l'ordination épiscopale. A son retour, il passa chez les Bructeres qui habitoient les environs de Cologne, & il en convertit plusieurs. Mais ce peuple ayant été défait presque aussi-tôt par les Saxons idolâtres, & les nouveaux Chrétiens s'étant dispersés de toutes parts, S. Suidbert alla retrouver Pépin, qui lui donna l'île de Verden, dans le Rhin, où il bâtit le monastere qui porte le nom de Keiservert, c'est-à-dire île de l'Empereur. C'est là qu'il mourut assez long-temps après, dans une haute sainteté, que l'Eglise a jugée digne d'un culte public.

L'Empereur Constantin-Pogonat étoit mort dès l'an 685, au mois de septembre, dans les sentimens de respect qu'il témoigna constamment à l'Eglise Romaine. Peu avant sa mort, il fit porter à Rome les cheveux de ses deux fils Justinien & Héraclius, qui furent reçus en cérémonie par le Souverain Pontife, le clergé assemblé & les troupes. C'étoit le symbole d'une sorte d'adoption usitée en ce temps-là : celui qui recevoit ces cheveux, étoit regardé comme le pere des jeunes gens au nom desquels on les présentoit. Justinien II, fils aîné de Cons-

Paul. Diac. IV. Hist. cap. 53.

tantin, lui succéda, âgé seulement de 16 ans.

Il voulut marquer, par ses propres œuvres, son affection filiale pour l'Eglise Romaine, & diminua le tribut qu'elle lui payoit pour ses terres de Sicile & de l'Abbruze. Il ordonna dans la suite, que les Pontifes Romains ne prendroient pas possession du S. Siége, sans le consentement des exarques de Ravenne : en quoi ce jeune Prince parut avoir les intentions droites, & vouloir suivre les vues de l'Empereur son pere, pour abréger les lenteurs de la confirmation impériale, que les Papes élus étoient obligés d'attendre de Constantinople. Mais en la faisant dépendre des exarques, il la soumettoit aux vices & aux caprices de ses plus intrigans ministres, & des rivaux les plus dangereux, comme les plus voisins, de la grandeur pontificale.

Ce fut dans le même esprit, & toujours sous la trompeuse apparence du bien, qu'il fit assembler à C. P. le concile qu'on nomme *in Trullo*, du lieu où il se tint, & Quini-Sexte, comme servant de supplément au cinquieme & au sixieme conciles généraux, qui n'a-

voient point fait de canons de discipline. Il s'y trouva deux cent onze évêques, les quatre patriarches d'Orient à la tête. Basile de Gortyne en Crete dit en souscrivant, qu'il tenoit la place de tout le concile de l'Eglise Romaine, comme il l'avoit déjà dit au sixieme concile; quoiqu'il soit certain qu'en celui-ci, ainsi qu'au sixieme, il y eût des légats du S. Siége. Il se tint aussi, comme le sixieme, dans le dôme du palais, dont le nom lui est demeuré, avec celui de Quini-Sexte.

T. m. 6, Conc. pag. 1124.

On prétendoit faire un corps de discipline, qui eût force de loi dans toute l'Eglise, & l'on dressa cent deux canons. Auparavant, on déclara qu'on recevoit la foi des six conciles généraux, en rejettant nommément les hérésies & les hérétiques qu'ils avoient condamnés. Ensuite on spécifia les points de la discipline ancienne, qu'on croyoit devoir retenir; savoir les quatre-vingt-cinq canons attribués aux Apôtres, mais non ceux qui avoient été falsifiés par les hérétiques; les canons de Nicée, d'Ancyre, de Néocésarée, de Gangres, d'Antioche, de Laodicée, des conciles œcuméniques de C. P. d'Ephese, de Calcé-

doine ; ceux de Sardique, de Carthage, & du concile de C. P. tenu sous Nectaire & Théophile d'Alexandrie, c'est-à-dire en 394, à la dédicace de l'Eglise de Ruffin, dont cependant nous n'avons plus les décrets. Le Concile approuva aussi les épîtres canoniques de S. Denis & de S. Pierre, tous deux évêques d'Alexandrie, de S. Grégoire le Thaumaturge, de S. Athanase, de S. Basile, des SS. Grégoire de Nysse & de Nazianze, de S. Amphiloque; de Timothée, de Théophile, de S. Cyrille, tous trois évêques d'Alexandrie; de Gennade de C. P. enfin le canon publié par S. Cyprien pour la seule Eglise d'Afrique, & qu'il est impossible de reconnoître sous ce vague énoncé.

De ces longs préliminaires, adroitement présentés afin de prévenir les esprits en faveur de ce qui devoit éprouver des difficultés, on passe au fameux canon touchant la continence des clercs, & l'on use encore d'un préambule particulier pour en faciliter la réception. Les Romains, dit-on, s'attachent littéralement à la regle ; ceux qui dépendent du siége de C. P. ont plus de condescendance. Afin d'éviter tous les excès, nous

faisons un sage mêlange de l'indulgence & de la rigueur. Après cette espèce d'exorde, on statue que les évêques garderont la continence parfaite, soit qu'ils aient été mariés, ou non; & l'on défend à tous les clercs qui sont dans les ordres sacrés, de se marier après leur ordination : mais on permet aux soudiacres, aux diacres & aux prêtres déjà mariés, de garder leurs femmes, & d'user du mariage, excepté les jours où ils approchent des saints mystères; & cela, dit-on, pour ne point imprimer de flétrissure au mariage que le Créateur a institué, & que le Rédempteur a honoré de sa présence.

C'est en vertu de ce canon que les prêtres Grecs & la plupart des Orientaux conservent leurs femmes, malgré la discipline contraire de l'Eglise Romaine, & de toutes les autres parties du Monde Chrétien. Les Peres de C. P. s'autorisent ici d'un décret du cinquieme concile de Carthage, tenu l'an 400; mais par une interprétation qui a tout l'air de la mauvaise foi. Ce décret porte que les soudiacres, les diacres, les prêtres & les évêques s'abstiendront de leurs femmes, suivant les anciens statuts,

Ibid. pag. 1216.

secundùm priora statuta, & seront comme n'en ayant point. L'Auteur de la version greque lut d'abord *statuta propria*, au lieu de *priora*, & rendit ensuite ces expressions par ces mots Grecs *idious horous*, qui peuvent signifier les termes propres; comme si le concile de Carthage n'eût obligé ses clercs majeurs à s'abstenir de leurs femmes, qu'en certains termes ou temps, c'est-à-dire quand ils devoient célébrer. Sur cette traduction, les Peres du concile Quini-Sexte ont supposé que ceux de Carthage n'avoient obligé les clercs à la continence que pour certains jours, & ils n'ont pas voulu voir que le canon d'Afrique comprend aussi les évêques, qu'eux-mêmes obligent à s'abstenir de leurs femmes sans nulle réserve.

Ils ne firent cependant pas une loi de cette étrange discipline, aux prêtres qui se trouvoient chez les Barbares, ainsi qu'ils s'expriment, & qu'on entend des prêtres d'Italie & des autres pays du rit Latin. Si ceux-ci, ajouterent-ils, croient devoir s'élever au dessus du canon apostolique, qui défend de quitter sa femme sous prétexte de religion, & si en faisant plus qu'il n'est ordonné, ils se sé-

parent de leurs femmes d'un commun consentement ; nous leur défendons de demeurer davantage avec elles, en quelque maniere que ce soit. Qu'ils nous montrent par là, que leur promesse est effective. Toutefois nous ne leur donnons cette permission, qu'à cause de la foiblesse de leur courage, & de la légéreté des mœurs étrangeres. C'est ainsi qu'ils rabaissoient le vœu de la continence parfaite ; donnant l'observance contraire, c'est-à-dire un relâchement honteux, pour la perfection.

Ils assurerent de nouveau le second rang dans l'Eglise au Patriarche de C. P. le troisieme au siége d'Alexandrie, le quatrieme à celui d'Antioche, & le cinquieme à Jérusalem. Il se trouvoit au concile plusieurs évêques qui n'avoient pu se mettre en possession de leurs Eglises, parce qu'elles étoient sous la domination des Infideles : on leur conserva leur rang, avec le pouvoir d'ordonner des clercs ; & c'est le premier exemple que nous trouvions de ce qu'on appelle évêque *in partibus*. Il y avoit plusieurs autres ecclésiastiques que les incursions des Barbares avoient contraints de quitter leurs Eglises : mais le concile veut qu'ils Can. 18.

y retournent, si-tôt que les hostilités seront passées. Leur dignité moins éclatante que celle des évêques, étoit moins exposée chez les ennemis du Christianisme. Il est défendu à tous les clercs en général d'assister aux spectacles, non seulement du théatre, mais des courses de chevaux; de rester aux festins de noces où ils auroient été invités, s'il y survient des histrions & des farceurs; de porter, même en voyage, un autre habit que celui qui convient à leur état: on voit ici que le clergé d'Orient étoit alors distingué par l'habit, & même qu'il ne portoit pas les cheveux longs, comme il les porte à présent.

Pour les moines, que S. Basile ne permettoit de recevoir qu'à dix-sept ans, le concile les admet dès l'âge de dix ans, sous prétexte que l'Eglise avance toujours en perfection: mais il défend de se faire reclus, à moins qu'on n'ait passé trois ans dans un monastere. Il défend aussi de souffrir certains hermites vagabonds, moines sans aveu, qui n'avoient de la vie religieuse que les cheveux longs & l'habit noir. Du reste il déclare, que les monasteres étant faits pour les pénitens, aucun crime n'empêche d'y être

reçu. C'étoit la coutume de parer magnifiquement les filles qui alloient prendre l'habit de religieuses : on proscrit cet appareil de mondanité, que les vierges Chrétiennes doivent abhorrer dans toutes les rencontres sans exception, & qui peuvent occasionner ou faire soupçonner quelque retour de leur cœur vers le monde. On voit encore, dans la partie des canons qui regarde les monasteres, que l'abus de les donner à des séculiers avoit déjà commencé à s'introduire : pratique ruineuse, que le concile interdit rigoureusement.

Quant à l'ordre du culte & aux sacremens, il est défendu de baptiser dans les oratoires domestiques, & même d'y célébrer sans la permission de l'évêque. A la communion, on ne recevra l'eucharistie dans nulle sorte de vase, mais dans les mains croisées l'une sur l'autre ; parce qu'il n'y a point de matiere aussi précieuse, dit le concile, que le corps du Chrétien, qui est membre de J. C. On célébrera toujours la messe à jeun, même le Jeudi-Saint ; & par-tout, on mêlera d'eau le vin eucharistique, nonobstant tout usage contraire. On passera toute la semaine de pâque en fête & en

dévotion, sans aucun spectacle public. On jeûnera le Samedi-Saint jusqu'à minuit, mais non les autres samedis, même du carême, suivant le canon des Apôtres. L'Eglise Romaine doit changer son observance contraire, ajoute le Concile d'une maniere peu convenable, & qui contribua à le faire rejeter par les Latins.

Il défend aussi de s'absenter de l'église trois dimanches consécutifs sous peine de déposition pour les clercs, & d'excommunication pour les laïcs. Défense de faire dans les lieux saints les festins nommés Agapes, d'y tenir cabaret, d'y exercer aucun trafic; c'est-à-dire dans les bâtimens dont nous avons vu que les anciennes églises étoient accompagnées, & qui se trouvoient dans la même enceinte. Défense encore à tout autre laïc que l'Empereur, d'entrer dans le sanctuaire. Défense au pere & au fils, ainsi qu'aux deux freres, d'épouser la mere & la fille, ou les deux sœurs.

Enfin, l'on interdit généralement à tous les Fideles les farces, les danses de théatre, les déguisemens de sexe, & l'usage de toutes sortes de masques, les combats contre les bêtes, la divination

ou la charlatanerie, qui consistoit à dire la bonne aventure, avec différentes superstitions restées du Paganisme; comme aussi de faire ou d'exposer des peintures déshonnêtes, d'assembler ou de nourrir des femmes débauchées, de prendre le bain avec les femmes, de se friser avec des soins recherchés, & de jouer aux dés.

Tels sont les points les plus curieux de ce concile singulier, où se trouvent, avec le principe de la décadence & du décri de l'ordre sacerdotal, d'excellens réglemens pour les simples Fideles, & même pour le régime de l'Eglise Universelle : le jeune Empereur Justinien crut, sur la foi de ses Grecs, lui avoir procuré un avantage inestimable. Il souscrivit le premier avec appareil, usant pour cela du cinnabre, selon le privilége exclusif de la dignité impériale. Immédiatement après son nom, on laissa la place de celui du Pape; puis les patriarches & tous les autres évêques souscrivirent l'un après l'autre, en observant encore de réserver de l'espace pour la signature des absens. Anastase dit que les légats du Pape signerent aussi, parce qu'ils s'étoient laissé surprendre : mais on ne

trouve point leurs souscriptions dans les actes.

Paul. Diac. L. VI. c. 11. Anast. in Serg.

Justinien voulant avoir la signature du Pape, lui envoya un exemplaire signé de lui-même & des prélats. Déjà bien instruit de ce qui s'étoit passé, Sergius refusa de le recevoir, & même de l'ouvrir, pour y lire la moindre chose. Le Prince irrité renvoya Zacharie son premier écuyer, avec ordre d'enlever le Pape, & de le lui amener. Mais la milice d'Italie prit les armes, & marcha bien vîte à Rome, pour empêcher cette violence. Zacharie voyant les troupes s'approcher de tous côtés, pria le Pape de faire fermer & garder les portes. Un moment après, il se réfugia, demi-mort de peur, jusque dans la chambre du Pontife, & le conjura, les larmes aux yeux, de lui sauver la vie. Cependant les troupes entrerent par la porte de Saint Pierre, s'avancerent en bon ordre jusqu'au palais de Latran, & demanderent à voir le Pape, avec d'autant plus d'empressement, que le bruit couroit qu'on l'avoit enlevé la nuit. Comme elles trouverent toutes les portes fermées, elles menacerent, avec des clameurs terribles, de les enfoncer, si l'on n'ouvroit

promptement. Zacharie crut alors que c'en étoit fait de sa vie, perdit absolument la tête, & alla se cacher sous le lit du Pape, qui fit en vain tous ses efforts pour le rassurer. Le Pontife sortit ensuite de son appartement, fit ouvrir les portes, & se mit dans un siége élevé, à la vue de tout le monde. Il reçut avec affabilité les gens de guerre & les citoyens Romains, qui tous s'empressoient pour le voir, & calma tous les esprits par la douceur & la sagesse de ses paroles. Il ne put néanmoins les engager à se retirer : la premiere idée du péril qu'avoit couru un Pontife chéri universellement comme un pere, demeuroit toujours présente à leur esprit. Ils ne cesserent de faire une garde exacte autour du palais pontifical, qu'après avoir chassé de Rome le lâche Ecuyer, qui prit pour une fortune cette expulsion honteuse.

Justinien n'eut pas le temps d'exercer sa vengeance. Il fut chassé lui-même de C. P. où il s'étoit rendu odieux par ses cruautés, & méprisable par la bizarrerie de sa conduite. Voulant ajouter quelques nouveaux bâtimens à son palais, il ne prit pas seulement le parti d'abattre l'église de la Vierge qui en étoit proche;

mais il osa proposer au Patriarche Callinique de faire des prieres pour une entreprise si profane. Theoph. p. 307. Le Prelat répondit courageusement, qu'il y avoit des prieres instituées pour la fondation des églises, & non pas pour leur destruction. L'église fut néanmoins abattue, mais rebâtie ailleurs. Peu de temps après, l'Empereur commanda au Gouverneur de C. P. de massacrer le Patriarche pendant la nuit, & de faire en même temps main-basse sur quelque partie du peuple. Cette nuit-là même, le Patrice Léonce s'embarquoit pour le gouvernement de Grece, auquel on venoit de le nommer, en l'obligeant de partir sans retard. Il avoit fait la guerre aux Musulmans, avec beaucoup de gloire & de bonheur. Une prison de trois ans avoit été sa récompense, & le gouvernement qu'on lui donnoit, n'étoit qu'un exil pallié, où il s'attendoit à une derniere catastrophe.

Niceph. Hist. p. 25. Entre les amis qui vinrent lui faire leurs adieux, il y avoit un abbé & un moine astronome, qui l'avoient souvent assuré dans sa prison, qu'il deviendroit Empereur. Vous voyez, leur dit-il, l'effet de vos prédictions; & plût à Dieu que je fusse aussi sûr de conserver

la vie dans le second rang, que de ne pas monter au premier! Vous êtes plus près du trône que vous ne pensez, lui répondirent-ils; ne vous abandonnez pas vous-même, & suivez-nous. Ils le conduisirent vers la prison, la firent ouvrir, en l'annonçant comme Empereur, & ils en tirerent beaucoup de braves gens, qui s'y trouvoient indignement détenus. Léonce les fit armer, avec ce qu'il pouvoit avoir de monde à sa suite; & tous coururent vers la place, en criant: A Sainte Sophie, Chrétiens, à Sainte Sophie. Ce cri de guerre ou d'alarme fut aussi-tôt porté dans tous les quartiers. En quelques momens, tout le peuple se trouva rassemblé. Le Patrice, avec ses deux moines & les principaux de son parti, alla trouver le Patriarche qui n'attendoit que l'instant fatal de l'exécution ordonnée contre lui-même. On l'emmena au lieu du rendez-vous général. Alors le peuple s'écria: Vive Léonce; périsse Justinien. Le malheureux Empereur fut arrêté, & traîné à la place. Le peuple vouloit qu'on le fît mourir: mais Léonce se contenta de lui faire couper le nez, & de l'envoyer dans la Chersoneze: modération

qui péchoit tout à la fois, par défaut & par excès, contre les principes de la religion, & contre les regles de la politique. Il eut, trois ans après, la même destinée.

Les Musulmans ayant pris Carthage, le nouvel Empereur envoya contre eux le Patrice Jean, qui étoit en grande réputation de valeur & d'habileté. Jean chassa les Infideles, de toutes les places qu'ils occupoient. Mais il avoit affaire à un Prince que les difficultés ne rebutoient pas. Abdelmélic, du sang des Ommiades, qui n'avoit hérité de ses ancêtres que le califat de Syrie, venoit d'y réunir l'Arabie & l'Egypte, en terminant, par la défaite d'Abdalla, une guerre civile qui duroit depuis trente-cinq ans. Il renvoya de plus grandes forces en Afrique : il ne se contenta point de reprendre Carthage, avec toutes les villes qu'il avoit perdues l'année précédente ; mais il chassa les successeurs des Romains de leurs anciennes possessions, & il éteignit ainsi les restes de la puissance Romaine dans la troisieme partie du monde, où elle étoit établie depuis 850 ans, c'est-à-dire depuis la prise de Carthage par Scipion, l'an 608 de Rome.

Il ne resta d'audace aux vaincus que pour la révolte, & ils voulurent un Empereur qui fût leur complice. Ils reconnurent Apsimare, à qui l'on donna le nom de Tibere, & revinrent en hâte avec lui à C. P. Léonce, à son tour, eut alors le nez coupé, puis fut renfermé dans un monastere. Il avoit régné environ trois ans, & Tibere Apsimare en régna sept. Justinien étoit toujours dans son exil ou sa prison de Chersoneze. Il trouva moyen de s'échapper de ses gardes, & de se sauver chez les Bulgares de qui il espéroit du secours. Comme il étoit en mer, il survint une horrible tempête. Un de ses gens, touché d'une crainte religieuse, lui dit : Prince, mettons le Ciel dans nos intérêts; promettez à Dieu, que s'il vous rétablit sur le trône, vous pardonnerez à vos ennemis. Justinien s'emporta, & répondit tout au contraire : Que Dieu me fasse périr, si j'en épargne un seul! Ayant obtenu le secours qu'il espéroit des Bulgares, il marcha droit à C. P. Il se forma, en sa faveur, un parti qui le fit entrer par un aqueduc. On voulut bien croire que ses

Id. p. 27. Theoph. an. 7. Aps.

malheurs l'avoient changé. Tout se déclara pour lui. Apsimare prit la fuite, & fut arrêté. Léonce fut tiré de son monastere. On les enchaîna l'un & l'autre, & on les amena à Justinien, sur la place de l'hyppodrome, où l'on donnoit en spectacle des courses de chevaux. Il les fit étendre par terre devant son trône, & leur tint le pied sur la gorge pendant l'espace d'une heure que dura la premiere course; le peuple inconstant & cruel de C. P. ne cessant de crier: Vous avez marché sur l'aspic & le basilic; vous avez foulé aux pieds le lion & le dragon. Ensuite Justinien leur fit couper la tête à tous les deux, fit crever les yeux au Patriarche Callinique, l'envoya en exil, & mit en sa place le Reclus Cyrus, qu'il prétendoit lui avoir prophétisé son rétablissement. Il régna encore six ans, depuis cette odieuse exécution.

On se convainquit bientôt, que ses revers ne l'avoient nullement changé. Ils n'avoient qu'irrité son humeur altiere, mutine & opiniâtre. Il fit de nouveaux efforts pour faire recevoir par toute l'Eglise son concile du Dôme,

& marqua autant d'envie que jamais de le voir confirmé par le Souverain Pontife.

Jean VI, successeur du Pape Sergius, étoit mort dès le 9 janvier de cette année 705, après un pontificat de plus de trois ans, dont on ne connoît guere que les dates. Jean VII, Grec de nation ainsi que Jean VI, après un mois & demi de vacance, fut élevé sur le S. Siége le premier jour de mars. Ce fut à lui que parvint l'exemplaire du concile Quini-Sexte, envoyé de nouveau à Rome par l'Empereur. Ce Prince en avoit chargé par honneur deux métropolitains, & il avoit contraint son humeur impérieuse jusqu'à supplier le Pape d'assembler son concile, afin de confirmer ce qu'il approuveroit dans celui de Constantinople, & de réformer ce qu'il y trouveroit de blâmable. Le Pontife, sans s'expliquer, lui renvoya l'exemplaire comme il l'avoit reçu : ce qui ne paroît pas avoir offensé l'Empereur, assez content sans doute d'une indifférence qu'on a blâmée dans Jean VII. C'est tout ce qu'on sait de son pontificat, outre sa ma-

Anast. vit. Pap. con.

Paul Diac. v. hist. c. 28.

gnificence à orner les églises, & la restitution qu'Aribert Roi des Lombards lui fit des Alpes Cottiennes, c'est-à-dire du mont Genevre & du mont Cenis, usurpés depuis long-temps sur le Saint Siége par cette nation. Il mourut le 17 octobre 707, & Sisinnius Syrien de nation lui succéda le 18 du mois de janvier suivant. Mais il n'occupa le Siége que vingt jours, pendant lesquels sa bienfaisance & la grandeur de ses vues lui mériterent l'affection & les regrets de toute la ville, dont il avoit entrepris de réparer les murs. Enfin on éleva sur le S. Siége, le 18 janvier 708, Constantin encore Syrien de nation, qui fut sept ans en place. C'est le septieme des Papes nés consécutivement en Syrie, ou en Grece: particularité qu'on attribue aux persécutions des Musulmans, & aux fréquentes révolutions de l'Empire. Les Orientaux se réfugioient en grand nombre à Rome, où ces génies, communément supérieurs à ceux de l'Occident, & d'ailleurs aiguillonnés par l'émulation, se déployoient tout entiers, & se rendoient propres aux premiers ministeres.

Le Pape Constantin montra une sagesse & une douceur qui captiverent l'estime & l'amour de tout le monde. Sans rien abandonner des droits de son siége, il sut ménager les bonnes graces de l'Empereur Justinien. Ce Prince vengea même avec une rigueur, peut-être excessive, l'injure faite à la chaire de S. Pierre par l'Archevêque de Ravenne. Félix nouvellement ordonné pour cette Eglise, refusa de faire à celle de Rome les promesses que faisoient depuis long-temps & sans interruption ses prédécesseurs, & prit des mesures furtives, avec la puissance séculiere, pour n'y être pas contraint. L'Empereur donna ordre au général & à l'armée de Sicile, de marcher à Ravenne. Ils s'emparerent de la ville. Félix & tous ses complices furent chargés de chaînes, comme des perturbateurs, & traînés à C. P. où l'Archevêque eut les yeux crevés, puis fut exilé dans le Pont. Anast. Papebr.

Dans le même temps, S. Bonet évêque de Clermont en Auvergne, faisoit l'édification de toutes les Gaules. Son frere Avit second, successeur de S. Project, avoit désigné Bonet pour

le remplacer après ſa mort, avec l'agrément de ſon Egliſe, le conſentement de la Cour, & toutes les formalités néceſſaires. L'inſtitution ne pouvoit être plus canonique, quant aux qualités du ſujet. Bonet né à Clermont même, de race ſénatoriale, promu à la charge de chancelier, fait enſuite gouverneur de Marſeille & de la Provence, s'étoit encore plus avancé en vertus qu'en dignités. Par-tout il donna le ſpectacle d'une foi vive & féconde en bonnes œuvres; rachetant les captifs, réconciliant les ennemis, s'appliquant au jeûne, à l'oraiſon, à toutes les pratiques de la vie Chrétienne & parfaite. Dans l'épiſcopat, il avoit encore redoublé de ferveur: il demeuroit deux, trois & quatre jours ſans manger, prioit avec une telle abondance de larmes, que ſes vêtemens en étoient ſouvent trempés, liſoit ou méditoit ſans ceſſe les divines Ecritures, ne dormoit preſque point, paſſoit dans une profonde retraite, ſur-tout pendant le carême, tout le temps qu'il ne donnoit pas aux fonctions extérieures du zele & de la charité. Il exerçoit l'hoſpitalité avec une aſſiduité religieuſe, pre-

Act. SS. Bened. t. 3. pag. 90.

noit un grand ſoin des pauvres à qui il faiſoit des aumônes immenſes, & tenoit ſouvent des conférences avec ſes prêtres, pour les porter à la vertu, & les inſtruire des canons.

Il n'en eut pas moins d'inquiétude ſur ſon élévation à l'épiſcopat ; parce qu'il y avoit ſuccédé à ſon frere encore vivant. Dans le monaſtere de Solignac près de Limoges, habitoit un diſciple de S. Eloi, nommé Tillon, en grande réputation de ſainteté & d'intelligence pour les choſes du ſalut. L'humble Prélat alla le conſulter ſur ſes embarras de conſcience : l'homme de Dieu préférant l'obſervance littérale des canons à tout autre avantage, fut d'avis qu'il quittât ſon évêché. Il obéit avec une ſimplicité toute évangélique, ſe retira dans l'abbaye de Manlieu fondée quelques années auparavant, & il y prit l'habit monaſtique. Il ne laiſſa pas de s'y appliquer aux travaux de l'épiſcopat : les héréſies de Novatien & de Jovinien qu'on croyoit éteintes, s'étant renouvellées dans le dioceſe de Clermont, il ſortit de Manlieu une réfutation ſolide, où l'on préſume que l'Evêque Bonet eut la meilleure part.

Il distribua tous ses biens aux Eglises & aux monasteres, puis partit, après environ une année de retraite, pour aller à Rome visiter le tombeau des SS. Apôtres. Son voyage ne fut qu'une suite de bonnes œuvres. Il réconcilia le Duc de Bourgogne avec l'Archevêque de Lyon. Il édifia, par sa piété & sa modestie, les plus fervens solitaires d'Agaune & de l'Ile-Barbe. Aribert, Roi des Lombards, crut devoir à ses prieres une grande victoire qui lui assura la possession du trône. Bonet délivra beaucoup de captifs, & consuma en aumônes tout ce qui lui restoit. A son retour, il s'arrêta à Lyon, où il mourut au bout de quatre ans de séjour: ce qui n'empêcha point qu'on ne rapportât ses reliques à son ancienne Eglise de Clermont.

S. Tétrique gouvernoit vers le même temps l'Eglise d'Auxerre. Il avoit été abbé du monastere de S. Germain; & l'on compte quatorze religieux de cette maison, dont six abbés, qui devinrent évêques du même siége. Nous apprenons d'un synode tenu par S. Tétrique, dès la premiere année de son épiscopat, comment les prélats zélés

pour la majesté du culte public y suppléoient d'ailleurs, quand le clergé de l'Eglise-mere n'étoit pas assez nombreux. Ce synode marqua les mois & les semaines, où les abbés & les archiprêtres des différentes églises du diocese viendroient faire l'office à la cathédrale. On ne trouve d'excepté que le mois de septembre, sans doute parce qu'on accordoit des vacances pour la vendange. L'économe chargé de l'administration des biens de toute l'Eglise, & différent du vidame qui régissoit en particulier la maison épiscopale, fournissoit la rétribution convenable à chaque troupe de desservans pendant leur semaine; & il devoit priver de vin ceux qui manquoient d'exactitude. On trouve, dès le siecle précédent, des monumens de cette discipline dans le diocese d'Auxerre. S. Tétrique est honoré comme martyr, selon la coutume du temps, pour avoir souffert une mort injuste & violente. Il fut assassiné pendant son sommeil, par son propre archidiacre. Après sa mort, le siége d'Auxerre vaqua trois ans.

Hist. Episc. Autiss. c. 24.

Ces désordres étoient la suite inévitable de celui qui régnoit dans le

gouvernement, ou pour mieux dire, de l'anarchie qui, sous plusieurs rois enfans, fit long-temps gémir toute la France. La mort de S. Lambert de Mastricht en est un nouvel exemple. Après avoir été sept ans hors de son siége, la mort d'Ebroïn donna lieu à Pépin d'en chasser l'usurpateur Faramond. Lambert fut alors tiré avec honneur de sa retraite de Stavelo, & rétabli dans l'épiscopat, à la priere de son clergé & de tout son peuple. Il reprit ses fonctions, avec son ardeur accoutumée; &, comme pour réparer le temps où on l'avoit tenu oisif, il entreprit de convertir des Païens, qu'il découvrit encore dans une contrée assez voisine de Mastricht. Tout lui réussissoit selon ses desirs. Déjà il avoit humanisé ces sauvages, par sa douceur & sa patience inaltérable. Déjà il leur avoit fait abattre plusieurs temples & plusieurs idoles. Mais, au sein même de son Eglise, deux freres puissans, Gallus & Riold lui causoient plus de chagrin que les Infideles, & se rendoient insupportables à tout le monde par leurs violences. Les parens & les amis du S. Evêque en furent si indignés, qu'ils s'emporterent jusqu'à les mettre à mort.

Act. SS. Bened. t. 3. pag. 72.

Dodon leur parent, & le favori de Pépin, résolut de s'en venger sur l'Evêque même, tout innocent qu'il en étoit. Il rassembla une multitude de gens armés, & vint tumultueusement l'attaquer au village de Liege, sur les bords de la Meuse. Ils rompirent les palissades & les portes des avenues; ils escaladerent le château : en un moment, le toit fut couvert de ces furieux. On avertit l'Evêque, qui commençoit à s'endormir. La sainteté de son caractere ne lui avoit rien ôté de la bravoure, qui étoit si naturelle à un sang illustre, dans son siecle & dans sa nation. Dans le premier mouvement, il prit une épée : mais la grace réprimant bientôt la nature, il jetta l'arme, & remit sa vie entre les mains du Dieu qui a donné la sienne pour ses bourreaux. Aussi-tôt ils entrerent en criant & en menaçant, en faisant un horrible bruit de leurs boucliers, & en donnant avec effort de leurs lances contre les murailles. Cet amas de brigands n'étoit pas cependant aussi à craindre qu'ils affectoient de le paroître. Deux neveux de l'Evêque, armés seulement de bâtons, suffirent pour les faire reculer. Mais ce saint Prélat dit à ses neveux, &

à toutes les personnes de sa suite : Si vous m'aimez véritablement, abstenez-vous de la violence, à l'exemple de J. C. & de votre Evêque, qui tâche de vous le retracer. Un autre de ses neveux reprit : N'entendez-vous pas comme ils crient de mettre le feu à la maison, pour nous brûler tout vifs ? Le Saint repartit : Souvenez-vous, mes neveux, que vous êtes coupables de la mort de deux freres. Vous ne méritez que trop ce qui nous arrive. Ayant aussi-tôt fait sortir tout le monde de sa chambre, il se prosterna, les bras étendus en croix, & se mit à prier avec effusion de larmes. Les assaillans forcerent alors la maison, y entrerent en grand nombre, égorgerent tous ceux qu'ils purent trouver ; & l'un des meurtriers ayant monté sur le toit, & fait brêche au dessus de la chambre où étoit le Saint, lui lança un dard dont il le tua. Son corps fut mis ensuite dans une barque, & rapporté à Mastricht.

Il eut pour successeur Hubert son disciple, de la noblesse d'Aquitaine, attaché dans sa jeunesse à la Cour du Roi Thiéri, où il avoit donné dans les écarts ordinaires d'une vie dissipée & mondaine. On dit qu'étant allé à la chasse un

Coint. an. 88. n. 34.

jour de grande fête, tandis que les autres Fideles assistoient à l'office divin, il vit un cerf avec une croix sur la tête, & entendit une voix qui le menaçoit d'un malheur éternel, s'il ne faisoit pénitence; qu'il se jetta aussi-tôt à bas de son cheval, & promit en se prosternant d'obéir à l'ordre du Ciel. Quoi qu'il en soit de cette merveille, qui n'a qu'un auteur anonyme pour premier garant, Hubert passa dans l'Austrasie, où ayant entendu parler des rares vertus de Saint Lambert, il alla se soumettre à sa conduite, & fut reçu dans son clergé. Il avoit été marié; & tout jeune qu'il étoit encore, il avoit un fils nommé Florebert, qui lui succéda long-temps après dans l'épiscopat. Quant à lui, il fit d'abord des progrès si rapides dans la vertu, qu'après la mort de son saint maître, on ne trouva personne plus capable de consoler les Fideles de la perte qu'ils venoient de faire.

On ne parloit cependant que des miracles qui s'opéroient dans la maison où avoit été tué S. Lambert, & où la foi de ses ouailles leur fit d'abord bâtir une église. On vint raconter à l'Evêque Hubert différentes apparitions, dans les- Act. SS. Bened. t. 3. pag. 78.

quelles son saint prédécesseur ordonnoit de reporter son corps à Liege. Hubert connoissoit mieux que personne les voies extraordinaires qui pouvoient manifester les ordres du Ciel : mais il ne s'en montra que plus attentif à user des regles d'un discernement sage & religieux. Il consulta, il pria, il pratiqua & ordonna des jeûnes. Quand il crut avoir connu la volonté de Dieu, la troisieme année de son épiscopat, il fit la translation avec la plus grande solennité. On remit le Martyr en terre, au lieu où il avoit enduré la mort. On y bâtit ensuite une église magnifique. Les miracles qui recommencerent à s'opérer, y attirerent un grand peuple. Ainsi Liege qui n'étoit qu'un petit village à une lieue de Tongres, devint une grande ville où l'on transféra le siége épiscopal, qui avoit déja été transferé de Tongres à Mastricht.

L'Eglise d'Angleterre n'offroit pas des spectacles moins édifians. Il ne se pouvoit rien ajouter au respect qu'elle témoignoit pour l'Eglise Romaine, d'où elle se glorifioit de tirer son origine, & la connoissance de la doctrine évangélique. De l'Océan jusqu'à Rome, les

routes étoient couvertes d'Anglois de tout sexe & de toute condition, de nobles, de ducs, de rois, qui alloient rendre leurs religieux hommages au Vicaire de J. C. pratique à la vérité plus louable dans son principe, qu'imitable dans sa continuité & ses excès. Mais la grace tirant parti des défauts mêmes de ces peuples, convertissoit en œuvres de pénitence & en moyens d'édification, l'instabilité naturelle de leur humeur, & la longue habitude d'une vie errante & vagabonde.

Coënred roi des Merciens, qui s'étoit employé avec zele pour le rétablissement de S. Vilfrid, quitta la couronne après six ans de regne, & vint à Rome où il embrassa la vie monastique. Il acheva de s'y sanctifier par l'aumône, le jeûne, & la contemplation des choses saintes. Il avoit amené avec lui Offa roi des Saxons Orientaux : jeune Prince, d'une figure & d'un caractere aimables, les délices de son peuple & de sa famille, & qui dit un adieu éternel à sa femme & à ses sujets, pour se consacrer, avec Coënred, aux pénibles observances de la vie religieuse. Tous deux moururent peu de temps après, comme ils l'avoient souhaité. Bed. v. Hist. c. 21.

Act. Bened. t. 3. p. 222, & t. 5. p. 26.

S. Adelme, premier évêque de Schirburn, mourut vers le même temps. Il étoit d'une famille noble du royaume des Saxons Occidentaux : il prit sa premiere éducation dans le monastere de S. Augustin de Cantorbéri, sous la discipline de l'Abbé Adrien, homme en réputation d'habileté, & qui lui apprit en peu de temps les langues Greque & Latine. Etant retourné dans son pays, il se fit moine au monastere de Malmesbury, fondé depuis peu par Maidulfe solitaire Hibernois. Il vécut d'abord en ermite : mais ne trouvant pas de quoi subsister, il fit usage de ses talens, & se mit à instruire les jeunes gens du voisinage. Plusieurs de ses disciples embrasserent, à son exemple, la vie monastique. Tel fut le fondement de la grande célébrité, où parvint ensuite le monastere de Malmesbury. Adelme s'y livra plus que jamais au goût qu'il avoit pour l'étude, & s'appliqua spécialement aux arts libéraux. Ce fut le premier Anglois, qui réussit dans la versification Latine. Il cultiva aussi la poésie Angloise, & fit en langue vulgaire des cantiques de piété, pour instruire plus facilement un peuple volage, que les instructions ordinaires en-

nuyoient. Adelme s'arrêtoit à un carrefour, ou ſur un pont ; & chantant lui-même ſes cantiques, il attiroit la multitude, à qui cet appareil d'amuſement & de nouveauté faiſoit goûter les vérités ſérieuſes qui le fatiguoient dans les ſermons. A la poétique, il ajouta la ſcience des loix Romaines, du calcul & de l'aſtronomie. En un mot, il ſe rendit ſi célebre par ſes connoiſſances, qu'il ne devint pas ſeulement l'oracle de ſes compatriotes, & de voiſins ſauvages tels que les Ecoſſois, mais que les François paſſoient la mer pour venir entendre ſes leçons.

Ce pieux Inſtituteur prenoit encore plus de ſoin d'exercer ſes diſciples à la vertu qu'aux ſciences, & il ne leur apprenoit rien dont il ne leur donnât l'exemple. Fidele aux devoirs de ſon premier état, c'eſt-à-dire à la ſolitude qu'il avoit vouée, il ne ſortoit jamais de ſon monaſtere ſans une néceſſité manifeſte. Il s'appliquoit principalement à la lecture des ſaintes lettres, & à l'oraiſon. Il pratiquoit de grandes auſtérités, s'enfonçoit quelquefois juſqu'aux épaules dans l'eau d'une fontaine, & y reſtoit aſſez long-temps, même pendant les

nuits d'hiver, pour y réciter le pſeautier : pénitence effrayante, & tout-à-fait incroyable, ſi l'on ne connoiſſoit les mœurs & le tempérament dur du peuple & du temps où elle ſe pratiquoit. Il fut ordonné prêtre par Leuther évêque d'Ouëſſex, qui confirma l'établiſſement du monaſtere de Malmesbury, & l'en inſtitua ſolennellement abbé. Après la mort de S. Hedde ſucceſſeur de Leuther, le dioceſe d'Ouëſſex, c'eſt-à-dire de Vorcheſtre, fut partagé en deux, comme trop conſidérable par le nombre des Fideles qui croiſſoit de jour en jour. On plaça l'un de ces ſiéges à Vincheſtre, & l'autre à Schirburn, dont S. Adelme fut ſacré évêque, dans un âge avancé, par l'Archevêque Britualde. Mais ce Métropolitain le retint quelque temps avec lui, après l'avoir ordonné, afin de profiter de ſes conſeils. Britualde apprécioit mieux que perſonne le mérite de cet homme rare, comme ayant été ſon compagnon d'étude, & de profeſſion dans la vie monaſtique.

S. Adelme ne vécut que quatre ans dans l'épiſcopat : mais ſa réputation ne finit point avec lui. Nous avons pluſieurs de ſes ouvrages en proſe &

en vers, entre lesquels on remarque son traité contre les erreurs des Bretons, qu'il composa par l'ordre d'un concile, & qui les disposa heureusement à se rapprocher des communs usages.

On eût tout perdu en brusquant ces insulaires, Chrétiens généreux & fervens, vertueux jusqu'à l'héroïsme, mais prodigieusement attachés à la singularité de leurs coutumes. Les pasteurs dirigés par l'esprit de condescendance de J. C. & de son Eglise, les ménageoient comme des malades, en épiant les occasions & les moyens propres à les guérir de leurs préventions. S'ils n'employoient pas avec autorité les moyens les plus forts de leur nature, ils choisissoient avec dextérité les mieux assortis aux dispositions de ceux qu'ils traitoient.

C'est ainsi qu'en usa S. Céolfrid abbé des célebres monasteres de Viremouth & de Jarrou, à l'égard de S. Adamnan, prêtre & abbé du monastere de Hi en Irlande. Celui-ci ayant été député, pour quelques affaires de sa nation, vers Alfrid roi de Northumbre, il eut occasion, pendant le séjour qu'il

Bed. 5. Hist. c. 16 & 21.

y fit, d'obſerver les pratiques des Chrétiens Anglois, formés par l'Egliſe Romaine. Les plus ſavans hommes du pays le preſſerent de s'y conformer, en lui repréſentant que c'étoient les uſages de l'Egliſe Univerſelle, & dont ceux des Hibernois reſſerrés dans un petit coin du monde, ne pouvoient balancer l'avantage. L'argument, tout péremptoire qu'il étoit, ne fut rien moins qu'efficace. Adamnan alla quelque temps après viſiter Céolfrid, dans ſon monaſtere de Viremouth. L'Abbé avoit été à Rome, avec ſon ancien maître S. Benoît-Biſcop. Il s'y étoit parfaitement inſtruit des uſages de l'Egliſe Romaine, & de tout ce qu'on pouvoit alléguer de plus ſolide en leur faveur. Il uſa néanmoins contre le ſolitaire Hibernois, d'armes toutes différentes. S'attachant à la forme de la tonſure, qui étoit particuliere aux clercs de cette nation; Mon frere, lui dit-il, vous qui prétendez à la couronne immortelle, vous à qui votre ſageſſe, votre humble modeſtie & votre piété donnent en effet le droit d'y prétendre, pourquoi portez-vous ſur votre front une couronne imparfaite? Eſpé-

rez-vous recevoir un accueil bien favorable du puissant portier du Ciel, quand vous vous présenterez à lui, avec la tonsure du Magicien qu'il a anathématisé ? C'étoit alors une tradition universellement reçue, on ne sait trop sur quoi fondée, que Simon le Magicien avoit porté une tonsure en forme de demi-couronne sur le devant de la tête. Adamnan répondit en rougissant : Soyez assuré, mon frere, qu'en portant la couronne de Simon, je déteste néanmoins son impiété & toutes ses erreurs. Céolfrid ne poussa pas les choses plus loin : mais sa remontrance resta profondément gravée dans l'esprit d'Adamnan, qui fit de sérieuses réflexions. Il avoit la conscience timorée, beaucoup de droiture & de grandeur d'ame. Enfin il prit généreusement son parti ; & malgré la préséance que les Irlandois, entêtés de leurs idées d'indigénat, affectoient sur l'Angleterre & sur toutes les terres envahies par des étrangers, il quitta hautement les coutumes de ses peres, pour embrasser celles des Anglois. On compte ce pieux Abbé au nombre des saints.

S. Céolfrid ramena de même aux observances de l'Eglise Romaine, les Pictes ou Ecossois, qui ayant eu pour apôtre S. Colomban l'ancien, en retenoient aussi les traditions Hibernoises. Leur Roi Naïton, plus éclairé que ses prédécesseurs, savant même jusqu'à un certain point, ou du moins versé dans la lecture des bons livres, apprit avec étonnement & avec scrupule la différence qui se trouvoit entre les Chrétiens de sa domination & tous les autres Fideles. Il prit aussi-tôt sa résolution: mais, pour l'exécuter avec plus d'autorité, il députa vers l'Abbé Céolfrid, dont le nom étoit révéré par toutes les Iles Britanniques. Il lui demandoit, outre les instructions relatives à ses vues, des architectes capables de bâtir une église de pierre à la maniere des Romains. Céolfrid, en lui envoyant les architectes, lui écrivit une lettre fort longue, qui concernoit principalement la pâque, & qui prouvoit solidement qu'on la doit célébrer, avec l'Eglise Catholique, la troisieme semaine du premier mois, en comptant selon les lunes, & toujours le dimanche. On voit dans cette lettre, que l'Au-

teur étoit bien instruit des cycles d'Eusebe, de Théophile, de S. Cyrille, & de celui de Denis le Petit, qu'on suivoit encore. Quant à la forme de la tonsure, il n'y attache pas la même importance qu'à la pâque : il soutient seulement, que de deux pratiques indifférentes en soi, on doit préférer celle que la tradition, qu'on ne contestoit pas, attribue au Prince des Apôtres.

Cette lettre ayant été lue dans une assemblée nombreuse & distinguée, le Roi se leva au milieu des seigneurs où il étoit assis, se mit à genoux, & remercia Dieu à voix haute, d'avoir fait parvenir d'Angleterre en Ecosse la connoissance de la vérité. Il fit répandre dans tous ses Etats des tables du cycle de dix-neuf ans, au lieu de celui de quatre-vingt-quatre, dont on s'étoit servi jusqu'alors. Sans se borner à l'observance de la pâque, il ordonna que tous les clercs prissent la tonsure à la Romaine : ce qui fut exécuté avec la même promptitude.

La nouvelle qui en fut aussi-tôt portée à Rome, causa une joie sensible au Souverain Pontife. Quoique cet objet ne

tînt pas au fond de la religion, le Pape Constantin regarda la docilité de ce bon peuple, comme un témoignage assuré de sa disposition par rapport à tous les enseignemens du salut. Mais il lui vint presque en même temps de C. P. des nouvelles bien capables d'altérer sa joie. L'Empereur Justinien, toujours fort ardent pour la réception de sa nouvelle discipline, invita le Pape, d'une maniere qui avoit tout l'air d'un commandement, à le venir trouver en Grece. On n'avoit point oublié à Rome ce qui étoit arrivé au Pape S. Martin, dans un voyage de cette nature. Malgré les plus belles promesses, dont les Grecs n'étoient pas avares, il y avoit tout à risquer en partant; & en ne partant pas, on fournissoit des prétextes plausibles à la violence naturelle de cet Empereur; on donnoit même quelque lieu au soupçon de rebellion. Le Pape se résolut donc à partir, en remettant tout le soin de sa personne à la Providence. Son espoir ne fut pas trompé. Si le Prince eut de mauvais desseins, la présence du Pontife lui imposa tellement, qu'il ne lui dit pas un seul mot

du concile qui faisoit l'objet de l'alarme des Romains. A Nicomédie où se fit l'entrevue, le Pape célébra les saints mysteres; l'Empereur communia de sa main, le pria d'intercéder pour ses péchés, & renouvella tous les priviléges accordés par ses prédécesseurs à l'Eglise Romaine. Le Pape reçut des honneurs extraordinaires dans toutes les autres villes; de maniere que la cause de ce voyage, qu'on n'assignoit que d'une maniere conjecturale, est encore une énigme assez difficile à expliquer. Il dura néanmoins une année entiere.

Trois mois après, c'est-à-dire dans les premiers jours de l'an 710, le Pape étant rentré à Rome le quatrieme d'octobre, il apprit que l'Empereur Justinien avoit été tué, & que l'Arménien Bardane qui prit le nom de Philippique, avoit été mis à sa place. Le barbare Usurpateur fit porter la tête de l'Empereur par-tout l'Occident, & jusqu'à Rome. Tibere, fils de ce malheureux Prince, s'étoit réfugié dans une église de C. P. où il tenoit d'une main le pied de la sainte table, & de l'autre la vraie croix, ayant de plus des reliques au cou. Rien ne fut

ſacré pour les fauteurs de la tyrannie. Le Parrice Jean, après lui avoir ôté la croix & le reliquaire, l'arracha du lieu ſaint, en préſence de l'Impératrice Anaſtaſie ſon aïeule, entre les mains de laquelle il fut égorgé.

Tout odieux que l'Empereur Conſtantin-Pogonat s'étoit rendu à Rome ſur la fin de ſon regne, le caractere de ſon ſucceſſeur l'y fit regretter. Philippique étoit Monothélite; & long-temps avant ſon élévation, un reclus du monaſtere de Calliſtrate, attaché à la même héréſie, lui avoit prédit qu'il parviendroit à l'Empire, en lui commandant, au nom de Dieu, d'abolir le ſixieme concile. Il lui ajouta, qu'à cette condition étoit attachée la longue durée & la proſpérité de ſon regne. Bardane ou Philippique promit avec ſerment tout ce que demandoit le faux Prophete. Mais quand il vit le premier revers de Juſtinien, & Léonce Empereur, il alla tout déconcerté trouver ſon reclus, qui lui dit: Croyez toujours, & ne vous preſſez pas. Il lui répéta la même choſe, à l'élection d'Apſimare; entretenant ainſi, dans une tête ſi propre aux deſſeins de cet impoſteur, la fermen-

Theoph. p. 319.

tation & l'enthousiasme qui faisoit tout le fondement de son espérance. Philippique étant fait Empereur, ne manqua pas de lui tenir parole. Il ne voulut point entrer dans le palais impérial, qu'on n'en eût ôté le tableau du sixieme concile, érigé dans le vestibule, comme un monument authentique de la foi de l'Empire. Aussi tôt après, il fit célébrer un concile nouveau, où le sixieme fut condamné. Dans la même année, son reclus devint aveugle.

Philippique persécuta tous les prélats qui refuserent de souscrire à son conciliabule. Le Patriarche Cyrus fut chassé du siége de C. P. qu'occupa un Monothélite, nommé Jean. Tous les noms flétris par le sixieme Concile, furent remis dans les diptyques. Enfin on tira avec mépris de l'auguste dépôt du palais, & l'on brûla publiquement les actes les plus authentiques du sixieme concile général. Ils étoient écrits de la main du Diacre Agathon, notaire & bibliothécaire de la grande église de C. P. & comme il s'y exprime lui-même, en lettres ecclésiastiques, c'est-à-dire, en une forme particuliere d'écriture,

plus soignée sans doute & plus apparente que celle des actes vulgaires.

T. 6. Conc. p. 1416. Epilog. Agath.

Il ne sera pas hors de propos de remarquer ici, comment les actes de cet important concile furent conservés dans leur intégrité primitive. Nous l'apprenons d'une note que le Diacre Agathon mit à la fin d'un nouvel exemplaire qu'il en fit encore de sa main, après la chute de Philippique, afin de lui donner toute l'authenticité des premiers. Il ne manquoit pas de monumens non suspects : outre les actes qui avoient été brûlés, il atteste qu'il avoit également mis au net les copies vérifiées & souscrites, qui avoient été données aux cinq siéges patriarchaux par ordre de l'Empereur Constantin; qui l'ordonna ainsi, ajoute Agathon, afin que la foi fût à l'abri de toute falsification ou altération. Il fit cette copie & cet avertissement, trente-deux ans après le sixieme concile, c'est-à-dire l'an 713.

Philippique n'afficha pas moins l'hérésie à Rome qu'à C. P. Il se dévoila sans retenue, dans une lettre qu'il écrivit au Pape Constantin. Mais le Pontife la rejetta sans aucun respect hu-

main, de l'avis de tout le clergé; & la foi Romaine ne s'en montra qu'avec plus de force & plus de splendeur. On érigea avec pompe dans l'église de Saint Pierre un magnifique tableau des six conciles œcuméniques. Le peuple ne souffrit pas que l'image de l'Empereur hérétique fût placée dans le lieu saint, ni son nom prononcé à la messe. Il ne vouloit pas même recevoir sa monnoie. Il se souleva contre le nouveau gouverneur envoyé de sa part; & l'on se fût porté aux derniers excès, si le Pape n'eût chargé plusieurs évêques d'aller, avec des croix & les livres de l'évangile, rappeller à la multitude les maximes de modération & de subordination qu'elle mettoit en oubli. Les séditieux se retirerent, selon les vœux du Pontife: mais peu de temps après, la nouvelle arriva de Constantinople, qu'on venoit d'y déposer Philippique, qu'il avoit eu les yeux crevés, & que le lendemain jour de la pentecôte de l'an 714, on y avoit proclamé Empereur, sous le nom d'Anastase, Artémius premier secrétaire d'Etat.

Anast. ad an. 712.

Les évêques présens & le clergé de

la ville impériale y avoient en même temps promulgué de nouveau le sixieme concile, & en avoient replacé le tableau entre ceux des cinq conciles précédens, d'où Philippique l'avoit fait ôter. Anastase professoit la foi catholique, & il en fit aussi-tôt porter sa confession au Souverain Pontife. Jean patriarche de C. P. substitué par les Monothélites au patriarche légitime, s'empressa aussi d'écrire au Pape. Il ne manqua point de se donner pour un Catholique généreux qu'on avoit contraint de monter dans la chaire patriarchale, & qui s'étoit exposé à tous les périls plutôt que d'applaudir aux erreurs de Philippique. Il confessoit ensuite en termes formels, & les deux volontés naturelles, & les deux opérations de ces volontés en Jésus-Christ. Quant à l'exemplaire du concile, qu'avoit brûlé le persécuteur; il n'y a rien gagné, dit-il, puisque nous avons gardé pardevers nous des copies, où se trouvent également les souscriptions des Peres & de l'Empereur: nous avons de plus l'exemplaire écrit de la main de Paul, depuis évêque de cette Eglise. Ici l'on voit de nou-

veau les précautions prises dans tous les temps, afin de conserver dans leur pureté les saints monumens de la tradition. Enfin l'artificieux Patriarche prie le Pape de lui envoyer ses lettres synodiques en signe de communion. Il ne paroît point qu'il ait reçu de réponse.

Le Pape Constantin fut plus satisfait de l'Archevêque de Ravenne, ce même Félix à qui, pour sa rebellion schismatique, on avoit crevé les yeux par l'ordre de Justinien. Il fut rappellé d'exil par Anastase, rechercha les bonnes graces du Souverain Pontife avec autant de sincérité que d'empressement, & donna sa confession de foi, ainsi que les lettres de soumission, que ses prédécesseurs avoient coutume de remettre aux archives de l'Eglise Romaine. Tout aveugle qu'il étoit, il fut rétabli dans son siége. Le Pape Constantin mourut peu après, le 9 avril 715. Au bout de quarante jours, on ordonna Grégoire II, qui tint le Saint Siége près de seize ans, pendant lesquels il honora constamment la Chaire Apostolique par des mœurs très-pures, par un courage inébranlable à soutenir les droits de l'Eglise, par un grand zele pour le bien de la religion & du peuple,

par la science des Ecritures, & par une facilité merveilleuse à s'énoncer. On lui connoissoit toutes ces qualités supérieures, avant de l'élire. Il avoit été élevé, dès sa tendre jeunesse, auprès du Pape Sergius; & avoit suivi le Pape Constantin dans son voyage d'Orient, où il étonna l'Empereur Justinien par le sens exquis & la sagesse de ses réponses.

L'Empereur Anastase soutenoit l'espoir qu'il avoit donné aux Catholiques. Dès la seconde année de son regne, Jean patriarche intrus de C. P. fut déposé, & Germain évêque de Cyzique, transféré à sa place. L'acte de la translation, pour ne pas donner lieu à l'ambition & au dépérissement de la discipline, portoit qu'elle s'étoit faite par le suffrage du clergé, du sénat & du peuple de C. P. en présence de l'apocrisiaire ou légat du Siége Apostolique, & de plusieurs évêques. Germain étoit fils d'un patrice, mis à mort pour avoir trempé dans le meurtre de l'Empereur Constant. La vengeance ayant été étendue du pere au fils, on avoit en même temps rendu celui-ci eunuque. Mais il compensoit abondamment tous les reproches qu'on lui pouvoit faire, par les qualités dignes de l'épiscopat.

L'an 715, Anastase arma une grande flotte contre le Calife Soliman qui venoit de succéder à Valid, & qui vouloit illustrer les commencemens de son regne aux dépens des Romains. Il en donna le commandement à Jean, diacre de l'Eglise de C. P. & en même temps grand trésorier de l'Empire : abus qui avoit passé d'Occident en Orient, & qui, tout contraire qu'il étoit aux canons, se répandoit dans tous les Etats Chrétiens ; en sorte quon ne s'étonnoit presque plus de voir les ecclésiastiques aller à la guerre, sur-tout contre les Infideles. Le Diacre guerrier fut cependant très-mal obéi. Enfin les troupes se mutinerent à Rhodes, le massacrerent, puis reprirent en désordre le chemin de C. P. En passant par Adramire, ville de la Natolie ou Asie-Mineure, ils trouverent un receveur des revenus publics, nommé Théodose, qui ne songeoit qu'à jouir de l'opulence & du repos de la vie privée. Il eut le malheur de leur plaire : ils le forcerent à être Empereur. Anastase ne put leur résister, & se fit moine, après un regne de moins de trois ans : mais Théodose ne régna que quatorze mois. Léon, général de la seule armée

qui soutenoit les efforts des Musulmans, s'avança des provinces Orientales, se fit céder l'Empire le 25 de mars 717, & força Théodose à se laisser ordonner clerc, ainsi que son fils. Ces révolutions multipliées, multiplierent aussi tous les désordres, les meurtres, les enlévemens de citoyens, le pillage & la ruine des villes. Ils rendirent enfin les restes de la puissance Romaine si méprisables, que les Musulmans recommencerent à faire leurs courses jusqu'aux portes de C. P. Léon, surnommé l'Isaurien, qui régna vingt-quatre ans, & montra d'abord de la capacité dans l'art du gouvernement & de la guerre, mit enfin le comble à la désolation publique, par la fureur avec laquelle il se déclara contre le culte des saintes images, & les pratiques les plus accréditées de la religion.

L'Italie étoit en proie aux Lombards, qui s'emparoient de tout ce qu'ils pouvoient surprendre des domaines de l'Empire & de l'Eglise. Quelquefois ils reprenoient des sentimens de foi & de crainte de Dieu, demandoient pardon & satisfaisoient au Pape : mais

la force de l'habitude les ramenoit bientôt au goût dominant de tous ces Barbares pour le brigandage.

En Espagne, tout se disposoit à la perte entiere de la Monarchie & du Christianisme. On avoit tenu cependant, sous le Roi Egica, le seizieme & le dix-septieme conciles de Tolede, qui nous ont laissé de sages canons. Ils séparent de la société des Fideles, & bannissent à perpétuité ceux qui auront commis des péchés contre natur[illegible]es condamnent à être rasés comme infames, & à recevoir cent coups de fouet : mais ils veulent qu'à la mort, après une digne pénitence, on leur accorde la communion, de même qu'aux idolâtres & aux apostats. Ils ordonnent aux évêques d'employer aux réparations de plusieurs églises qui tomboient en ruines, le tiers du revenu des églises de la campagne, que les canons leur accordoient. Que s'ils ne prennent point ce tiers, les prêtres qui desservent ces églises, feront chargés de leurs réparations : méthode qui s'observoit aussi dans les Gaules, comme on l'a vu dans ce qui concerne S. Ansbert de Rouen. Sisbert,

T. 6. Conc. pag. 1327 & 1361.

archevêque de Tolede, ayant conſpiré contre ſon ſouverain, fut dépoſé, privé de tous ſes biens, & mis au pouvoir du Roi, qui le condamna à une priſon perpétuelle : on ſtatua même qu'il ne recevroit la communion qu'à la mort, ſi le Roi ne lui faiſoit grace. On mit à ſa place Félix de Séville, qui fut remplacé à ſon tour par Fauſtin de Brague; & celui ci le fut encore par Félix de Portucale. Ainſi faiſoit-on tout à la fois trois tranſlations, qui montrent combien les idées avoient changé, au moins en Eſpagne, par rapport à une pratique autrefois ſi blâmée. On peut encore obſerver, dans ces conciles mi-partis d'évêques & de ſeigneurs, la diſtinction que l'on mettoit entre les objets ſpirituels & les temporels. Il fut réglé, qu'au commencement de chacune de ces aſſemblées mixtes, on paſſeroit trois jours en jeûnes, pendant leſquels on traiteroit de la foi, de la correction des évêques, & des autres matieres purement religieuſes; ſans qu'aucun laïc y aſſiſtât. On voit auſſi que le Jeudi-Saint on dépouilloit les autels, comme on le fait encore aujourd'hui.

Sous le regne de Vitiza qui ſuccéda au Roi Egica l'an 701, il ſe tint encore à Tolede un concile, qui en eſt le dix-huitieme & le dernier : mais il n'en reſte ni actes, ni canons ; & depuis l'an 694, où fut tenu le dix-ſeptieme juſqu'au milieu du neuvieme ſiecle, c'eſt-à-dire pendant environ cent cinquante ans, on ne trouve preſque plus de monumens de l'Egliſe d'Eſpagne. Vitiza y ruina tout par ſes injuſtices, ſa débauche effrénée & ſes violences. Il eut pluſieurs femmes toutes enſemble, ſans compter une multitude de concubines. Peu content que ſon exemple s'étendît aux grands & au peuple, il voulut le faire ſuivre par le clergé. Gonderic étoit alors archevêque de Tolede, prélat illuſtre par ſa ſainteté, à laquelle on attribue des miracles. Il n'avoit pas moins de prudence, & il empêcha une partie du mal, par un ſage tempérament de douceur & de fermeté. Mais étant venu à mourir dans ces conjonctures critiques, il eut pour ſucceſſeur Synderede, qui ne ménagea rien, & traita même, avec une dureté pleine d'injuſtice, les eccléſiaſtiques les plus vé-

Roderic. L. 11. c. 16 & 17.

nérables. Vitiza étoit charmé de voir ainsi humilier les personnages qui le gênoient, & qui osoient quelquefois lui résister en face. Il excita malignement l'ardeur déjà trop impétueuse de l'Archevêque; de maniere que le gouvernement épiscopal dégénérant en tyrannie, les opprimés appellerent au Pape. Le Roi craignant cependant que l'autorité ecclésiastique ne nuisît à la sienne, défendit d'obéir aux constitutions apostoliques, & ne permit pas seulement, mais ordonna que tout clerc auroit une femme ou une concubine, & même plusieurs, s'ils vouloient.

Il donna l'archevêché de Séville à son frere Oppa, du vivant de Sinderede, qu'il méprisoit tout en le faisant servir à ses coupables desseins; & il y ajouta l'archevêché de Tolede, par un double mépris des canons. Les Juifs mêmes, qu'il avoit condamnés, dès le commencement de son regne, à une servitude perpétuelle, comme convaincus d'avoir conspiré, avec les Maures ou Musulmans d'Afrique, contre l'Etat & la religion; il les rappella honorablement, & accorda plus de pri-

viléges à leurs synagogues, que n'en avoient les églises. Il fit mourir Favila, fils du Roi Chindasvinte. Théofroi, fils du Roi Récesvinde, & duc de Cordoue, eut les yeux crevés par son ordre. De peur qu'après tant d'excès on ne se révoltât contre lui, il fit abattre les murailles de toutes les villes : ce qui n'empêcha point Roderic fils de Théofroi, d'exercer une funeste vengeance. Il prit les armes, fut suivi des mécontens qui étoient sans nombre, défit & prit Vitiza, à qui il fit crever les yeux, puis fut reconnu roi par tous les grands.

Les Sarrasins, Arabes ou Maures, car on leur donnoit indifféremment tous ces noms, voyoient avec complaisance les troubles qui ruinoient les Puissances Chrétiennes aux extrémités de l'Occident, aussi-bien qu'en Orient. Oualib ou Valid, de la maison des Ommiades ainsi que Moavia & tous les califes intermédiaires, étoit encore leur souverain. Il résidoit en Asie, d'où il envoyoit ses ordres à toutes les terres de son immense domination. Il avoit donné le gouvernement d'Egypte à son frere Abdelaziz, qui fit faire le dé-

nombrement des moines, & exigea d'eux un dinar ou ſou d'or par tête: c'étoit le premier tribut qu'on leur demandoit. Mouſa ou Moïſe, déjà vieux, mais toujours guerrier, étoit gouverneur de l'Afrique, c'eſt-à-dire des contrées qui bordent la mer, depuis l'Egypte juſqu'au détroit de Gibraltar. On raconte de Valid, que voulant bâtir une moſquée magnifique à Damas ſa capitale, il propoſa aux Chrétiens de lui vendre la grande égliſe, dédiée à S. Jean, & voiſine de l'emplacement deſtiné à la moſquée; qu'il leur en offrit quarante mille dinars; mais que ceux-ci ne voulant pas à prix d'argent abandonner le lieu ſaint à la profanation, la générosité Mahométane ne tint pas contre leur refus, & que le Califе fit abattre l'égliſe ſans leur rien donner.

Roderic. Tolet. l. II & III. Iſidor. Pacen. p. 11, &c.

Roderic monté ſur le trône des Goths, oublia ce qui en avoit précipité ſon prédéceſſeur. Il eut, comme lui, grand nombre de femmes & de concubines, ne reſpecta ni les rangs ni la vertu, & dans les fougues de ſa honteuſe paſſion, abuſa de la fille du Comte Julien gouverneur de la ville

de Tingi, qui restoit aux Goths sur la côte d'Afrique. Julien au désespoir proposa à Mousa la conquête de l'Espagne, qu'il lui représenta comme très-facile, depuis que les remparts des villes avoient été abattus sous le Roi Vitiza. Il en obtint vingt-cinq mille hommes, sous la conduite de Taric, général célebre entre les Arabes.

Le Roi Roderic que les voluptés avoient amolli, & qui commandoit à des peuples sans cœur, sans mœurs, & peu soumis d'ailleurs à un maître qui ne l'étoit devenu que par la révolte, se présenta aux ennemis avec ce premier feu de courage que n'éteint pas toujours la mollesse. Le combat ne décida de rien. Mais comme les Sarrasins, revenant sans fin sur les traces les uns des autres, réparoient aisément leurs pertes, & que Roderic n'avoit, ni la constance, ni les ressources nécessaires pour résister à cette continuité d'attaques; ils gagnerent enfin une bataille décisive, où ce Roi voluptueux fut tué. Mousa passé lui-même en Espagne, s'avança jusqu'à Tolede. La peur avoit fait prendre la fuite à Sindérede, qui en étoit l'évêque légitime,

mais qui abandonna son troupeau; en pasteur mercenaire. L'usurpateur Oppa rendit la ville au cruel Musulman, qui fit mourir tous les gens de marque, & soumit l'Espagne jusqu'à Saragosse. Il brûloit les villes, il crucifioit les habitans; il croyoit leur faire grace en les faisaut passer par les armes. En peu de temps, il répandit par-tout une si grande terreur, que les places les plus éloignées vinrent demander la paix avec empressement, & se soumirent sans résistance au joug des Barbares. Ils firent leur capitale, de Cordoue, qui l'avoit été sous les Romains. Ainsi finit le royaume des Goths en Espagne, après avoir duré près de trois siecles, depuis l'an 115 qu'ils y entrerent sous la conduite d'Ataulfe, jusqu'à l'an 713. Le Comte Julien reçut le salaire qui manque rarement aux traîtres: on fit mourir sa femme & son fils; & lui-même, chargé de chaînes, fut jeté dans un cachot, où il périt de misere.

La religion Chrétienne, sous la domination des Musulmans en Espagne, comme dans le reste de leur empire, se soutint malgré des persécutions plus

au moins longues, & quelquefois très-vives. Mais dans les montagnes d'Asturie, où une poignée de Goths intrépides lui choisirent un asyle, elle conserva toujours une glorieuse indépendance. L'an 718, ils élurent pour souverain, Pélage fils de Favila, du sang de leurs anciens Rois. Il établit à Oviédo le siége de ce nouvel empire, qui pendant des siecles entiers fut en butte à tous les efforts des vainqueurs Infideles, jaloux de consommer leur conquête : mais toujours ils furent repoussés, d'une maniere qui les réduisit du moins à crier au prodige, s'ils y voulurent méconnoître le miracle. Les anciens Chrétiens, en fuyant de Tolede, avoient emporté une arche pleine de reliques, venue anciennement de Jérusalem, singuliérement révérée depuis ce temps-là, & qu'ils regarderent toujours comme leur sauvegarde assurée.

Aussi-tôt que les Sarrasins virent ces réfugiés prendre la forme d'un Etat, ils envoyerent à Pélage un de leurs généraux nommé Alcaman, avec le digne frere de l'odieux Vitiza, Oppa de Séville, qui, par son intelligence

Sebast. Salmant. init.

avec les Infideles, avoit beaucoup contribué à la ruine de sa religion & de sa patrie. L'ennemi, comme oppresseur & suborneur tout ensemble, venoit en force & portoit des présens. Pélage se retira dans la grotte fameuse de Cavadonga, qu'on regardoit comme consacrée à le Mere de Dieu. Il y fut investi, à l'heure même, par les troupes Arabes. Oppa s'approcha, & dit à Pélage : Vous savez, mon frere, que toute l'Espagne n'a pu résister aux Arabes ; qu'espérez-vous de quelques fugitifs, enterrés dans le creux de cette montagne ? Eprouvez plutôt avec nous la générosité du vainqueur, & jouissez en paix de tous les biens de la vie. Pélage répondit : Nous espérons que du creux de cette montagne sortira le salut de la patrie que vous trahissez, & le rétablissement de l'Empire des Goths. Evêque déserteur, retournez aux Infideles en qui vous mettez votre confiance, & dites-leur que nous ne craignons point leur multitude. Le Tout-puissant, après avoir châtié des serviteurs rebelles, signalera sa miséricorde envers des enfans soumis.

L'Evêque dit aussi-tôt, en se tour-

sant vers l'armée Mahométane : Avancez, nous ne réduirons ces furieux que par la force. Les Sarrasins chargerent avec furie, & obscurcirent les airs d'une épaisse nuée de fleches, qui furent, dit-on, repoussées par le rocher de Cavadonga sur ceux qui les avoient décochées. Quoi qu'il en soit, les Fideles, animés tout à coup d'un courage qui parut plus qu'humain, s'élancerent de leurs cavernes, donnerent tête baissée sur la multitude, en firent un carnage effroyable, où fut enveloppé le Général Alcaman ; ils prirent l'Evêque Oppa, & dissiperent le reste de l'armée. Une partie fuyant par la pente de la montagne, furent accablés par un énorme quartier de rocher qui se détacha de lui-même, & les précipita dans la riviere qui coule au bas. Quand tout le canton fut nettoyé, les troupes de Pélage allerent tomber sur Munuza, qui commandoit à Gijon dans la même province d'Asturie. Ce général Arabe, l'un des quatre principaux auteurs de l'invasion de l'Espagne, fut tué, & son armée tellement défaite, qu'il ne resta pas un seul Musulman dans l'étendue des Pyrénées. Ainsi s'expriment

les auteurs du temps, qui donnent ce nom aux montagnes d'Asturie, aussi bien qu'à celles qui séparent les Gaules de l'Espagne. Le premier soin des Fideles triomphans, ce fut de rendre à Dieu leurs actions de graces : puis ils se partagerent en sociétés réglées, repeuplerent les villes, rebâtirent les églises dans leurs habitations montueuses, & se disposerent à procurer la délivrance de toutes les Espagnes, suivant la parole du Roi Pélage, qu'ils tenoient pour prophétique.

Les Sarrasins ne pouvant les forcer dans les détroits de leurs cantonnemens, voulurent au moins les y tenir bloqués, & leur couper toute communication avec les Chrétiens de Gaule, si intéressés à favoriser l'établissement de ce nouvel Etat. Comme conquérans de l'Empire des Visigoths, les Princes Arabes étendirent leur droit aux terres que cette nation avoit possédées jusqu'alors pardelà les monts Pyrénées. Zama prit d'abord Narbonne, avec quelques autres places de moindre importance, & poussa jusqu'à Toulouse, qu'il assiégea. Mais cette place fut secourue par Eude duc d'Aqui-

taine, Zama tué, & les Sarrasins mis en fuite.

Quelques années après, ils se rassemblerent en une multitude innombrable sous la conduite d'Abdérame gouverneur général de toute l'Espagne, qui en forma deux corps d'armée. D'un côté, ils se coulerent à droite entre la mer & les montagnes, jusqu'à la ville d'Arles qu'ils avoient prise l'année précédente. De là, remontant la vallée du Rhône, puis celle de la Saone, ils s'emparerent de toutes les places qui bordoient ces deux rivieres jusqu'à Châlons. Ils se répandirent ensuite dans les plaines de l'ancienne Bourgogne, où ils prirent Beaune, Dijon, Besançon; & se rejettant dans le pays arrosé par l'Yone, ils prirent Auxerre, puis attaquerent Sens. Ce déluge de Barbares avoit jusque-là suivi librement son cours, sans rencontrer aucune digue qui l'arrêtât; pillant, égorgeant, saccageant ce qu'ils ne se flattoient pas de pouvoir conserver, brûlant sur-tout les églises & les monasteres. Le S. Archevêque Ebbon gouvernoit alors l'Eglise de Sens. Il avoit été moine, puis abbé de S.

Pierre le Vif, où il avoit contracté l'habitude de vivre dans un saint repos, fort éloigné du tumulte des armes. Mais l'horreur des profanations & de tous les excès dont les Infideles menaçoient déjà son Eglise, l'anima d'un courage qu'on crut inspiré. Il fit sur eux une sortie si vigoureuse avec son peuple, & les mit tellement en désordre, que leurs progrès furent absolument rompus de ce côté-là. Après cette victoire, il quitta son siége, & rentra, pour le reste de ses jours, dans la solitude.

De l'autre côté, c'est-à-dire dans la partie occidentale de la France, Abdérame en personne attaqua l'Aquitaine. Il comptoit sur la mésintelligence du Duc Eude & de Charle-Martel qui, sans avoir le titre de roi, régnoit avec une autorité souveraine sur tout l'Empire François. Ce grand homme de guerre & d'Etat, fils de Pépin maire du palais & d'une concubine nommée Alpaïde, avoit été renfermé après la mort de son pere, par sa belle-mere Plectrude. Il s'échappa de sa prison, se jetta dans l'Austrasie, y fut regardé du même œil

œil que l'avoit été son pere, & reconnu pour duc. L'ascendant de son génie lui soumit bientôt le reste du royaume, nonobstant les efforts réunis du maire Rainfroi & du roi Chilperic II, incontestablement digne entre les derniers Mérovingiens de n'être pas compté parmi les rois fainéans. Charle, surnommé Martel pour les coups de valeur dont il écrasa, pour ainsi dire, tous ses ennemis, ne prit pourtant pas le titre de roi : à l'exemple de son pere, il se contenta d'en avoir toute l'autorité, sous le nom de Maire du palais. Il n'en défendit pas moins vigoureusement les droits du royaume. Ce fut pour les soutenir, qu'il se brouilla avec Eude duc d'Aquitaine, qui, en sa qualité de prince du sang royal & de petit-fils du Roi Charibert, prétendoit à l'indépendance. La crainte des ennemis communs du nom François & du nom Chrétien les réconcilia.

Charle oubliant tout pour le salut public, vola au secours du Duc. Les Arabes plus effrayés encore de ce concert imprévu, que de la taille extraordinaire des François du Nord qui leur

Isid. pac. p. 18. Roder. Arab. c. 11.

paroissoient autant de géans, prirent en un moment la fuite. Abdérame fut tué, & la nuit termina le combat. Ce que différens auteurs, anciens & modernes, racontent du nombre prodigieux de morts, & déjà très-suspect en soi-même, le devient encore davantage par différentes circonstances, & par la seule conduite des Chrétiens après leur victoire. Voyant les tentes des Musulmans encore toutes dressées, ils s'imaginerent qu'ils alloient recommencer le combat. Quand on eut appris qu'ils avoient abandonné leur camp avec précipitation, on craignit encore de les poursuivre, & de donner dans quelque embuscade. On se contenta du butin, qui fut inestimable. Mais tous les progrès de ces Infideles en France furent dès-lors arrêtés. Peu après, Charle-Martel recouvra tout ce qu'ils avoient pris à l'autre extrémité du royaume.

Toutefois les églises se sentirent longtemps de cette invasion désastreuse. On ignore jusqu'à la suite des évêques de la plupart des villes que les Infideles avoient occupées, & dans le catalogue desquels on trouve de fréquentes

lacunes, depuis la fin du septieme siecle jusqu'au neuvieme. On y compte aussi beaucoup de martyrs, au moins dans les lieux où Abdérame ne commanda point en personne. Ses subalternes n'ayant pas l'autorité nécessaire pour contenir le soldat, ces troupes de pillards, sans humanité & sans politique, ne craignirent point de se rendre odieux aux peuples qu'ils vouloient soumettre.

A leur approche, S. Théofrede, Monastier du Vélai, c'est-à-dire abbé de Carméri dans le diocese du Puy, crut ne devoir pas abandonner au caprice des profanateurs l'église qui lui étoit confiée. Deux jours avant qu'ils y vinssent, il en avertit les religieux en termes précis, & leur ordonna de se retirer dans la forêt voisine, avec tout ce qu'ils pourroient emporter. Les Barbares le trouvant seul à la porte de l'église où il prioit prosterné, tenterent assez doucement d'abord de l'engager à leur découvrir ses moines. Mais quand ils s'apperçurent qu'on avoit emporté tout ce qu'il pouvoit y avoir de précieux ils entrerent en fureur,

Act. SS. Bened. t. 3. pag. 482.

& le maltraiterent si cruellement, qu'il ne survécut que six à sept jours.

Ibid. 525. Chron. Lir. Tous les moines de Lérins, au nombre de cinq cents, étoient restés dans leur monastere, avec leur S. Abbé Procaire, second du nom, quand les Sarrasins y aborderent après la prise d'Arles. Ayant caché les reliques de leur église, tous se préparerent à la mort par la communion. Les Infideles commencerent par les faire prisonniers: ils séparerent ensuite les vieillards, & les tourmenterent pour intimider les autres, à qui ils faisoient de grandes promesses, s'ils vouloient changer de religion. Enfin les trouvant tous d'une fermeté inébranlable, ils les firent mourir en diverses manieres, & n'en réserverent que quatre des plus jeunes & des plus beaux de figure, qu'ils enfermerent dans le vaisseau de leur commandant. Ils abattirent l'église, raserent tous les bâtimens, & se retirerent, croyant cette pépiniere de saints ruinée à jamais. Mais les quatre religieux prisonniers ayant trouvé le moyen de s'évader, revinrent à Lérins qu'ils rétablirent insensiblement,

S. Milet abbé de Luxeu, fut martyrisé de même, avec tous ses moines : ce saint monastere demeura quinze ans sans abbé, & la psalmodie perpétuelle y cessa. Le monastere de Bese fut aussi ruiné. Dans le territoire de Vienne, il y eut une multitude de martyrs, non-seulement parmi les moines, mais parmi les habitans de toute condition. Un plus grand nombre encore fut réduit à errer sans secours par les bois & les lieux déserts, ou à s'expatrier; les églises furent incendiées, tout fut pillé ou détruit. Les Sarrasins battus par Charle-Martel firent encore de grands ravages en se retirant, brûlant les monasteres & les églises, massacrant tous les Chrétiens qu'ils rencontroient.

Hæften. Catalog. Abb. Lux.

Il y avoit à Guéret capitale de la Marche, un monastere nouvellement établi, & qui étoit dans toute la ferveur de son institution, sous la conduite de son premier abbé S. Pardoux. Le bruit courant que les Infideles y viendroient, le S. Abbé qui étoit d'une bonté singuliere, dit à ses religieux : Mes enfans, si ces gens-là nous arrivent, donnez-leur bien à boire & à

Vit. S. Pard. t. 3. Act. Bened.

manger ; car ils ont beaucoup souffert. Les moines préparerent un chariot couvert : mais personne n'osa le leur conduire. L'Abbé ne voulut pas le faire non plus ; parce qu'il s'étoit imposé l'obligation d'observer à la lettre jusqu'à la mort les regles de la clôture. Les moines épouvantés s'enfuirent, & il resta seul sans inquiétude. Seulement un domestique se cacha dans le voisinage, pour voir ce qui arriveroit. Comme il apperçut de loin les Musulmans menaçant & annonçant leur fureur, il courut en avertir le Saint, qui se prosterna & dit : Seigneur, dissipez cette nation qui se plaît dans le trouble & la violence, & ne permettez pas qu'elle atteigne la porte de votre maison. Ils s'arrêterent sur le champ, & après un long pourparler entr'eux, ils prirent un autre chemin.

Les victoires de Charle-Martel sur les Sarrasins leur firent tourner leur férocité contre eux-mêmes, & donnerent lieu à des guerres civiles, qui préparerent dès-lors la ruine de leur empire en Espagne : mais la position & la vaste étendue de celui de Charle-

Martel ne lui permirent pas de profiter de cet avantage. Il ne pouvoit s'arrêter long-temps en France, sans que la Saxe, ou quelque autre province de la Germanie encore païenne se révoltât. Il prit le parti de raser les fortifications de toutes les villes, & de tenir continuellement sur pied une armée aguerrie : ce qui rendit les révoltes plus difficiles & plus périlleuses, sans les rendre beaucoup plus rares. Il conçut enfin que, pour établir solidement sa puissance, il falloit régner sur les cœurs, & qu'il ne parviendroit jamais à cette sorte d'empire, que par le moyen de la religion.

Dans ces conjonctures, un missionnaire déjà célebre le vint trouver, avec des lettres de recommandation du Pape, afin d'obtenir son agrément & sa protection pour prêcher la foi dans les provinces qui lui obéissoient au delà du Rhin. Il étoit né en Angleterre; il y fut élevé dans les sciences & les pratiques de la vie réguliere, & fit, après quelques missions, le voyage de Rome, où le Pape Grégoire II lui conféra l'ordination épiscopale, & lui changea son nom d'Ouinfrid en celui de

Act. SS. Bened. t. 4. init.

Vit. t. 3. Act. Bened. Boniface. Il avoit d'abord évangélisé dans la Frise, retombée fort singuliérement dans l'idolatrie, après avoir embrassé le Christianisme à la prédication de S. Vulfrand archevêque de Sens, qui s'absenta cinq ans de son diocese pour travailler à la conversion des Infideles.

Ibid. pag. 661. Le Roi Ratbod étoit au moment de recevoir le baptême, & avoit déjà un pied dans les fonts sacrés, quand il s'avisa de demander à l'Archevêque, si les rois & les princes de la nation des Frisons se trouvoient dans le paradis qu'il lui promettoit, ou s'ils étoient en enfer. Vulfrand répondit, qu'étant morts dans les souillures du pêché & de l'idolatrie, on ne pouvoit douter de leur damnation. Ratbod s'éloigna aussi-tôt des fonts, & dit : Je ne puis me résoudre à quitter la compagnie de tant d'hommes illustres, pour me fixer avec un tas de lâches & de misérables dans votre royaume céleste. Portez ailleurs vos nouveautés ; nous aimons mieux suivre les anciens usages des braves Frisons. Mais cette vaine défaite ne put donner la tranquillité de conscience au Prince inconstant.

Quelque temps après, il demanda S.

Villebrod, autre Anglois que le Pape avoit ordonné archevêque des Frisons, & qui avoit établi son siége à Utrecht. Il souhaitoit qu'il conférât avec Saint Vulfrand, & qu'on lui trouvât quelque moyen d'allier le Christianisme avec la religion de ses peres. S. Villebrod répondit aux envoyés : Comment votre maître recevra-t-il mes avis, après avoir méprisé ceux de notre frere le Saint Evêque Vulfrand ? Je l'ai vu cette nuit, ce malheureux Prince, couvert de chaînes embrasées ; & je n'ai que trop de raisons de craindre qu'il ne soit déjà dans l'abîme infernal. Le Saint se mit néanmoins en devoir d'aller trouver Ratbod : mais il apprit en chemin qu'il étoit mort sans baptême, & il s'en revint tristement sur ses pas.

Cette mort rendit Charle-Martel possesseur tranquille de toute la Frise. S. Boniface qui avoit quitté un pays où il ne voyoit aucun bien solide à faire sous la domination d'un apostat, revint sans délai pour partager les travaux de S. Villebrod déjà fort avancé en âge, & qui le voulut faire son successeur. Mais Boniface s'en excusa, comme destiné par le Pape aux na-

tions de la Germanie Orientale, où il passa en effet, aussi-tôt que les affaires de la religion en Frise le lui permirent. Il eut beaucoup à souffrir, sur-tout dans la Turinge que les Saxons idolâtres venoient d'incendier. Les peuples y étoient si pauvres, qu'à peine pouvoit-il se procurer de quoi vivre, en travaillant de ses mains avec tous les autres missionnaires, & en faisant venir de fort loin les choses les plus nécessaires à la vie. Le Christianisme y avoit néanmoins été établi avec la domination Françoise, dès le temps du premier Roi Thiéri fils du grand Clovis; mais il s'y étoit presque entiérement anéanti avec elle. Les habitans qui restoient, avoient reconnu pour maîtres les anciens Saxons, nation fort attachée au Paganisme, & la plus redoutable de la Germanie. Il s'y étoit encore glissé de faux freres, qui avoient introduit l'hérésie sous le nom de religion; comme s'expriment les historiens du temps, qui entendent principalement par là l'incontinence des clercs: car ces peuples sauvages s'amusoient peu aux subtilités & aux spéculations hérétiques.

Malgré tant d'obſtacles & de contradictions, la foi ſe ranima de toutes parts, & les mœurs reprirent leur ancienne pureté. On rebâtit en peu de temps un grand nombre d'égliſes. Sur la riviere d'Or où les ouvriers évangéliques n'avoient auparavant que de pauvres tentes pour retraites, on conſtruiſit le monaſtere qui prit de là ſon nom d'Ordof, & l'on commença à donner de la dignité au culte Chrétien. Les troupes Françoiſes ſe cantonnoient d'abord autour d'eux, pour les préſerver des irruptions & de toutes les inſultes des Idolâtres. Mais les Fideles ſe multipliant de jour en jour, cette précaution devint bientôt inutile.

Quelque ſuccès & quelque habileté qu'eût Boniface dans le miniſtere apoſtolique, il ſe faiſoit gloire de ſuivre les conſeils de ſes anciens maîtres, comme s'il eût encore été leur diſciple. C'eſt ainſi qu'il reçut la lettre de Daniel de Vincheſtre ſon ancien évêque, auſſi digne en effet de vénération pour ſa ſageſſe & ſa doctrine que pour ſa vertu. Ne combattez pas directement, lui diſoit-il, certaines préventions des Barbares, telles que les

67. inter epiſt. Bonif.

généalogies de leurs fausses divinités. Laissez-leur croire pour un temps, qu'elles sont nées les unes des autres de la même maniere que les hommes; afin de leur montrer par là, qu'elles n'étoient point auparavant. Quand ils seront réduits à convenir que les dieux ont commencé, demandez-leur si le monde a commencé de même, ou s'il a toujours été. S'ils lui donnent un commencement, qu'ils ajoutent par quelle vertu il a été fait. Certainement, avant la création du monde, il n'y avoit point d'endroits où des dieux engendrés & corporels pussent subsister. J'appelle monde, non seulement le globe terrestre & le ciel visible, mais tous les espaces que les Païens peuvent se figurer. S'ils soutiennent que le monde est éternel, demandez-leur qui le gouvernoit avant que les dieux fussent nés; comment ils ont pu s'assujettir un monde qui subsista si long-temps sans le concours de leur puissance; d'où ils croient que soient venus le premier dieu & la premiere déesse; s'ils engendrent encore, ou s'ils n'engendrent plus; & s'ils n'engendrent plus, qui a fait cesser leur fécondité: que s'ils doivent engendrer

ſans fin, le nombre des dieux devenant infini, comment feront les hommes pour les honorer, pour diſcerner au moins les plus puiſſans, dont il ſeroit ſi dangereux d'encourir la diſgrace? Faites néanmoins ces objections, ſans inſulter à ces pauvres aveugles, mais en les plaignant avec bonté, & avec un air d'intérêt qui vous concilie les cœurs. Convainquez, s'il eſt poſſible; confondez, s'il eſt beſoin: mais n'aigriſſez jamais. Qu'ils rougiſſent de l'abſurdité de leurs fables, & ſur-tout de l'abomination de leurs obſervances, en les comparant à la pureté & à la noble ſimplicité de l'évangile, que vous vous contenterez de toucher en paſſant, pour n'avoir pas l'air de triompher de leur humiliation.

Le ſage Prélat, pour combattre ces groſſiers idolâtres par leurs propres préventions plutôt que par des raiſonnemens relevés qu'ils n'euſſent pas ſaiſis, conſeille encore à S. Boniface de demander à un peuple qui ne ſervoit guere ſes dieux que pour une félicité préſente & temporelle, en quoi il ſe trouve plus heureux en ce monde que les Chrétiens; pourquoi les Chrétiens

au contraire possedent les plus douces régions de l'univers, des terres fertiles en huile, en vin, en fruits délicieux de toute espece; tandis que les Païens & leurs divinités ne conservent que des terres ingrates & glacées. Il ne faut, poursuit-il, leur laisser ignorer, ni la grandeur du Monde Chrétien, ni que l'idolatrie régnoit par-tout l'univers, avant qu'il eût été ramené au culte du vrai Dieu par la grace de J. C. Tel est, dans les instructions de l'Evêque Daniel, un des nombreux monumens qu'on nous a transmis de la sagesse & de la capacité, dont le corps épiscopal ne se trouva dépourvu en aucun temps.

S. Boniface ayant consulté spécialement l'Evêque Daniel touchant les ecclésiastiques scandaleux qui se trouvoient dans sa mission, ce sage Prélat lui conseilla de souffrir avec patience, à l'exemple des saints, ce qu'il ne pouvoit empêcher. Pour les prêtres homicides ou impudiques, vous savez, dit-il, que, suivant les canons, on ne peut les admettre aux fonctions du sacerdoce, encore moins au gouvernement des ames. Mais pour les

choses de la vie, on ne doit pas se séparer d'eux ; puisqu'on ne pourroit le faire, suivant la remarque de S. Paul, sans sortir de ce monde : il suffit que vous vous en sépariez dans les choses sacrées. Il lui rapporte ensuite avec beaucoup de justesse les maximes de S. Augustin pour supporter les méchans qu'on ne sauroit corriger, & pour ne pas diviser l'Eglise, sous prétexte de la purifier. Il l'exhorte enfin à user de beaucoup de patience & de condescendance au milieu de ces Barbares.

Le Souverain Pontife écrivit de même à l'humble Missionnaire qui lui rendoit un compte fidele de toutes ses démarches, qu'il ne devoit pas craindre de parler, ni même de manger avec les prêtres & les évêques dont la vie étoit corrompue ; puisqu'on ramene plutôt les pécheurs par cette indulgence pour leur personne & par une douce affabilité, que par la rigueur des réprimandes. Grégoire II répond par la même lettre, comptée au nombre des décrétales, à différens points de consultation touchant la discipline. Il s'y trouve, sur le mariage, un article fort

Gregor. II, Epist. 13. t. 6. Conc.

Ibid. c. 2.

étonnant à la première vue. On n'y permet pas seulement le mariage d'un homme & d'une femme qui ne sont parens qu'au cinquieme degré, quoique l'usage commun fût de l'empêcher entre parens tant qu'ils pouvoient se reconnoître; mais on ajoute, que si la femme a une maladie qui la rende pour toujours inhabile au mariage, on n'empêchera point son mari d'en épouser une autre, pourvu qu'il fournisse à la malade les secours nécessaires. Quelques théologiens ont cru lever la difficulté, en disant qu'on ne devoit prendre cette réponse que pour une simple tolérance, vu la grossiéreté de ce peuple, & de peur d'un plus grand mal : mais leur prétendue solution est aussi inutile que peu satisfaisante. Il s'agissoit d'une impuissance permanente, selon ces termes de la lettre, *si la femme n'a pu consommer le mariage*; & par conséquent d'un empêchement dirimant, qui fait disparoître toute difficulté. Malgré l'ignorance & toute la grossiéreté de cette nation, le Pape ne laisse pas de décider au même endroit, que les enfans offerts en bas âge par leurs parens pour

la vie monastique, sont vraiment consacrés à Dieu par cette offrande, & n'auront pas la liberté de se marier dans la suite.

Nous avons encore, sous le titre de capitulaire, une instruction du Pape Grégoire II, relative aux missions de Germanie. Les jours du salut, les momens de la grace étoient enfin arrivés pour cette grande & célebre nation, qui devoit à son tour faire passer la lumiere jusqu'aux extrémités du Nord. Bretons, François, Romains, tous ceux qui avoient reçu l'esprit de l'apostolat, se portoient comme à l'envi dans quelqu'une des nations Germaniques. Ce fut à un évêque nommé Martinien, qui partoit pour la Norique ou Baviere, avec le Prêtre George & le Soudiacre Dorothée, tous deux de l'Eglise Romaine, que le Souverain Pontife donna des regles conçues en ces termes : Vous ferez de concert avec le duc de la province une assemblée des principaux de la nation ; vous y examinerez les prêtres & les autres clercs, & vous laisserez le pouvoir de célébrer, de chanter, de servir au sacrifice, à ceux dont vous aurez trouvé la foi pure &

T. 6. Conc. p. 1452.

l'ordination canonique. Quant aux ministres équivoques, vous leur interdirez toute fonction, & vous mettrez en leur place des sujets éprouvés, à qui vous ferez observer les traditions Romaines. Vous pourvoirez à ce qu'on célebre en chaque église la messe, les offices du jour & de la nuit, avec les leçons de l'Ecriture. Vous établirez des évêchés ; en quoi vous aurez égard à la jurisdiction de chaque duc, & à la distance des lieux. Vous réglerez avec la même attention les dépendances de chaque siége. S'il y en a trois, quatre ou davantage, vous réserverez le siége principal pour un archevêque. Ayant rassemblé trois évêques, vous en ordonnerez de nouveaux par l'autorité du Siége Apostolique qui vous est confiée. Pour la place de métropolitain, si vous trouvez un homme digne de la remplir, vous nous l'enverrez avec une lettre de votre part, ou vous l'amenerez vous-même. Que si vous n'en trouvez point de capable, vous nous le ferez savoir, afin que nous vous en envoyions d'ici. Après avoir fait connoître avec soin les irrégularités à ces nouveaux évê-

ques, vous leur recommanderez de ne point faire d'ordinations illicites, de n'ordonner que dans les temps marqués, de veiller à la conservation & à l'administration des biens de l'Eglise, dont ils auront soin de faire les quatre parts accoutumées.

Telle est la partie essentielle de l'instruction pontificale, concernant le régime ecclésiastique. Le reste ne comprend que des canons souvent répétés ailleurs, avec des défenses contre les observances superstitieuses, les sortiléges ou les maléfices, fort communs parmi les peuples Germaniques.

La Baviere avoit déjà deux illustres évêques, Robert ou Rupert de Saltzbourg, comme l'appellent les Allemands, & Corbinien de Frisingue. Ils étoient François l'un & l'autre, celui-ci né à Châtre près de Paris, celui-là de la race même des Rois de France. Tous deux, par un zele digne de leur origine, s'étoient consacrés à la conversion des Bavarois, que la foiblesse du gouvernement avoit laissé retomber dans l'idolatrie. Robert fut d'abord évêque de Worms, où il s'acquit une grande réputation. Théodon, Act. SS. Bened t. 3. p. 339.

duc de Baviere, avoit député vers lui, pour attirer dans ses Etats cette lumiere évangélique. Le Prélat y envoya d'abord quelques-uns de ses disciples, puis il s'y transporta lui-même. Théodon l'écouta avec docilité, & fut baptisé, avec plusieurs de ses sujets, tant de la noblesse que du peuple; soit qu'il eût été idolâtre, soit qu'il fût tombé dans quelque hérésie, telle que la secte des Photiniens, qui s'étoit répandue d'Illyrie en Baviere, & qui avoit altéré la forme du baptême.

Après la conversion du Souverain, le saint Evêque parcourut toute cette province, descendit même le Danube jusqu'aux frontieres de la Basse-Pannonie; prêchant avec beaucoup de succès, instituant des églises, rendant à la vraie religion sa premiere pureté & son premier lustre. Il établit son siége épiscopal à l'ancienne ville de Juvare, aujourd'hui Saltzbourg, où il bâtit un temple magnifique en l'honneur de S. Pierre, avec un cloître & les logemens des moines, c'est-à-dire d'un clergé régulier, pour y célébrer journellement l'office divin. La moisson devenant de jour en jour plus abon-

dante, il retourna dans sa patrie pour y chercher de nouveaux ouvriers, & il en ramena douze, avec sa niéce Erentrude, qui s'étoit consacrée à Dieu. Il fonda pour elle, sur une montagne voisine, un monastere qui prit de là son nom de Nonneberg, & dont elle fut la premiere abbesse. Toute la vie du saint Evêque ne fut qu'une suite de travaux & de succès apostoliques. Pour les prolonger après sa mort, il se donna un successeur capable de soutenir son ouvrage. La défense canonique de nommer son successeur n'avoit pas lieu dans ces nouvelles Eglises, peu attrayantes pour la cupidité, & dont les premiers titulaires étoient d'ailleurs autorisés par le Saint Siége à prendre toutes les précautions qu'ils jugeoient nécessaires pour la sûreté de la religion.

Saint Corbinien s'étoit entiérement donné à Dieu, dès sa tendre jeunesse; & avec ses domestiques, il s'étoit retiré auprès de l'église de S. Germain de Châtre, aujourd'hui Arpajon, où il forma un petit monastere. On y accouroit de tout le voisinage, pour s'édifier de ses exemples, & lui demander

Ibid. t. 5. p. 500.

des instructions. Bientôt les plus grands seigneurs y vinrent en foule, & Pépin maire du palais se fit recommander à ses prieres. Les dons & les offrandes vinrent aussi en abondance : mais l'austere Pénitent ne retenoit que le pur nécessaire pour une vie presque indépendante des sens, & distribuoit tout le reste aux pauvres : encore trembloit-il sans cesse que sa célébrité, les visites & les présens qu'elle lui attiroit, n'occasionnassent la perte de son ame. Après quatorze ans de retraite, il alla à Rome décharger ses peines de conscience dans le cœur du Pere commun des Fideles. Le Pape ne découvrit qu'avec admiration tous les trésors cachés dans une ame prévenue si avantageusement de la grace : il jugea qu'il importoit au bien de l'Eglise de les tirer de leur obscurité; & après avoir conféré avec son concile, tant sur le besoin des Gaules tombées dans un relâchement déplorable par le malheur des temps, que sur le mérite de l'homme apostolique que la Providence offroit si à propos, il l'ordonna évêque sans siége particulier, mais avec le pallium & le pouvoir de prêcher par-tout le monde. Corbinien

se soumit, quoiqu'avec beaucoup de répugnance, & revint prêcher dans les différentes provinces de la France, où il fit autant de fruit parmi les ecclésiastiques & les moines, que par le peuple.

Mais son humilité s'alarma de nouveau, & plus vivement que jamais, de la vénération publique qui croissoit aussi de jour en jour à son égard. En vain se retira-t-il à son ancien monastere de Châtre. Plus il évitoit la gloire, plus elle le poursuivoit. Il résolut de retourner à Rome, pour obtenir du Pape la dispense des fonctions de l'épiscopat, & la permission de vivre du travail de ses mains, sous la conduite d'un supérieur, dans quelque solitude ignorée. Pour se mieux cacher, il évita la route ordinaire, & prit son chemin par l'Allemagne. Arrivé en Baviere, la sensibilité de son cœur tout consumé de la charité apostolique ne put tenir contre le besoin d'instruction qu'avoit ce peuple nouvellement converti. Le Duc Théodon & toute sa noblesse, dans la premiere ferveur de leur conversion, le regarderent comme un ange descendu du



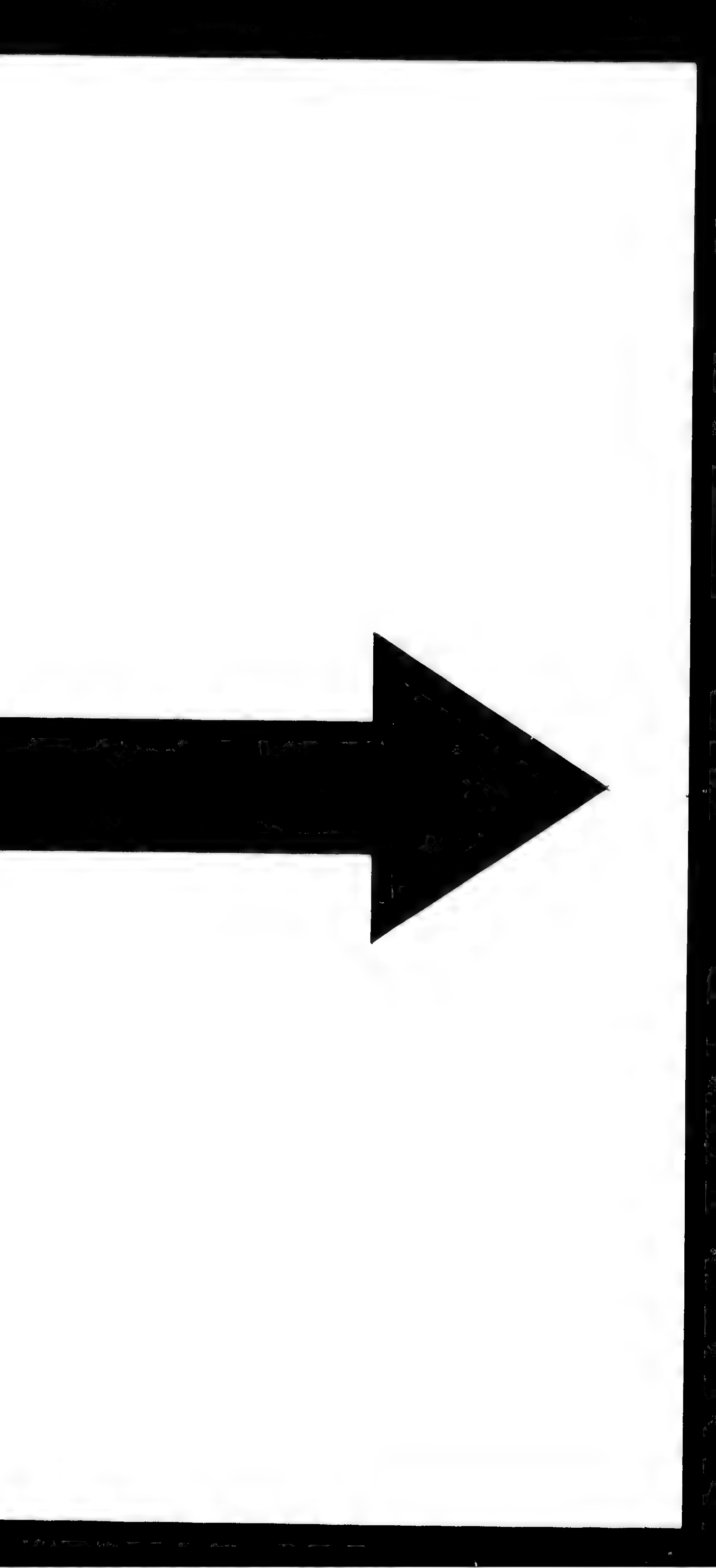
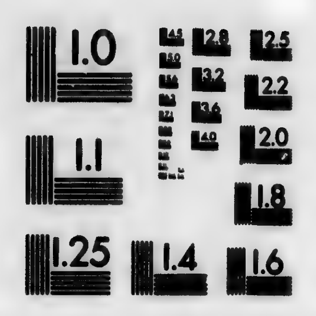


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



Ciel, pour mettre la derniere main à l'œuvre de Dieu. Il demeura quelque temps parmi eux, pour les affermir dans leurs bons ſentimens, & reprit enſuite la route de Rome. Théodon eut auſſi la dévotion de viſiter le tombeau des SS. Apôtres. C'eſt le premier de ſa nation, qui fit ce pélérinage. Il mourut peu de temps après.

Corbinien arrivé à Rome ſe jeta pour la ſeconde fois aux pieds du Souverain Pontife, le conjura les larmes aux yeux de le délivrer du fardeau redoutable dont le S. Siége l'avoit chargé, & de lui permettre enfin de s'enfermer dans un monaſtere où il pût être inconnu, de lui donner au moins un morceau de terre à cultiver dans quelque forêt écartée. Le Pape attendri d'une humilité auſſi ſincere qu'elle étoit expreſſive, n'oſa cependant y déférer de ſon chef. Il raſſembla ſon concile, & il y fut conclu d'une voix unanime, que l'humilité de Corbinien le rendant d'autant plus digne du ſaint miniſtere qu'il s'en jugeoit plus incapable, il devoit le continuer avec docilité. Le Pape le fit venir, pour lui apprendre lui-même ce qui avoit été

résolu. Le saint homme partit inconsolable ; mais ne pouvant plus douter de la volonté de Dieu, il sortit de Rome, & reprit le chemin de Baviere.

Cependant le Duc Grimoald fils de Théodon, tenoit des gardes sur sa frontiere, pour ne pas laisser passer Corbinien, qu'il ne promît de l'aller trouver. Il fallut que l'Evêque se prêtât à ses desirs : mais il le fit en apôtre & en saint. Etant arrivé au palais, il déclara qu'il ne verroit point le Duc, à moins qu'il ne renonçât à son mariage incestueux, & ne quittât sa femme Piltrude veuve de son frere. La condition coûtoit à remplir. On délibéra ; on différa pendant quarante jours : les coupables ne pouvoient se résoudre à se séparer ; l'homme apostolique ne cessoit de leur faire parler pour les amener à la pénitence, & montroit une fermeté toujours également inflexible dans son refus. Après six semaines entieres, les deux époux furent enfin touchés de la douleur de leur péché, & vinrent le confesser aux pieds du Saint, qu'ils embrassoient & arrosoient de leurs larmes. Il leur mit les mains sur la tête, y fit le signe de

la croix, & leur prescrivit des aumônes, des prieres & des jeûnes. Ensuite il entra dans le palais, & y mangea. Il établit son siege à Frisingue, où il mourut douze ans après, c'est-à-dire l'an 730. Il avoit institué des moines, pour célébrer l'office dans la cathédrale même.

C'étoit le moyen le plus en usage, & le plus convenable en effet, pour conserver la piété & la science de la religion parmi les nouveaux maîtres des vastes démembremens de l'Empire. De ces monasteres sortoient les docteurs, les pasteurs des peuples, les conservateurs des mœurs & de la religion. On a vu combien d'excellens hommes avoient produits ces pieux & savans asyles dans les seules Iles Britanniques, qui ne mériterent jamais mieux qu'alors le nom de Terre des saints. Après les Colomban, les Vilfrid, les Céolfrid, les Benoît-Biscop, les Boniface, on vit paroître Bede, dit le Vénérable par excellence, entre les plus saints moines que l'on qualifioit communément ainsi.

Ibid. t. 4. p. 258, &c. Il naquit l'an 673, dans le pays de Northumbre, aux confins de l'Ecosse,

A l'âge de ſept ans, ſes parens le mirent dans le monaſtere de Viremouth, que gouvernoit S. Benoît-Biſcop. Après y avoir reçu la premiere éducation, il paſſa ſous la diſcipline de S. Céolfrid, à Jarou, où il demeura le reſte de ſes jours. Toute ſa vie fut partagée entre l'étude, la méditation des ſaintes écritures, & les exercices réguliers, c'eſt-à-dire le chant des pſeaumes & le travail des mains, dont perſonne ne ſe diſpenſoit dans ce monaſtere. Il apprit les langues Greque & Latine, la verſification même, l'art du chant toujours fort priſé, & les ſciences profondes. Il fut ordonné diacre à l'âge de dix-neuf ans, par une exception accordée à ſon mérite; les canons en exigeant encore vingt-cinq. A trente ans, il reçut la prêtriſe, par pure obéiſſance à ſon abbé.

Depuis qu'il fut prêtre, il s'appliqua principalement à commenter l'Ecriture Sainte. On voit en quelle conſidération il étoit, par les perſonnes de marque qui l'engagerent à entreprendre la plupart de ſes ouvrages. Après ſon explication de l'épître de S. Jean, & celle de l'Apocalypſe dédiée à Hu-

bert qui devint abb[illegible] Jarou, il interpréta les Actes des Apôtres, par l'ordre d'Acca son évêque. Il expliqua l'évangile de S. Luc, & les trente questions sur les livres des Rois, à la priere du Prêtre Northelme, qui devint archevêque de Cantorbéri. Il y ajouta un commentaire en forme sur le livre de Samuel ou le premier des Rois. Il fit ensuite l'explication de l'évangile selon S. Marc, des épîtres de S. Paul, de toutes les épîtres nommées canoniques, & de la plupart des livres saints : ouvrages solides, non seulement appuyés sur la tradition, mais presque tous recueillis avec un travail étonnant, des œuvres des Peres, principalement de S. Augustin.

Pour son histoire de l'Eglise d'Angleterre, il fut pressé de la composer par l'Abbé Albin, disciple de S. Théodore de Cantorbéri, & qui instruit de source concernant l'Eglise primatiale des Anglois & tous les pays voisins, fournit à l'Ecrivain d'excellens mémoires. On ne laissa pas de chercher jusque dans les archives Romaines, les originaux des lettres de S. Grégoire & des autres Papes, afin que rien ne manquât

pour la plus exacte vérité. Le savant Daniel, évêque de Vincestre, donna les connoissances nécessaires, par rapport aux Eglises de Sussex & d'Ouessex, c'est-à-dire des provinces occidentales & méridionales, & de l'île de Wicht. Les Evêques Ceddi & Céada, l'Abbé Eli & les moines de Lestington fournirent ce qui concernoit les Anglois Orientaux & les Merciens. Pour l'histoire des Anglois du Nord, ou du Northumbre qui étoit le pays de l'Historien, il en savoit beaucoup par lui-même, & consulta néanmoins encore une multitude de savans, principalement parmi les moines de Lindisfarne. C'est avec cette maturité que les doctes Anglois procédoient dès lors à la recherche de la vérité, dans ce qu'ils donnoient au public. Bede dédia son histoire au Roi Céodulfe, & la divisa en cinq livres. Le premier qui pousse jusqu'à la mort de S. Grégoire le Grand, commence dès l'entrée de Jule-César dans la Grande-Bretagne ; par où l'on voit que l'Historien ne se borne pas aux choses de religion, quoiqu'elles fassent son objet principal. Les quatre autres livres

contiennent ce qui s'étoit passé depuis S. Grégoire, jusqu'au temps où écrivoit l'Auteur. C'est de cette riche source que nous avons tiré ce qui nous a paru le plus digne d'attention dans cette édifiante partie de l'histoire ecclésiastique des Anglois.

Bede joignit à cette histoire un abrégé chronologique, qui marque les dates des principaux événemens, & qui finissoit, comme elle, à l'an 731. Ce qui va plus loin, a été ajouté depuis. Il fit en particulier l'histoire du monastere double de Viremouth & de Jarou sous le titre de la vie de ses cinq premiers abbés; d'où nous apprenons les circonstances assez particulieres de la fin de S. Céolfrid.

Cet Abbé célebre voyant que son grand âge ne lui permettoit plus d'instruire par lui-même ses nombreux disciples, ni de se rendre assidu selon sa coutume à tous les exercices réguliers; après y avoir mûrement pensé, il crut qu'il étoit de la gloire de Dieu de faire élire un autre supérieur. Le goût des pélerinages continuant toujours parmi les Anglois, il prit la résolution d'aller finir ses jours à Rome,

où dès sa jeunesse il avoit accompagné son maître S. Benoît-Biscop. Ses religieux, tant par la tendresse de leur affection & leur répugnance à perdre de vue ce digne pere, que par l'inquiétude que leur donnoit un si long voyage entrepris à l'âge de 74 ans, s'efforcerent de le retenir, en pleurant & en lui embrassant les genoux. Il n'en eut que plus d'empressement à partir, dans la crainte que les seigneurs du pays où il étoit chéri universellement, ne vinssent à se réunir avec eux, & ne l'arrêtassent de force. C'est pourquoi, dès le troisieme jour après avoir déclaré son dessein, il procéda à l'exécution. On se rassembla de bon matin dans l'église, on y célébra la messe, tous les assistans communierent; puis le saint vieillard montant sur les degrés de l'autel, un encensoir à la main, les exhorta à se rendre constamment la bonne odeur de J. C. & leur donna la paix. Ensuite on chanta les litanies, qui furent plusieurs fois interrompues par les gémissemens des freres, rassemblés au nombre de six cents, des deux maisons de Viremouth & de Jarou; on entra dans une chapelle de-

Q iv

mestique, & il leur fit ses derniers adieux. Ils le conduisirent jusqu'au bord de la riviere, avec la croix & les cierges allumés que portoient des diacres. Ils se mirent à genoux; il fit encore une priere; les pleurs & les gémissemens recommencerent plus vifs que jamais, & il se pressa de partir avec ceux qu'il avoit choisis pour l'accompagner. Tous les autres rentrerent dans le monastere; ils élurent sur le champ & unanimement pour abbé le moine Hubert, qui recourut trouver Saint Céolfrid, & soumit toute l'élection à son jugement. Non seulement le saint homme la ratifia; mais faisant le premier acte de soumission au pouvoir du nouvel abbé, il en prit une sorte de lettre testimoniale ou de recommandation pour le Souverain Pontife. Mais en passant par la France, il tomba malade & mourut à Langres, le vendredi 25 septembre 716.

V. Hist. c. 23. Bede nous apprend que cette même année, les moines Hibernois de l'île de Hi quitterent enfin la singularité de leurs observances, à la persuasion de S. Egbert, Anglois de race illustre,

qui avoit embrassé la vie monastique en Irlande, & qui parvint ensuite à l'archevêché d'Yorck. Etant allé visiter les moines de Hi, il y fut reçu avec l'honneur dû à sa naissance, & plus encore à sa capacité & à sa vertu. Il profita de son ascendant, pour engager ces bons solitaires à quitter enfin les usages qui leur donnoient un air de schisme, tant pour la tonsure que pour la célébration de la pâque. Ainsi l'Eglise Britannique renonça-t-elle entiérement à l'opiniâtre bizarrerie, qui faisoit depuis si long-temps une tache aux plus hautes vertus.

La troisieme année de l'épiscopat d'Egbert, ce Prélat reçut du vénérable Bede, en forme d'instruction, une grande lettre qui est un monument précieux de la tradition & des mœurs anciennes de l'Eglise Britannique. Le pieux Docteur ayant passé quelques jours de l'année précédente à instruire dans le monastere d'Yorck, l'Evêque en avoit été si satisfait, qu'il l'avoit invité à revenir au plutôt, pour continuer à l'aider de sa doctrine & de ses lumieres. Le Docteur, empêché par la maladie même dont il mourut,

à ce qu'on présume, écrivit du style dont un saint, sur-tout aux approches de la mort, peut user avec un autre saint.

Bed. Epist. p. 56. edit. Paris. an. 1666.

Avant toutes choses, dit-il, évitez les conversations profanes, & appliquez-vous selon votre état à la méditation des divines écritures, principalement des épîtres de S. Paul à Timothée & à Tite, du Pastoral de Saint Grégoire, & de ses homélies sur les évangiles. Si c'est un sacrilége d'employer les vases sacrés aux usages communs de la vie, n'en est-ce pas un pareillement de se livrer, au sortir de l'église, à des paroles ou à des actions indignes du caractere sacré de l'épiscopat? Ne faites donc pas comme certains évêques qu'on ne voit accompagnés que de gens de plaisir & de bonne chere; mais ayez toujours avec vous des personnes capables de vous aider à soutenir le poids terrible de votre dignité, & à vous préserver de ses chutes profondes. Parce que votre diocese est si grand, que vous ne pouvez aller personnellement par-tout dans le cours de l'année, établissez des prêtres dans chaque village, pour instruire le peuple & lui administrer les sacremens. Sur-tout recommandez-leur de

veiller à ce que tout le monde sache au moins par cœur le symbole & l'oraison dominicale. Que ceux qui n'entendent pas le Latin, les apprennent en leur langue, soit laïcs, soit ecclésiastiques. C'est pour cela que je les ai traduits en Anglois.

On dit, poursuit Bede, qu'il y a plusieurs villages dans les montagnes inaccessibles de notre nation, où jamais on n'a vu, ni évêque exercer ses fonctions, ni aucun ministre instruire de sa part. Est-il néanmoins aucun de ces lieux, assez écarté, pour être exempt de redevances envers le prélat? Ainsi donc, loin de donner gratuitement, selon le précepte de Jésus-Christ, ce qu'on a reçu gratuitement, on reçoit, sans rien donner, ce qu'il a même défendu de prendre en échange. Le meilleur moyen de remédier à tous les désordres, c'est de multiplier les évêques. Aussi le S. Pape Grégoire écrivant à l'Archevêque Augustin, avoit ordonné d'instituer douze évêques, dont celui d'Yorck seroit le métropolitain. Vous ne pouvez mieux faire que d'exécuter ce dessein, à quoi se prêtera volontiers notre

pieux Prince, le Roi Céodulfe. Si, par les donations inconsidérées des rois précédens, il n'est pas facile de trouver des lieux propres à ce nombre de siéges, on pourroit prendre à cet effet quelque monastere; & pour obvier aux réclamations des moines, on leur permettroit d'en choisir l'évêque, ou dans le monastère même, ou dans le territoire destiné au nouveau diocese.

Ce qui doit encore plus engager à prendre ce parti, c'est le nombre infini des lieux qui portent mal à propos le nom de monasteres, puisqu'il n'y a point d'observance monastique. Vous savez aussi bien que moi, que depuis plus de trente ans des mondains sans expérience ni zele de la vie réguliere obtiennent des rois, sous prétexte de fondations religieuses, des terres qu'ils font assurer à leurs héritiers. Là, ils vivent en pleine liberté, & souvent en grande licence, avec leurs femmes & leurs enfans; contens d'y recueillir quelques moines vagabonds, ou chassés des maisons en regle, quelquefois même leurs vassaux, à qui ils font prendre un habit de religion, & vouer l'obéissance. Ils conferent à leurs

femmes des supériorités semblables sur les communautés des personnes du sexe : abus également ridicule & scandaleux, qui les rend tout à la fois, & prévôts de moines, & gouverneurs de places. Ce seroit donc un grand bien d'employer, comme je le dis, des établissemens qui ne causent que des risées & du scandale, qui sont du moins fort inutiles à l'Etat & à l'Eglise.

Bede, après avoir exhorté l'Archevêque à réformer cet abus, qui régnoit ailleurs aussi bien qu'en Angleterre, & même depuis plus long-temps, il l'exhorte à enseigner & à faire enseigner aux Anglois, comme un point des plus importans de la vie Chrétienne, combien il est utile de communier souvent, à l'exemple de l'Italie, de la Gaule, de l'Afrique, de la Grece & de tout l'Orient. Mais chez nous, reprend-il, les laïcs sont si éloignés de cette louable & salutaire coutume, que les plus pieux ne communient qu'à noël, à l'épiphanie & à pâque; quoiqu'il y ait une infinité de personnes d'une vie très-pure, de tout âge & de tout sexe, qui pourroient communier chaque dimanche, aux fêtes

des Apôtres & des Martyrs, comme vous l'avez vu pratiquer à Rome.

Entre les differens ouvrages de Bede, son livre des six âges du Monde lui attira des reproches très-vifs, de la part de quelques personnes d'un zele plus ardent qu'éclairé. Toute l'accusation portoit sur ce que Bede préférant avec S. Jérôme l'original Hébreu de la Bible à la traduction des Septante, comptoit moins de cinq mille ans depuis la création du monde jusqu'à la naissance de J. C. Les reproches allerent néanmoins jusqu'à la note d'hérésie, dont le docte Chronologiste crut devoir se laver sérieusement. C'est ce qu'il fit dans une lettre apologétique adressée au Moine Plegouin, où il exposa les fondemens solides de son opinion. Il détruisit en même temps le préjugé vulgaire & alors fort commun, que le monde devoit durer six mille ans; & il posa généralement pour maxime, qu'on ne doit pas chercher à connoître le temps de la fin du monde, que Dieu a voulu nous tenir caché.

Nous avons encore de Bede, un martyrologe, les vies de différens saints, des traités du bissexte & de l'équi-

nore, genre d'étude fort en vogue alors à cause des disputes sur la pâque ; & outre cela bien des ouvrages moins importans, auxquels on en a joint plusieurs qui ne sont pas de lui. Ainsi trouva-t-il moyen de couler ses jours dans la paix & l'innocence, continuellement appliqué à étudier, à écrire ou à instruire de vive voix, à procurer l'édification de ses disciples & de toute l'Eglise. Il fut tel, à la vue de la mort, que dans les beaux jours de sa vie, toujours laborieux, toujours édifiant, d'un recueillement que rien ne dissipoit, & dans toutes les situations, d'une tranquillité d'ame & de conscience qui annonçoit toute l'élévation & la pureté de ses vues. Il fut attaqué, quinze jours avant pâque, d'une grande difficulté de respirer : ce qui n'altéra en aucune maniere la sérénité de son ame, & ne lui fit pas même interrompre les exercices ordinaires de son zele. Il passa dans une sainte joie, suivant l'esprit de l'Eglise, & les fêtes de pâque, & tout l'intervalle de cette fête à celle de l'ascension. Il faisoit journellement ses leçons accoutumées à ses disciples, employoit le reste du jour

Act. Bened. t. 4. p. 537.

& une bonne partie de la nuit à bénir le Seigneur, à chanter des pseaumes, autant que son état le lui permettoit, & travailloit encore à ses pieuses compositions, dont il dicta quelques morceaux le jour même de l'ascension, qui fut le dernier de sa vie.

A l'heure de none, se sentant absolument décliner, il fit aux prêtres du monastere des présens qui marquent la simplicité du temps & de ces bons religieux. Ils consistoient en quelques cornets de poivre, d'un usage moins commun qu'aujourd'hui, en quelques phioles d'eau vulnéraire & en mouchoirs, que ce grand homme avoit pour tout trésor dans sa cassette. Il voulut parler à chacun de ses freres en particulier, recommanda son ame à leurs prieres & à leurs sacrifices, se fit étendre tout mourant sur le pavé de sa cellule, & y rendit le dernier soupir en s'efforçant de chanter *Gloria Patri*. C'étoit l'année 735, de son âge la soixante-troisieme. L'Eglise le compte au nombre des saints : titre que les anciens n'ont pas fait difficulté de lui déférer, & sur lequel néanmoins a prévalu celui de Vénérable, par l'es-

time singuliere qu'on témoigna de toute part pour ses écrits.

Céodulfe roi de Northumbre fut si touché de leur lecture, qu'il abdiqua la couronne, & se fit moine à l'abbaye de Lindisfarne. Il lui fit donation de ses trésors, & de plusieurs terres : mais il s'y introduisit, à son occasion, quelque sorte de relâchement. Alors, on y permit l'usage de la biere & du vin ; au lieu qu'on n'y buvoit auparavant que de l'eau & du lait. Ce Prince ne laissa pas de parvenir à une haute vertu. Il mourut en odeur de sainteté, au bout de vingt-deux ans, & il est honoré d'un culte public. Ibid. pag. 174.

Les peuples qui avoient eu les rois les plus barbares & les plus ennemis de l'Eglise, s'en montroient les plus ardens défenseurs. En Lombardie, le Roi Luitprand joignoit à la valeur & aux autres qualités du trône, une piété sincere, beaucoup d'amour pour les pauvres, & un attachement inébranlable pour la vraie religion. Mais la rivalité du pouvoir, & l'ambition que la piété n'éteint pas toujours, l'engagerent dans quelques entreprises contre les Papes, tout-puissans en Italie avant même qu'ils Paul. Diac. VI. Hist. cap. ult.

en fussent devenus les souverains. Il étoit prêt de prendre Rome, quand le Pape Grégoire II, soutenu de sa seule dignité, sortit au devant de lui, pour l'exhorter à la paix. Il entendit le Pontife avec un respect religieux, & fut si touché de ses discours, qu'il se jeta à ses pieds, entra presque seul dans la ville, offrit ses armes à l'église de S. Pierre, & s'en retourna dans son royaume, sans tirer nul avantage temporel de sa victoire. Ayant appris qu'en Sardaigne les Sarrasins insultoient aux reliques de S. Augustin, qu'on y avoit réfugiées pendant la persécution des Vandales, il envoya des ambassadeurs avec de grosses sommes, pour racheter ce précieux dépôt, & l'apporter à Pavie où il faisoit sa résidence. Il le fit placer dans l'église du monastere de S. Pierre, qu'il avoit fait bâtir près de la ville, & que pour sa magnificence on appella le Ciel d'or, jusqu'à ce que la dévotion des peuples envers S. Augustin lui eût donné le nom de ce S. Docteur.

Il restoit cependant de tristes vestiges de la premiere impiété des Lombards. Le célebre monastere du Mont-

Cassin, auquel tout l'Occident étoit presque uniquement redevable des vrais principes de la discipline réguliere; depuis cent quarante ans qu'il avoit été dévasté par les Lombards, n'étoit plus qu'un amas de ruines, où quelques solitaires dépourvus de toutes ressources trouvoient à peine la vie & le couvert. Le Pape Grégoire, dans le dessein où il étoit de rétablir en Italie la discipline monastique, ne trouva point d'objet plus digne de son attention, que cet ancien modele de la perfection religieuse. Il lui rendit ce que Rome en avoit reçu, en y envoyant, sous la conduite de Pétronax, quelques freres du monastere de Latran, fondé autrefois par les religieux du Mont-Cassin, réfugiés à Rome. Ils s'unirent avec les pauvres solitaires du lieu, & tous ensemble élurent pour superieur, Pétronax, qui fut ainsi le sixieme abbé depuis S. Benoit. C'étoit un pieux & un noble Bressan, qui étant venu à Rome par dévotion, y avoit embrassé la vie monastique, & qui de Bresse où les Saints Faustin & Jovite avoient souffert le martyre, transféra à son nouveau monastere le bras de l'un de ces saints: ce qu'on observe, comme un des

Id. v. [illegible] c. 40.

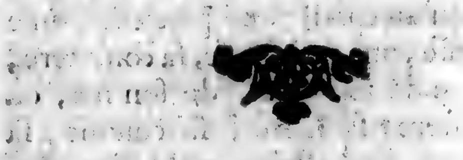
premiers exemples de l'usage de diviser les reliques en Occident.

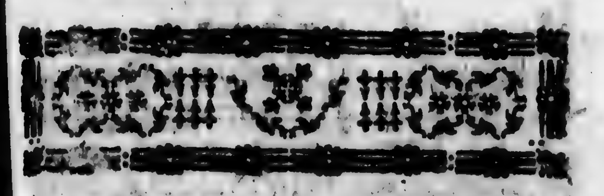
A Rome même, les monasteres voisins de l'église de S. Paul étoient réduits en solitude depuis long-temps. Grégoire II n'eut point de repos, qu'il n'eût fait cesser un désastre si déplorable dans la capitale du monde Chrétien, & il leur rendit leur premier lustre. Il rétablit encore le monastere de S. André, où il ne restoit pas un seul moine. Il fit un autre monastere, d'un hôpital de vieillards qui étoit derriere l'église de Sainte Marie-Majeure, où ces nouveaux religieux furent tenus d'aller célébrer les offices du jour & de la nuit. Honesta mere de ce Pontife étant venue à mourir, il en consacra la maison au Seigneur, & y bâtit de fond en comble un monastere fameux sous le nom de Sainte Agathe. Tant de dépenses multipliées n'épuisoient pas les ressources de sa pieuse magnificence : on fait état de neuf cent trente livres d'argent, qu'il donna au seul monastere de Sainte Agathe ; savoir sept cent vingt livres pour un ciboire ou tabernacle, soixante pour six arcs, chacun du poids de quinze livres, & dix corbeilles du poids de douze livres chacune.

Le Pape voulut encore arrêter les abus que la barbarie sans frein & sans pudeur introduisoit dans les mariages Chrétiens. Pour le faire avec plus d'autorité, il tint T. 6. Conc.
un concile à Rome, où assisterent vingt- p. 1455.
deux évêques & tout le clergé Romain. Il en fit l'ouverture, en représentant l'énormité d'un scandale donné par l'Italie, qui, autant pour les mœurs que pour la foi, devoit servir de modele au reste du monde Chrétien. Il demanda ensuite, quelle peine méritoient les coupables. Les évêques répondirent qu'il falloit anathématiser tous les scandaleux, soit Romains naturels, soit Lombards, & généralement de quelque nation qu'ils fussent. Aussi-tôt le Pape prononça en ces termes, devant le corps de S. Pierre: Si quelqu'un épouse une prêtresse, une diaconesse, une religieuse, sa commere, la femme de son pere, de son fils, ou de son frere, sa niece, sa cousine, sa parente ou son alliée; qu'il soit anathême. Tous répéterent trois fois, qu'il soit anathême. On nommoit prêtresse la femme dont le mari avoit été ordonné prêtre, laquelle ne pouvoit plus se marier, même après la mort de son époux. On condamna dans la même forme, ces

lui qui auroit enlevé une fille ou une veuve, qui se seroit servi d'enchantemens, auroit consulté les devins, ou pris les auspices, usurpé des terres au préjudice des lettres apostoliques, enfin les clercs, qui pour se donner un air militaire & mondain, laisseroient croître leurs cheveux à la maniere des Barbares.

Ainsi le Souverain Pontife s'appliquoit-il à rétablir la régularité, & à faire fleurir en toute maniere la religion en Occident; tandis que tout se disposoit en Orient à lui porter un des plus rudes assauts qu'elle eût encore essuyés, en ruinant, avec le culte extérieur, l'espoir même de ranimer la piété dans le cœur des peuples.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE VINGT-TROISIEME.

DEPUIS le commencement des Iconoclastes en 726, jusqu'au regne de Charlemagne en 768.

L'HÉRÉSIE des Iconoclastes est digne de son origine. Elle commença chez les Musulmans, qui réduisant presque toute la religion à l'horreur de l'idolatrie, excedent, comme il est ordinaire, dans le point auquel ils se bornent, & traitent d'idolatrique tout culte des images. Pour tourner cette prévention à la ruine du Christianisme, un Juif enthousiaste, nommé Sarantapechys, c'est-à-dire en Grec du temps Quarante-coudées, vint trouver le Calife Jésid, & lui promit une vie longue

Theoph. Conc. 7. act. 5. p. 384.

& heureuse, s'il obéissoit à Dieu qui lui ordonnoit d'exterminer l'idolatrie de ses Etats, en y brisant toutes les images des Chrétiens. Le Galife exécuta cet ordre prétendu du Ciel, & mourut néanmoins huit mois après, l'an 724. Son fils Ulid fit expirer l'imposteur dans les tourmens.

Theoph. an. 7. p. 336. L'Empereur Léon l'Isaurien, qui, sur la seule garantie des Musulmans, tenoit pour idolatrique tout culte des images, fut encore la dupe d'un nouvel imposteur; quoique ce dernier, nommé Beser & né en Syrie de parens Chrétiens, fût un apostat méprisable, qui n'avoit pour tout mérite qu'une force de corps prodigieuse. Léon se déclara pour la premiere fois, l'an 726, à l'occasion d'un phénomene effrayant, qu'il donna pour un signe de la colere de Dieu, irrité, disoit-il, de l'honneur que l'on rendoit aux images de J. C. & de ses saints. Ayant battu par terre & par mer les Sarrasins qui étoient venus assiéger C. P. il mit bas le masque de la dissimulation, & crut son autorité assez bien établie, pour toucher à un objet aussi [illegible] que le sont dans l'esprit des peuples

peuples les monumens anciens du culte public.

L'an 727, dixieme de son regne, il osa rassembler le peuple immense de C. P. & lui dire clairement, que c'étoit une idolatrie de faire des images, & qu'il ne falloit plus les révérer. Les citoyens ne répondirent que par des gémissemens & de sourds murmures. L'Empereur craignit d'en dire davantage, & tâcha même d'adoucir ce qu'il avoit avancé : mais le saint & savant Patriarche Germain ne prit pas le change. Il témoigna son horreur d'une doctrine inouie dans l'Eglise ; où les images avoient toujours été exposées à la vénération des Fideles. Enfin il déclara que cet article du Christianisme étoit si essentiel, qu'il étoit prêt à donner sa vie pour le défendre. Annal. Gr. p. 412.

Le plus grand malheur ici, comme en toute dispute de religion, c'est que le Prince avoit pour lui quelques évêques. Constantin de Nacolie en Phrygie tenoit peut-être encore plus que Leon à la nouvelle impiété, qu'on regarda comme l'ouvrage de cet Evêque, & dans laquelle il avoit beaucoup servi à le confirmer. Le Patriarche, afin de

le ramener, commença par écrire à son métropolitain Jean de Synnade, qui en avoit déjà écrit à S. Germain.

T. 7. Conc. p. 280. Avant la réception de votre lettre, lui dit-il, l'Evêque Constantin étant venu ici, j'entrai avec lui en conférence, pour apprendre avec précision ce que je ne savois alors que par des bruits vagues. Voici ce que j'en ai tiré. Il est vrai, m'a-t-il avoué, qu'ayant été frappé singuliérement de ces paroles de l'Ecriture, Tu ne feras, pour l'adorer, aucune image de ce qui est au ciel ou sur la terre, j'ai dit qu'il ne falloit point adorer les ouvrages des hommes : mais je ne laisse pas de croire les SS. Martyrs dignes d'honneurs publics, & je n'en implore pas moins leur intercession. Je lui répliquai : La foi & les adorations du Chrétien n'ont que Dieu pour terme, selon ces paroles de l'Ecriture : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & ne serviras que lui seul. C'est à lui que nous adressons le culte suprême, & que se rapporte en effet tout notre culte. Nous n'adorons point de créatures, à Dieu ne plaise ! & nous ne rendons point à des serviteurs tels que nous, les

hommages qui ne sont dus qu'au Très-haut. Quand nous nous prosternons devant les princes de la terre, comme le Prophete Natan devant David, ce n'est pas pour les adorer ; & quand nous permettons de faire des images, ce n'est pas pour altérer la pureté du culte divin. Jamais nous ne présumâmes de représenter les attributs invisibles de la Divinité, dont les anges eux-mêmes ne sauroient nous retracer la grandeur incompréhensible.

Mais parce que le Fils de Dieu a daigné se faire homme pour notre salut, nous faisons l'image de son humanité, pour fortifier notre foi : par là, nous avons plus d'avantage pour confondre les sectaires qui ont enseigné une incarnation du Verbe purement fantastique. C'est pour de pareilles fins, c'est pour nous rappeller avec une foi vive la mémoire de nos mysteres, que nous saluons les images de J. C. & que nous leur rendons le culte convenable. Nous retraçons pareillement la figure de sa sainte Mere, pour faire souvenir qu'étant femme de même nature que nous, elle a conçu & enfanté le Tout-puissant. Nous cé-

lébrons aussi & nous nommons bienheureux, les martyrs, les apôtres, les prophetes, tous les grands serviteurs de Dieu, qui sont parvenus à la participation permanente de son amitié, & qui jouissent d'un grand crédit dans le Ciel : nous rappellons par leurs images, la mémoire de leurs vertus, & de leur fidélité au service de Dieu. Nous n'imaginons point qu'ils participent à la nature divine, & nous ne leur rendons pas les honneurs dus à l'Eternel; mais nous prétendons simplement montrer l'affection que nous avons pour eux, & fortifier par le sens de la vue, la croyance que nous avons reçue par l'ouïe. Etant composés de chair comme d'esprit, ne devons-nous pas travailler à notre sanctification par le moyen de nos sens divers ? Voilà, conclut le S. Patriarche, ce que nous avons représenté à l'Evêque de Nacolie, qui a déclaré devant Dieu que telle étoit aussi sa façon de penser, & qu'il ne scandaliseroit les peuples par aucun propos, ni par aucune action contraire. Tout ce que vous avez à faire en ceci, c'est de lire cette lettre en sa présence, &

d'en exiger, pour lever tout ſcandale, une adhéſion formelle à cette doctrine.

L'Evêque de Nacolie ſe trouvant à C. P. le Patriarche commença par lui lire cette lettre, le chargea de la remettre lui-même à ſon métropolitain, & lui en donna copie. L'Evêque accepta la commiſſion, & promit tout ce qu'on voulut. Il lui importoit de diſſimuler juſqu'à ce qu'il eût lié ſa partie; vu la diſpoſition de ſon peuple, révolté contre l'impiété de ſa doctrine, & tout prêt à ſe ſoulever contre lui. Cependant il ne remit point la lettre à ſon métropolitain, qui eut occaſion de le faire ſavoir au Patriarche. Celui-ci en écrivit avec force à l'infidele Paſteur, & l'interdit de toute fonction épiſcopale, juſqu'à ce qu'il eût rempli ſa commiſſion.

Il lui fallut encore écrire à Thomas de Claudiopolis, qui s'étoit auſſi déclaré contre les images. Il lui reproche d'abord ſa diſſimulation, & lui demande pourquoi ayant été longtemps à conférer enſemble ſur differens points de religion, il ne lui a jamais parlé d'une choſe auſſi impor- Ibid. pag. 298.

tante que les obſervances du culte public, où les innovations ſont ſi capables de ſcandaliſer les peuples. Il lui prouve enſuite la pureté de ce culte, bien différent de celui des idolâtres, qui ne connoiſſant rien au delà des choſes viſibles, n'ont le plus ſouvent pour terme de leurs adorations que les ouvrages de leurs mains, & qui dégradant la nature divine, la repréſentent comme corporelle, & l'attachent à une demeure limitée.

Ils s'imaginent, pourſuit-il, faire un Dieu qui n'étoit point auparavant; & quand cette figure eſt détruite, ils croient n'avoir plus de dieu, juſqu'à ce qu'ils en aient fait un autre ſemblable. Les honneurs qu'ils lui rendent, ſont dignes d'une pareille divinité, pleins de toutes ſortes de diſſolutions, d'actions & de paroles honteuſes. Quand les Chrétiens au contraire adorent l'image de J. C. ils n'adorent ni le bois, ni les couleurs appliquées au bois : mais c'eſt le Dieu inviſible que la foi leur découvre dans le ſein du Pere, & qu'elle leur fait adorer en eſprit & en vérité. Ces images, avec celles des ſaints, ne ſervent qu'à les exciter à

la vertu ; comme feroient les discours ou l'exemple vivant des gens de bien. Si cette ancienne coutume nous mene à l'idolatrie, comment ne l'a-t-on point abrogée dans plusieurs conciles œcuméniques qui se sont tenus depuis les persécutions, & qui ont fait des canons sur des sujets beaucoup moins importans? Celui qui a promis aux Apôtres d'être avec eux jusqu'à la consommation des siecles, ne faisoit-il pas en même temps cette promesse aux évêques qui devoient gouverner l'Eglise après les Apôtres ? Et puisqu'il a dit qu'il seroit au milieu de deux ou trois assemblés en son nom, auroit-il abandonné la multitude réunie par le zele de la religion ? Ce genre de culte n'est pas concentré dans un petit nombre de villes, ou dans les moins considérables : c'est l'observance de presque tous les pays, & certainement des premieres & des plus illustres Eglises.

Pour répondre aux abus relevés dans le culte des images, S. Germain ajoute que les Fideles ne rendent, ni culte, ni hommages aux portraits de leurs parens ou de leurs amis; qu'en révérant même l'image d'un saint, c'est

à Dieu qu'ils en rapportent la gloire; qu'on ne peut se scandaliser raisonnablement de voir exposer devant les portraits des saints, soit des lumieres, soit des parfums, symboles de leurs vertus & de l'opération du S. Esprit; que Dieu s'est plu souvent à rendre ces monumens vénérables, par les miracles qu'il a opérés par leur moyen. A ce sujet, le S. Patriarche cite, comme une chose hors de doute & généralement reconnue, l'image miraculeuse de la Sainte Vierge, qui étoit à Sozopolis en Pisidie. On observe, d'après ce que dit ce Pere, qu'il n'y avoit dans les églises que des images de plate peinture, selon l'usage que les Grecs suivent encore : mais on doit également reconnoître, d'après ses principes, qu'il n'y a pas plus d'abus dans le culte des statues, que dans celui de ces images.

Conc. 7. act. 4. pag. 282.

Le Patriarche ne manqua point de référer au Pape ce qui se passoit dans une affaire de cette nature. Le Vicaire de J. C. applaudit dans sa réponse à la vigueur avec laquelle on défendoit à C. P. la doctrine de l'Eglise. Elle pense & agit comme vous, dit-il à Ger-

main : & qui l'accuſera d'être tombée dans l'erreur ou la ſuperſtition ? On appelle idoles, les portraits fantaſtiques de ce qui n'eſt point, de ce qui n'a d'exiſtence que dans la fable & les inventions menſongeres des Païens. Si les prophéties n'ont pas été accomplies par l'incarnation du Fils de Dieu, il ne faut pas peindre ce qui n'a pas été : mais puiſque tout eſt arrivé réellement, que le Sauveur eſt né, qu'il a fait des miracles, qu'il a ſouffert, qu'il eſt reſſuſcité ; ah ! que le ciel & la terre, que tout ce qui a la vie ou l'exiſtence, publie ces divines merveilles par le diſcours & par la peinture. Non, l'Egliſe n'a rien de commun avec l'idolâtre. Que ſi quelqu'un, à l'exemple des Juifs, nous accuſe d'idolatrie, à cauſe des images que nous révérons ; nous le laiſſerons aboyer ſtupidement, & nous lui dirons, comme à l'Hébreu jaloux : Plût à Dieu qu'Iſraël eût ſu faire uſage des choſes ſenſibles par leſquelles le Seigneur le vouloit amener à lui ! qu'il eût préféré la verge miraculeuſe d'Aaron aux preſtiges d'Aſtarte, le rocher d'où jaillit une ſource d'eau vive à

l'autel de Baal, & les ſaintes victimes de Sion aux veaux impurs de Jéroboam ! C'eſt ainſi que l'Occident, parlant par la bouche du Souverain Pontife, ſe trouvoit entiérement d'accord avec les Egliſes de l'Orient.

Sous prétexte de religion, les peuples de la Grece & des Iles Cyclades armerent une flotte conſidérable, & menerent vers C. P. un nommé Côme, pour le faire Empereur. Les principaux ſoutiens de la conjuration étoient Agallien qui commandoit en Grece, & le Général Etienne. Ils livrerent bataille, près de la capitale, avec un emportement qui ne leur laiſſa aucune reſſource après la défaite. Leurs navires & leurs troupes ayant été mis en déroute, Agallien ſe précipita tout armé dans la mer. Etienne fut pris avec Côme, & ils eurent l'un & l'autre la tête tranchée.

L'Empereur Léon, loin de rendre à Dieu de dignes actions de graces, & de marquer ſa reconnoiſſance au Patriarche Germain qui s'étoit hautement déclaré contre les rebelles, n'en perſécuta les Catholiques qu'avec plus de hardieſſe, & fit de nouveaux efforts pour ſéduire le Patriarche. Comme

l'Empereur, après bien des tentatives inutiles, menaçoit d'abolir de gré ou de force tous les monumens du saint culte; nous avions bien ouï dire, repartit le S. Prélat, qu'on détruiroit les saintes images, mais non sous le regne de Léon. Et sous quel regne, reprit l'Empereur ? S. Germain répondit : Sous le regne de Conon. Il est vrai, dit Léon avec étonnement, que mon nom de baptême est Conon. Ah ! Seigneur, s'écria le Patriarche, à Dieu ne plaise que cette tache soit imprimée à votre empire ! Celui qui commettra un pareil attentat, est un précurseur de l'Antechrist, & ne tend à rien de moins que de renverser le Christianisme par les fondemens. Comme l'Empereur s'irritoit de ce discours; Seigneur, poursuivit le Saint, souvenez-vous, je vous en conjure, de ce que vous avez promis à votre couronnement; & comment vous avez pris Dieu à témoin, que vous ne changeriez rien dans les traditions de l'Eglise. L'Empereur ne se laissa point fléchir; mais changeant les transports de sa fureur en artifices lâches & perfides, il continua de parler au Patriarche, d'une

Fragm. epist. in Grecor. Cod. Orient. Canonum.

maniere à lui faire échapper quelque propos offensant, afin de le faire déposer comme séditieux.

Il étoit secondé par Anastase disciple du Saint, & secrétement engagé dans les mêmes erreurs que le Prince, par la promesse qu'il en avoit reçue d'être fait patriarche. S. Germain se contenta de représenter doucement à son disciple son infidélité & son ingratitude. Mais l'ambitieux Anastase n'étoit pas de caractere à chanceler dans sa résolution par de pareils motifs. Si un second avertissement que lui donna son saint maître, fit plus d'impression, il ne fut pas plus efficace. Un jour qu'ils entroient l'un & l'autre chez l'Empereur, Anastase qui suivoit de trop près, marcha sur la robe du Patriarche. Mon fils, lui dit le Saint, ne vous pressez pas; vous n'entrerez que trop tôt dans l'hyppodrome. Anastase parut troublé de cette parole prophétique; & tous ceux qui l'entendirent, demeurerent pareillement interdits. Elle fut en effet vérifiée quinze ans après, quand l'Empereur Constantin, fils & successeur de Léon, après avoir fait crever les yeux à Anastase, le fit

ignominieusement promener sur un âne, dans la place de l'hyppodrome.

L'Empereur Léon cependant accusa d'idolatrie, & le S. Patriarche, & tous les évêques, & toute la multitude des Fideles. Sa prévention & son ignorance honteuse en fait de religion étoient trop grossieres, pour qu'il saisît la différence du culte relatif au culte absolu. Il alla jusqu'à rejeter, avec la vénération des images, le respect des reliques, & l'intercession des saints. Il tint un Conseil, où il dressa un décret en forme contre les images. S. Germain refusa inébranlablement de le souscrire. Il m'est impossible, dit-il, de rien innover, sans un concile œcuménique qui explique la tradition. L'Empereur ne prit plus conseil que de son emportement, le priva de sa dignité sans aucune forme canonique, envoya au palais patriarchal des officiers armés pour l'en arracher brutalement & avec toutes sortes d'outrages, quoiqu'il fût âgé de plus de quatre-vingts ans. Il se retira à la campagne, dans une maison de ses peres; laissant dans une extrême consternation la ville de C. P. dont il occu-

Theoph. an. 10. pag. 348.

poit le ſiége depuis plus de quatorze ans. Il nous reſte dans la bibliotheque des Peres pluſieurs fragmens de ſes ouvrages, qui font connoître la profondeur de ſa doctrine, & la beauté de ſon génie. Anaſtaſe fut ordonné à ſa place, après s'être déclaré publiquement contre les images.

Narr. de Antiphon. t. 2. Biblioth. PP. Vit. S. Steph. pag. 415. tom. 7. Conc. p. 19.

Dans le veſtibule du grand palais de C. P. il y avoit une image extraordinairement révérée, qui repréſentoit J. C. en croix. On diſoit que le grand Conſtantin l'avoit fait faire, en mémoire du ſigne miraculeux qui lui apparut au ciel; & on la nommoit *Antiphonetes*, c'eſt-à-dire répondant ou caution, parce qu'un marchand Chrétien s'étant trouvé dans la néceſſité d'emprunter d'un Juif une ſomme conſidérable, & lui ayant donné pour caution J. C. repréſenté dans ce portrait, eut dans ſon négoce un ſuccès ineſpéré qui le mit en état de payer, & qui engagea ſon créancier à ſe convertir. On en racontoit mille autres prodiges. L'Empereur Iconoclaſte commençant par là ſes exploits ſacriléges, envoya ſon Ecuyer Jovin pour briſer l'image. Des femmes qui ſe trouvoient

présentes, s'efforcerent de détourner Jovin de cette impiété; mais inutilement. Il monta lui-même à l'échelle, & porta trois coups de coignée au visage de la figure sacrée. Les femmes n'écoutant que l'excès de leur indignation, tirerent le pied de l'échelle, & firent tomber Jovin, qui se tua. Le crucifix fut néanmoins brisé, & l'on mit à sa place une simple croix, que les novateurs ne refusoient pas d'honorer, pourvu qu'il n'y eût point de figure humaine. On condamna les femmes au dernier supplice, avec dix autres personnes, que l'Eglise Greque honore toutes comme martyres, pour la constance avec laquelle elles persévérerent dans la foi catholique.

L'Empereur, dont l'ignorance ne pouvoit souffrir ni les sciences ni les savans, persécuta sur-tout les hommes renommés pour leurs lumieres. Ses prédécesseurs avoient établi près de leur palais une magnifique bibliotheque, où, par une longue suite de largesses, il se trouvoit plus de trente mille volumes. Le bibliothécaire, homme de rare mérite, en avoit douze autres sous lui, qui enseignoient gratuitement la

ſcience de la religion, & généralement toutes les ſciences. Leurs connoiſſances étoient ſi univerſelles, & leur ſageſſe ſi reconnue, que les plus grands empereurs s'étoient fait une loi de ne rien entreprendre d'extraordinaire, ſans les conſulter. Léon employa inutilement les promeſſes & les menaces, pour les engager dans ſon héréſie. A la fin, il fit entourer la bibliothe-que de bois ſecs, & brûla les livres, avec ceux qui les gardoient. On regréta particuliérement les œuvres d'Homere, qui étoient écrites en lettres d'or, ſur le ſeul boyau d'un dragon de ſix-vingts pieds de longueur. Le barbare Empereur abolit en même temps les écoles des ſaintes lettres, qui ſubſiſtoient depuis le grand Conſtantin. Il voulut enfin obliger tous les habitans de C. P. non-ſeulement à livrer ſans exception les images de J. C. de la Vierge & des ſaints, pour les brûler au milieu de la ville; mais encore à effacer eux-mêmes, avec de la chaux, toutes les peintures des égliſes. Et comme la plupart refuſoient d'obéir, on leur abattoit les mains, les bras, ou la tête; ce qui produiſit quantité

Du Cang. C. P. Chriſt. L. 2. p. 151.

de martyrs, dans toutes les conditions.

Il ne se contenta point de profaner ainsi les églises dans tous ses Etats d'Orient : il envoya l'ordre de faire la même chose en Italie. A cette nouvelle, tous les peuples s'émurent, abattirent & foulerent aux pieds les images d'un Empereur qui n'épargnoit pas celle de J. C. Le Pape, sans approuver la sédition, exhorta les Fideles à se préserver de l'hérésie. Il redoubla ses prieres & ses aumônes, ordonna des jeûnes & des processions, pour obtenir le secours du Ciel dans un besoin si pressant. Il écrivit souvent à l'Empereur, pour le faire rentrer en lui-même; mais sans aucun succès. L'esprit d'avarice au contraire se joignant dans ce Prince à celui d'erreur & d'impiété, il prit alors la méthode de faire enlever des églises tous les vases d'or & d'argent; sous prétexte qu'ils étoient ciselés, & qu'ils portoient empreintes les figures de quelques saints. Il porta le zele de l'hérésie, & le ressentiment contre le Pape qui la combattoit, jusqu'à tenter à plusieurs reprises de faire assassiner Grégoire II, Anast. in Greg. II.

pour lui substituer un Pontife plus commode. Mais tout manqua par le zele des Romains, qui déférerent même au Pape Grégoire, sur la ville & le duché de Rome, une sorte de surintendance, qui fut, en 726, le principe de la souveraineté des Papes.

Les conspirations secretes n'ayant point réussi, Paul exarque de Ravenne employa la force ouverte, & fit marcher des troupes vers Rome. Les Romains ne perdirent pas courage. Les Lombards se joignirent à eux, pour la défense du Pere commun des Fideles; & accourant de tous côtés en grand nombre, ils firent peur aux troupes de l'Exarque, qui n'oserent approcher.

Quelque temps après néanmoins, le Roi Luitprand toujours attentif à saisir les occasions d'étendre sa puissance, fit alliance avec l'Eunuque Eutychius, exarque de Ravenne; & l'on convint que le Roi soumettroit à son obéissance les Ducs de Spolete & de Bénévent, & que l'Exarque se rendroit maître de Rome, pour exécuter les ordres de l'Empereur contre le Pape. Luitprand soumit en effet les deux Ducs,

& vint ensuite aux portes de Rome. Le Pontife ne se déconcerta point : résolu à délivrer son peuple, ou à s'immoler pour lui, il sortit courageusement au devant du Lombard, & lui fit un discours qui attendrit tout le monde. Luitprand se montra d'autant moins difficile à fléchir, qu'il avoit acquis tout ce qu'il prétendoit. Il se prosterna aux pieds du Pontife, promit de ne faire mal à personne; & s'étant dépouillé de ses armes, il alla déposer devant le corps de S. Pierre son épée, son baudrier, son manteau, avec une couronne d'or & une croix d'argent. Après avoir fait sa priere, il pria le Pape de recevoir aussi l'Exarque à la paix : ce que Grégoire accorda, avec une sincérité qui ne fut pas suspecte, quand on lui vit secourir ce timide Eunuque contre Tibere surnommé Pétase, qui se révolta peu après dans la Toscane, & voulut se faire Empereur.

Léon ne se désista point de ses tentatives impies, pour tous les périls où elles le précipitoient. Il s'aveugla au point d'envoyer au Pape son édit contre les images, lui promit ses bonnes graces,

malgré tout ce qui s'étoit passé, s'il y acquiesçoit, & le menaça de le faire déposer, s'il en empêchoit l'exécution. Grégoire méprisa & menaces & promesses, exhorta tous les Chrétiens par des lettres circulaires à rejetter courageusement cette ordonnance impie. Toute l'Italie fut aussi-tôt en mouvement. Les peuples de la Pentapole, sujets de Léon, & même son armée de Vénétie, c'est à-dire de la province de Ravenne, déclarerent qu'ils combattroient jusqu'à la mort pour la défense du Pape. Ils anathématiserent l'Empereur hérétique, & tous les fauteurs de son hérésie; ils se choisirent des chefs; on envoya de toute part des députés & d'ardens négociateurs; enfin l'Italie, toute entiere par une délibéra-
Theoph. an. 7. tion publique, résolut d'élire un autre Empereur, & de l'aller couronner à C. P. Mais le Pape arrêta ce soulévement.

Exhilarat, duc de Naples, qui étoit maître de la Campanie, ayant encore voulu induire le peuple de cette province à faire périr le Pape, les Romains le prirent & le firent mourir avec son fils; puis ils chasserent de leur ville le Duc Pierre, qui leur étoit de-

venu ſuſpect. Paul, nouvel exarque de Ravenne, fut tué par une partie des citoyens de cette ville diviſés entr'eux. La ville d'Auxume dans la Pentapole ſe rendit aux Lombards, & pluſieurs places de l'Emilie ſuivirent ſon exemple. Ils s'emparerent enfin de la ville même de Ravenne, où tout étoit dans le trouble & la confuſion; & l'Exarque fut obligé de s'aller établir à Veniſe. C'eſt ce que nous apprenons par une lettre qu'écrivit alors Grégoire II à Urſus duc de cette ville, & dans laquelle ce Pontife, invariablement attaché à l'Empereur Léon malgré ſes erreurs & ſes violences, exhorte ce Duc à s'entendre avec l'Exarque, pour remettre Ravenne ſous les loix impériales. Il empêcha encore les Romains de tuer le Patrice Eurychius, qu'ils avoient ſurpris dans une nouvelle conſpiration contre le Chef de l'Egliſe. Mais tant d'attentats redoublés firent prendre aux Romains les meſures les plus efficaces pour la conſervation de leur Pontife, & de la foi dont il ſe rendoit la victime. Tous s'obligerent par ſerment, grands & petits, à plutôt mourir que de permettre qu'on lui fît

Greg. II. epiſt. ad Urſ. t. 6. Conc.

aucun mal. Le Patrice Eutychius ayant tenté de rechef le Roi & les ducs des Lombards, par l'appât de l'or si puissant d'ordinaire sur l'esprit de ce peuple, il n'en retira que la honte & la confusion dues à la noirceur d'une si lâche manœuvre. Ils se joignirent aux Romains, & firent le même serment qu'eux, pour la défense du Souverain Pontife. Grégoire, de son côté, mettant une sage distinction entre les efforts des peuples contre l'Empire & leur religieux attachement pour le Vicaire de J. C. leur rendit graces d'une affection qui prenoit sa source dans l'horreur de l'hérésie, & les exhorta en même temps à la fidélité envers l'Empereur. Tel étoit le respect de ce saint & sage Pontife pour les foibles restes de puissance que les successeurs des Césars conservoient dans l'ancienne Rome. Les Grecs veulent toutefois que Grégoire II ait soustrait l'Italie à l'obéissance des Empereurs. Mais les historiens d'Italie qui en parlent tout différemment, méritent d'autant plus de croyance, que leur attachement, quel qu'il fût pour le Pape, ne leur eût point fait altérer la vérité

dans une matiere, qui, à leur sens, ne pouvoit que lui faire honneur. L'eussent-ils trouvé condamnable, quand usant de concert avec eux de leur droit de souveraineté ou d'indépendance presque entiérement établi, il se fût ligué avec les Lombards & d'autres peuples absolument indépendans, pour repousser la force par la force, & les sauver avec l'Eglise des derniers malheurs ?

Le Pape Grégoire rejeta les lettres synodiques du Patriarche Anastase, parvenu au siége de C. P. par la profession de la nouvelle hérésie. Animé de la vigueur qui convenoit à la primauté du Siége Apostolique, il lui écrivit que, s'il ne revenoit à la foi de l'Eglise, il seroit privé du sacerdoce. Mais il ne put mettre cette menace à exécution, étant mort peu de temps après, c'est-à-dire l'an 731, & vraisemblablement le 10me jour de février. Son pontificat de près de seize ans, dans les temps les plus critiques, ne fut qu'un long tissu de traits de vigueur & de sagesse, de vertus paisibles, & d'œuvres d'éclat. Il eut constamment en vue la gloire de Dieu,

l'avantage de l'Eglise, le salut des peuples & des princes même qu'il étoit obligé de contredire. Il est compté au nombre des saints.

Il nous reste de lui quelques lettres, qui nous font connoître l'état du gouvernement hiérarchique dans la partie septentrionale de l'Italie. La différence des dominations que la jurisdiction ecclésiastique suivoit encore assez ordinairement, avoit fait partager en deux le patriarchat d'Aquilée. Sérenus, patriarche pour les Lombards, résidoit à Frioul; & Donat, patriarche pour les Romains, continuoit de siéger à Grade. Grégoire II, à la priere du Roi des Lombards, avoit accordé le pallium à Sérenus, qui se prévalut de cette faveur pour faire quelques entreprises sur Donat. Le Pape lui enjoignit aussi-tôt par lettres de se contenir dans ses limites, qui étoient celles de la domination des Lombards. Il écrivit en même temps à Donat, aux autres évêques & aux peuples de Vénétie & d'Istrie, afin de les prévenir qu'il n'avoit point prétendu toucher à leurs droits ecclésiastiques, & que ces réglemens de religion devoient encore moins préjudicier à leurs droits politiques.

Greg. Ep. 14 & 15.

Tandis

Tandis qu'on faisoit les funérailles de Grégoire II, tout le peuple Romain, comme par inspiration divine, enleva de force le Prêtre Grégoire qui y assistoit, & le porta sur la chaire de S. Pierre. Il fut ordonné le trente-huitieme jour après la mort de son prédécesseur, dix-huitieme de mars de la même année 731. La vénération publique ne pouvoit être plus juste. C'étoit un homme d'une douceur angélique, mais sans pusillanimité & sans mollesse, d'une prudence consommée, profond dans les écritures, naturellement éloquent; & quoique Syrien de naissance, doué d'une facilité rare à s'exprimer en Grec & en Latin; inviolablement attaché à la foi Catholique, d'une charité exemplaire qui ne cessoit de se signaler par la délivrance des captifs, le soulagement des prisonniers, des veuves & des orphelins, de toutes les personnes sans appui. A ces œuvres de miséricorde, il joignoit la science & la pratique de la vie intérieure, où il se plaisoit à conduire, par les sentiers de la plus sublime perfection, les ames que le Seigneur avoit prévenues de ses graces

Anast. in Greg. III.

de choix. On l'a nommé Grégoire le jeune, pour le distinguer de son prédécesseur, avec qui les Grecs l'ont souvent confondu.

Aussi-tôt qu'il fut installé sur le trône pontifical, il s'appliqua efficacement à étouffer la guerre que l'Empereur Léon faisoit aux saintes images. Il lui envoya un prêtre de l'Eglise Romaine, nommé George, avec des lettres aussi touchantes qu'instructives, pour le retirer de son erreur. Il lui représentoit ce qu'on a déjà vu dans les écrits de S. Germain, touchant la crainte imaginaire d'idolatrer en révérant les images de J. C. & de ses serviteurs. Mais pendant les premieres années de votre regne, reprend-il, vous n'avez point fait cette étrange objection. Nous gardons soigneusement dans l'église de S. Pierre, les lettres scellées de votre sceau, & souscrites de votre main avec le cinabre. Vous y confessez notre foi dans toute sa pureté, & dans toute son étendue. Vous avez si bien marché pendant dix ans : qui vous arrête à ce terme, & vous fait faire une chute si funeste ? Qui vous écarte de la route tracée par les Peres & les six conciles

T. 7. Conc. p. 10.

généraux? Ayant pour évêque notre saint frere Germain, vous deviez consulter, comme votre pere, ce vénérable vieillard âgé de quatre-vingt-quinze ans, pendant lesquels il n'a cessé d'acquérir de l'expérience en tout genre, au grand avantage de l'Eglise & de l'Empire. Mais vous l'avez négligé, pour écouter cet insensé & pervers Ephésien fils d'Apsimare, & son évêque Théodose, l'un des chefs de la nouvelle impiété. Prince, ce n'est pas ainsi qu'en a usé l'Empereur Constantin-Pogonat d'heureuse mémoire, lui qui fit célébrer le sixieme concile, & s'y soumit le premier. Apprenez par son exemple, qu'il n'appartient pas aux empereurs de décider en matiere de religion, mais seulement aux évêques. Comme les prélats qui sont préposés aux Eglises s'abstiennent des affaires politiques, les princes du siecle doivent s'abstenir des affaires ecclésiastiques, & chacun doit se borner à l'autorité qui lui a été commise par le Ciel. Le sanctuaire & le palais ont des ministres différens, qui ne doivent pas même porter leurs regards dans leurs districts séparés. L'Evêque ne doit pas s'ingérer dans la dis-

Ibid. page 26.

tribution des dignités temporelles; & l'Empereur n'a pas le pouvoir d'instituer des prêtres ou des évêques, de consacrer ou d'administrer les sacremens. Que dis-je ? il ne peut même y participer, sans le ministere sacerdotal.

Vous nous proposez, poursuit le Pape, d'assembler un concile œcuménique : nous ne le jugeons pas à propos. C'est vous qui faites la guerre que souffre l'Eglise : tenez-vous en repos, elle sera en paix, & les désordres finiront. La religion jouissoit d'une tranquillité profonde, quand vous avez excité les combats & les scandales. Ils ne feroient qu'augmenter, dans ces circonstances, par la tenue d'un concile. Où est le pieux Empereur, qui puisse y prendre séance selon la coutume, en protéger & en faire exécuter les décisions, récompenser les défenseurs de la vérité, réprimer ceux qui la blasphêment ? Vous croyez nous épouvanter en disant : J'enverrai à Rome briser l'image de S. Pierre, & j'en ferai enlever le Pape Grégoire, chargé de chaînes, comme autrefois le Pape Martin. Mais ignorez-vous, comment la haine que vous portez à l'Eglise,

a soulevé tout l'Occident contre vous? Vous êtes moins pour nous un objet d'alarme que de pitié. Nous avons eu la douleur de voir abattre vos portraits, de les voir fouler aux pieds. Les Lombards, les Sarmates & d'autres peuples du Nord ont fait des courses dans la province de Ravenne, se sont emparés de cette ville, en ont chassé vos officiers, & y ont établi les leurs. Ils veulent traiter de la même maniere celles de vos places qui sont les plus proches de nous, sans en excepter Rome; & quelles sont vos ressources pour les défendre? Convainquez-vous donc, que vos menaces n'ont rien ici de terrible. Les Papes au contraire sont devenus des médiateurs utiles, pour vous, entre l'Orient & l'Occident.

Le Prêtre George partit courageusement, avec ces lettres, en qualité de légat: mais son courage ne se soutint pas. A son arrivée à C. P. il y trouva tant d'aigreur dans les esprits, qu'il n'osa pas seulement présenter ses dépêches à l'Empereur, & s'en revint à Rome, sans avoir rien fait. Il confessa ingénuement sa foiblesse, avec de grands

Anast. in Greg. III.

ſignes de repentir, & en s'offrant à la réparer. Le Pape vouloit irrémiſſiblement le dépoſer dans un concile. A la priere des évêques qui intercéderent unanimement pour une pusillanimité paſſagere que le coupable étoit prêt à faire oublier, le Pape ſe contenta de le mettre en pénitence, puis le renvoya effectivement à C. P. avec ces mêmes lettres qui l'avoient fait frémir dans ſa premiere miſſion. L'Empereur les fit ſaiſir en Sicile, ſans permettre que le Légat les apportât à C. P. & le condamna lui-même à l'exil, où il le retint près d'un an.

Le Pape en étant averti, aſſembla l'an 732 dans l'égliſe de S. Pierre un concile de quatre-vingt-treize évêques, parmi leſquels ſe trouverent l'Archevêque de Grade & l'Evêque de Ravenne, ſujets de l'Empereur. Les prêtres, les diacres, tout le clergé de Rome y fut généralement admis. Comme il ne s'agiſſoit pas de ces profondes ſpéculations qui avoient occupé la plupart des conciles précédens, mais d'une pratique univerſelle & conſtante qui faiſoit partie de la dévotion des peuples; afin de faire con-

noître à l'Empereur combien ils étoient attachés à une partie si bien reconnue de la foi Catholique, & combien il étoit dangereux pour lui-même de les contraindre en ce point, on y admit les magistrats, & généralement tout le peuple Romain. Il y fut ordonné que, si quelqu'un méprisant à l'avenir l'usage de l'Eglise Apostolique touchant les saintes images, les ôtoit, les détruisoit, les profanoit ou en parloit avec mépris, il seroit exclus de la participation du corps & du sang de J. C. & retranché de la communion de l'Eglise. On y arrêta aussi, qu'on écriroit de la part du concile à l'Empereur Léon, pour l'avertir de changer de conduite, & de mettre fin à ses violences.

Le Pontife, pour confirmer par son exemple la décision du concile, fit porter à l'église de S. Pierre six colonnes d'albâtre que l'Exarque Eutychius lui avoit données : on les érigea devant les reliques du Prince des Apôtres, trois à droite, & trois à gauche, & on les revêtit d'un argent très-pur, sur lequel étoit gravé d'une part le portrait du Sauveur & des Apôtres,

de l'autre celui de la Mere de Dieu & de plusieurs vierges célebres par leur sainteté. Pour témoigner encore le respect qui étoit dû aux reliques des saints, aussi bien qu'à leurs images, Grégoire recueillit une quantité de ces reliques précieuses, & fit construire, dans la même église de S. Pierre, un oratoire où il les plaça avec beaucoup de pierreries, un calice d'or avec sa patene, & deux burettes d'argent. A l'image de la Vierge en particulier, il fit mettre un diadême d'or parsemé de perles, un collier aussi d'or, six superbes hyacinthes, & beaucoup d'autres ornemens inestimables; sans compter les couronnes, les vases & les croix d'argent. A l'oratoire de la crêche, nommé le saint oratoire par excellence, il plaça une statue de la Mere de Dieu tenant son fils, toute d'or massif, & toute étincellante des pierreries les plus rares.

Anast. ibid. Cependant les lettres du concile que le Défenseur Constantin étoit chargé de porter à l'Empereur, furent retenues comme les précédentes; & ce nouveau porteur, aussi bien que George, fut outrageusement renfermé dans une étroite prison, d'où il eut bien de la

peine à sortir après un an. Tous les Etats d'Italie en corps adresserent, sur le même objet, une requête au Prince hérétique, qui n'eut pas plus de ménagement pour une députation si imposante. Enfin le Pontife ne voulant rien négliger dans une affaire de cette importance, écrivit encore à Léon & au Patriarche Anastase. Toutes ces tentatives furent plus qu'inutiles. Léon n'écoutant que son aveugle dépit, arma une flotte nombreuse, & la fit marcher avec célérité contre les Italiens. Ces peuples, très-puissans ensemble, mais mal préparés & plus mal unis encore, avoient tout à craindre de ce formidable armement. La consternation se répandoit dans toutes les provinces; lorsque Dieu suscitant les vents & la tempête, les vaisseaux se briserent les uns contre les autres : sans que les hommes s'en mêlassent, les élémens confondirent les efforts de l'impiété. La vengeance de Léon, quoique plus sourde, n'en fut pas moins oppressive. Il augmenta d'un tiers la capitation de Calabre & de Sicile, où ses troupes pouvoient encore aborder, & où il fit tenir regiltre de tous

les enfans mâles qui naissoient. Il confisqua dans les terres de son obéissance les patrimoines de S. Pierre de Rome, montant à 224000 livres. En Orient, il persécuta les orthodoxes, avec autant de noirceur que de violence; les tourmentant indignement, mais sans les mettre à mort, de peur qu'ils ne fussent honorés comme martyrs. Il ne laissa pas d'en faire périr plusieurs, dont les Grecs ont conservé d'amples catalogues. Mais il est difficile de discerner sous quel tyran chacun d'eux a souffert. Comme il y eut plusieurs empereurs Iconoclastes, les ménologes ont souvent confondu ensemble les différens persécuteurs, & sur-tout Léon l'Isaurien avec Léon l'Arménien.

Aux efforts que fit en Orient le premier de ces empereurs Iconoclastes, le Seigneur opposa un docteur illustre, & qui fut d'autant plus utile à la religion, qu'il n'étoit pas sous la domination Romaine. Il naquit à Damas, de parens Chrétiens, & fut nommé Jean. Son pere, aussi distingué par ses vertus que par sa noblesse & son opulence, le fit instruire dans toutes les

Boll. ad 6. Mai.

ſciences, tant profanes que ſacrées. Jean renonça enſuite à l'héritage paternel, & embraſſa la vie ſolitaire, dans le monaſtere de S. Sabas près de Jéruſalem. Il fut ſurnommé Manſour, c'eſt-à-dire racheté, & Chyſorroas ou fleuve d'or, du nom de l'une des rivieres qui paſſent à Damas. Les Grecs le nommerent ainſi, pour ſon éloquence: mais il eſt plus connu des Latins, ſous le nom de S. Jean Damaſcene. Theoph. an. 2. Copr.

Entre ſes différentes œuvres, on fait ſur-tout mention des trois diſcours qu'il compoſa contre les Iconoclaſtes. Il publia le premier, ſi-tôt qu'il fût inſtruit du décret de l'Empereur Léon contre les ſaintes images. Plein de l'eſprit de recueillement & d'humilité à quoi il s'étoit voüé; Je devrois, dit-il, garder un humble ſilence, & me contenter de confeſſer à Dieu mes iniquités: mais voyant la pierre ſur laquelle l'Egliſe eſt fondée, battue de la plus violente tempête, je ne crois pas devoir me taire, ni me concentrer dans une obſcurité qui ne peut plus ſervir que de voile au défaut de courage. Je crains Dieu plus que je ne crains l'Empereur; & puiſ-

que l'autorité du Prince est d'un si grand poids sur les sujets, qu'ils n'osent enfreindre les commandemens les plus injustes, tâchons de les convaincre que les rois de la terre sont soumis au Roi du Ciel, & qu'ils doivent obéir les premiers à ses loix. Après ce début, il pose pour fondement de toute son instruction, que l'Eglise ne sauroit errer, & qu'on ne peut la soupçonner d'un abus aussi détestable que l'idolatrie.

Je sais, reprend-il, que celui qui ne sauroit tromper, a dit : Vous ne ferez point d'images de ce qui est au ciel ou sur la terre. Mais il s'explique lui-même, en ajoutant ces paroles : De peur qu'en regardant ces objets, vous ne vous laissiez séduire, pour les servir & les adorer. Aussi n'adoré-je qu'un seul Dieu; je n'adore point la créature, ou du moins je ne lui rends que l'adoration qui lui convient. Car le culte se prend en deux manieres : il en est un que nous rendons à Dieu, à ses serviteurs & à ses amis. Le législateur suprême seroit-il le seul qui nous ordonneroit des choses contraires ? S'il défend ab-

ſolument toute image, pourquoi fit-il couvrir de chérubins le propitiatoire? L'arche d'alliance, l'urne ſacrée, le tabernacle tout entier, n'étoient-ils pas des ouvrages matériels, & faits de main d'homme? Enfin le bois de la croix, la pierre du ſaint ſépulcre, ſource de notre réſurrection & d'une vie ſans fin, le corps même & le ſang du Seigneur ne ſont-ils pas de la matiere? Supprimez donc le culte & la vénération de tous ces objets ſacrés, ou convenez que l'on peut honorer les images de l'Homme-Dieu & de ſes amis. Supprimez encore les fêtes inſtituées en l'honneur des ſaints, ou recevez leurs images. Mais vous ne pouvez abolir ces fêtes, établies par les Apôtres & par les Peres. Le linge & la ceinture, l'ombre ſeule de ces amis de Dieu guériſſoit les malades, & chaſſoit les démons : pourquoi leurs images nous ſeroient-elles funeſtes? Ou n'honorez rien de matériel, ou n'introduiſez point d'innovations bizarres dans les uſages établis par nos peres. On a tenu bien des conciles : d'où vient qu'aucun d'eux n'a condamné le culte que nous pratiquons de toute

antiquité ? On ne doit point obéir à l'Empereur, quand il ordonne de bouleverser l'Eglise. Ce n'est pas aux princes, c'est aux apôtres & à leurs successeurs que J. C. a donné le pouvoir de lier & de délier. Il a établi dans la maison de Dieu, dit S. Paul, des apôtres, des prophetes, des pasteurs, des docteurs : il ne dit pas, des empereurs. Ce ne sont pas les princes du siecle, mais les ministres du sanctuaire, qui nous ont parlé de la part de Dieu. Le gouvernement politique appartient à la puissance impériale, le gouvernement de l'Eglise au clergé. Saül déchira le manteau de Samuel, & perdit son diadême : Jézabel persécuta Elie, & fut mangée des chiens : Hérode fit trancher la tête à Jean-Baptiste, & mourut rongé des vers. Seigneur, ajoute-t-il en adressant la parole à l'Empereur, nous vous obéissons dans ce qui regarde la vie civile, comme les tributs & les impositions : dans les matieres ecclésiastiques, nous n'écoutons que nos pasteurs. Ce dernier trait montre que les Chrétiens du Levant, quoique sous la domination des Infideles, regardoient encore les Empereurs

de C. P. comme leurs ſouverains légitimes.

A la fin de ſon premier diſcours, & dans les deux ſuivans, S. Jean Damaſcene inſiſte fortement ſur l'autorité de la tradition. Il cite à ce ſujet la ſeconde épître de S. Paul aux Theſſaloniciens, & le traité de S. Baſile ſur le S. Eſprit ; puis il rapporte pluſieurs paſſages du même S. Baſile, de Saint Denis, de S. Grégoire de Nyſſe, de S. Jean Chryſoſtome, de S. Ambroiſe, de S. Maxime, de S. Anaſtaſe d'Antioche, de Léon évêque de Naples en Chypre, qui autoriſent clairement le culte des images. A l'occaſion de ce dernier pere, il réfute l'objection tirée de S. Epiphane, qu'on diſoit avoir déchiré un rideau où étoit peinte une image. S. Jean Damaſcene, en ſuppoſant ce fait, dit que S. Epiphane a pu en uſer de la ſorte, pour corriger quelque abus ; comme S. Athanaſe ordonna d'enterrer les reliques des ſaints, pour empêcher les ſuperſtitions Egyptiennnes à l'égard des corps morts de leurs proches. Mais que le S. Evêque de Salamine n'ait pas prétendu abolir les ſaintes images, on le

voit, dit-il, par son église qui en est encore toute remplie. Et quel est, ajoute-t-il, le meilleur interprete de S. Epiphane, sinon le digne héritier de son esprit & de ses vertus, Léon qui a prêché dans la même île de Chypre?

Les lettres de S. Jean Damascene passerent de main en main parmi les Fideles, & en confirmerent une multitude dans la doctrine & les observances Catholiques. On dit que l'Empereur Léon en conçut tant de haine contre lui, que ne pouvant la satisfaire de vive force, & recourant aux noires manœuvres des plus lâches faussaires, il l'accusa de crimes d'Etat auprès du Calife qui honoroit le Saint Docteur de sa bienveillance & de toute sa confiance; que le Prince Infidele, dans son premier emportement, lui fit couper la main droite; qu'elle fut rétablie, la nuit suivante, par un miracle qui désabusa le Mahométan, & qui ne laissa à l'Empereur que la honte d'une atrocité infructueuse. Quoi qu'il en soit de cette accusation, il est constant que Léon ne montra que du mépris pour la doctrine de S. Jean Damascene, qui ne différoit pas de celle de l'Eglise.

Ch. Hist. Eccl. lib. xv. c. 3.

Mais tandis que la foi couroit ces périls en Orient, elle faisoit les plus grands progrès en Germanie, par le ministere de S. Boniface. Sa réputation s'étoit répandue par toute l'Europe ; on ne parloit qu'avec admiration de cet homme apostolique ; d'illustres coopérateurs arrivoient sans cesse, surtout des Iles Britanniques, afin de partager la gloire & les travaux de son apostolat. Ils se dispersoient au loin, les uns dans la Hesse, les autres dans la Turinge & les contrées limitrophes, dans les villes, dans les bourgs, dans les moindres peuplades, & jusque dans l'obscurité des forêts qui recéloient des familles isolées de sauvages. Bientôt il fallut bâtir de nouvelles églises, pour recevoir les Chrétiens, dont le nombre augmentoit de jour en jour. C'est à ce temps qu'on rapporte la fondation des monasteres de Frislar & d'Hamanabourg. On joignoit ordinairement à chaque Eglise un monastere nombreux, où nonobstant les travaux de la mission, la regle du silence & du recueillement s'observoit avec la plus grande exactitude. On raconte du premier abbé de Frislar, S. Vigbert qui

vint d'Angleterre étant déjà prêtre, que lorſqu'il étoit appellé pour la confeſſion de quelque perſonne, il gardoit religieuſement le ſilence en chemin, ou ne tenoit que des diſcours de piété.

S. Boniface avoit écrit au Pape Grégoire III, auſſi-tôt qu'il l'avoit ſu ſur la chaire de S. Pierre, tant pour l'aſſurer de ſon obéiſſance, que pour recevoir les conſeils apoſtoliques par leſquels il ſe faiſoit un devoir capital de ſe conduire. Alors le S. Siége lui accorda l'honneur du pallium, avec le titre d'archevêque. Le Pontife lui envoya des reliques, & d'autres préſens, avec une lettre, où il lui dit d'établir, ſuivant les canons & de l'autorité du S. Siége, de nouveaux évêques dans les lieux où les Fideles ſe multiplioient ſi heureuſement. Il veut néanmoins qu'on appelle toujours deux ou trois évêques à ces ordinations, & qu'on uſe de toutes les regles de la prudence pour ne point avilir l'épiſcopat. Il enjoint, pour les mariages, d'obſerver les degrés de parenté juſqu'à la ſeptieme génération; & pour la pénitence des parricides, de les priver toute leur vie de l'uſage de la

T. 6. Conc. p. 1468. Ep. 4.

viande & du vin, de les faire jeûner le lundi, le mercredi & le vendredi de chaque semaine, & de ne leur accorder la communion qu'à la mort, en forme de viatique. Comme l'Eglise, sans condamner absolument les quatriemes noces, ne leur donnoit pas non plus son approbation, on recommande aux missionnaires de détourner les nouveaux Chrétiens de se remarier plus de deux fois. Pour adoucir leur barbarie qui s'opposoit également à la gloire & aux progrès de l'évangile, on exhorte à supprimer, autant qu'il sera possible, l'usage où ils étoient de manger de la chair de cheval.

Il paroît que les empêchemens du mariage n'étoient, ni parfaitement uniformes, ni bien constans. Boniface écrivant à Northelme archevêque de Cantorbéri, le pria de lui envoyer copie des questions de l'Evêque S. Augustin, & des réponses de S. Grégoire le Grand, où entr'autres articles, dit-il, on permet aux Fideles de se marier à la troisieme génération. Mais examinez soigneusement, ajoute-t-il, si cet écrit est bien sûrement de S. Grégoire: car après la recherche que j'en ai fait faire

dans les archives de l'Eglise Romaine, on m'a répondu qu'on ne l'y avoit pas trouvé. Je vous demande aussi ce que vous pensez d'un mariage entre celui qui a tenu un enfant au baptême, & la mere de cet enfant devenue veuve. Les Romains ordonnent aux parties de se séparer, & assurent que sous les Empereurs Chrétiens ce mariage eût été un crime capital. Je ne puis comprendre comment la parenté spirituelle rend le mariage si criminel en certains lieux : je vous prie de me communiquer ce que vous avez appris là dessus dans les canons, dans les Peres, & dans l'Ecriture.

Boniface voulut enfin conférer avec le Pape même, & fit le voyage de Rome, pour la troisieme fois, dans un âge fort avancé. Il fut accueilli avec toute la distinction que méritoient les fruits abondans de ses travaux, non seulement par le Pape & par les Romains; mais tous les étrangers l'honoroient comme à l'envi, sur son passage. Il n'étoit pas arrivé, qu'une multitude de François, d'Allemands, d'Anglois, de tous les peuples, s'empressoit autour de lui. Quand il quitta Rome, le Pape

le combla de présens, & lui remit des lettres de recommandation pour tous les principaux prélats de Germanie; entre lesquels sont nommés Vigon d'Ausbourg, Luidon de Spire, Rodolfe de Constance, Vivilon de Passau, & Adda ou Heddon de Strasbourg. Le Pontife exhortoit les évêques & les abbés à fournir à cet homme apostolique de dignes ouvriers pour le seconder.

Le Saint en attira lui-même deux de Rome, savoir Villibalde & Vunebalde, qui étoient freres, Anglois de naissance aussi bien que lui, & même ses parens. Ils étoient partis d'Angleterre pour l'Italie vers l'an 720, avec leur pere Richard, qui mourut en route, & fut enterré à Luque, où il est honoré comme saint. Les deux freres, égaux à leur pere en vertus, poursuivirent leur pélerinage au tombeau des SS. Apôtres, d'où Villebalde qui étoit l'aîné, alla deux ans après dans la Terre-Sainte. Vunebalde resta sept ans à Rome, pour s'instruire à fond dans les sciences ecclésiastiques, y reçut la tonsure cléricale, puis retourna en Angleterre, par le desir d'engager avec

Act. SS. Bened. t. 3. p. 180 & 369.

lui le reſte de ſa famille dans les ſentiers de la perfection. Il en ramena un troiſieme frere ; & ce fut à ce ſecond voyage que S. Boniface lui perſuada de venir prendre part à ſes travaux de Germanie. Vunebalde emmena avec lui en Turinge ce frere dont on ne ſait pas le nom, & à qui ſe joignirent quelques autres Anglois, entre leſquels on nomme S. Sébalde, qui eſt honoré à Nuremberg comme l'Apôtre du pays. Aſſez long-temps après, Villibalde qui avoit employé ſept ans à ſon voyage de Paleſtine, & qui en mit encore dix à s'exercer dans le monaſtere du Mont-Caſſin à la pratique des plus pures vertus, alla rejoindre la troupe apoſtolique, par ordre du Souverain Pontife.

Boniface avoit pris ſa route par la Baviere, à la priere du Duc Odilon. Le long ſéjour qu'il y fit, fut moins un temps de repos, ſi convenable à ſon grand âge, qu'un nouveau tiſſu de travaux & de triomphes pour l'évangile. Il y trouva une multitude de ſéducteurs, qui ſans caractere s'érigeoient ſacrilégement en prêtres, ou même en évêques, abuſoient les peu-

ples par leurs artifices, & les ſcandaliſoient encore davantage par la licence de leur conduite. Il ſoumit les uns, fit chaſſer les autres, rétablit la foi & les mœurs; & pour donner de la ſtabilité à ſon ouvrage, de concert avec le Duc, il diviſa la Baviere en quatre dioceſes. Outre l'Evêque Vivilon déjà ordonné par le Pape, & dont on fixa le ſiége à Paſſau; Eremberg, neveu de S. Corbinien, devint évêque de Friſingue; Jean fut mis ſur le ſiége de Saltzbourg, & Gabalde ſur celui de Ratisbonne. S. Boniface rendit compte de ce qu'il venoit de faire au Pape Grégoire III, qui le confirma par ſes lettres, & exhorta le S. Archevêque à ne point ſe dégoûter des rudes & fréquens voyages qu'il lui falloit entreprendre, pour étendre de plus en plus le royaume de Jeſus-Chriſt. L'œuvre dont vous êtes chargé, lui dit-il, ne vous permet pas de vous arrêter en un lieu : mais après avoir fortifié les nouveaux Chrétiens dans ces régions Occidentales, vous devez porter la lumiere du ſalut par-tout où l'eſprit de ténebres veut établir ſon refuge. Nous rendons graces au Seigneur, de ce que

Greg. Ep. 7. T. 6. Conc. p. 1474.

vous avez converti en Germanie jusqu'à cent mille ames, avec le secours de Charle Prince des François. Mais comme Dieu ne met point de bornes à ses récompenses, n'en mettez jamais à vos entreprises. Quant aux prêtres suspects que vous dites avoir trouvés en Baviere, si l'on ne connoît point ceux qui les ont ordonnés, & que l'on doute qu'ils l'aient été par des évêques, il faut réitérer ces ordinations, supposé qu'ils en soient dignes par leur croyance & leurs mœurs.

La foi & la piété ne florissoient pas moins en Angleterre. Ce peuple qui, en bien ou en mal, s'en tient rarement à la médiocrité, portoit alors son dévouement pour l'auguste siége qui l'avoit mis dans la voie du salut, à un point aussi étonnant, que doit le paroître dans ces derniers âges leur ingratitude schismatique. Ina, roi d'Ouessex, ou des Anglois Occidentaux, établit dans ses Etats un denier de cens sur chaque maison, en faveur du Siége Apostolique ; ce qui étoit rendre son royaume comme tributaire de l'Eglise Romaine. Cette imposition fut augmentée par le Roi Atulphe,
&

& se nomma le denier de S. Pierre. Pour perpétuer la mémoire de cette générosité, Ina bâtit un magnifique monastere à Glatamburi, en l'honneur des Apôtres S. Pierre & S. Paul : après quoi il abandonna sa couronne, & vint en pélerinage à Rome, embrassa la ville monastique, & finit bientôt après ses jours dans une grande sainteté. Cléovulfe, roi de Northumbre ou des Anglois du Nord, préféra de même l'humilité de la vie religieuse à la puissance souveraine, qu'il céda à Eadbert.

Le Roi Luitprand continuoit à donner en Lombardie l'exemple des vertus essentielles de la vie Chrétienne : mais il s'en falloit bien qu'il marquât un attachement aussi désintéressé à l'Eglise Romaine. Ces deux Puissances, d'ordre tout différent, n'en étoient pas moins rivales entr'elles. Le pouvoir impérial s'anéantissant insensiblement en Italie, le Prince Lombard vouloit s'en approprier les domaines ; & le Pontife Romain, au défaut des Empereurs incapables de défendre des sujets si éloignés, prétendoit avoir au moins le choix de ses nouveaux maîtres. Il préféroit la domination Françoise,

la plus respectable alors par la conduite vigoureuse de Charle-Martel, à celle d'un petit Roi inquiet & jaloux, perpétuellement attentif à profiter de toutes les occasions de s'agrandir aux dépens de ses voisins. Sans se déclarer contre l'Empire dont il abandonna le sort chancelant à la Providence, & qu'il servit même en plusieurs rencontres, il eut recours au Prince des François, pour la défense de l'Eglise. Le besoin ne pouvoit être plus pressant. Luitprand, pour des raisons qui ne manquent jamais entre des Etats contigus, dont les prétentions sont si opposées, assiégeoit Rome, & avoit déjà enlevé quatre villes qui en dépendoient.

Grégoire III envoya à Charle des légats chargés de présens, avec les clefs du tombeau de S. Pierre, & quelques parcelles de ses chaînes. Il y avoit joint des lettres fort pressantes. Nous sommes plongés, disoit-il, dans la plus profonde affliction, par la violence & l'avidité sacrilége des Rois Lombards, c'est-à-dire Luitprand & son neveu Hildebrand qu'on lui avoit associé pendant une maladie dont on croyoit qu'il

Epist. 5. Greg. III. T. 6. Conc. pag. 1472.

alloit mourir, & qui régna depuis avec lui. Ils ont ruiné toutes les métairies de S. Pierre; ils ont tout enlevé, jusqu'au bétail qui s'y trouvoit. Le peu même qui nous restoit de l'année précédente pour l'entretien des pauvres & des églises, ils l'ont consumé, ou malignement détruit. Jusqu'à présent ce n'est qu'à notre désavantage & à votre honte, que nous avons mis en vous notre confiance. Ils ne cessent de nous insulter & de dire: Vous avez eu recours à Charle; qu'il vienne maintenant avec ses valeureux François, & qu'il vous tire de nos mains. Or de quelle douleur notre ame n'est-elle pas pénétrée à ces reproches, & au souvenir d'enfans si puissans qui ne font aucun effort pour défendre leur mere, la sainte Eglise de Dieu, & son peuple choisi! Mon très-cher fils, quoique le Prince des Apôtres se puisse garantir sans vous de ses ennemis implacables, il veut néanmoins éprouver la piété de ses enfans. Craignez de charger votre conscience, en fermant l'oreille aux cris de notre douleur. Gardez-vous d'ajouter foi aux propos artificieux des rois de Lombardie. Pour

vous assurer de l'état des choses, envoyez ici quelque ministre fidele, qui voie de ses propres yeux les excès de la tyrannie sous laquelle nous gémissons, l'opprobre de l'Église, le dépouillement des autels, les flots de larmes & de sang des citoyens & des pélerins. En finissant, il prend un ton encore plus rempli d'enthousiasme, & conjure le Prince François, par le jugement de Dieu, de ne pas préférer l'amitié des rois Lombards à celle du Prince des Apôtres. Entre les titres d'honneur qu'il lui donne, il le nomme Très-Chrétien : ce qui fait voir l'antiquité de ce titre, tout particuliérement & très-justement attribué à nos Rois, tant pour la protection qu'ils ont toujours accordée à l'Eglise, que pour une intégrité de foi dont nulle autre Couronne ne peut se glorifier.

Le zele de Charle se trouva gêné par la politique. Le Roi Luitprand n'étoit pas un prince à mépriser. Trente ans d'expérience dans l'art de régner, beaucoup d'habileté & même de finesse, une valeur éprouvée, avec un fond réel d'attachement à la véritable religion, rendoient son alliance nécessaire

à la France, dans les conjonctures où elle se trouvoit. C'étoit alors que les Sarrasins, dans une seconde irruption, s'étoient emparés d'Avignon, de Marseille, & de plusieurs autres places fortes de nos provinces méridionales. Luitprand étoit le seul souverain dont la France pût attendre du secours. Il fit en effet partir ses troupes, à la premiere demande de Charle-Martel, qui s'avança de son côté avec toutes ses forces. Les Sarrasins se retirerent avec effroi; & tout fut repris par les François jusqu'à Marseille. Les Infideles avoient déjà évacué Narbonne, & toutes les terres en deçà des Pyrénées, connues alors sous le nom de Gothie.

Après ces victoires, Charle-Martel répondit à l'ambassade du Souverain Pontife, & lui envoya des présens magnifiques. Il prit le parti de la négociation avec Luitprand, à qui il avoit des obligations si récentes & si essentielles : il lui représenta qu'un Roi Chrétien ne pouvoit en honneur & en conscience tourmenter le Pere commun des Fideles, & usurper les biens de la premiere Eglise. Soit crainte,

ſoit remords, le Lombard reſtitua quelque temps après au S. Siége toutes les terres dont il s'étoit emparé, & dont le revenu annuel montoit à plus de trois mille livres d'or.

Charle ſurvécut peu à cette bonne œuvre. Les travaux de la guerre, & d'un gouvernement ſi pénible dans ces temps orageux, avoient épuiſé ſes forces. Il prit ſes meſures, pour tranſmettre ſa puiſſance à ſa poſtérité, & partagea l'Empire François entre ſes deux fils Carloman & Pépin. Carloman qui étoit l'aîné, eut l'Auſtraſie, la Suabe, nommée depuis Allemagne, & la Turinge, c'eſt-à-dire la France Orientale, tant en deçà qu'au delà du Rhin. Pépin eut le reſte de la France, où l'on diſtinguoit la Bourgogne, la Neuſtrie & la Provence. Enfin Charle-Martel mourut à Quierſi-ſur-Oiſe, à trois lieues de Noyon, après avoir exercé pendant vingt-ſix ans l'autorité royale & ſouveraine, ſous le titre adouci de Prince des François. Il fit une mort Chrétienne, aſſiſté d'Alphonſe abbé de Caſtres en Languedoc, & fut enterré dans l'égliſe de S. Denis près Paris, qu'il avoit enrichie de dons con-

sidérables. Il avoit eu long-temps pour confesseur un religieux de l'abbaye de Corbie, appellé Martin, qui mourut en odeur de sainteté. C'est une fable qui se détruit par elle-même, que la vision prétendue de S. Eucher évêque d'Orléans, que l'on dit avoir vu ce Prince en corps & en ame dans les enfers. Eucher étoit mort en exil, dès l'an 718 le vingtieme jour de février, c'est-à-dire plus de vingt-trois ans avant Charle, qui ne mourut que le 22 octobre 741.

Il est vrai que ce Prince porta souvent la main sur les biens ecclésiastiques, & que la cause de l'exil de S. Eucher fut la liberté avec laquelle il s'opposoit à ces sortes d'usurpations. Mais les guerres continuelles qu'il eut à soutenir contre les Idolâtres de Germanie & contre les Mahométans, lui firent croire qu'il pouvoit sans injustice recourir à ces ressources. Il faut néanmoins convenir qu'il fit une breche énorme à la discipline, en donnant des abbayes & même des évêchés aux officiers de ses troupes : ce qui engageoit une multitude d'ecclésiastiques à porter les armes, pour conserver leurs

bénéfices. Il chassa aussi de son siége S. Rigobert, archevêque de Reims, qui dans les plus grands mouvemens de l'Etat, & avant que l'autorité de Charle fût bien établie, avoit refusé de lui ouvrir les portes de cette ville. Mais comment juger entre le Prince & l'Evêque, dans une matiere si délicate, sur-tout en ces temps de trouble & de ténebres ? On y doit bien plutôt admirer l'influence merveilleuse de la foi Chrétienne sur des nations, qui à peine sorties de la barbarie, se montroient déjà si différentes de ce qu'elles avoient été.

Les Empereurs Romains, c'est-à-dire les Princes Grecs qui se prévaloient toujours de ce titre pompeux ; avec toute leur culture & leur politesse, donnoient dans des écarts bien plus scandaleux, en s'écartant des principes de la foi. La mort de Léon l'Isaurien, arrivée la même année que celle de Charle-Martel, est bien plus déplorable aux yeux de la religion. Il n'est aucun indice qu'il se soit mis en devoir d'effacer par la pénitence le crime des quinze dernieres années de son regne, employées à bouleverser l'Empire, en

voulant ruiner le culte public de l'Eglise.

Grégoire III mourut aussi l'an 741, le 27me jour de novembre, avec la réputation d'un grand homme & d'un vertueux Pontife. Ce fut, dit-on, le premier qui eut des apocrisiaires en France. On regarde sa légation à Charle-Martel, comme l'origine des nonces apostoliques dans ce royaume, où depuis ils ont été fréquemment envoyés, & où ils font enfin une résidence habituelle. Trois jours après la mort de Grégoire, Zacharie, Grec de nation, fut ordonné Pape le 30 novembre; homme d'une bonté d'ame incomparable, dit Anastase, le vrai pere du clergé & de tout le peuple Romain, aussi prompt à pardonner que lent à punir, ne voulant triompher de ses ennemis qu'en les forçant au repentir par la continuité de ses bienfaits, & possédant au souverain degré l'art des expédiens & des ressources, le talent de s'insinuer dans les esprits, de se faire tout à tous, & de gagner jusqu'à ses plus opiniâtres persécuteurs. Le choix d'un si digne Pontife ne devoit pas sans doute balancer long-

Anastas. in Zach.

temps : mais la principale cause de la célérité avec laquelle on y procéda, fut le péril imminent de la ville de Rome, menacée de nouveau par les Lombards inconstans. Ainsi on ne demanda, ou du moins on n'attendit pas pour cette élection la confirmation, soit de l'Empereur, soit de ses officiers ordinaires.

En Grece, la mort de Léon l'Isaurien avoit aggravé les maux de l'Eglise, loin de les adoucir. Son fils Constantin, surnommé Copronyme, parce que le jour de son baptême il avoit souillé de son ordure les fonts sacrés, restoit seul maître de l'Empire, auquel il avoit été associé avant la mort de son pere. On le nomma aussi Caballin, parce qu'il portoit en tous lieux du fumier de cheval, dont les exhalaisons étoient pour lui un agréable parfum. Le fond de son ame étoit aussi dépravé que ses goûts. Il étoit grossier, brutal, impudique, sanguinaire. Ennemi des images, autant que son pere, il fut de plus accusé de mépriser non seulement les saints, mais le Saint des saints J. C. & de s'adonner aux pratiques abominables de la

Theoph. an. 24. pag. 346.

magie. Il étoit si haï & si méprisé, que dès le commencement de son regne, son beau-frere Artabase lui disputa l'Empire, avec de grands succès.

Après différens avantages remportés en Syrie où Constantin avoit marché contre les Musulmans, son concurrent revint en diligence à Constantinople, & y fit courir le bruit que l'odieux Empereur avoit été tué. Le peuple crut facilement ce qu'il desiroit. Comme il ne craignoit plus un tyran qu'il croyoit mort, il se mit à crier que c'étoit un hérétique, & qu'il falloit le déterrer. Artabase qui professoit la religion Catholique, se montra suivi de ses partisans, & fut proclamé Empereur. Le Patriarche Anastase le couronna dans la grande église. Cet indigne Prélat, dont la religion étoit toujours celle du plus fort, cria le premier qu'il falloit rétablir le culte des saintes images : ce qui fut fait, avec de grandes acclamations. Alors le Patriarche jura sur le bois de la vraie croix, que Copronyme lui avoit dit ces paroles de blasphême : Le Fils de Marie que l'on appelle Christ, n'est pas le fils de Dieu ; Marie l'a-

Theoph. an. 1. pag. 347. 348.

enfanté, comme Marie ma mere m'a mis au monde. Copronyme temporisa en Phrygie, où il s'étoit refugié: mais l'année suivante, il revint avec une armée nombreuse, rentra triomphant à C. P. fit crever les yeux à Artabase, & au Patriarche Anastase qui fut promené sur un âne à reculons par toute la ville, en particulier sur la place de l'hyppodrome, comme l'avoit prédit le S. Patriarche Germain: après quoi l'Empereur impie le laissa sur la chaire patriarchale; parce que ce lâche renégat se déclara de nouveau contre les images.

Theoph. an. 3. pag. 352. 353.

Les Lombards en Occident, & les Arabes en Orient, avoient tenté de tirer parti de ces troubles de l'Empire. L'Exarque Eutychius s'étant rétabli à Ravenne, d'où nous avons vu qu'il avoit été chassé, le Roi Luitprand revint avec ses troupes, pour s'emparer de l'exarchat qui n'avoit point de secours à espérer de Constantinople. Eutychius implora celui du Pape, qui sans cesse inquiété par les Lombards, ne balança point cependant à partir pour Ravenne. Le peuple alla au devant du généreux Pontife, en criant: Béni soit le

pere commun, qui a laissé ses propres ouailles, pour nous venir délivrer. Dès le lendemain, le Pape envoya des légats au Roi des Lombards, & lui manda qu'il les alloit suivre. Luitprand irrité qu'un prêtre, ainsi qu'il s'exprimoit, l'arrêtât toujours dans ses conquêtes, renvoya les légats sans les entendre, & suivit sa marche. Mais quand le Pontife arriva, il ne put soutenir sa présence : il accorda la paix à l'Exarque, & lui remit les postes dont il s'étoit déjà rendu maître. Tout impie qu'étoit l'Empereur Constantin, il fut touché d'une générosité si héroïque, & fit don à l'Eglise Romaine de deux terres du domaine de l'Empire. Anast. in Zach.

Les Arabes, de leur côté, profitant des divisions de la Grece, y firent différentes irruptions, dans lesquelles ils enleverent beaucoup de captifs. Ils vouloient réparer le vide & le dommage que faisoit chez eux la perte de tous leurs esclaves Chrétiens, que le Calife Icham, soit par défiance, soit par un faux zele de religion, avoit fait égorger l'année précédente dans toute l'étendue de ses Etats. Il fit en [illegible] nfinité de martyrs, Theoph. an. 2. pag. 349.

entre lesquels Eustathe fils du Patrice Marin, se signala par un courage que le Ciel honora du don des miracles.

Toutefois ce Calife ayant pris en affection un moine Syrien, nommé Etienne, qui avoit peu d'usage du monde, mais beaucoup de piété, il proposa de son propre mouvement aux Chrétiens ses sujets, de l'élire pour patriarche. Ce caprice leur parut un coup de Providence, & ils placerent effectivement Etienne sur le siége d'Antioche, vacant depuis quarante ans par l'opposition constante des Arabes. Après cette élection, il n'y eut plus d'obstacle pour celles des autres patriarches. Côme patriarche Melquite d'Alexandrie, c'est-à-dire de la même foi que les Empereurs, homme encore plus simple qu'Etienne, ne sachant ni lire ni écrire, & dont l'art unique étoit de faire des aiguilles, obtint du même Calife les églises dont les Jacobites s'étoient emparés, & même l'église patriarchale, qui aussi-tôt après la prise d'Alexandrie par les Musulmans, avoit été enlevée aux Fideles de sa communion. Depuis cette époque, les Jacobites avoient dominé dans toute l'Egypte,

& même entraîné la Nubie dans leurs erreurs. Les Melquites de leur côté suivoient l'hérésie des Monothélites, depuis le pontificat du fameux Cyrus : mais Côme revint, avec son peuple, à la croyance orthodoxe. A Jérusalem, le Patriarche Melquite étant mort sous le même regne d'Icham, Elie fut élu sans opposition, & tint le siége trente-quatre ans.

Valid II qui succéda l'an 743 à son oncle Icham, fut persécuteur. Heureusement son regne ne fut que de quinze mois, au bout desquels l'infamie de ses débauches, & son impiété dans sa propre loi le firent déposer. A Damas où il faisoit sa résidence, il prit en aversion le Métropolitain Pierre, parce qu'il réfutoit les erreurs détestables des Manichéens ; & plus peut-être pour cette raison, que parce qu'il combattoit aussi la doctrine Musulmane, il le bannit, après lui avoir fait couper la langue. Pierre de Majume mourut martyr, sous le même Tyran. Comme il étoit malade, il reçut la visite des magistrats Arabes, qui l'aimoient & l'estimoient pour son intégrité dans les recettes publiques,

dont ces dominateurs ignorans étoient souvent obligés de charger les Chrétiens. Que Dieu, leur dit-il, vous récompense de votre amitié pour moi! mais de mon côté je dois m'efforcer de la reconnoître, par mon testament que voici : Quiconque ne croit point au Pere, au Fils & au Saint-Esprit, à toute l'adorable & consubstantielle Trinité, est un aveugle volontaire, digne des supplices éternels, & un vrai précurseur de l'Antechrist, comme votre faux Prophete. Il leur tint long-temps le même langage, sans qu'ils s'emportassent; parce qu'ils l'aimoient sincérement, & le regardoient comme un malade en délire. Mais continuant, quand il fut guéri, à décrier l'Alcoran, on lui trancha la tête. L'Eglise l'honore comme martyr, aussi bien que Pierre de Damas.

Elmac. L. II. c. I. Les Arabes éprouverent à leur tour les funestes effets de la division, qui s'éleva parmi eux à l'occasion de Valid, qu'on massacra, après l'avoir déposé. Sous prétexte de venger sa mort, il se forma, en assez peu d'années, des factions & des révolutions sans nombre. Elles aboutirent enfin, l'an

750 de J. C. à faire passer la souveraine puissance des Ommiades aux Abassides, parens eux-mêmes, & plus proches que les premiers, de leur prétendu prophete. Alors Damas cessa d'être la capitale de cet Empire. L'Empereur Constantin prit d'abord sur les Musulmans la ville de Germanicie, & plusieurs autres places de Syrie, dont il transporta les habitans à C. P. & dans le reste de la Thrace. Il réduisit ensuite Théodosiople & Mélitine, les meilleures villes de l'Arménie, & ramena tous les Arméniens à l'obéissance de l'Empire. Ainsi les Califes Abassides furent-ils humiliés, dès leur avénement au trône. Les Ommiades ne se maintinrent qu'en Espagne, où Abdérame II, petit-fils d'Icham, se réfugia aussi-tôt après la chute de sa maison, & prit le titre d'Emir-Almoumenin, c'est-à-dire Prince des Fideles. Il fit sa capitale de Cordoue. Roderic. c. 18.

Les Chrétiens n'avoient pas attendu jusque là, pour se fortifier en Espagne. Sous leur Roi Alfonse, surnommé le Catholique, le troisieme seulement depuis Pélage leur restaurateur, ils remporterent plusieurs victoires consi- Sebast. Salm. p. 47.

dérables sur les Sarrasins épuisés par les pertes qu'ils avoient faites en France, & ils leur enleverent un grand nombre de villes. On en compte jusqu'à trente & une, dont les principales & les plus connues sont Lugo en Galice, Brague métropole de la Lusitanie, Salamanque, Avila, Ségovie, Burgos & Léon. Alfonse extermina tous les Sarrasins qui les habitoient, & en transporta les Chrétiens en Asturie; en sorte que ces villes demeurerent entiérement désertes. Mais ensuite il en repeupla quelques-unes, du nombre desquelles furent Burgos & Léon. Il établit un évêque dans cette derniere. Il bâtit ou répara une multitude d'églises, & régna glorieux pendant dix-huit ans, au bout desquels il laissa un trône établi solidement à son fils Froïla.

Sandoval. Hist. p. 87.

Dans le reste de l'Espagne, sous la domination des Arabes, le Christianisme ne laissoit pas de subsister, avec des églises & des monasteres. Nous apprenons en quel état il s'y trouvoit alors, par un acte de sauve-garde donné aux habitans de Conimbre par deux généraux Sarrasins. Il y est dit, que les Chrétiens payeront une imposition

double des Musulmans, vingt-cinq livres pesant d'argent pour chaque église, cinquante pour un monastere, & cent pour une cathédrale; qu'ils auront à Conimbre un comte Chrétien pour leur rendre justice, & un autre à Agreda, mais qu'ils ne pourront exécuter une sentence de mort qu'après la confirmation de l'alcaïde ou magistrat Arabe, & qu'ils établiront d'autres juges dans les petits endroits; que si un Chrétien tue ou maltraite un Musulman, il sera jugé par l'alcaïde suivant les loix Arabes; s'il abuse d'une fille Musulmane, il se fera Musulman pour l'épouser, sinon il sera mis à mort; s'il abuse d'une femme mariée, il ne lui restera aucun moyen d'échapper à la peine capitale; s'il entre dans une mosquée pour le mal de Dieu ou de Mahomet, il sera obligé, sous peine de mort, de se faire Musulman. Les évêques, sous la même peine, s'abstiendront de maudire les rois Arabes. Les prêtres ne diront leurs messes qu'à portes fermées, sous peine de dix livres d'argent. Les monasteres seront conservés en paix, moyennant le tribut de cinquante livres. On ajoute que

le monastere de Lorban, qui subsiste encore sous la regle de Cîteaux, ne payera rien, parce que ses moines reçoivent les Musulmans avec affection, & leur présentent de bonne foi leur gibier; qu'on n'en exigera même aucun droit sur tout ce qu'ils pourront vendre ou acheter, & qu'ils auront toute liberté d'aller à Conimbre, à la charge de ne point sortir sans congé, des terres de la domination Musulmane. Telle étoit à peu près la position des Chrétiens, dans le reste de l'Espagne.

Dans les Gaules & tout l'Empire François, la religion avoit généralement souffert des incursions des Sarrasins; quoiqu'ils n'en eussent infesté que certaines provinces. Mais la nécessité de leur faire tête avoit oblig[é] le Prince à négliger, & même à dé[-] pouiller beaucoup d'autres contrées sans épargner les églises. Quand ce[s] dangereux voisins, affoiblis par le[s] victoires de Charle-Martel, & d'ai[l-] leurs assez occupés chez eux par le[s] rois d'Asturie qui s'agrandissoient [de] jour en jour, ne porterent plus leu[rs] prétentions au delà des Pyrénées;

s'appliqua sérieusement à guérir les plaies qu'ils avoient faites à l'Eglise de France. Les provinces Germaniques où le Christianisme n'avoit pas encore eu le temps de prendre une certaine consistance, étoient celles qui éprouvoient le besoin le plus pressant. Il y avoit plus de quatre-vingts ans, suivant une lettre de S. Boniface au Pape Zacharie, que les François n'y avoient tenu de conciles, ni eu d'archevêques; & que la plupart des siéges épiscopaux y étoient abandonnés, comme des biens profanes, à des laïcs avares, à des clercs débauchés, ou à des fermiers publics : ce qu'on doit entendre des deux provinces du Rhin, qui n'avoient point eu d'archevêque depuis S. Amand de Worms, métropolitain de ces deux provinces, c'est-à-dire depuis le regne des rois fainéans. Boniface ajoutoit que le Prince Carloman lui avoit promis de travailler au rétablissement de la discipline ecclésiastique, & qu'il le prioit d'assembler un concile dans la partie du royaume qu'il gouvernoit. Il demandoit là dessus les conseils & l'autorisation du Pontife : il le consultoit en



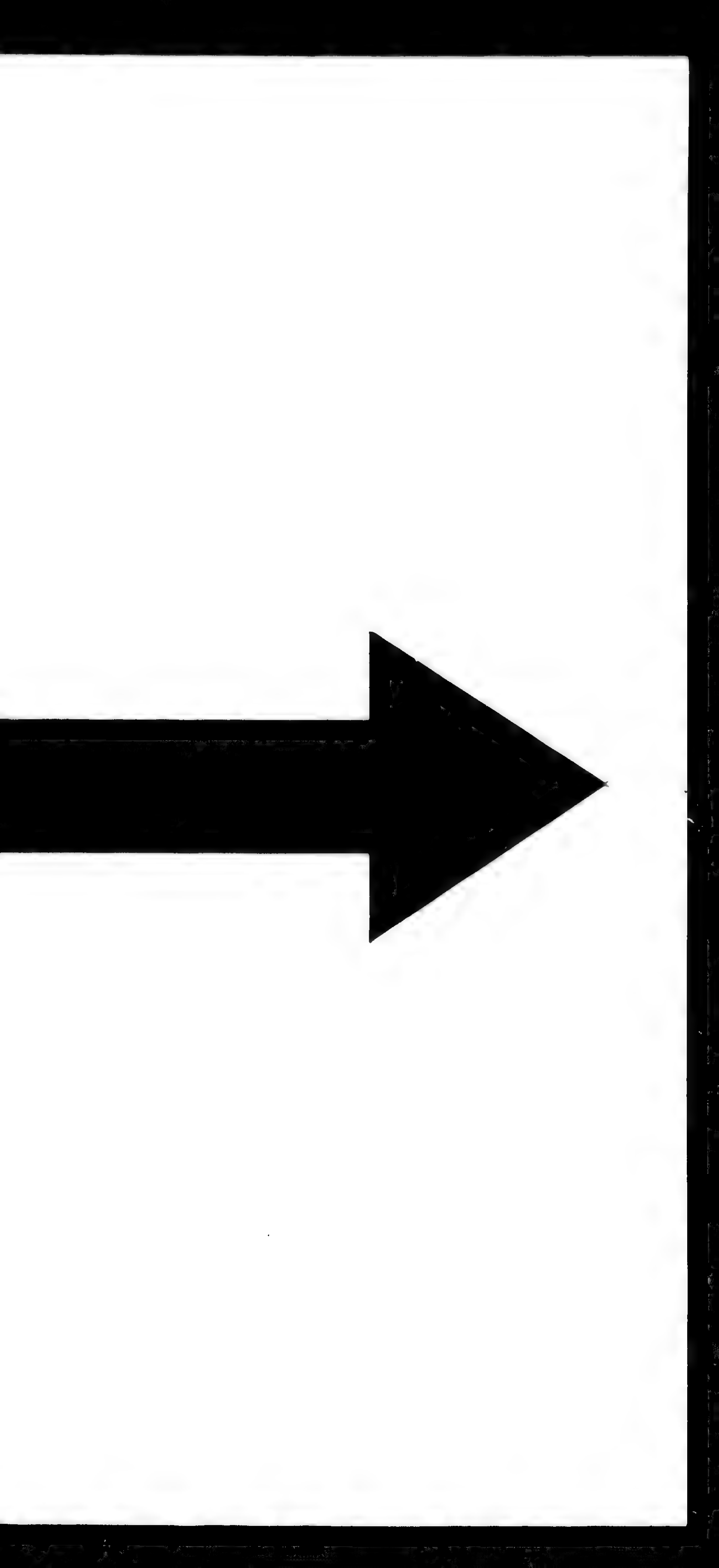
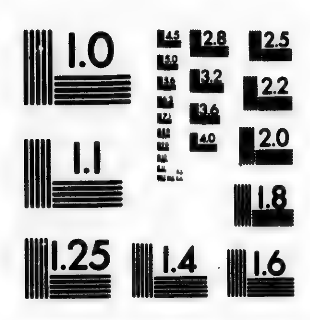


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



même temps sur différens points de discipline, & lui rendoit compte de l'érection de trois nouveaux évêchés en Germanie, savoir Erfort & Burabourg qui ne subsistent plus, & Virsbourg dont S. Burchard, Anglois de naissance, fut le premier évêque.

Zach. ep. 1. t. 6. c. p. 1498.

Le Pape Zacharie approuva d'abord l'établissement de ces nouvelles Eglises, ainsi que la célébration du concile que desiroit Carloman. Répondant ensuite aux points de consultation proposés par Boniface, il déclare que dans ce concile on doit interdire de toutes leurs fonctions les évêques, les prêtres & les diacres qui seront tombés dans l'adultere ou la fornication, & même, avant leur ordination, dans la bigamie; qui auront répandu le sang, soit des Infideles, soit des Chrétiens; en un mot, qui auront transgressé les canons en matiere grave. Sur l'article particulier du successeur que Boniface, à raison de son grand âge, pensoit à se donner, le Pape s'exprime ainsi: Nous ne pouvons souffrir que, de votre vivant, on élise un évêque en votre place: cela n'est pas régulier. Priez Dieu maintenant qu'il vous pré-

pare un digne ſucceſſeur; & à l'heure de votre mort, vous le pourrez déſigner en préſence de tout le monde: après quoi, il viendra ici pour être ordonné. Nous vous accordons en cela ce que nous refuſerions à tout autre. Sur ce qu'un laïc de diſtinction prétendoit avoir obtenu diſpenſe du dernier Pape, pour épouſer la veuve de ſon oncle, d'ailleurs ſa parente au troiſieme degré, & qui avant ſon mariage avoit porté le voile & fait vœu de chaſteté, Zacharie répond: Dieu nous garde de croire que notre prédéceſſeur ait ſouſcrit à une pareille demande! Il ne vient du S. Siége rien de contraire à la ſainteté des canons. Il en eſt de même des ſuperſtitions que vous dites ſe pratiquer à Rome près l'égliſe de S. Pierre, le premier jour de janvier. Ce ſont des reſtes d'enchantemens, d'augures & d'autres obſervances païennes, qu'avoit déjà proſcrites notre prédéceſſeur Grégoire; & parce qu'elles ſe renouvelloient du jour que nous avions occupé ſa chaire, ou plutôt celle du S. Apôtre, nous les avons toutes retranchées, par une conſtitution dont nous vous envoyons copie.

Boniface représentoit encore au Pape Zacharie, qu'il y avoit des évêques & des prêtres de la nation des Francs, qui avoient eu des enfans depuis leur ordination ; & qu'ayant été à Rome, ils soutenoient que le Pontife leur avoit permis d'exercer leurs fonctions. Ne croyez pas, dit Zacharie, ces imposteurs impudiques ; mais procédez contre eux, suivant toute la rigueur des canons. Gardez-vous de vous écarter sous aucun prétexte de ces regles fixes, & de ce que vous tenez sûrement du Siége Apostolique. Les devoirs ne varient pas, selon nos caprices : il ne nous est permis d'enseigner que ce que nous tenons des Peres. Par tou[illegible] les conséquences tirées de ce qu'on imaginoit pratiqué à Rome, on voit quelle impression l'autorité du S. Siége faisoit sur des Barbares à peine baptisés, & pourquoi S. Boniface interposoit auprès d'eux le nom du Souverain Pontife.

T. 6. Conc. p. 1534.

Le concile proposé par Carloman se tint en effet, l'an 47[illegible], on ne sai[t] précisément en quel lieu de Germanie. Outre l'Archevêque Boniface, on y nomme cinq évêques, Burchard d[e]

Virsbourg,

Virsbourg, Rainfroi de Cologne, Vitta nouvellement ordonné pour Burabourg, Villebalde, ce parent de Boniface qui l'avoit attiré de Rome, & ordonné premier évêque d'Eichstat l'année précédente, Dadan successeur de S. Vilbrod mort depuis trois ans sur le siége d'Utrecht, & Eddan de Strasbourg. On commença par confirmer les évêques établis par l'Archevêque Boniface au nom de S. Pierre, dont on le qualifie l'envoyé. Puis on ordonna de tenir tous les ans un concile en présence du prince, pour la réformation des abus; de rendre aux églises les biens qui leur avoient été enlevés, sans néanmoins en accorder la jouissance aux prêtres incontinens, qui au contraire seroient dégradés & mis en pénitence. Les ecclésiastiques, ajoute le concile, s'abstiendront du port d'armes; & loin de combattre, ils ne suivront pas même les camps, à l'exception de ceux qui sont choisis pour y célébrer la messe & porter les reliques; savoir un ou deux évêques que le prince y pourra mener, avec leurs chapelains: titre d'office encore peu d'usage, & qu'ici

l'on trouve marqué pour la premiere fois. On permet aussi à chaque commandant, de mener un prêtre, pour juger, disent les Peres du concile, ceux qui confesseront leurs péchés, & pour leur prescrire la pénitence convenable. Nous défendons encore à tous les clercs, poursuivent-ils, de chasser ou de courir les bois avec des chiens, & d'avoir des faucons & des éperviers.

Ils déclarent que chaque prêtre sera soumis à l'évêque diocésain, & tous les ans au carême lui rendra compte de sa foi & de son ministere; qu'il sera toujours prêt à le recevoir respectueusement, avec les Fideles assemblés, quand il visitera son diocese pour les confirmer, suivant les canons; & que le jeudi-saint, il en recevra le nouveau chrême. De quelque part que viennent les évêques & les prêtres inconnus, ils ne seront point admis au ministere, avant l'approbation du prélat en son synode. Chaque évêque, avec le secours du Comte, aura soin de préserver le peuple de Dieu, de toutes les superstitions païennes, telles que les enchantemens & les sorts, les augures & la divination, les sa-

crifices des morts & les victimes qu'on immole, à l'imitation des Païens, en allumant des feux près des églises des martyrs & des confesseurs. Les personnes consacrées à Dieu, qui tomberont désormais dans la fornication, seront emprisonnées, pour faire pénitence au pain & à l'eau. Si c'est un prêtre, il y demeurera deux ans, après avoir enduré une flagellation sanglante : l'évêque pourra même ajouter à cette peine. Si c'est un clerc ou un moine, après avoir été flagellé trois fois, il sera un an en prison ; ainsi que les religieuses voilées, que le concile veut qu'en ce cas l'on rase pour leur confusion. L'usage de les raser en les voilant, n'étoit donc pas encore établi. Les prêtres & les diacres porteront, non le manteau, comme les laïcs, mais la chasuble, qui étoit encore leur vêtement ordinaire. Les moines & les religieuses observeront la regle de S. Benoît. L'usage l'avoit déjà établie dans la plupart des monasteres : mais c'est ici le premier canon qui la rende générale.

La censure trouvera sans doute à s'exercer sur ce concile Germanique,

ſur-tout contre les empriſonnemens & les flagellations ſanglantes des pénitens. Mais la foi ſimple & reſpectueuſe y verra l'Egliſe, dirigée dans tous les temps par l'eſprit de ſageſſe & de piété, varier ſa diſcipline ſelon les circonſtances, & l'adapter ici, avec le concours des princes, à la dureté du caractere des nouveaux ſujets qu'elle acquéroit dans le Nord. Auſſi le Vicaire de J. C. ne fit nulle difficulté de confirmer ce qu'avoit ſtatué ce concile. Dans une lettre générale adreſſée pour cet effet à tous les François, il les félicite particuliérement d'avoir chaſſé de chez eux les faux prêtres, les miniſtres ſchiſmatiques, homicides, concubinaires, & généralement tous les eccléſiaſtiques ſcandaleux. Que n'a-t-on pas à craindre, dit-il, dans une nation, quand ceux qui conſacrent les divins myſteres, les profanent eux-mêmes; quand les prêtres homicides tuent de leurs propres mains, ſoit les Chrétiens qu'ils viennent de repaître du corps de J. C. ſoit les Païens auxquels ils doivent prêcher ſa doctrine? Mais ſi vous avez des prêtres purs & charitables, & ſi vous ſuivez de point

Ap. Bonif. Ep. 137.

ni point les enseignemens qu'ils vous communiquent de notre part, de concert avec Boniface ; vous serez le peuple béni de Dieu pour cette vie & pour l'autre ; & toutes les nations infideles se dissiperont devant vous, comme la poussiere.

S. Boniface qui entretenoit toujours des relations dans son pays natal, reçut vers le même temps des lettres & des présens de Cutbert archevêque de Cantorbéri. Dans sa réponse, il lui fait part de son concile, dont il lui rapporte sommairement les décrets. Après quoi il lui ajoute ce qui suit, quoiqu'on ne le trouve pas dans les canons : Nous avons statué que les décrets seront relus dans le concile qui doit se tenir chaque année, & que le métropolitain veillera sur les autres évêques, pour voir s'ils prennent le soin qu'ils doivent de leurs peuples ; qu'il les avertira d'assembler au retour du concile les prêtres & les abbés de leur diocese, afin de leur en recommander l'observation ; que ce qu'ils ne pourront corriger, ils le déféreront au concile ; comme je me suis engagé moi-même par serment

Ibid epist. 105. in t. 6. Conc. pag. 1565.

à dénoncer au S. Siége les abus que je ne pourrois arrêter dans mon diocese. Il lui représente ensuite les fréquens pélerinages d'Angleterre à Rome, comme une source de scandale pour toute l'Eglise; que les femmes, & même les religieuses s'engageant comme les hommes dans ces voyages dangereux, loin d'en rapporter plus de vertu, y perdoient si communément la chasteté, qu'il y avoit très-peu de villes sur leur route, en France & en Lombardie, où l'on ne trouvât quelque prostituée de la nation des Anglois. Il réclame aussi contre l'usurpation des monasteres, qui désoloit l'Eglise Britannique, comme celle de France & de Germanie: il ajoute quelques mots contre la somptuosité des vêtemens & des autres ornemens superflus, qui commençoit à gagner les maisons religieuses.

T. 6. Conc. p. 1537. En conséquence du concile de Germanie, le premier jour de mars de l'année suivante 743, il s'en tint un aux Estines, palais des Rois d'Austrasie, dans le pays de Cambrai. Ce concile porte plus communément le nom de Liptines. S. Boniface y pré-

sida de la part du Pape, avec un autre évêque nommé George, & avec Jean sacellaire. Le premier canon confirme le concile précédent, dont les laïcs puissans promettent, comme les évêques, d'observer les décrets; & les religieux s'y soumettent formellement à la regle de S. Benoît. Le second canon modere les ordonnances précédentes, touchant la restitution que les laïcs devoient faire des biens d'église. La nécessité des conjonctures obligeant les Peres, malgré la piété du Prince Carloman, à prendre quelque tempérament à cet égard, il fut réglé que le Prince, à cause des besoins pressans de l'Etat, retiendroit pour un temps, à titre de cens, une partie des biens consacrés à Dieu; & que le cens seroit d'un sou d'argent, valant douze deniers ou vingt-cinq sous de notre monnoie, par chaque mense ou famille, c'est-à-dire par chaque maison avec une étendue de terre suffisante à une famille de serfs. Les terres ainsi engagées, ajoute-t-on, retourneront à l'Eglise, quand celui à qui le Prince les aura laissées, viendra à mourir. Il faut encore, pour que ces con-

cessions aient lieu, que les Eglises n'en souffrent pas notablement. C'est pourquoi celles qui sont pauvres, doivent récupérer leurs revenus tout entiers. Le troisieme décret réprime, & les anciens abus concernant le mariage, & celui qui s'introduisoit au grand scandale des foibles, savoir de vendre aux Païens des esclaves Chrétiens. Le quatrieme & dernier canon, analogue au génie & aux loix barbares, qui n'infligeoient que des punitions pécuniaires pour la plupart des crimes capitaux, défend sous peine de quinze sous d'amende les superstitions païennes, dont il fait un long dénombrement. Nous y remarquerons les sacrifices des morts, qu'ils érigeoient en une sorte de demi-dieux, & presque généralement en saints : ce qui peut avoir donné l'origine à l'usage d'honorer plusieurs saints douteux dans ces pays Barbares. On observe aussi que ce concile est le premier où l'on ait commencé à compter les années depuis l'Incarnation, suivant le cycle dont Denis le Petit est l'auteur.

Ibid. pag. 1552. Le Prince Pépin fit de son côté tenir un concile à Soissons, le troisieme

jour de mars de l'année suivante, pour les provinces de Gaule qui lui obéissoient. Il s'y trouva lui-même, avec les principaux seigneurs, & vingt-trois évêques présidés, comme à Liptines, par Saint Boniface. Ainsi les conciles étoient devenus en France, ainsi qu'en Espagne, des assemblées mixtes d'évêques & de grands du royaume, où l'on joignoit les peines temporelles aux spirituelles. Comme les Gaules se trouvoient dans la même position que la Germanie, on y fit les mêmes réglemens. Le concile de Soissons établit des évêques légitimes dans toutes les villes qui en étoient dépourvues, particuliérement dans les provinces de Reims & de Sens; & l'on demanda au Pape le pallium pour Abel & Ardobert qui en avoient été élus métropolitains. Mais Abel ne put prendre possession de son siége, par la violence de Milon de Treves, que nous avons vu substitué injustement à S. Rigobert, & qui se maintint quarante ans dans son usurpation. Ardobert succéda à S. Ebbon, que l'on croit avoir renoncé à l'épiscopat, pour ne s'occuper que de sa sanctification

dans sa solitude d'Arce. Grimon de Rouen obtint aussi le pallium, à la demande du même concile, où furent encore condamnés deux imposteurs hérétiques & sacriléges qui se donnoient faussement pour évêques.

Bonif. ep. 135. Il n'y avoit rien de plus absurde ni de plus méprisable que les propos & la conduite de ces deux fanatiques, nommés Adalbert & Clément, celui-ci Ecossois de naissance, & l'autre Gaulois ou François. Dans un âge meilleur, le plus sûr moyen de décrier leur doctrine eût été de la publier hautement. Adalbert établissoit sa mission, sur une épître qu'il montroit à ses sectateurs avec un air de mystere, comme écrite de la propre main du Fils de Dieu, & tombée du Ciel à Jérusalem. Il leur montroit aussi des reliques, qu'un ange, disoit il, lui avoit apportées des extrémités du monde, & qui étoient d'une sainteté si merveilleuse, que par leur vertu il pouvoit obtenir de Dieu tout ce qu'il demanderoit. Il abandonnoit avec mépris les églises, dressoit des croix, ou faisoit de petits oratoires à la campagne, au coin des bois, ou près

des fontaines ; & séduisant par ses artifices & ses faux miracles des femmes simples, & des troupes de paysans qu'il attiroit à sa suite, il se faisoit invoquer comme un saint déjà honoré dans le Ciel. Il donnoit ses ongles & ses cheveux pour des reliques, s'attribuoit la connoissance de l'avenir & des plus secretes pensées, & attiroit à sa suite des troupes innombrables de peuples qui venoient se prosterner à ses pieds, en demandant à se confesser. Mais il leur disoit : Il n'est pas besoin que vous m'accusiez vos péchés, je les connois tous ; retournez en paix dans vos maisons, ils vous sont remis.

L'hérésie de Clément se manifestoit sur-tout par le mépris qu'il faisoit généralement de la tradition, rejettant les canons & les conciles, les traités & les explications des Peres les plus révérés, tels que S. Jérôme, S. Augustin & S. Gregoire. Il soutenoit que J. C. descendant aux enfers en avoit délivré tous les damnés, tant Chrétiens qu'idolâtres ; & il vomissoit mille blasphêmes contre le mystere de la prédestination. Tous deux

avoient des mœurs conformes à leur foi : Adalbert s'abandonnoit à toutes sortes d'impuretés, malgré son hypocrisie; Clément soutenoit avec impudence, qu'il pouvoit être évêque, quoiqu'il eût deux enfans nés d'adultere.

Ils ne laisserent pas de séduire, outre les gens de la camagne & la populace, un assez bon nombre de clercs : ils gagnerent même par argent quelques évêques ignorans & vagabonds, qui se perpétuoient par des ordinations téméraires, & sans avoir de siéges fixes suivant les décrets si souvent réitérés des conciles. Ainsi, pour mettre fin à ces désordres, il fallut tenir l'an 745 un nouveau concile dans les Etats du Prince Carloman, puis faire prononcer le Pape même, avec plusieurs évêques des environs de Rome, & tout le clergé Romain.

L'assemblée des prélats sujets de Carloman condamna définitivement, & déposa Gévilieb, évêque de Mayence. Son pere Gérold avoit occupé ce siége avant lui : mais en quittant le siecle pour l'Eglise, il ne s'étoit pas défait de ses inclinations martiales. Il fut blessé

Vit. S. Bonif. per Othl. l. 1. c. 37.

à mort dans un combat contre les Saxons. Pour le consoler, on mit à sa place son fils encore laïc, qui passant sans intervalle du tumulte de la Cour à l'épiscopat, y porta des mœurs aussi militaires & plus violentes que celles de son pere. Peu après son changement d'état, il suivit de nouveau le Prince Carloman contre les Saxons. Les deux armées étant en présence, séparées seulement par une riviere, l'Évêque Gévilieb fit proposer une conférence au meurtrier de son pere, qui l'accepta. Ils s'avancerent également chacun de son côté, & se rencontrerent à cheval au milieu de la riviere, où le sanguinaire & perfide Prélat, tout en abordant le Saxon, lui porta un grand coup d'épée, en lui disant que c'étoit le prix de la mort de Gérold. Le Saxon tomba mort dans l'eau; sans que personne osât seulement blâmer cette atroce perfidie; & l'assassin continua de faire ses fonctions épiscopales. Mais l'Archevêque Boniface le dénonça au concile, le fit déposséder de l'épiscopat; & portant le Prince à soutenir un jugement d'une telle conséquence pour la discipline qu'on pré-

tendoit rétablir, il réduisit le coupable à la soumission. Après avoir résisté quelque temps, ce Prélat scandaleux rentra en lui-même, donna tous ses biens à l'Eglise, à la réserve d'une terre qu'on lui assigna pour sa subsistance, & où il vécut encore quatorze ans avec une grande édification. Il observoit l'hospitalité, s'exerçoit à toutes sortes de bonnes œuvres dans une exacte retraite, sans se montrer même à Mayence, si ce n'étoit le jeudi-saint pour l'humble cérémonie du lavement des pieds.

Le S. Archevêque étoit ainsi le mobile de toutes les vertus, & comme l'ame du Christianisme, dans le Nord & la meilleure partie de l'Occident. Les besoins des Eglises d'Allemagne & de France ne lui faisoient point oublier l'Angleterre; non seulement parce que c'étoit sa patrie, mais parce que le Souverain Pontife, en commettant plus particuliérement certains peuples à son zele, l'avoit chargé de ramener sans exception tous les Fideles qu'il trouveroit écartés du bon chemin. C'est ce qu'il écrivit à Ethelbalde, roi des Merciens, prince ami de la paix & de la justice, attentif à répri-

mer les violences, & très libéral envers les pauvres; mais abandonné à la débauche, & ne contraignant en rien les goûts bizarres de ses honteuses & scandaleuses passions. Pour mieux réveiller la foi de ce Prince, il lui écrivit, tant en son nom qu'en celui de sept autres Peres du concile des plus révérés.

Après avoir loué ce qu'il avoit de vertus; nous avons appris avec bien de la douleur, lui dit-il, que vous ternissez l'éclat de ces grandes qualités par l'incontinence, & qu'au lieu de fixer la foiblesse de votre cœur en prenant une épouse légitime, vous vous attachez, au gré de vos desirs, à toutes sortes d'objets, & même à des religieuses Vous n'ignorez pas, Seigneur, l'énormité de ce péché, compté avec raison par les Fideles entre les premiers qui excluent du royaume de Dieu. Que dis-je? les habitans même de l'ancienne Saxe, restés dans les ténebres du Paganisme dont nous avons le bonheur d'être sortis, punissent de châtimens terribles la débauche, avec l'adultere. Si une fille a déshonoré la maison paternelle, sa Bonif. ep. 19. al. 5.

une femme a souillé le lit nuptial; quelquefois ils la contraignent à s'étrangler de ses propres mains, & après avoir brûlé son corps, ils pendent son corrupteur au bûcher. Quelquefois ils rassemblent une troupe de femmes, qui traînent la coupable parmi leurs peuplades, & qui lui coupant ses habits jusqu'à la ceinture, la déchirent avec des fouets & des stylets, jusqu'à ce qu'elle tombe morte. Il lui représenta ensuite les effets pernicieux de l'exemple du souverain sur les sujets, sur-tout pour la nation Angloise, déjà si décriée par la débauche, en France & en Italie. Il eut la sage attention, sur un point si délicat, d'écrire en même temps à Edbert, archevêque d'Yorck, & au prêtre Hérefrid en qui le Roi avoit une grande confiance.

L'année même du concile qui avoit condamné en France les imposteurs Adalbert & Clément, la confirmation pontificale en fut demandée & obtenue par le Prêtre Dénéard envoyé de l'Archevêque Boniface. Le 25 octobre 745, le Pape assembla sept évêques, avec dix-sept prêtres & le reste du clergé Romain, dans la basilique de Théo-

T. 6. Conc. p. 1556.

dore ; au palais de Latran. On y fit entrer le Prêtre Dénéard, qui dit : Seigneur, l'Evêque Boniface mon maître, ayant selon vos ordres tenu un concile chez les François, y a privé du sacerdoce les faux Evêques Adalbert & Clément, & les a fait mettre en prison avec l'autorité des princes. Vous trouverez une plus ample instruction dans la lettre que je vous présente, & que je vous prie de faire lire devant le S. Concile. C'étoit la lettre de S. Boniface, contenant l'exposition des impiétés & des extravagances des deux imposteurs. On la lut aussi-tôt; & l'on vit avec une indignation mêlée de pitié, que l'orgueil leur avoit troublé le cerveau, au point de se préférer aux Apôtres & à tous les saints le plus universellement révérés.

En deux autres séances, on lut la vie d'Adalbert, la lettre qu'il prétendoit descendue du Ciel, & une oraison de sa composition. L'histoire de sa vie fait de lui un autre Jean-Baptiste, sanctifié dès le ventre de sa mere, sous le symbole d'un veau qui sortoit de son côté droit : emblême aussi éloigné de la dignité de l'évangile, qu'a-

nalogue à la bassesse du fanatisme. L'imposture se trahit encore plus sensiblement, au sujet de la prétendue lettre du Fils de Dieu. On en peut juger par le seul début, que les actes du concile se sont bornés à nous transmettre. Voici comment il étoit conçu: Au nom de Dieu, ici commence la lettre de Notre-Seigneur J. C. laquelle est tombée à Jérusalem, a été trouvée par l'Archange S. Michel à la porte d'Ephrem, lue & copiée par le prêtre Icoré. Icoré l'a envoyée dans la ville de Jérémie, au Prêtre Talasius; Talasius l'a envoyée en Arabie, au Prêtre Léoban; Léoban l'a envoyée, dans la ville de Versanie, au Prêtre Macruis, qui à son tour l'a envoyée à la montagne de l'Archange S. Michel. De là elle est arrivée, par les mains d'un ange, à la ville de Rome, au sépulcre de S. Pierre, où sont les clefs du royaume des Cieux, où les douze prêtres qui régissent la ville ont fait des veilles, des jeûnes & des prieres sans interruption, pendant trois jours & trois nuits consécutifs.

On eut la patience de lire dans le concile toute la suite de la piece, dont

l'originalité extravagante répondoit au commencement; après quoi le Pape dit : Assurément, mes chers freres, cet Adalbert est en délire, & ceux qui l'écoutent ont aussi peu de sens que des enfans qui prennent la fable pour la vérité. Mais nous sommes redevables aux foibles comme aux forts; & puisque cette séduction grossiere trouve des gens aussi grossiers qui s'y laissent prendre, nous ne devons rien omettre pour les détromper. On lut donc encore l'oraison d'Adalbert, non moins extravagante que la lettre; puis on conclut à brûler ces écrits, & à condamner les auteurs. Adalbert & Clément furent déposés du sacerdoce, avec anathême contre eux & leurs partisans, s'ils persistoient dans leurs erreurs. On observe que dans les conciles qui se tinrent à Rome en ce temps-là, il ne se trouve presque point de noms Barbares, entre ceux de tant d'ecclésiastiques : ce qui fait présumer que l'usage étoit encore assez général, de ne recevoir dans le clergé que des sujets Romains.

Le Pape Zacharie envoya les actes de son concile à S. Boniface, avec Zach. Ep. 9. ap. Othl. L. 2. c. 7.

une grande lettre qui confirmoit, non seulement le dernier concile de France, mais ce qui avoit été statué à Liptines, touchant la contribution annuelle de douze deniers par chaque famille de serfs appartenant à l'Eglise, à l'effet de subvenir aux guerres contre les Infideles, Sarrasins, Saxons & Frisons. Quant aux ecclésiastiques déposés, qui, au lieu de faire pénitence dans les monasteres, alloient à la Cour demander des biens d'église, le Pontife dit qu'il en a écrit aux Princes François : mais il déclare qu'il ne faut laisser en aucun cas l'exercice ordinaire du ministere aux sujets notés d'impudicité, d'homicide, ou soumis à la pénitence publique. Pour les sacremens administrés par les ecclésiastiques vagabonds, il faut s'informer s'ils ont employé l'invocation des trois personnes de la Trinité, pour le baptême; & pour les autres sacremens, s'ils étoient revêtus des saints ordres: en ce cas, on doit les tenir pour valides. On avoit demandé à Zacharie, dans une autre occasion, si l'on ne devoit pas réitérer le baptême qu'un prêtre de Baviere, qui ne savoit pas

le Latin, donnoit en uſant de cette formule : *Baptiſo te in nomine Patria, & Filia, & Spiritua Sancta.* Ce Pape décida qu'un baptême ainſi adminiſtré au nom de la Trinité, avoit les qualités eſſentielles au ſacrement, & qu'une ſimple ignorance de langue, ſans mêlange d'aucune erreur, ne le pouvoit rendre invalide.

Juſqu'ici S. Boniface, décoré du pallium & du titre d'archevêque dès le commencement du pontificat de Grégoire III n'avoit point encore de ſiége fixe, ni d'égliſe métropolitaine. Les princes François, avec leurs évêques, prirent enfin dans leurs dernieres aſſemblées la réſolution d'établir cette métropole ſur la frontiere de leurs Etats, du côté des Païens. Le choix qu'ils firent d'abord de Cologne, fut agréé par le Souverain Pontife : mais Gévilieb de Mayence, qui avoit fait quelque réſiſtance, s'étant ſoumis à la ſentence de ſa dépoſition, on trouva cette derniere ville plus convenable. Dès les premiers temps du Chriſtianiſme, ce ſiége avoit été métropolitain de la province Romaine, nommée la premiere Germanie. Worms

Coint. an. 746. n. 34.

étant par la ſuite devenue métropole de ces deux provinces, Mayence lui fut ſoumiſe : ainſi on ne fit que lui rendre, en faveur de S. Boniface, ſa premiere dignité de métropole ; & ſa juriſdiction s'étendit ſur treize évêchés, Strasbourg, Spire, Worms, Cologne, Liége, Ausbourg, Virtsbourg, Burabourg transféré depuis à Paderbone, Erfort, Eichſtat, Conſtance & Coire.

En même temps qu'on donnoit en Germanie cette forme reſpectable au gouvernement des premieres Egliſes, on poſoit auſſi les fondemens des plus célebres monaſteres, entre leſquels on ne doit pas omettre l'abbaye de Fulde, qui doit ſon établiſſement à S. Sturme. Né en Baviere de parens nobles & Chrétiens, il avoit été formé à la vertu par S. Boniface, avec pluſieurs autres enfans de qualité offerts par leurs proches. Le jeune Sturme étudia la ſcience des Saintes écritures, au monaſtere de Friſlar, ſous la conduite de Saint Vigbert. Il n'apprit pas ſeulement les pſeaumes par cœur ; mais il en pénétroit les ſens moraux les plus touchans & les plus ſublimes

Act. SS. Bened. t. 4. pag. 270.

Sa candeur & son innocence peintes sur son front, sa docilité, sa douceur, des manieres affables & prévenantes, qui prenoient leur source dans la charité & dans une humilité sincere, le rendoient aimable à tout le monde. Il fut ordonné prêtre, à la demande de toute la communauté, dont il ne tarda point à justifier les suffrages. Ayant commencé à prêcher les peuples des environs, il fut aussi-tôt favorisé du don des miracles, délivra les possédés, guérit les malades, & opéra mille autres merveilles, bien plus efficaces que les raisonnemens, sur l'esprit de ses auditeurs presque tous païens ou demi-païens.

Toutefois à peine eut-il exercé son zele pendant trois ans, qu'il lui vint en pensée de se retirer dans la solitude. Il soumit humblement son attrait au jugement de son saint maître Boniface, qui, après un mûr examen, connut que c'étoit véritablement une inspiration d'en haut. Pour un seul prédicateur de l'évangile, le Ciel en vouloit former une infinité d'autres, dans les écoles de la perfection & du zele évangélique que celui-ci alloit

instituer. Le S. Archevêque lui joignit deux compagnons; il donna à tous trois ses instructions, puis sa bénédiction, en disant : Allez dans la forêt des hêtres, & cherchez-y un lieu propre à devenir l'asyle sacré des serviteurs de Dieu.

Ils s'enfoncerent sous ces immenses & profonds ombrages, où ils ne voyoient que par intervalle la terre qui les portoit, & le ciel qu'atteignoit la cime de ces troncs antiques. Etant arrivés au bout de trois jours dans une terre bien arrosée, & qui leur parut fertile, ils se persuaderent que c'étoit là le séjour paisible que Dieu leur destinoit. Ils y construisirent de petites cabanes : ils les couvrirent, comme ils purent, d'écorces d'arbres. Tels furent les commencemens du monastere de Hiersfield, où ils demeurerent longtemps, dans une entiere privation de toutes les commodités de la vie. Leur ferveur ajoutoit encore au jeûne les veilles, la priere, & trouvoit des délices ineffables dans ce qui eût fait le désespoir des ames lâches. Enfin Sturme alla trouver Boniface, & lui fit, avec une sainte complaisance, la description

de sa nouvelle demeure. Mais le sage Prélat lui dit : Je crains que vous ne soyez pas en sûreté dans ce lieu ; car je sais qu'il y a tout près de là, des Saxons extrêmement barbares ; & je vous conseille de chercher une retraite plus écartée.

Sturme uniquement attaché au Seigneur & à l'accomplissement de sa divine volonté, qu'il ne distinguoit point de celle de son supérieur, ne fut pas plutôt de retour à son établissement d'Hiersfield, qu'il prit une barque avec deux de ses freres, pour aller à la découverte en remontant la riviere de Fulde. Ayant vogué trois jours, sans rien découvrir qui les contentât, Sturme en alla rendre compte au S. Evêque, qui lui dit : Cherchez encore, mon frere, & proportionnez votre foi aux miséricordes du Seigneur : assurément il a préparé à ses serviteurs une demeure dans ce désert. Sturme, pour cette fois, partit seul, monté sur un âne, faisant diversion aux inquiétudes & aux fatigues du voyage par le chant des pseaumes, & priant continuellement. Il s'arrêtoit par-tout où la nuit le prenoit, sans autre précaution que

d'entourer sa monture, d'une espece de palissade faite à la hâte du bois qu'il abattoit, de peur des bêtes féroces. Pour lui, après s'être muni uniquement du signe de la croix, il dormoit tranquillement. Ayant pénétré au delà de la forêt, jusqu'au grand chemin de Maïence, près de la Fulde, il y rencontra une troupe nombreuse de Sclavons qui s'y baignoient. C'étoient de farouches barbares, qui des extrémités du Nord s'étoient répandus bien avant dans la Germanie, & qui depuis plus d'un siecle faisoient de toute part d'horribles ravages. Mais ils se contenterent de se moquer du saint homme, sans lui faire aucun mal.

Enfin il trouva un lieu, qui lui parut tel que le desiroit S. Boniface. Après l'avoir bien examiné, il le remarqua soigneusement, & lui en porta la nouvelle. L'Archevêque satisfait écrivit aussi-tôt au Prince Carloman, pour obtenir la permission d'y fonder un monastere : ce que personne, porte la lettre, n'a encore tenté sur ces frontieres Orientales de vos Etats. Carloman le lui accorda volontiers, avec une étendue de quatre mille pas tout

à l'entour, & fit expédier un acte authentique de donation. Pour rendre la fondation plus avantageuse & plus stable, il rassembla tous les seigneurs du pays, & les engagea à faire chacun la cession de leurs droits sur ce canton. Sturme ainsi autorisé commença l'établissement, avec sept religieux, au mois de mars de l'an 744, neuf ans après la fondation d'Hiersfield. Au bout de deux mois, S. Boniface amena lui-même quantité de maçons & d'ouvriers de toute espece, pour aider les moines qui s'employoient à tous les ouvrages, mais qui ne pouvoient élever l'église, ni suffire à défricher les terres. Cependant le Saint Archevêque se retiroit pour prier sur une montagne voisine, qui prit à cette occasion le nom de Mont-l'Evêque. On donna au monastere même celui de la riviere de Fulde, sur laquelle il est bâti.

Le Prélat revint la seconde année, pour donner aux moines les premieres institutions de la vie réguliere, leur préposa Sturme en qualité d'abbé, les fit convenir de n'user que de petite biere, sans boire jamais, ni vin, ni

autre boiſſon forte ; du reſte, on ſuivoit la regle de S. Benoît. Le zélé Prélat continua, tant qu'il put, de les viſiter tous les ans. Comme les moines propoſerent de leur côté, d'envoyer aux plus célebres monaſteres de l'Occident, pour en apprendre les obſervances ; il chargea de ce ſoin l'Abbé Sturme, qui partit avec deux freres, dans le cours de la quatrieme année de la fondation. Il viſita principalement les monaſteres de Rome, & celui du Mont-Caſſin, parcourut tous ceux d'Italie, & mit un an tout entier à ce voyage. Il rapporta à ſa communauté tout ce qu'il put retenir de plus édifiant & de plus parfait. La ferveur des diſciples répondit au zele de l'abbé. Le nouvel établiſſement augmentoit de jour en jour ; pluſieurs ſujets diſtingués vinrent s'y conſacrer à Dieu, avec tous leurs biens ; la réputation de Fulde ſe répandit dans les provinces les plus éloignées, & le Fondateur eut la conſolation d'y voir en peu de temps quaatre cents religieux, ſans compter les novices.

Une ſainte émulation anima les perſonnes du ſexe. Des troupes nom-

breuses de vierges Chrétiennes se rassemblerent d'abord au lieu nommé Biscofheim, c'est-à dire demeure de l'Evêque, d'où furent ensuite tirées des abbesses pour plusieurs autres monasteres. L'Allemagne fut encore redevable de cette institution aux Iles Britanniques. S. Boniface y attira d'Angleterre sa parente Sainte Liobe, qui avoit été consacrée à Dieu dès sa premiere jeunesse, dans le monastere de Vinburn. Fille d'un génie supérieur, aussi propre aux affaires & même aux lettres qu'aux exercices réguliers & aux petits ouvrages des mains, elle montra une véritable aptitude pour les sciences, & se rendit, presque sans étude, assez habile dans les langues anciennes, pour faire des vers Latins : ce qui annonçoit alors la capacité la plus extraordinaire. Mais la réputation de ses vertus surpassoit encore celle de ses talens. On recueillit bientôt les fruits de cet heureux assemblage de tous les genres de mérite. Les mœurs farouches des Germains s'adoucirent & s'épurerent, au seul récit du sacrifice de cette multitude de victimes délicates qui se dévouoient pour le

Act. Bened. t. 4. p. 249.

ſalut de leur peuple, & qui joignoient à toute la candeur de l'innocence les auſtérités des plus courageux pénitens. Le Seigneur ménagea cependant à ſes épouſes une épreuve bien alarmante.

Une malheureuſe, accablée d'infirmités, & qui ne vivoit que de ce qu'on lui donnoit à la porte de l'abbaye, s'abandonna au crime, & mit au monde un enfant qu'elle jetta de nuit dans la riviere qui couloit près de la maiſon. Une autre femme trouva le matin cet enfant, & remplit tout le voiſinage de ſes calomnies ironiques, en demandant ſi c'étoit ainſi que les religieuſes baptiſoient leurs enfans. Le peuple qui ſuit toujours la premiere impreſſion qu'on juge à propos de lui donner, s'attroupa avec indignation, & fit retentir les injures & les menaces autour du monaſtere. Il en étoit ſorti une religieuſe pour des raiſons connues, & avec la permiſſion de l'Abbeſſe, qui la fit néanmoins revenir auſſi-tôt. Elle proteſta devant Dieu de ſon innocence, en fondant en larmes, & en le conjurant de faire connoître la coupable. L'Abbeſſe raſſembla les ſœurs, leur fit réciter le pſeautier, toutes de-

bout & les bras en croix ; puis les conduisit en procession autour du monastere, à trois reprises différentes, aux heures de tierce, de sexte & de none. Enfin la Sainte Abbesse s'approchant de l'autel, en présence de tout le peuple fort attentif à ce qui arriveroit, elle étend les mains vers le Ciel, & dit avec effusion de larmes : Dieu de toute pureté, que nous avons choisi pour notre époux, prenez la défense de celles qui vous ont préféré à tous les objets mortels, & sauvez-les d'un opprobre qui rejailliroit sur votre saint nom. A l'instant l'impudente calomniatrice fut saisie de l'esprit malin, & confessa son crime devant tout le monde. Le peuple rendit gloire à Dieu, par de grandes acclamations. On raconte plusieurs autres merveilles de Sainte Liobe, & de Sainte Thécle, autre religieuse, qu'elle avoit amenée d'Angleterre, & qui fut abbesse de Chizingue sur le Mein, dans le diocese de Virsbourg.

Tandis que la présence & la vigilance infatigable de S. Boniface donnoient cette splendeur à l'Eglise d'Allemagne, ses lettres opéroient en An-

gleterre d'une maniere presque aussi efficace. La liberté avec laquelle il avoit écrit à Ethelbalde roi des Merciens, loin d'aigrir ce Prince livré à la plus effrénée des passions, fournit au contraire un exemple frappant de l'ascendant que la vertu conserve sur l'esprit des grands, quand il leur reste quelque droiture. Le Prince Anglois ne se borna point à son amendement personnel; mais il fit tenir à Cloveshou, l'an 747, un concile national, pour le rétablissement de l'ordre & des mœurs. Avec Cutbert, archevêque de Cantorbéri, il s'y trouva onze évêques, tant du pays des Merciens, que des autres nations qui occupoient la Grande-Bretagne. Le Roi Ethelbalde y voulut assister en personne, & s'y fit accompagner des grands de son royaume. Cutbert commença par présenter deux lettres du Pape Zacharie, touchant la réformation des mœurs. On les lut d'abord dans leur langue originale, puis on les expliqua en langue vulgaire, & tout le monde les entendit avec la docilité religieuse qui distinguoit alors cette nation entre toutes les autres. La lettre de S.

T. 6. Conc. p. 1566.

Boniface, qui avoit donné lieu à la célébration du concile, fut reçue aussi avec tant de respect, qu'on la trouve transcrite à la tête des actes.

On lut ensuite quelque partie des œuvres du Pape S. Grégoire, toujours révérées spécialement de l'Eglise d'Angleterre; puis les décrets des Peres, les plus convenables aux circonstances; & l'on fit trente canons, afin de rappeller à la pureté des anciennes regles, les mœurs sacerdotales, qui ont tant d'influence sur celles des peuples. On voit par le dixieme canon, à quel point de dégradation se trouvoient déjà les lettres & les études. Il fallut faire ce décret, pour obliger les prêtres à se rendre capables d'expliquer en langue vulgaire le symbole de la foi, l'oraison dominicale, les paroles employées dans l'administration du baptême & des autres sacremens. Le douzieme canon enjoint d'observer les fêtes, suivant le martyrologe Romain, qui ne paroît autre ici que celui de Bede. C'est la premiere fois qu'il en est fait mention. Dans le canon vingt-troisieme, on exhorte à la fréquente communion, non seulement les per-

sonnes consacrées à Dieu, mais aussi les laïcs, spécialement les enfans qui vivent encore dans l'innocence, & les gens avancés en âge, qui l'ont recouvrée. Le vingt-sixieme, en exhortant à l'aumône, blâme l'abus qui commençoit à s'introduire, de rédimer ou commuer les peines canoniques imposées par le prêtre pour la satisfaction des péchés; comme aussi de faire aquitter sa propre pénitence par d'autres personnes, que l'on payoit pour jeûner ou chanter des pseaumes. Outre que la pénitence, dit le concile, doit remédier aux fautes passées, & servir de préservatif contre la rechute; il est de la justice, que la même chair qui a péché, soit punie: & si l'on pouvoit satisfaire par autrui, les riches auroient plus de facilité pour le salut que les pauvres; ce qui est contraire à l'évangile.

Act. SS. Bened. t. 4. pag. 123.

L'année même où le Roi des Merciens fit célébrer un concile si salutaire à son peuple, Carloman fournit un exemple beaucoup plus édifiant encore à l'Austrasie, & à tout le Monde Chrétien. Ce Prince des François, plus puissant que la plupart des rois, il-

lustré par sa valeur & par une longue suite de victoires contre les Allemands, les Saxons & les Bavarois, au comble de la gloire & de la prospérité, prit la résolution de quitter le siecle, & d'embrasser la vie monastique. Il avoit toujours donné des marques d'une piété sincere, & d'un grand amour pour la religion : mais la difficulté d'allier les devoirs de la conscience avec les usages de la politique, dans la position où se trouvoit le gouvernement, réveilloient sans fin les mouvemens douloureux d'une conscience agitée. Il sentoit d'une part la nécessité de rendre les biens de l'Eglise, suivant les conseils de S. Boniface & les décrets du concile de Germanie; & de l'autre il craignoit le mécontentement des gens de guerre, en leur ôtant la récompense de leurs services, dans le temps où l'on avoit d'eux le plus grand besoin. Il gémissoit aussi sur les expéditions sanglantes & désastreuses, où la nécessité des affaires l'engageoit, contre les sentimens de douceur & de bienfaisance qui lui étoient naturels. Sur-tout, il ne pouvoit effacer de son esprit le noir souvenir d'une grande

multitude d'Allemands rebelles, qu'il avoit fait maſſacrer l'année précédente. Il prit le parti d'abdiquer des dignités ſi fécondes en amertumes, & de ſe conſacrer ſans réſerve au Dieu de la clémence & de la miſéricorde. Ainſi l'an 747, ſeptieme de ſon regne, après avoir communiqué ſa réſolution à ſon frere Pépin, qu'il laiſſoit héritier de ſes Etats, il quitta la France, pour prendre le chemin de Rome, où il ſe propoſa d'abord d'établir ſon aſile.

Il y arriva, ſuivi d'un cortége nombreux qui ne pouvoit ſe réſoudre à ſe ſéparer de lui, & que Pépin avoit tâché inutilement de conſoler par la magnificence de ſes dons. A la vue de ces grands attendris juſqu'aux larmes, il ſe jeta aux pieds du Pape Zacharie, qui lui donna l'habit monaſtique. Après quoi, il ſe retira au mont Soracte, où il bâtit un monaſtere en l'honneur du Pape S. Silveſtre, que l'on diſoit s'y être caché pendant la perſécution. Enſuite, comme les François qui venoient à Rome, troubloient ſa retraite par leurs fréquentes viſites, il paſſa au Mont-Caſſin, où il fit vœu de ſtabilité ſuivant la regle,

L'Abbé Pétronax, qui avoit rétabli ce monastere fameux dans tout son lustre & sa ferveur primitive, vivoit encore; & Carloman, sous un si bon maître, fit des progrès rapides dans toutes les vertus religieuses. Les pratiques les plus rigoureuses & les plus humiliantes avoient pour lui un attrait tout particulier. Il servoit à la cuisine, travailloit au jardin, gardoit les troupeaux à la campagne, manioit la bêche & la houlette, avec plus de complaisance qu'il n'avoit porté l'épée & le sceptre.

L'exemple que Rachis roi des Lombards donna trois ans après, c'est-à-dire l'an 750, fut encore plus étonnant. Après la déposition d'Hildebrand, qui en sept mois de regne se rendit insupportable à toute sa nation, on l'avoit jugé digne de remplacer Luitprand; & du duché de Frioul, on l'avoit fait monter sur le trône de Lombardie. Il ne trompa point l'espérance qu'on avoit conçue de ses qualités royales, ou du moins de son ardeur pour l'agrandissement de son royaume, & pour la ruine du vain simulacre d'Empire qui restoit en Italie.

Chr. Cass. l. 1. c. 8.

Tandis que l'exarchat étoit fort tranquille, le Lombard, sous quelque prétexte détourné, leva une armée nombreuse, fit le ravage dans toute la Pentapole, & vint mettre le siége devant Pérouse. A cette nouvelle, le Pape Zacharie forma sur le champ sa résolution. Animé de cette force sacerdotale, qui avoit déjà désarmé la cupidité de Luitprand, il vint droit à Pérouse, accompagné d'une partie considérable de son clergé, & toucha tellement Rachis par son éloquence, que non seulement il lui fit lever le siége, mais lui inspira la résolution de quitter un trône qui ne lui paroissoit plus qu'un dangereux écueil. Le Roi se rendit à Rome, ainsi que le Prince Carloman, reçut pareillement de la main du Pontife l'habit monastique, & se retira au Mont-Cassin, où il finit saintement ses jours. On y montroit encore, trois cents ans après, une vigne qui portoit son nom, parce qu'il l'avoit plantée & cultivée de ses mains. Sa femme Thasie & sa fille Ratrude bâtirent dans le voisinage un monastere de filles, où elles donnerent de grands biens, & passerent pareil-

lement dans une exacte régularité le reste de leur vie. Rachis eut son frere Astolfe pour successeur, dans le royaume des Lombards.

Pépin, par la retraite de Carloman, restoit seul Prince des François, maître absolu du royaume & de la royauté, dont il ne lui manquoit que le titre. Son pere Charle Martel, aussi puissant & plus illustre que lui par la continuité de ses victoires, n'avoit cependant osé, en le prenant, choquer le préjugé des peuples. Le fils fut plus hardi que son pere; ou, pour mieux dire, il sut profiter des circonstances, & de la longue habitude des François à n'obéir qu'aux princes de son sang. Il étoit également cher aux ecclésiastiques dont il secondoit le zele en toute occasion, & aux différens ordres des laïcs. Après s'être assuré de la disposition des esprits, sous prétexte de procurer le bien commun avec plus de facilité, il demanda, dans une assemblée générale de la nation, d'être déclaré Roi. Tout le monde donna son consentement, par des acclamations de joie. Il n'y avoit d'autre obstacle que Childéric, qu'il étoit quef-

Ann. Loisel. an. 749. Ann. Fuld. an. 751.

tion de dépoſer, après lui avoir prêté ſerment de fidélité : mais la politique trouve aiſément des moyens pour triompher de ces ſortes d'obſtacles, & même pour juſtifier ſes injuſtes ſuccès aux yeux de la poſtérité.

Serons-nous bien reçus à répandre quelque doute, malgré le torrent des hiſtoriens modernes, ſur l'authenticité de la déciſion fameuſe, qu'ils attribuent avec tant d'aſſurance au S. Pape Zacharie ? Mais qu'on faſſe attention que toutes ces autorités ſe réduiſent à celle d'Eginard, qui écrivoit ſous Charlemagne, & qu'ils ont ſuivi aveuglément. Voici comment cet Auteur, preſque contemporain, mais ſuſpect en cette matiere, préſente la choſe.

Il dit que S. Boniface, légat du S. Siége, apôtre de la Germanie, & l'oracle de toute l'Egliſe de France, propoſa de conſulter le Vicaire de J.C. qu'on députa Burchard, premier évêque de Virsbourg, dont la capacité égaloit la ſainteté, avec Fulrade iſſu de l'une des plus puiſſantes maiſons d'Auſtraſie, fait par Pépin abbé de S. Denis, & archi-chapelain du palais, c'eſt-à-dire grand-aumônier; que

ces deux illustres députés consulterent en ces termes le Pape Zacharie : A qui est-il plus juste de donner le nom de Roi, ou à celui qui n'a plus rien de la puissance royale, ou à celui qui se trouve dans la possession & l'exercice de tout le pouvoir souverain ? que le Pape répondit, sans nommer ni Childéric ni Pépin, qu'il étoit juste & raisonnable, que celui qui avoit toute la puissance royale, eût aussi le nom de roi.

L'air seul de cette réponse vague & captieuse, attribuée à un Pape aussi vertueux que Zacharie, ne doit-il pas mettre en garde tout écrivain circonspect? Et qui ne craindroit, de la créature & du panégyriste de Charlemagne, qu'il n'eût été entraîné par le desir de colorer, autant qu'il étoit possible, l'usurpation de Pépin pere de ce Prince? Ne seroit-ce point encore par cette secrete préoccupation, trop naturelle aux courtisans même de probité, qu'il auroit déprimé sans distinction tous les derniers descendans de Méroué? que, par des anachronismes sans nombre, il donne des cheveux gris à des enfans de huit ou dix ans, & à des princes

de quatorze, tels que le malheureux Childeric III, les mœurs diſſolues du libertinage le plus invétéré ? qu'il nous préſente enfin le burleſque ſpectacle des rois indolens, traînés le premier jour de mars dans un char attelé de bœufs, ou noyés dans la molleſſe du palais de Mamaca, qui ne peut ſervir de matiere qu'aux entretiens des bonnes & des nourrices ? Dans le même temps, les auteurs abſolument contemporains nous montrent pluſieurs de ces princes, malheureuſement trop jeunes pour être obéis ; ou à la tête de leurs armées, ou formant leur jeuneſſe, par les fatigues de la chaſſe, aux travaux plus ſérieux des armes. Mais ſuivons le cours des faits.

Dès que la politique de Pépin eut levé les obſtacles, il fut déclaré roi des François, & ſelon la coutume, élevé ſur le trône dans la ville de Soiſſons, au mois de mars de l'an 752. Le Légat S. Boniface, dit encore Eginard, le couronna & le ſacra, pour le rendre plus reſpectable au peuple. Sa femme Berte ou Bertrade fut auſſi proclamée reine, & par une cérémonie toute nouvelle, placée ſur le trône,

avec son époux. On rasa Childéric, & on le renferma dans un monastere. Le bruit courut, & l'on voulut bien croire, qu'il étoit devenu fou.

Ainsi commença la seconde dynastie des monarques François. L'auteur de son élévation l'a voulu consacrer en quelque sorte, & la donner pour l'œuvre du Ciel, en introduisant le premier cette formule dans ses diplômes: Roi par la grace de Dieu. Mais il parut peu de temps après, qu'il agissoit en ceci plus par intérêt que par conviction, & que la légitimité de son élection lui étoit à lui-même fort suspecte : il demanda au Pape Etienne l'absolution du crime qu'il reconnoissoit avoir commis en manquant de fidélité à son souverain légitime. Il est en effet assez difficile de concevoir, comment un très-digne Pape & tant de saints prélats se prêterent à cette révolution : mais c'est ici une question, qui demeurera toujours aussi obscure, qu'elle sera peu tirée à conséquence.

Le Pape Zacharie ne mit point de bornes à sa bienveillance pour le Roi Pépin. Il lui accorda, selon le témoi-

gnage de Loup abbé de Ferrieres, la nomination des évêchés vacans dans l'empire François ; ou plutôt il ratifia l'usage où étoient les rois de donner les prélatures, sans le consentement du peuple ni du clergé, aux ecclésiastiques de leur Cour, nommés clercs Palatins. Le Pontife crut qu'il valoit mieux autoriser un droit contesté, & légitimer un usage moins parfait, que de faire sans fin des réclamations plus qu'inutiles, & qui entretenoient un germe éternel de division entre les deux Puissances. Le premier fruit de la bonne harmonie entre le Chef de l'Eglise & le nouveau Monarque, fut la célébration du concile de Verberie. Dès la seconde année de son regne, Pépin convoqua en ce lieu une assemblée générale des évêques & des seigneurs du royaume; afin de remédier à la dépravation des mœurs, principalement en ce qui regardoit le mariage.

S. Boniface, de son côté, entretenoit avec soin la sainte unanimité qui doit régner entre le Chef & les membres divers de l'Eglise Enseignante. Il recouroit aux lumieres du S. Siége,

dans toutes les affaires importantes. Dans l'Eglise naissante de Germanie, déjà l'Evangile avoit à triompher de mille ennemis domestiques. Le S. Archevêque se plaignit au Pape, qu'il y avoit autour de lui plus d'imposteurs que de ministres catholiques; qu'ils prenoient le titre de prêtres & d'évêques, sans avoir jamais été ordonnés, & ne servoient qu'à troubler le ministere ecclésiastique, à pervertir ou à scandaliser les peuples. Hypocrites sacriléges, ajoute-t-il, aventuriers dépravés, coupables d'homicide & d'adultere, de toute atrocité & de toute infamie: plusieurs même esclaves déserteurs, & scélérats fugitifs, se font ensuite tonsurer, & se métamorphosent tout à coup en ministres de J. C. forment des factions parmi les peuples, tiennent des assemblées séditieuses dans les lieux écartés, & dans les maisons des paysans; & loin d'enseigner aux Païens la sainte doctrine qu'ils ignorent eux-mêmes, ne s'étudient qu'à perpétuer dans les ténebres & l'impunité le regne de Satan. Tels sont les obstacles que la foi Chrétienne avoit à surmonter en Germanie, & sur les-

Ep. 10. ap. Othl. §. 9.

quels Boniface qui en étoit l'apôtre, consultoit le premier Pasteur. On lui répondit, que par-tout où il trouveroit ces ministres du démon, il devoit les priver du sacerdoce dans les conciles provinciaux, & les soumettre aux observances monastiques, pour finir leur vie dans la pénitence.

Le Pape condamna nommément un de ces dogmatiseurs, appellé Virgile, qui semoit la division entre l'Archevêque Boniface & Odilon duc de Baviere, & qu'on accusoit d'enseigner qu'il y avoit un autre monde, & d'autres hommes sous la terre, un autre soleil, & une autre lune. La condamnation fut sévere, puisqu'on ordonna de chasser le prédicant de l'Eglise, après l'avoir dépouillé du sacerdoce. Mais l'erreur de Virgile ne consistoit pas précisément à croire aux antipodes : ses assertions téméraires faisoient encore conclure que tous les hommes ne descendoient pas d'Adam, & donnoient lieu à beaucoup d'autres conséquences, non moins injurieuses au Rédempteur de tout le genre humain.

Dans ces réponses du Pape Zacharie,

on trouve l'approbation du dernier choix que les François avoient fait de Maïence pour métropole de Germanie. Le Pontife, en faveur de Boniface, confirme cette dignité à ses successeurs, & déclare qu'ils auront sous eux les évêques de Tongres, de Cologne, de Worms, de Spire & d'Utrecht, avec ceux de toutes les villes où le S. Archevêque a établi la foi. Comme le Saint étoit notablement affoibli, depuis la premiere fois qu'il avoit proposé de se donner un successeur; il songeoit de nouveau à quitter son siége, pour se retirer à Fulde. Le Pape le détourna de cette pensée; & pour le soulagement de sa vieillesse, il lui permit de se donner un coadjuteur, & d'ordonner à cet effet celui qu'il trouveroit digne de lui succéder. Il lui accorda aussi, pour son abbaye de Fulde, un privilége d'immunité, tel qu'on n'en avoit point encore vu. On la déclare exempte de toute autre jurisdiction que celle du Saint Siége; en sorte qu'aucun évêque ne doit pas même entreprendre d'y célébrer la messe, s'il n'y est invité par l'abbé, Ep. 14. ap. Othl. l. 11, c. 15.

Cette derniere faveur ne précéda que d'une année la mort du Pape Zacharie, qui ayant exercé toutes les fonctions d'un digne Pontife avec un zele infatigable & un rare bonheur, pendant dix ans & plus de trois mois, mourut saintement le quatrieme jour de mars 752. Au milieu des affaires bruyantes qui remplirent presque tout son pontificat, il ne laissa pas de cultiver les lettres, & traduisit en Grec, qui étoit sa langue maternelle, les Dialogues de S. Grégoire le Grand. Il fit l'invention du chef de S. George, depuis long-temps oublié dans une vieille châsse au palais patriarchal, & le plaça avec l'honneur convenable dans la diaconie de ce Martyr renommé, c'est-à-dire dans l'église cardinale qui porte le nom de S. George au voile d'or. Ayant su que des marchands Vénitiens avoient acheté à Rome quantité d'esclaves Chrétiens de l'un & de l'autre sexe, pour les aller vendre en Afrique, il mit les captifs en liberté, rendit aux Vénitiens leur argent, & défendit rigoureusement ce trafic indigne; n'étant pas juste, dit-il, que des personnes devenues enfans de Dieu par le baptême,

soient

ſoient les eſçlaves des Gentils. Il rebâtit presque à neuf le palais de Latran, fit des dons ineſtimables à un grand nombre d'égliſes, ſur-tout à celle de Saint Pierre, où il mit des courtines de ſoie entre tous les piliers, & décora l'autel d'un parement tiſſu d'or & de pierreries, qui repréſentoit la nativité de Notre-Seigneur : il y ajouta quatre voiles brochés en or, & une couronne d'or avec des dauphins, du poids de ſix-vingts livres. Enfin il conſtitua un fonds ſuffiſant pour fournir un revenu annuel de vingt livres d'or, deſtinées à l'huile du luminaire. De plus, il fonda des aumônes abondantes pour les pauvres & les pélerins, acquit pluſieurs fermes à l'Egliſe, & mit tous les bâtimens en bon état, augmenta de plus du double les prébendes ou penſions annuelles des clercs, qu'il traitoit comme ſes enfans, & ſe fit auſſi juſtement chérir du peuple, qui vécut dans la paix & l'abondance ſous ſon pontificat.

Anast. in Zach.

Rome depuis long-temps n'avoit eu autant de ſujet d'applaudir à la bienfaiſance pontificale ; & tels étoient les premiers effets de la décadence de

l'Empire des Grecs en Italie, de la puissante protection des princes François à l'égard du S. Siége, & de l'accroissement du pouvoir des Souverains Pontifes.

Aussi-tôt après la mort de Zacharie, le Prêtre Etienne, Romain de naissance, fut élu Pape, & mis en possession du palais patriarchal de Latran : mais il mourut subitement le quatrieme jour, avant même d'avoir été sacré ; ce qui est cause qu'on ne le compte point entre les Papes. Etienne II, diacre de l'Eglise Romaine, fut choisi en sa place, & consacré le 26 mars de l'année 752. Il fit le même usage que Zacharie, des richesses de son Eglise : dès le commencement de son pontificat, il rétablit dans Rome quatre hôpitaux abandonnés depuis longtemps, puis y en ajouta un cinquieme, qu'il fonda pour cent pauvres. Il en bâtit & dota richement deux autres, hors de la ville, près l'église de Saint Pierre.

La puissance impériale s'affoiblissant de plus en plus en Italie, les Lombards l'anéantirent enfin, avec l'exarchat de Ravenne. Leur Roi Astolfe

Rub. Hist. l. 4.

profitant des embarras que les Arabes donnoient aux Grecs, assiégea cette ville, & s'en rendit maître. L'Exarque Eutychius s'enfuit en Grece; & dès lors finit l'exarchat, après avoir duré environ cent quatre-vingts ans, depuis son établissement sous l'Empire de Justin le jeune. Astolfe ne voulut pas rester en si beau chemin : il prétendit s'emparer de Rome même, & de toutes ses dépendances. Les forces & le courage ne lui manquoient pas : mais ces avantages lui firent négliger les tempéramens & la condescendance qui ne lui étoient pas moins nécessaires. Il oublia ce que peuvent les gens de lettres & les interpretes des loix, dans ces situations critiques, où les peuples tombés à peu près dans l'indépendance, sont abandonnés à leur goût pour le choix d'un nouveau maître. Astolfe voyant les Romains hors d'état de lui résister, n'employa que la rigueur & les menaces, & parloit déja de leur imposer un tribut annuel d'un sou d'or par tête. Le Pape lui envoya les abbés du Mont-Cassin & de S. Vincent près du Vulturne, pour traiter de la paix : mais le Lombard altier les ren-

voya, sans les avoir entendus. Le Pontife députa sans retard vers l'Empereur, pour le prier, comme on avoit déjà fait tant de fois, de venir avec une armée délivrer Rome & l'Italie: ces supplications ne furent pas plus efficaces que de coutume.

Le mal pressoit cependant. Astolfe serroit la ville, & menaçoit les citoyens de les passer jusqu'au dernier au fil de l'épée, s'ils ne se soumettoient sans retard. Tout étoit dans les alarmes & la consternation. Le Pontife s'efforçoit de ranimer leur courage, & les exhortoit à implorer le secours d'en haut. Il fit une procession, où l'on porta les reliques les plus révérées, entr'autres, une image de J. C. que l'on croyoit n'avoir point été faite de main d'homme. C'étoit le Pontife qui la tenoit sur ses épaules, marchant nuds pieds, suivi du peuple aussi nuds pieds, la cendre sur la tête, & poussant de profonds gémissemens. On avoit attaché à la croix un traité de paix, passé récemment avec les Lombards, & qu'Astolfe sans pudeur avoit aussi-tôt rompu. Cette procession se réitéra chaque samedi, pendant plusieurs semaines consécutives.

Anast. in Steph. II.

Le Pape Etienne voyant enfin que rien n'arrêtoit le Roi, & qu'il n'y avoit aucun ſecours à eſpérer de la part des Grecs, eut recours aux François, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs Zacharie & Grégoire III. Il écrivit au Roi Pépin une lettre fort touchante, qu'il confia ſecrétement à un pélerin, de peur d'Aſtolfe; & oppoſant la ruſe à la force, il pria le Monarque François d'envoyer à Rome une ambaſſade, pour inviter le Chef de l'Egliſe à ſe rendre en France. Etienne écrivit de même à tous les ducs François, pour les exhorter à venir au ſecours de S. Pierre. Outre les récompenſes éternelles dont il aſſuroit leur piété généreuſe, il leur promettoit les proſpérités dont le Seigneur comble ordinairement dès ce monde les protecteurs de ſon Egliſe.

Pépin qui avoit déjà reçu & attendoit encore de grands ſervices du Pape, fut ravi de l'occaſion qui ſe préſentoit. Il lui envoya Chrodegand, évêque de Metz, avec le Duc Auchaire ou Oger, que les Romains ont célébré par des éloges qui donnent un air de fable à ce qu'ils en racontent. Pour Chrodegand, né en Brabant de la pre- Boll. ad 6. Mart.

miere noblesse des François, il est certain que son mérite l'éleva sous Charle-Martel à la dignité de chancelier. Il avoit beaucoup d'expérience dans les affaires, une éloquence noble & solide, que rehaussoient encore les avantages extérieurs de sa personne; il s'exprimoit avec facilité & beaucoup de grace, soit en Latin, soit en Tudesque sa langue naturelle. A ces grands talens il joignoit de grandes vertus, spécialement la charité envers les pauvres, une tendre piété, le zele de la régularité cléricale, l'esprit d'ordre & de décence, à quoi nous le verrons rappeller avec succès le clergé déchu de son ancienne splendeur. Il fonda plusieurs monasteres, qu'il dota de son riche patrimoine, entr'autres, celui de Gorze, qui devint une école célebre.

Les deux ambassadeurs étant arrivés à Rome, inviterent publiquement le Pape à les suivre en France, où ils protesterent que l'Eglise Romaine, que la mere commune des Fideles trouveroit toujours ses plus sûrs défenseurs. Avant l'arrivée de ces ambassadeurs, & sans avoir l'air de les attendre, Etienne avoit envoyé demander un

sauf-conduit au Roi Astolfe, comme pour traiter avec lui des moyens de le satisfaire ; ce qu'on lui avoit accordé. Il partit aussi-tôt, & fut suivi par des troupes de citoyens de Rome & des autres villes, qui arrosoient la route de leurs larmes, & qui tenterent plusieurs fois de le retenir, par la considération des périls où il s'exposoit, & d'une maladie dont il étoit travaillé. Le Pontife, en les recommandant à Dieu & à S. Pierre, les consola par l'espérance d'un plein succès dans une affaire qui ne tendoit qu'à leur sûreté & à celle de l'Eglise. Quand il fut près de Pavie, le Roi des Lombards lui envoya déclarer qu'il n'eût à redemander, ni Ravenne, ni aucune autre des places qui avoient appartenu à l'Empire, & que, s'il avoit de pareilles propositions à faire, il reprît, sans plus tarder, la route de Rome. Etienne poursuivit tranquillement son chemin, & arriva à la Cour d'Astolfe.

Ce Prince qui ne manquoit pas de religion, ne put s'empêcher d'accueillir convenablement le Chef de l'Eglise. Il lui rendit même des honneurs extraordinaires : mais il rejeta toutes ses

demandes. Seigneur, repartit le Pape; puisque vous en usez de la sorte, je m'en vais en France trouver le Roi Pépin, qui m'en sollicite depuis long-temps. Cette parole fut un coup de foudre pour Astolfe, qui ne s'y attendoit nullement. Il employa tour à tour & fort secrétement les promesses & les menaces, pour faire changer de résolution au Pontife. Mais la présence des ambassadeurs de France qui l'accompagnoient, causoit au Lombard une gêne étrange. Il prévit toutes les suites du voyage d'Etienne : il en pressentoit de plus funestes encore à lui faire violence. Les ambassadeurs, d'un autre côté, prenoient le ton qui convenoit, tant à la dignité de la Couronne de France, qu'au religieux attachement du Monarque François pour le Chef de l'Eglise. Ils demanderent, pour le Pape & sa suite, des passeports, qu'on n'osa leur refuser; & l'on partit sans délai, le 15 de novembre, malgré tous les inconvéniens de la saison, qui parurent beaucoup moindres que ceux d'un plus long séjour.

Le Souverain Pontife fut reçu en France, avec tous les témoignages les

plus marqués d'une tendre & profonde vénération. Le Grand-Chapelain Fulrade vint à sa rencontre jusqu'aux pieds des Alpes, & le conduisit de là à Pontyon en Champagne, où étoit la Cour. Le fils aîné de Pépin, Charle âgé de douze ans, alla plus de trente lieues au devant du Pape, & le Roi lui-même vint le recevoir à une lieue. A son approche, il descendit de cheval, & se prosterna, ainsi que la Reine sa femme, tous ses enfans & les seigneurs de sa suite. Il marcha même quelque temps à côté du cheval du Pontife, à qui il servit d'écuyer. Le Pape, avec les prélats & les clercs qui l'accompagnoient, entonna des cantiques, que l'on continua jusqu'à ce qu'on fût à Pontyon, où l'on arriva le jour de l'épiphanie, sixieme de janvier 754. En mettant pied à terre, il fit des présens magnifiques au Roi & aux seigneurs. Le lendemain, il parut avec tout son clergé sous la cendre & le cilice, se jetta aux pieds de Pépin, & ne voulut point se relever, que le Roi & ses seigneurs ne l'eussent assuré de le délivrer, lui & le peuple Romain, de la tyrannie des

Annal. Met. an. 753.

Lombards. Le Roi promit avec serment de leur faire céder Ravenne & les autres places de l'Empire, & de remplir en tout les vœux du Pontife.

Cependant il le fit conduire au monastere de S. Denis, & avec une affection filiale, il pourvut en détail à tout ce qui étoit nécessaire pour son délassement, & pour le rétablissement de sa santé. Le Pontife ne laissa pas de tomber si griévement malade, qu'en peu de jours on désespéra de sa vie. Lui seul conserva une vive confiance en Dieu, dans l'extinction totale de ses forces; & un matin qu'on s'attendoit à le voir expirer, on le trouva
Anast. parfaitement guéri. On raconte que S. Denis, patron du lieu, lui apparut pendant la nuit, avec les Apôtres Saint Pierre & S. Paul; & que le Prince des Apôtres dit au S. Martyr, qu'on lui accordoit la santé d'Etienne; qu'on ordonna au malade de se lever sur le champ, de consacrer un des autels du monastere, qui lui fut désigné, & d'y offrir le S. Sacrifice en action de graces. En effet, le Pape voulut aussi-tôt se lever: mais les assistans prirent ce desir du malade pour un accès de dé-

ſire. C'eſt pourquoi il leur fit, ainſi qu'au Roi & aux courtiſans, le récit de la faveur miraculeuſe dont il venoit d'être gratifié. Sa guériſon ſoudaine, & l'entier rétabliſſement de ſes forces, perſuaderent les plus incrédules.

Après la conſécration de l'autel, il ſacra de nouveau le Roi Pépin, & lui préſenta la couronne. Ce Prince ayant été ſacré d'abord, du vivant de Childeric, avoit des remords ſur ſa ſubſtitution aux deſcendans de Clovis, héritiers naturels de ſon trône. Ce dernier des rois Mérovingiens étant mort depuis, & le trône étant alors véritablement vacant, Pépin, pour calmer ſa conſcience, & pour mieux établir ſa domination, voulut la faire ratifier par les ſeigneurs François, & donner le plus grand éclat à ſon inauguration, en ſe faiſant couronner par le Souverain Pontife. Ses deux fils Charle & Carloman, dont le baptême avoit été différé juſqu'à cette rencontre, furent en même temps baptiſés & couronnés par le Pape, qui fut leur parrain, & défendit à tous les François préſens & à venir, au nom de S. Pierre

& sous les plus terribles anathêmes; de jamais se donner des rois d'une autre race. Pour engager plus spécialement encore Pépin & ses fils à prendre Rome sous leur protection, il leur conféra le titre de Patrices. Pépin avoit eu dessein de répudier Bertrade, pour des raisons qu'on ignore: Etienne employa toute sa sagesse & son affection paternelle à réconcilier ces augustes époux. On croit même que telle est la raison qui lui fit sacrer & couronner la Reine avec le Monarque, c'est-à-dire afin d'assurer d'autant mieux l'état de cette Princesse.

Le Roi des Lombards n'apprit pas sans effroi ce qui se faisoit en France. Pour détourner l'orage qui s'y formoit contre la Lombardie, il obligea l'Abbé du Mont-Cassin, où le Prince Carloman frere de Pépin s'étoit fait moine, d'envoyer cet illustre Religieux négocier la paix au delà des Monts, & menaça, s'il n'entroit pas dans ses vues, de détruire le monastere. Carloman, contraint par son abbé, parut à Querci, dans l'assemblée des François; & de médiateur forcé, l'intérêt de son monastere le rendit si ardent défenseur

Anast. Act. SS. Bened. t. 4. p. 127.

des Lombards, qu'il devint ſuſpect au Roi ſon frere. Sous prétexte qu'il ne pouvoit plus reparoître en sûreté dans l'Italie, Pépin le confina dans un monaſtere de Vienne en Dauphiné, où il mourut peu de temps après. Cet incident paroît même avoir donné lieu aux réflexions politiques, que le Roi fit enſuite ſur ce que pourroient un jour les deux fils qui reſtoient de Carloman. On les mit pareillement dans des monaſteres, afin que jamais ils ne fiſſent de mouvemens capables de troubler l'Etat. Le Roi fit reporter le corps de leur pere au Mont-Caſſin, dans un cercueil d'or, avec une quantité de riches préſens.

Toutefois, avant de commencer la guerre de Lombardie, il envoya des ambaſſadeurs au Roi Aſtolfe, pour l'engager à rendre à l'Egliſe & à l'Empire tout ce qu'il leur avoit pris : cette eſpece de ſommation ſe réitéra juſqu'à trois fois, par les conſeils du Pape Etienne. Aſtolfe ne répondant que par des menaces, on ſe mit en devoir de lui faire prendre un autre langage.

Mais auparavant le Roi Pépin preſſa

le Souverain Pontife de mettre au catalogue des ſaints confeſſeurs, Saint Suidbert compagnon de S. Villebrod, & différent de S. Suitbert, qui fut le premier évêque de Verden dans le ſiecle ſuivant. Le Pape Etienne deſirant de ſatisfaire à cette requête du Roi Très-Chrétien, dit Ludger de Munſter écrivain du temps, il commit le ſoin de vérifier les vertus & les miracles de S. Suidbert, avant de le canoniſer, aux vénérables Peres & Pontifes Hidulfe archevêque de Treves, Boniface de Maïence, Fulcaire de Liége, & Hildeger de Cologne, dans le dioceſe de qui le Saint avoit rendu l'ame à Notre-Seigneur. Mais à cauſe des courſes des Saxons, & de l'expédition du glorieux Roi Pépin contre Aſtolfe perſécuteur de l'Egliſe Romaine, ces vénérables Peres différerent de pourſuivre la canoniſation juſqu'à ſon retour d'Italie. Ce trait eſt remarqué, comme un des premiers exemples connus des formalités employées à la canoniſation des ſaints.

Anaſt. Après toutes ces diſpoſitions, Pépin ſortit de France, à la tête d'une bonne armée, força les paſſages des Alpes, &

réduisit le Lombard à s'enfermer dans Pavie, où il l'assiégea. Le Pape pria encore le Monarque François d'épargner le sang Chrétien dans ses ennemis; & l'on ménagea un traité, par lequel ceux-ci promirent, sous de grands sermens, de rendre incessamment Ravenne, & plusieurs autres villes. Pépin prit des otages, & se retira aussi-tôt, contre l'avis du Pape, qui lui conseilloit de faire exécuter le traité en sa présence. Le Pontife retourna à Rome, où il ne fut pas long-temps sans éprouver ce qu'il avoit prévu. Astolfe, bien loin de faire les restitutions promises, recommença plus violemment que jamais ses tyrannies contre les Romains. Il les vint surprendre au cœur de l'hiver, forma le siége de Rome le premier jour de janvier 754, & ravagea tous les dehors. Les Lombards commirent des excès effroyables; si l'on peut prendre à la lettre ce que le Pape dans sa douleur en écrivit à Pépin, à qui il dit que les Païens les plus barbares n'avoient jamais rien fait de si atroce. Ils incendierent les églises, profanerent les autels, confondirent dans le butin profane les vases où re-

posoit le corps du Seigneur, qu'ils prirent après s'être remplis de vin. Ils déchirerent de coups les clercs & les moines, violerent les religieuses, & en firent mourir quelques-unes : ils mirent le feu aux fermes de l'Eglise, enleverent les bestiaux, couperent les vignes jusque dans la racine, égorgerent une infinité de personnes, & les enfans même dans les bras de leurs meres.

Ces extrémités où le Pasteur & le troupeau se trouvoient réduits, firent employer au Pape Etienne un expédient, dont on ne trouve que ce seul exemple dans toute l'histoire de l'Eglise. Pour mieux réussir à émouvoir le Roi & les François, il leur écrivit au nom du Prince des Apôtres, qu'il faisoit parler comme s'il eût encore été sur la terre. Il fit de même parler la Vierge, les anges, les martyrs & tous les autres saints. Cette épître singuliere, & tout à fait propre à nous peindre les mœurs ou le génie de cet âge, étoit conçue en ces termes : Pierre appellé à l'apostolat par J. C. fils du Dieu vivant, aux trois excellens Princes Pépin, Charle & Carloman, aux très-saints évêques, ab-

Ep. 4, 5 & 6. cod. Carol.

bés, religieux, comme aussi à tous les ducs, comtes, capitaines & guerriers, & à tout le peuple de France, salut & bénédiction. C'est à moi Pierre, tout indigne serviteur de Dieu que je suis, que le Seigneur a spécialement confié son bercail, en me disant : Paissez mes agneaux, paissez mes brebis : c'est moi qu'il a prédestiné & choisi pour éclairer toutes les nations, entre lesquelles il m'a donné les François pour mon peuple particulier, & pour mes enfans adoptifs. C'est pourquoi je m'adresse à vous, préférablement à tous les autres, vous conjurant par votre piété & votre affection filiale, de voler au secours de l'Eglise de Dieu, plongée dans la plus triste affliction, de venir délivrer de la détestable nation des Lombards, cette ville de Rome, mon siége & ma maison, où je repose selon la chair. Car n'en jugez pas autrement, mes très-chers fils, & tenez pour certain que je vous suis aussi présent, que si vous me voyiez des yeux du corps, vivant & agissant en chair & en os : croyez sans hésiter, ô vous Rois Très-Chrétiens, Pépin, Charle & Carloman,

& vous aussi prêtres, évêques, abbés, moines, avec les juges, les ducs, les comtes, & tout le peuple de l'Empire François; croyez que c'est moi Pierre apôtre du Dieu vivant, qui vous parle dans ce discours, & que si vous ne me voyez pas dans ma chair, je n'en suis pas moins près de vous en esprit. La Reine du Ciel, Marie mere de Dieu & toujours vierge, vous parle aussi, & vous conjure avec moi. Il en est de même des trônes, des dominations, des princes de la céleste milice, des martyrs, des confesseurs, de tous les anges & les saints chéris du Très-haut, qui vous recommandent instamment cette ville de Rome, les ouailles du Seigneur qui l'habitent, & la sainte Eglise qu'il a confiée à mes soins. Hâtez-vous, ne perdez pas un moment, volez pour la dérober à la fureur des Lombards; de peur que mon corps depuis long-temps immolé dans ses murs à la gloire du Christ, & le lieu où il repose toujours par l'ordre du Seigneur, ne deviennent, avec le peuple Romain commis à ma garde, le jouet de leur impiété barbare.

Le Pape Etienne faisant toujours parler le Prince des Apôtres, promet ensuite aux François, s'ils lui obéissent promptement, une prospérité constante en cette vie, & la gloire éternelle en l'autre. Il mêle toutes les promesses temporelles de l'ancienne loi avec les biens spirituels de l'Evangile; & par des applications de l'Ecriture toutes remplies d'équivoques; dépêchez-vous, dit-il, de venir à notre secours, avant que votre mere la sainte Eglise, qu'il confond ici avec ses possessions terrestres, ne soit déshonorée & ruinée : montrez-vous inséparablement unis avec Rome; afin que vous ne soyez pas rejetés, comme étrangers, du royaume de Dieu; combattez généreusement pour les Romains, mes enfans & vos freres; parce que personne ne sera couronné, s'il n'a dignement combattu.

Ces tours d'éloquence, dont apparemment nos guerriers ne seroient pas fort touchés aujourd'hui, firent la plus vive impression sur le Roi Pépin & sur tous les seigneurs. Il rentra aussi-tôt en Lombardie, avec toutes ses forces, en protestant qu'il ne combattoit pour

aucun intérêt humain, mais pour l'amour des SS. Apôtres, & pour la rémission de ses péchés. Il assiégea de nouveau Astolfe dans Pavie, & le pressa si vivement, qu'il le réduisit bientôt à demander quartier, & à exécuter fidélement le traité de l'année précédente.

Cont. 4. Fredeg. n. 121.

Dans ces entrefaites, il arriva des ambassadeurs de C. P. pour redemander au Roi Pépin les villes & les terres que les Lombards avoient usurpées sur l'Empire, & que l'Empereur Constantin-Copronyme, bien plus occupé à faire la guerre aux saintes images qu'aux usurpateurs de ses terres, ne s'étoit jamais donné la peine de défendre. Pépin se crut maître absolu d'une conquête qu'il regardoit comme le juste fruit de ses victoires, & des bénédictions célestes sur ses pieux desseins. Selon ce qu'il avoit projeté à Pontyon, puis réglé à Querci-sur-Oise dans un concile, il en fit à S. Pierre, à l'Eglise Romaine & à tous les Papes à perpétuité, une donation en forme, qui fut déposée dans les archives de cette Eglise. On remit à Fulrade qu'il commit pour l'exécution du traité, les clefs de toutes les villes de l'Emilie

& de la Pentapole; & ce Ministre les alla déposer à Rome, avec l'acte de la donation, sur la confession de S. Pierre. Ainsi le Pape Etienne fut mis en possession de l'exarchat de Ravenne, & de la Pentapole, qui prenoit son nom des cinq villes de Rimini, Pesaro, Fano, Sinigalle & Ancone. Ces places, jointes à celles de l'Exarchat, montoient au nombre de vingt-deux, & furent le premier fonds de l'Etat Ecclésiastique. La donation du grand Constantin ne passe plus que pour l'ouvrage de l'ignorance, qui l'avoit confondue avec la permission accordée aux Eglises par ce premier Empereur Chrétien, d'acquérir des places & des fonds de terre.

Astolfe n'avoit pas perdu l'espérance de reprendre ce qu'il n'avoit cédé que par force. L'année même qui suivit immédiatement cette cession, comme les François avoient évacué toute l'Italie, il rassembla une armée pour entrer en Toscane. Mais ces nouveaux troubles finirent bientôt avec sa vie, dans une partie de chasse, où il tomba de cheval. Il mourut au bout de trois jours. Son ambition portée à des ex-

cès de violence & d'imprudence même, ne l'empêchoit pas de s'acquitter d'ailleurs des devoirs de Chrétien. Il faisoit des largesses aux Eglises, il fondoit des monasteres : son beau-frere Anselme, duc de Frioul, ayant renoncé aux grandeurs du monde pour se consacrer à Dieu, ce fut par les libéralités du Roi qu'il établit le monastere de Fanan à sept lieues de Modene, & quelque temps après, celui de Nonantule à deux lieues seulement de la même ville. Astolfe donna cette terre, qu'Anselme & ses moines défricherent à la sueur de leur front; & cette institution devint si florissante, qu'on y compta jusqu'à onze cent quarante-quatre moines, sans les enfans offerts, ni les novices. Le Roi Astolfe confirma cette donation par une charte, qui oblige le monastere, pour droit de relief ou pour reconnoissance, à lui fournir annuellement quarante brochets au grand carême, & autant au carême de S. Martin, c'est-à-dire en avent. Pour marquer sa vénération envers S. Pierre, & lever des préjugés dont il commençoit à pressentir les conséquences, il alla lui-même à Rome,

Act. SS. Bened. t. 5. init.

avec son beau-frere, offrir les lettres de donation sur le corps du S. Apôtre. Le Pape revêtit Anselme de l'habit monastique, & l'institua abbé, en lui donnant le bâton pastoral. Ce Duc de Frioul établit aussi plusieurs hôpitaux, en l'un desquels on nourrissoit deux cents pauvres le premier jour de chaque mois, & l'on disoit chaque année trois cents messes, tant pour les morts que pour les vivans.

Didier duc de Toscane succéda, non sans opposition, au Roi Astolfe. Rachis frere du Roi défunt, & qui avoit été roi lui-même, apprit dans la solitude qu'il avoit préférée au trône, qu'une bonne partie de ses anciens sujets desiroient de l'y voir remonter. Il est rare que la cession de la royauté ne cause quelques regrets : le Moine Rachis, dont la retraite avoit donné tant d'édification, eut quelque envie de reprendre la couronne. Mais soit qu'il y vît trop de difficultés, soit qu'il n'y fût porté que par ses anciennes créatures, & qu'il n'eût pas oublié lui-même les principes de la religion, il se montra docile aux représentations que le Souverain Pontife lui

Anast. in Steph.

fit faire sur les intérêts inestimables de son ame, & sur les suites funestes de la division qu'il allumeroit parmi les Lombards. Le Pape Etienne étoit disposé très-favorablement à l'égard de Didier, qui avoit promis de consommer le traité du Roi Astolfe, & de rendre quelques villes que les Lombards retenoient encore. Une protection si puissante, & qui décidoit de celle des François, fit couronner Didier sans combat. Il restitua les places promises, du moins en partie, notamment la ville importante de Ferrare, avec tout son duché. Le Pape rendit compte à Pépin de l'élection de Didier, & lui demanda ses bonnes graces pour ce nouveau Roi.

T. 6. Conc. p. 1664.

Pépin faisoit alors célébrer à Vernon-sur-Seine, un concile de presque tous les évêques de France, afin de procéder au rétablissement général de la discipline. Mais comme les relâchemens introduits par les malheurs de l'Etat, & enracinés par un long usage, avoient porté le mal à l'extrême, on s'y appliqua moins à rappeller la perfection des anciens canons, qu'à faire cesser les plus grands abus. Les deux années suivantes,

ſuivantes, 756 & 757, on tint deux autres conciles à Compiegne, ou plutôt deux de ces aſſemblées générales de la nation, mêlées de prélats & de ſeigneurs, & comptées entre les conciles, comme toutes ces ſortes de convocations d'Etats. Ce fut alors que Pépin les fixa au premier jour de mai, au lieu du premier de mars, où l'on avoit été juſque là dans l'habitude de les tenir. Il fut réglé dans ces trois conciles, dont il eſt aſſez difficile de marquer en particulier les canons, qu'une abbeſſe ne pourroit avoir deux monaſteres, ni ſortir du ſien que pour cauſe d'hoſtilité, ou du conſentement de l'évêque, lorſqu'elle ſeroit mandée par le roi : ce qui eſt éclairci par un autre canon, qui oblige les abbayes royales à rendre au roi le compte de leurs biens, comme les abbayes épiſcopales le rendoient à l'évêque. On appelloit abbayes royales, celles que les rois avoient fondées, & qui ne dépendoient point des évêques : elles étoient ſimplement ſoumiſes à l'inſpection de l'archi-chapelain ou grand-aumônier de la Cour. On défendit aux évêques, aux abbés, & même aux laïcs,

de percevoir aucun salaire ou rétribution, pour rendre la justice. Tous les pélerins furent déclarés exempts des droits de péage. On défendit aux clercs, & c'est le dix-huitieme canon, d'avoir recours aux juges séculiers sans l'aveu de leur évêque ou de leur abbé, suivant l'ancien décret du concile de Carthage, qui ordonne la peine de déposition contre le clerc qui décline le jugement ecclésiastique pour le jugement séculier, quand même la sentence séculiere seroit en sa faveur. La raison de cette défense est que l'ecclésiastique qui se comporte ainsi, semble mépriser ses confreres dont il ne veut pas subir le jugement; & par là s'exclut en quelque sorte lui-même du rang de ceux dont il a si mauvaise opinion. On peut voir ce que M. Godeau, évêque de Vence, dit à ce sujet contre les ecclésiastiques, qui trahissant leur propre dignité & l'autorité de l'Eglise, se retirent de leurs propres tribunaux, comme pour aller chercher ailleurs plus de lumiere ou plus d'équité, & ne tendent qu'à l'avilissement de l'ordre hiérarchique.

La plupart des autres canons des

conciles de Vernon & de Compiegne, contiennent des réglemens pour le mariage, les mêmes à peu près qu'on a déja vus plusieurs fois ailleurs. Le plus singulier est celui qui dissout le lien conjugal pour cause de lepre, avec permission à la partie saine de se remarier : mais il ne s'agit ici que de la lepre antérieure au mariage, & réputée empêchement d'impuissance.

A Compiegne, dans l'assemblée de 757, Tassillon duc de Baviere fit hommage au Roi Pépin, avec de grands sermens, premiérement sur les reliques que le Roi portoit toujours avec lui, ensuite sur les tombeaux de Saint Denis, de S. Germain de Paris, & de S. Martin de Tours, où il alla exprès. On verra néanmoins par la suite, que des engagemens si sacrés envers son oncle & son roi furent encore insuffisans. L'assemblée étoit près de finir, lorsqu'il arriva des ambassadeurs de l'Empereur Constantin Copronyme, qui demandoit l'alliance & l'amitié d'un Roi, dont le pouvoir & la conduite avoient tant d'influence dans toutes les affaires de l'Italie. Ils apportoient des présens magnifiques, & fort curieux

Ibid. pag 1654.

Monachus S. Gal. l. 2. c. 10.

pour nos bons Gaulois, entr'autres, les premieres orgues qui eussent encore paru dans le royaume, & qui furent mises à l'abbaye de S. Corneille. Mais tous les dons & les artifices des Grecs ne urent rien changer aux effets de la munificence de Pépin envers l'Eglise Romaine. Quelque temps après, de nouveaux ministres du même Empereur vinrent proposer au Roi, de faire une ligue avec lui contre les Lombards, en lui offrant pour époux de sa fille Gisele, le Prince Léon fils aîné de l'Empereur. Pépin, avec toute la simplicité de sa foi & la franchise naturelle aux François, répondit qu'il ne croyoit pas pouvoir en conscience s'allier avec un Prince qui s'étoit ouvertement déclaré contre le culte & la doctrine de l'Eglise.

Les prélats, à l'exemple du Monarque, signaloient dans toutes les occasions leur zele pour la pureté de la foi, & leur attachement au centre de l'unité Catholique. Tel étoit l'esprit qu'avoit principalement entretenu le plus illustre d'entr'eux, Boniface archevêque de Maïence, & légat apostolique pendant trente-six ans. Il s'étoit fait une

loi de se conduire invariablement par les avis du Chef de l'Eglise ; & comme la continuité de ses travaux dans des terres écartées déroboient souvent à sa connoissance les affaires & les révolutions les plus considérables, ce ne fut que deux ans après l'élection du Pape Etienne, qu'il lui demanda par lettres la communion du Saint Siége. Il avoit été occupé, comme il le lui apprenoit en s'excusant, à réparer plus de trente églises, où les Païens avoient mis le feu, sans le décourager cependant, ni ralentir l'activité de son zele. Accablé d'années & d'infirmités, il entreprit de convertir entiérement les Frisons, idolâtres féroces & inconstans, parmi lesquels il avoit travaillé les années précédentes avec quelques succès.

Il se pourvut auparavant d'un digne successeur dans le siége de Maïence, suivant la permission qu'il en avoit reçue du Pape ; & ce fut le Prêtre Lulle, un de ses plus fideles comme de ses plus saints disciples, qu'il ordonna du consentement du Roi Pépin, des évêques, des abbés, de tous les ordres de la cléricature, & de tous les seigneurs du

diocese. Un des motifs qu'il suggéra au Grand-Chapelain Fulrade pour lui obtenir l'agrément du Monarque, ce fut la nécessité d'instituer un évêque charitable, qui pourvût aux besoins des prêtres employés sur la frontiere des Païens; ouvriers, lui dit-il, infatigablement occupés à la vigne du Seigneur, qui peuvent tout au plus gagner leur pain, mais non le vêtement, si on ne les aide comme j'ai fait.

Villibald. c. 11. Lulle étant institué, & Boniface prêt à partir pour la Frise, le S. Vieillard lui parla ainsi : Sachez, mon fils, que le temps de ma mort est proche; entendez donc, & ayez soin d'exécuter les dernieres volontés de votre pere. Continuez les bâtimens des églises que j'ai commencés en Turinge; appliquez-vous de tout votre pouvoir à la conversion des peuples; achevez l'église de Fulde, & prenez soin dans le temps de m'y faire enterrer. En préparant tout ce qui est nécessaire pour ma mission, n'oubliez pas de mettre avec mes livres un linceul pour m'ensevelir. A ces mots, Lulle ne put retenir ses gémissemens, & répandit un torrent de larmes. S. Boniface fit aussi venir

sa parente, l'Abbesse Sainte Liobe : il l'exhorta à ne point quitter, quand il seroit mort, cette terre qui lui étoit étrangere, & à maintenir l'esprit de régularité dans son abbaye de Biscofheim, sans que la foiblesse du sexe, ni le dégoût & l'ennui puissent donner lieu au relâchement. Il la recommanda à l'Evêque Lulle, & aux anciens du monastere de Fulde, qui étoient aussi présens; puis en lui donnant sa cuculle, il lui dit qu'il vouloit n'être point séparé d'elle après la mort, mais qu'ils fussent inhumés tous les deux dans le même tombeau.

Enfin il s'embarqua sur le Rhin, pour descendre en Frise. Il emmena Eoban, qu'il avoit ordonné pour le siége d'Utrecht vacant par la mort de S. Villebrod, & dix autres compagnons, trois prêtres, trois diacres & quatre moines. Il fit une multitude de conversions, baptisa les Infideles par milliers, leur fit abattre leurs temples, & y substituer des églises, prit jour pour leur donner la confirmation, & dans l'intervalle les renvoya chacun chez eux. Pour lui, il demeura campé sur les bords de la riviere de Bourde, Ibid. n. 4.

toujours prêt à purifier de nouvelles ames dans les eaux de la régénération. Au jour convenu, on vit paroître dès le matin, non les néophytes qu'on attendoit, mais une troupe de Barbares idolâtres & bien armés, qui tomberent ſur les tentes des prédicateurs de l'évangile. Les domeſtiques ſortirent, les armes à la main, pour les repouſſer: mais le S. Evêque averti par le tumulte, appella ſes clercs, & prenant les reliques qu'il portoit toujours avec lui, il parut hors de ſa tente, & dit à ſes gens: Poſez les armes, mes enfans; notre religion nous inſtruit à ne pas rendre violence pour violence. Le jour après lequel je ſoupirois eſt arrivé: mettez votre confiance en Dieu, & pour quelques momens d'une vie miſérable, il vous donnera un royaume éternel. A l'inſtant, les Païens les aſſaillirent en furie, & les mirent à mort, au nombre de cinquante-deux. C'eſt ainſi que S. Boniface âgé de 75 ans couronna par le martyre, le cinquieme jour de juin de l'an 755, quarante ans d'apoſtolat dans la Germanie, & trente-ſix d'un ſaint épiſcopat. Le bruit de ſa mort s'étant répandu par tout le

pays, les Chrétiens formerent une armée nombreuse, & fondirent sur les terres des idolâtres, qui eurent tout lieu de se repentir de leur attentat. Mais le Saint Martyr achevant par ses prieres ce qu'il avoit commencé par ses prédications, les Païens qui survécurent à la ruine de leurs pays, furent si touchés de repentir, qu'ils se convertirent pour la plupart. Son corps fut d'abord enterré à Utrecht, d'où son digne successeur l'Archevêque Lulle le fit transférer à Maïence; puis il fut porté, suivant la volonté du Saint, à l'église de Fulde: ce qui ne contribua pas peu à la célébrité de ce monastere, qui devint l'école la plus renommée de toute l'Eglise Occidentale, pendant ce siecle & le suivant.

S. Boniface ne fut pas seulement l'apôtre de l'Allemagne, mais le restaurateur de la discipline ecclésiastique dans tout l'Empire François. On lui attribue des statuts ou instructions aux évêques & aux prêtres, dont plusieurs articles méritent d'être connus. Le quatrieme porte qu'un prêtre ne doit aller nulle part, sans avoir avec lui

T. 6. Conc. p. 1890.

le saint chrême, l'huile bénite & l'eucharistie, afin d'être incessamment prêt à exercer toutes ses fonctions. Le vingt-septieme décide qu'il ne faut pas faire scrupule de baptiser les personnes dont le baptême est douteux, en usant néanmoins de cette protestation : Je ne te rebaptise pas ; mais si tu n'es pas encore baptisé, je te baptise : c'est le premier exemple que l'on connoisse, du baptême sous condition. Comme divers accidens, dit le S. Prélat dans l'article 28me, nous empêchent d'observer rigoureusement les canons dans la réconciliation des pénitens, chaque prêtre aura soin de les réconcilier par la priere, aussi-tôt qu'il aura reçu leur confession ; c'est-à-dire qu'il ne différera pas de donner l'absolution à ceux dont les dispositions lui auront paru suffisantes. Le malade, ajoute-t-il, qui après avoir demandé la pénitence, aura perdu la connoissance ou la parole, sera non seulement réconcilié par l'imposition des mains, mais recevra l'eucharistie qu'on lui fera couler dans la bouche : paroles qui semblent marquer, qu'en ce cas de nécef-

sité ; on donnoit la communion sous la seule espece du vin.

Outre Lulle, archevêque de Maïence après S. Boniface, & honoré comme saint, l'Apôtre de Germanie eut beaucoup d'autres saints disciples, qui travaillerent sans relâche avec lui, & après lui. On a déja vu quels étoient le mérite & les vertus de S. Burchard évêque de Virsbourg, de S. Villibalde évêque d'Eichstat, de S. Vinibalde frere de Villibalde & de la Sainte Abbesse Valpurge, de S. Sturme abbé de Fulde, & de S. Eoban évêque d'Utrecht.

Le S. Abbé Grégoire, qui, sans être évêque, gouverna le diocese d'Utrecht après la mort d'Eoban, s'étoit attaché à S. Boniface dès l'âge de quinze ans ; quand cet homme apostolique passant par le pays de Treves, logea au monastere de Falz, qu'Adele aïeule de Grégoire & fille du Roi Dagobert II, avoit fondé & gouvernoit en qualité d'abbesse. Ce jeune homme, nourri avec la délicatesse ordinaire aux enfans de naissance auguste, soutint, avec le courage des ouvriers évangéliques les mieux éprouvés, tout ce qu'il

Act. SS Bened. tom. 4. p. 317.

eut d'abord à souffrir dans les missions de la Turinge, tout récemment ravagée par les Barbares. Jamais sa ferveur ne se démentit par la suite. Il prit soin jusqu'à sa mort de l'Eglise de Frise ou d'Utrecht, dont son neveu Albéric fut ensuite fait évêque, par une disposition marquée de la Providence, qui l'arracha au service des rois de la terre, dont il s'aquittoit avec distinction en Italie. Pour Grégoire, il n'eut jamais que le caractere de prêtre, & d'abbé du monastere qui étoit en cette ville. Il y forma d'excellens ministres de l'évangile, même parmi les peuples nouvellement convertis, Frisons, Saxons & Sueves. S. Ludger qui a écrit sa vie, & S. Lebvin, sont des plus célebres. Entre toutes
Sur. 12. nov. ses vertus, il fit principalement admirer sa charité, dans les rencontres même où la pratique s'en trouvoit en opposition avec les plus forts préjugés des nations parmi lesquelles il vivoit. On rapporte de lui, que deux de ses freres ayant été assassinés dans un bois, les meurtriers furent pris & livrés entre ses mains; afin qu'il les fît punir de telle mort qu'il lui plairoit, selon

les loix barbares qui déféroient la vengeance aux parens du mort. Ils parurent tout tremblans devant lui; mais il leur dit : Je vous le pardonne, ne faites plus rien de semblable, de peur qu'il ne vous arrive pis. Il ordonna qu'on les fît baigner, qu'on les habillât proprement, qu'on leur donnât bien à manger; puis il les fit conduire en un lieu sûr, de peur des autres parens.

Les vertus de S. Otmar ne donnoient pas moins d'édification, vers le même temps, dans une autre partie de la France Germanique. Il étoit abbé du monastere de S. Gal, l'une des premieres écoles de l'Eglise d'Allemagne. Craignant que l'indigence n'y ruinât les études & la régularité, il alla se plaindre au Roi Pépin, des exactions & du brigandage de deux gouverneurs de la province du Haut-Rhin, alors nommée proprement l'Allemagne. Ils se saisirent de sa personne à son retour, le chargerent de chaînes comme un scélérat & un hypocrite, & le firent accuser d'incontinence par un de ses moines nommé Lambert. A peine daigna-t-il se défendre; soit qu'il pré- Vit. c. 4. t. 4. Act. SS. Bened.

vit l'inutilité de toutes les apologies contre la cabale & l'oppreſſion, ſoit par une humilité hors des regles ordinaires, & que Dieu inſpire à quelques ſaints dont il veut être le défenſeur immédiat. Otmar ainſi calomnié fut renfermé dans un château, & ſi rigoureuſement traité, que pendant pluſieurs jours il eût manqué de toute nourriture, ſi un de ſes moines ne lui en eût apporté fort ſecrétement pendant la nuit. De là, il fut transféré à l'île de Stein, dans le Rhin, où pendant quatre ans qu'il vécut encore, il ne ceſſa d'augmenter ſa couronne par la priere, par les jeûnes & les auſtérités qu'il ajoutoit volontairement à tout ce qu'il avoit d'ailleurs à ſouffrir. Son corps ayant été trouvé ſans corruption dix ans après ſa mort, on le rapporta honorablement à ſon monaſtere de S. Gal, qu'il avoit gouverné pendant 40 ans. Son calomniateur, le Moine Lambert fut attaqué d'une horrible maladie, qui le rendit tout contrefait. Il confeſſa ſon crime, & fit au Saint des réparations auſſi éclatantes, qu'inutiles à celui dont le Ciel même ſe rendoit l'apologiſte.

Nous ne finirions point, si nous voulions faire mention de tous les modeles de vertu qui faisoient la consolation de l'Eglise, dans ces nations à peine sorties de l'idolatrie la plus barbare. La foi parut étendre ses conquêtes dans les terres où le nom de J. C. avoit toujours été ignoré, en raison de la défection sacrilége des premiers adorateurs de ce Dieu fait chair. Séduits ou forcés par un maître sans foi & sans frein, les pasteurs, aussi bien que les peuples voisins des lieux consacrés par le sang du Rédempteur, marquoient pour les plus augustes observances de son culte, le même mépris que leurs peres avoient conçu de l'idolatrie.

Constantin Copronyme venoit de faire proscrire les saintes images avec un scandale effroyable, par trois cent trente-huit évêques, assemblés en forme de concile. Avec non moins de scandale & d'impudence, il avoit créé de sa seule autorité patriarche de C. P. à la place d'Anastase, le Moine Constantin, déja évêque de Silée, & son digne émule dans la carrière de l'impiété. Lui-même, monté sur l'ambon

VII. Conc. p. 18.

de l'église de Blaquernes, où son concile tint sa derniere assemblée, il préconisa son patriarche, le revêtit de l'habit sacré & du pallium ; tous ses lâches évêques applaudissant à la subversion de la hiérarchie & de tous les canons. Non contens d'avoir porté leurs décrets impies, ils les exécuterent avec fureur. Ils se répandirent dans toutes les églises & les oratoires, abattirent toutes les figures qui pouvoient être l'objet du culte Chrétien, les foulerent aux pieds, les brûlerent ou les mirent en pieces. Ils effacerent les peintures des murailles, qu'ils couvroient ensuite de chaux, pour qu'il n'en restât pas le moindre vestige. L'Empereur fit sur-tout la guerre aux solitaires & à toutes les personnes religieuses, qu'il ne nommoit pas autrement que les Abominables ; il excitoit le peuple à les maltraiter, & défendoit, sous des peines rigoureuses, de leur donner le moindre secours. L'unique moyen d'échapper aux recherches & aux tortures, c'étoit de quitter l'habit monastique, & de contracter les mariages sacriléges auxquels il les sollicitoit. Il défendit à tous ses sujets, sous les plus ter-

Theoph. an. 21. pag. 463.

ribles peines, d'embrasser désormais la vie religieuse. Les monasteres furent envahis par des gens de guerre, & leurs revenus adjugés au fisc. Tous les moines abandonnerent absolument C. P. & les provinces voisines, pour se retirer en Occident, ou du moins vers le Pont-Euxin & l'île de Chypre, les deux seuls endroits de l'Empire, qui n'étoient pas infectés de l'hérésie des Iconoclastes.

Les tortures & les supplices ne furent pas plus épargnés, que les confiscations & le bannissement. L'impitoyable Empereur fit mourir sous le fouet un solitaire vénérable, S. André de Crete, surnommé le Calybite. André souffrit à C. P. dans le cirque de S. Mammas; après quoi, le Tyran ordonna de jetter son corps dans la mer. Mais les sœurs du Martyr trouverent moyen de l'enlever, & l'enterrerent secrétement dans un lieu nommé Chrysis, qui par la suite prit le nom du Saint. Avec non moins de cruauté, il fit jetter dans la mer Jean abbé de Monagrie, après l'avoir fait enfermer dans un sac, avec une grosse pierre. Dans l'île de Crete, l'Abbé Paul fut

Du Cange C. P. l. II. p. 107.

martyrisé par le Gouverneur Théophane. Ayant été amené devant cet Officier, qui avoit fait mettre à terre, d'un côté l'image de Jésus crucifié, & de l'autre les instrumens du supplice destiné à Paul, Theophane lui dit : Choisis l'une de ces deux choses, ou de fouler cette image, ou de subir ce tourment. A Dieu ne plaise, ô adorable Sauveur, s'écria Paul, que je vous outrage aussi indignement qu'on prétend m'y forcer ! & au même instant il se prosterna pour l'adorer. Le Persécuteur furieux le fit dépouiller, & serrer depuis le cou jusqu'aux talons entre deux ais, où on l'attacha par tous les membres avec des clous; puis on alluma un grand feu, & on le suspendit par dessus, la tête en bas, jusqu'à ce qu'il en fût tout consumé. Au pays d'Ephese, on enferma trente-huit religieux sous la voûte d'un bâtiment abandonné; puis on en mura toutes les issues, & on les laissa mourir en cet état.

Vit. S. Steph. Analect. Græc. tom. 1.

Mais la plus illustre des victimes immolées pour le culte de J. C. & de ses saints, ce fut l'Abbé du mont S. Auxence, monastere fameux près

de Nicomédie : martyr comparable à S. Etienne dont il portoit le nom, & qu'on surnomma Etienne le jeune, pour le distinguer [illegible] ce premier Martyr. Nonobstant la ri[illegible] de sa retraite & le soin extr[illegible] il prenoit de se faire ignorer, [illegible] fort renommé pour sa sainteté & l'austérité de sa vie. Sa cellule, ou pour mieux dire, le sépulcre qu'il habitoit tout vivant, étoit une grotte qui n'avoit que deux coudées de long, & à peine une coudée de large. Elle avoit si peu de hauteur, qu'il ne pouvoit y être debout qu'en se courbant. Encore étoit-elle à moitié découverte; & comme l'ardeur du soleil l'y brûloit en été, il s'y trouvoit exposé aux rigueurs du froid & à toutes les injures de l'air dans les autres saisons. Tous ses vêtemens consistoient en une simple tunique de peau, sous laquelle il portoit une chaîne de fer, croisée depuis les épaules jusqu'aux reins, clouée par le bas à une ceinture aussi de fer, & à une autre sous les aisselles. Constantin se mit en tête d'attirer ce saint homme dans son hérésie; persuadé que, s'il y réussissoit, il n'y auroit plus personne, même parmi les plus



[redacted]

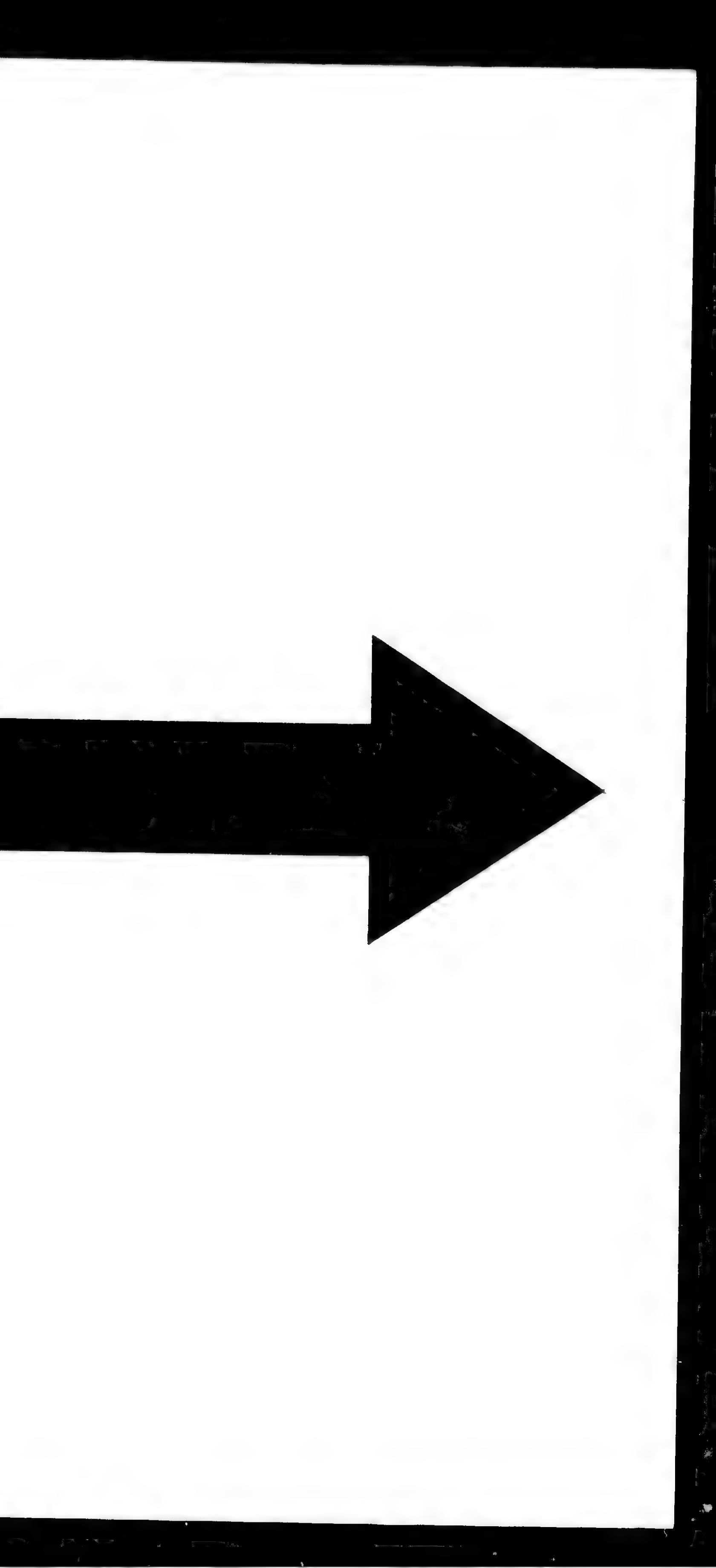
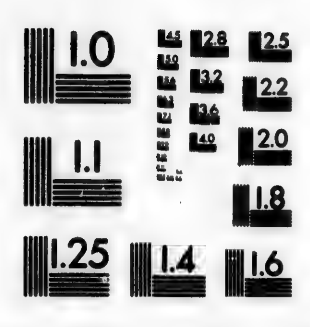


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
3.2
2.5
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8

pieux solitaires, qui lui fît résistance.

Il envoya vers lui le Patrice Calliste, séducteur habile, parfaitement instruit de toutes les subtilités des novateurs, & qui s'énonçoit avec éloquence. Calliste portoit de l'huile, des dattes, des figues & quelques autres présens convenables aux solitaires. Il commença par dire au saint homme, que l'Empereur prévenu d'estime & d'affection pour lui à cause de sa sainteté, ne l'avoit point oublié dans les souscriptions qu'il demandoit à tous les Fideles de distinction, pour ce qui venoit d'être ordonné par le concile; puis il se mit en devoir de déployer tous les artifices de son éloquence. Mais Etienne coupa court, & dit: Seigneur Patrice, je ne souscrirai point à des décisions hérétiques, que vous appellez définitions de concile. Dieu me garde d'attirer sur moi la malédiction du Prophete, en appellant doux ce qui est amer, & en donnant le nom de lumiere aux ténebres! Retournez donc à celui qui vous a envoyé pour me séduire, à l'Empereur qui se dégrade en faisant le personnage d'hérésiarque, & ne manquez pas de lui dire, qu'Etienne

eſt tout prêt à mourir pour le culte que l'héréſie, enorgueillie de ſa puiſſance, oſe blaſphémer. Remportez vos dons corrupteurs; l'huile du pécheur, comme l'Ecriture me le commande, ne parfumera point ma tête, & les mets des hérétiques ne ſouilleront pas ma bouche. Préſentant enſuite le creux de ſa main; quand je n'aurois de ſang, ajouta-t-il, que ce qu'il en peut tenir ici, je veux le répandre pour l'image du Rédempteur.

Calliſte retourna confus à l'Empereur, & lui apprit la réponſe d'Etienne: ce qui mit ce Prince violent dans une telle fureur, qu'il le renvoya ſur le champ avec des ſoldats, pour arracher le Saint de ſa cellule qui étoit au ſommet de la montagne, & le renfermer ſous bonne garde dans le monaſtere qui ſe trouvoit au bas, juſqu'à ce qu'il eût décidé de ſon ſort. Les ſatellites partirent à l'heure même, enfoncerent la porte de la cellule, & en tirerent le Saint. Mais leur cruauté ſe changea en compaſſion, quand ils s'apperçurent qu'à force d'être à genou, ſes nerfs étoient réduits à une telle contraction, que ſes jambes ſembloient

collées aux cuisses, & qu'il ne pouvoit plus les étendre, ni presque se remuer; tant il étoit affoibli par son extrême abstinence. Il fallut que deux d'entr'eux joignissent leurs mains avec précaution, pour le transporter doucement; le Saint se soutenant en cet état, comme il pouvoit, en passant ses mains sur leurs épaules. Arrivés au bas de la montagne, ils l'enfermerent avec les autres solitaires, & se tinrent en faction à la porte de la laure, en attendant les ordres de l'Empereur. Cependant tous les religieux ne s'occupoient qu'à prier & à chanter des cantiques. Les soldats édifiés & attendris se disoient les uns aux autres: Certes, ces bons moines qu'on maltraite sans sujet, ne doivent nous envisager qu'avec horreur; & nous ne faisons ici qu'un personnage de brigands. Saint Etienne & ses compagnons demeurerent néanmoins enfermés de la sorte, pendant six jours, sans manger. Une guerre imprévue qu'on eut à soutenir contre les Bulgares, empêcha l'Empereur de satisfaire son empressement impie, & l'obligea de laisser pour un temps les moines d'Auxence en repos.

ses émissaires, en les quittant, se recommanderent avec instance aux prieres de leur Saint Abbé.

Constantin comprit lui-même, que pour avoir l'applaudissement de ceux de ses sujets qui conservoient quelque ombre de droiture, il falloit trouver d'autres crimes aux défenseurs de la foi, que leur fidélité à la tradition & aux observances des Peres. Il fit accuser le Saint, d'un commerce honteux avec une femme de qualité, qui se trouvant veuve & sans enfans, avoit, par le conseil d'Etienne, quitté ses grands biens, son pays même & sa famille, pour se faire religieuse au monastere de filles, qui étoit assez près de celui des hommes, au bas du mont S. Auxence. On suborna un moine nommé Sergius, & une esclave d'Anne; c'étoit le nom que portoit cette dame, depuis que S. Etienne le lui avoit donné, en la prenant pour sa fille spirituelle. Les deux faux témoins déposerent, qu'Anne montoit souvent à la cellule de l'Abbé, dans le milieu de la nuit. On enleva cette Sainte Religieuse, & on la fit comparoître devant l'Empereur, qui mit tous les artifices en œuvre,

pour l'obliger à se perdre elle-même par un aveu infamant. Elle gémit, & répondit : Seigneur, je suis à la merci de votre puissance, tourmentez-moi, ôtez-moi la vie, faites de moi tout ce qu'il vous plaira; vous n'entendrez jamais de ma bouche que cette vérité : Je n'ai d'autres rapports avec ce saint homme, que ceux qu'on doit avoir avec les guides célestes qui nous dirigent dans les voies du salut. L'Empereur demeura confus, sans trouver un mot de réplique, de dépit se rongea les ongles d'une main, & de l'autre fit les gesticulations brusques & ridicules qui trahissoient d'ordinaire son emportement & sa pétulance. Dans un autre interrogatoire, il fit étaler une quantité effrayante de nerfs de bœufs, & dit à l'accusée : Je les ferai tous user sur ton corps, si tu n'avoues ton infame commerce avec Etienne. A l'imitation du Sauveur accusé par les Juifs, elle ne répondit pas une seule parole. Aussi-tôt huit satellites la souleverent par les deux bras, & l'étendirent en l'air en forme de croix; tandis que deux autres la frappoient de toutes leurs forces, l'un sur le ventre,
&

& l'autre par derriere. Elle demeura sans parole & sans mouvement. L'Empereur la croyant morte, la fit jeter dans un des monasteres de C. P. Soit qu'elle fût en effet sans vie, soit qu'elle ait été enlevée & très-soigneusement cachée par quelques orthodoxes, il n'est plus parlé d'elle, depuis ce moment.

L'injustice & l'oppression à l'égard d'Anne étoient trop criantes, pour continuer la même marche contre Etienne. Le Tyran se flatta de le faire tomber dans ses piéges, à la faveur d'un nouveau stratagême. Il induisit un jeune courtisan, nommé George, à s'en aller trouver le S. Abbé, à lui témoigner une grande estime de la vie religieuse, & à lui en demander l'habit. La défiance n'est pas la qualité des saints. Etienne se laissa persuader, & accorda un asyle contre les périls du siecle & de la Cour, à l'imposteur sacrilége qui se plaignoit, avec une grande apparence de piété, de n'y pouvoir opérer son salut. Il lui donna d'abord l'habit de probation, qu'on appelloit le petit habit, lui coupa les cheveux au bout de trois jours, & le revêtit de l'habit monastique. Après

trois autres jours, l'imposteur s'échappa du monastere, & vint au palais retrouver l'Empereur, qui dans l'intervalle avoit rassemblé le peuple dans la place de l'Hyppodrome, pour se plaindre que les abominables, c'est-à-dire les moines, lui débauchoient les gens de sa Cour. Quand il tint George en habit de moine, il convoqua de nouveau l'assemblée du peuple, & le lui produisit en cet état. L'aveugle multitude se mit à crier contre Etienne : Au séducteur, au rebelle; qu'il meure, il est digne du dernier supplice. Cependant, pour achever la comédie, le Prince ordonna que George fût sur le champ dépouillé de son habit noir, que le Persécuteur nommoit habit de ténebres. On lui ôta, l'un après l'autre, l'épomide ou scapulaire, puis la cuculle ou capuchon, ensuite la ceinture, & l'analabe qui étoit une espece d'écharpe, ou plutôt d'étole, que les moines portoient au cou. On passoit successivement toutes ces pieces entre les mains des assistans, gens de Cour & de la lie du peuple, qui se les jetoient avec mépris, les fouloient aux pieds, & en faisoient à l'envi de fades dérisions.

Enfin quatre hommes étendirent George par terre, le mirent tout nud, & verserent un seau d'eau sur lui, comme pour le purifier.

Aussi-tôt après ce burlesque prélude, l'Empereur envoya au mont S. Auxence une multitude de gens armés: ils dissiperent tous les moines; ils mirent le feu au monastere & à l'église, qui furent consumés jusqu'aux fondemens. On traîna Etienne hors de sa grotte, le prenant à la gorge, l'accablant de coups & d'injures, lui crachant au visage; & on l'emporta droit à la mer, en lui déchirant les jambes à travers les brossailles & les épines. L'ayant jeté dans une barque, on le conduisit le long de la côte au monastere de Philippique près de Chrysopolis, où il fut enfermé; puis on courut en avertir l'Empereur.

Il fit venir cinq évêques, les coryphées des Iconoclastes, savoir Théodose d'Ephese, Constantin de Nicomédie, Nacolius de Natolie, Sisinnius de Pastille, & Basile de Tricacabe. Il leur dit de prendre encore avec eux le Patriarche Constantin, & d'aller tous ensemble réduire Etienne: mais le

Patriarche qui connoissoit à quel antagoniste on avoit à faire, refusa la commission. Le Patrice Calliste, avec plusieurs grands officiers de la couronne, ne put s'en dispenser. Arrivés à Chrysopolis, ils firent comparoître Etienne, qui vint soutenu par deux hommes, avec les fers aux pieds, n'ayant qu'un souffle de vie, & dans un état qui arrachoit les larmes des yeux. L'Evêque d'Ephese qui se croyoit savant, lui dit : Homme de Dieu, comment vous êtes-vous persuadé d'en savoir plus que l'Empereur & tant d'évêques, que vous regardez comme des hérétiques ? C'est, répondit Etienne, que vous introduisez une nouveauté dans l'Eglise, & qu'on peut vous dire avec le Prophete : En vain les grands de la terre, avec les pasteurs des peuples, ont conjuré contre l'Eglise & contre le Christ. Constantin de Nicomédie, jeune homme emporté, ne lui en laissa pas dire davantage ; & se levant de sa place, il donna un coup de pied dans le visage du Saint, qui étoit assis par terre. Un des gardes lui en porta un autre dans le ventre, l'étendit à la renverse, & continua de lui donner du pied dans

la poitrine; jusqu'à ce que le Sénateur Calliste, d'autant plus indigné de cette brutalité qu'un évêque en étoit le premier auteur, trancha court, & dit en deux mots au Saint Confesseur : Il ne vous reste qu'à choisir entre la mort & la soumission au concile.

Ma vie est à J. C. répliqua Etienne, & ma gloire est de mourir pour son culte Mais qu'on me lise la définition de votre concile, afin que je voye ce qui vous rend ennemis des saintes images. Constantin en ayant lu le titre qui étoit conçu en ces termes : Définition du Saint Concile, septieme œcuménique ; Etienne reprit, sur chacune de ces expressions : Comment d'abord peut-on nommer saint, un concile qui fait profaner les choses saintes, qui refuse le titre de saints aux martyrs & aux apôtres, & les nomme séchement apôtres & martyrs. Comment ensuite appellez-vous œcuménique, un concile dont la célébration n'a point été agréée de l'Evêque de Rome, sans l'autorité duquel les canons défendent d'y régler les affaires ecclésiastiques; que ni le Patriarche d'A-

lexandrie, ni celui d'Antioche, ni celui de Jérusalem n'ont approuvé, & qui n'a point été envoyé dans toute l'Eglise, aux siéges divers, pour y être confirmé ? Comment enfin peut-on nommer septieme concile, celui qui ne s'accorde point avec les six précédens ? En quel point, reprit Basile, avons-nous contrevenu aux six conciles? Eh quoi! repartit Etienne, n'ont-ils pas été assemblés dans les églises ? & dans ces églises n'y avoit-il pas des images révérées des Peres ? Répondez, évêque : vos levres doivent être les dépositaires de la tradition. Basile ne put contredire. Le Saint levant les yeux au Ciel, poussa un profond gémissement : puis étendant la main avec autorité ; Quiconque, dit-il, n'adore pas J. C. dans les images qui le représentent selon son humanité, qu'il soit anathême. Il vouloit continuer ; mais les commissaires honteux de ne plus faire que le personnage de coupables, quitterent la partie, & retournerent à l'Empereur. Les évêques vouloient cacher leur défaite ; mais Calliste dit au Prince : Nous sommes vaincus, Seigneur ; cet homme est fort en raisons, &

n'a que du mépris pour la mort. Constantin outré de colere, prit à l'instant la plume, & expédia un ordre pour exiler le S. Solitaire à l'île de Proconese, près de l'Hellespont.

S. Etienne guérit le Supérieur du monastere de Philippique, abandonné des médecins, puis partit avec joie & avec une sorte de célérité, quoiqu'il n'eût pris aucune nourriture, depuis dix-sept jours qu'il y étoit renfermé. Il avoit constamment refusé de toucher à ce que l'Empereur lui envoyoit en abondance. A Proconese, il n'eut à son ordinaire qu'une caverne pour habitation, mais qui lui parut fort commode & fort agréable, étant en belle situation au bord de la mer, & près d'une église de Sainte Anne, quoique cette côte fût inhabitée. Les herbes qui croissoient à l'entour, lui fournissoient sa nourriture. Ses disciples chassés du mont S. Auxence, & informés du lieu de son exil, y vinrent se remettre sous sa conduite, & formerent un nouveau monastere. Le Seigneur lui accorda le don des miracles, avec l'éclat dont il se plaît à revêtir les œuvres de sa toute-puissance, quand ses

faveurs particulieres servent en même temps au bien général de son Eglise. Le S. Confesseur guérit un aveugle-né, en lui disant : Au nom de J. C. que tu adores dans ses images, recouvres la lumiere. Il délivra le fils unique d'une femme de Cyzique, possédé du démon depuis neuf ans, en lui faisant aussi adorer J. C. dans son image. Il guérit de la même maniere une femme de condition de la ville d'Héraclée, affligée depuis sept ans entiers d'une perte de sang. Il fit sur-tout un grand nombre de miracles, en faveur des voyageurs exposés aux périls de la navigation. Quand du sommet de la montagne où il habitoit, il voyoit la mer en tourmente, il mettoit ses freres en oraison; & souvent après la tempête, les voyageurs accouroient pour lui rendre grace, en publiant que pendant le danger ils lui avoient vu gouverner le navire.

Mais le prodige qui fit le plus de bruit, ce fut la guérison d'un soldat paralytique de la moitié du corps, à qui il rendit une santé parfaite, en lui faisant vénérer l'image de J. C. & de sa sainte mere. La chose parvint

à la connoiſſance du gouverneur de Thrace, d'où le malade étoit parti pour l'île de Proconeſe; & elle lui parut aſſez importante pour la renvoyer promptement à l'Empereur, avec le ſoldat qualifié d'idolâtre, ſelon les principes du Prince Iconoclaſte. Copronyme lui demanda d'un ton à le déconcerter, s'il perſiſtoit dans l'idolatrie. Le ſoldat intimidé ſe jeta à genoux, demanda pardon comme ayant été ſéduit, & dit anathême aux images. Sur le champ l'Empereur le fit centurion: mais comme le nouvel officier retournoit chez lui, ſon cheval le jeta par terre, & le foula aux pieds avec tant d'acharnement, qu'il le fit expirer ſur la place.

Conſtantin-Copronyme ne pouvant pardonner à S. Etienne ces nouvelles faveurs du Tout-puiſſant, en prit ſujet de dire que le Moine d'Auxence, au lieu de ſe corriger par l'exil, n'en induiſoit que plus audacieuſement le peuple à l'idolatrie. Il le fit ramener à C. P. & mettre dans la priſon des bains, les entraves aux pieds, & les fers aux mains. Peu de jours après, il ſe rendit ſur la terraſſe du Phare,

& l'y fit comparoître. Etienne, en y allant, se fit donner une piece de monnoie où étoit l'effigie du Prince; & la tint cachée sous ses habits. Aussi-tôt que l'Empereur apperçut Etienne, il se livra à son emportement ordinaire, & s'écria : Quelle impudence! Quel opprobre! Voyez, je vous prie, quel est le misérable qui ose me résister, & me traiter avec outrage. Le Saint tenoit les yeux modestement baissés, sans rien répondre. Le Tyran lui lançoit des regards foudroyans, & le menaçoit, en gesticulant selon sa coutume; puis il lui dit : Toi, le plus vil des hommes, tu ne daignes pas me répondre! Alors Etienne répondit avec une douceur & une tranquillité toute céleste : Seigneur, si votre résolution est prise de me condamner, envoyez-moi au supplice, sans différer davantage. Que si Votre Majesté veut prendre connoissance de ma cause, qu'elle tempere le feu de son courroux : car c'est ainsi que les loix prescrivent aux juges d'en user. Constantin reprit : Quels décrets des Peres avons-nous enfreints, pour te donner sujet de nous traiter d'hérétiques? Etienne repartit : Vous

avez condamné les saintes images, que les Peres ont adorées de tout temps, & qu'ils nous ont transmises. Confondant le sacré & le profane, vous n'avez pas horreur d'appeller indistinctement idoles, la figure de J. C. & celle d'Apollon, les images de la Mere de Dieu & celles de Diane ou de Vénus, de les fouler aux pieds, de les livrer aux flammes. Homme stupide, répliqua l'Empereur, esprit lourd & bouché, est-ce qu'en foulant aux pieds les images, nous foulons J. C. A Dieu ne plaise! A ce moment, le Saint présentant la piece de monnoie dont il s'étoit muni, dit au Prince: Seigneur, de qui est cette image & cette inscription? Constantin répondit: De qui seroit-elle, sinon de l'Empereur? Sur cela l'Homme de Dieu poussa un profond soupir, puis il jeta la piece par terre, & marcha dessus. Les gens de la suite du Prince s'élancerent sur le Saint, comme des bêtes féroces, pour le précipiter de la terrasse: mais Constantin plus sensible qu'eux à la honte de se trouver en contradiction, les retint, & l'envoya à la prison du prétoire, pour le faire juger dans les formes.

La persécution continua, & s'étendit avec une violence nouvelle à toutes les conditions. Copronyme fit rigoureusement punir un grand nombre de soldats & d'officiers fideles à la religion de leurs peres. Il exigea de tous ses sujets un serment général de ne rendre aucune sorte de culte aux images : il obligea même le Patriarche Constantin à monter sur l'ambon de la grande église, & à faire ce serment sur la vraie croix. Après quoi, cet indigne Evêque fut admis à la table de l'Empereur, où il s'assit au son des instrumens de musique, couronné de fleurs comme pour une fête de théâtre, & où il mangea publiquement de la viande, au mépris de la profession monastique qu'il avoit embrassée.

Theoph. n. 25. p. 367, 368.

Mais cette faveur eut le sort accoutumé de celles qui s'acquierent par le crime. Quelque temps après, par le barbare caprice du même Empereur, on fit comparoître ce prévaricateur sacrilége dans un état bien différent, flétri par une sentence de déposition, tout déchiré de coups, accompagné d'un secrétaire d'Etat, qui portoit un livre où les crimes du Patriarche étoient re-

Id. an. 27. p. 371.

tracés. On en fit la lecture à la face de tout le peuple, & à chaque chef d'accusation, le Secrétaire frappoit du livre le visage de l'accusé. On le fit ensuite remonter sur ce même ambon qui avoit servi de théatre à son impiété; & le Patriarche Nicetas, substitué en sa place, envoya des évêques pour lui ôter le pallium, puis on le fit sortir à reculons du lieu saint. Telle fut la cérémonie de sa dégradation, qui dès ce temps là étoit en usage avant la peine de mort, qu'il subit quelques jours après. Dès le lendemain de sa déposition, jour de spectacle dans l'Hyppodrome, on lui rasa les cheveux, la barbe, les paupieres; & après l'avoir revêtu d'un gros habit de laine sans manches, on le mit à rebours sur un âne, conduit par son neveu à qui l'on avoit coupé le nez. Il parcourut ainsi toute la carriere, au travers du peuple qui crachoit sur lui, & qui l'outrageoit en mille manieres. Au bout de la course, on le jeta à bas de l'âne, on lui mit le pied sur la gorge, & on l'abandonna à toutes les insultes de la populace jusqu'à la fin du spectacle. Enfin l'Empereur,

Hist. Miscel. l. 22. p. 721.

que nul autre objet ne pouvoit distraire de sa manie contre les images, lui envoya demander ce qu'il pensoit du dernier concile. Le malheureux croyant obtenir sa grace, répondit que la foi de l'Empereur étoit orthodoxe, & qu'il avoit bien fait de tenir son concile. C'est là, dirent les envoyés, ce que nous voulions entendre de ta bouche : vas maintenant à l'anathême, & à la réprobation éternelle. On lui trancha aussi-tôt la tête, dans le lieu ordinaire des exécutions, & on la suspendit par les oreilles, à la place du Mille. Son corps fut traîné par un pied, & confondu parmi ceux des autres suspliciés. On jetta sa tête au même lieu, au bout de trois jours.

On n'en persécuta pas avec moins d'ardeur les Catholiques de tout état, ecclésiastiques & laïcs, évêques & moines, magistrats & simples citoyens. On fit mourir plusieurs officiers, des premiers du palais, pour leur piété exemplaire, ou simplement pour avoir loué l'héroïque patience de S. Etienne. A d'autres on creva les yeux, & on les relégua en des lieux écartés, où pour les ébranler, après certains intervalles,

on leur donnoit jusqu'à cent coups de nerfs de bœuf. Mais c'étoit toujours aux moines que l'Empereur en vouloit principalement. Afin de diffamer irremédiablement leur profession, après en avoir fait arrêter un grand nombre, il leur fit traverser l'Hyppodrome, tenant chacun une femme par la main, à la vue d'une populace effrénée, qui vomit tout ce qu'on peut imaginer de plus sales injures.

Outre le culte des images, il défendit les prieres adressées à la Vierge & aux saints. Il fit exhumer & brûler les reliques les plus révérées, & précipiter dans la mer le corps de l'illustre Martyre Sainte Euphémie, la gloire de Calcédoine où les malades faisoient recueillir, comme un remede assuré, l'huile miraculeuse qui en découloit. Mais la mer sembla craindre de se prêter à ce sacrilége, & repoussa de son sein ce trésor sacré, qui fut retrouvé à l'île de Lemnos. De l'église de la Sainte, Copronyme fit un artelier pour la fabrique des armes; & les ouvriers entrant dans les vues impies de l'Empereur, en destinerent le sanctuaire aux plus sales

usages. Il logea ses soldats dans le monastere de S. Dalmace, qui étoit le premier de C. P. & dans plusieurs autres. Il en ruina de fond en comble un bien plus grand nombre. Il prit en aversion ceux de ses sujets qui avoient des parens moines, & jusqu'aux personnes qui paroissoient avec l'habit noir, qu'enfin il défendit absolument de porter.

Vit. in Anale t. Grec.

Lorsque S. Etienne entra dans sa prison de C. P. il y trouva trois cent quarante-deux moines, arrêtés comme lui pour la cause de la religion. Les uns avoient le nez ou les oreilles coupées; d'autres les mains, pour n'avoir pas voulu souscrire au faux concile; on avoit arraché les yeux à un grand nombre; la plupart tout déchirés de verges, & la tête rasée, avoient encore quelque reste de barbe enduit de la poix qui avoit servi à la brûler. Le Saint rendoit graces à Dieu, en observant tous ces vestiges d'une généreuse confession, & se confondoit lui-même, comme s'il n'avoit encore rien souffert. Les confesseurs, de leur côté, le regardoient comme leur chef & leur modele, le prioient de leur donner ses

instructions, & lui découvroient jusqu'aux plus secrets replis de leur cœur. Tous ensemble faisoient réguliérement les offices de l'Eglise; & la prison devint un monastere, que les gardes & les geoliers ne voyoient qu'avec admiration. Un des guichetiers dit à sa femme: Je crois que la folie de l'Empereur nous fera périr, en s'attaquant au Ciel, comme il le fait. Ce Solitaire, dit-on, vient du mont S. Auxence: quant à moi, je le crois véritablement un ange bien plutôt qu'un homme. Cette femme qui étoit fort religieuse, fit questions sur questions, touchant la maniere de vivre du Saint; puis elle entra dans le lieu où il étoit, se prosterna devant lui, le conjura de prier pour elle, & de trouver bon qu'elle fournît à ses besoins. Il invoqua aussitôt pour elle le nom du Seigneur: mais il n'en vouloit pas recevoir le moindre présent; parce qu'il la croyoit Iconoclaste & excommuniée. Elle lui protesta, que fidele aux leçons du Patriarche S. Germain, elle avoit toujours eu cette impiété en horreur. Pour l'en convaincre, elle courut chercher trois images, l'une de la Vierge, les deux

autres de S. Pierre & de S. Paul, & leur rendit en sa présence des honneurs religieux. S. Etienne, après cette épreuve, accepta, de ses offres, six onces de pain, avec un peu d'eau, qu'elle lui apportoit le samedi & le dimanche de chaque semaine. Ce fut-là toute la nourriture qu'il prit, pendant la meilleure partie de l'année qu'il demeura dans cette prison.

Tout en y entrant, il avoit connu par une lumiere prophétique, qu'il touchoit au terme de sa carriere. Quarante jours avant sa mort, il fit appeller la femme du guichetier, il la remercia des bons offices de l'hospitalité, & lui ajouta: Comme la fin de ma vie est proche, je ne dois plus m'occuper que du soin de mon ame; je n'ai plus besoin d'aucune nourriture corporelle. La veille de sa mort, il dit à cette même personne, en présence de tous les confesseurs, que le lendemain il paroîtroit devant un autre Juge, & deviendroit citoyen d'un autre empire: ce qui engagea tous ces saints prisonniers à passer la nuit entiere à chanter les louanges de Dieu. Copronyme célébroit alors la fête ido-

lâtre des Brumales en l'honneur de Bacchus, nommé Brumus par les anciens Romains ; car ce Prince, en traitant d'idolatrie le culte des images, s'adonnoit aux observances les plus superstitieuses, aux horreurs même de la magie & du commerce avec les démons. Comme il étoit le plus occupé de ces horribles rites, le vingt-quatrieme jour de novembre, on vint lui dire qu'Etienne d'Auxence avoit converti le prétoire en monastere ; qu'on y passoit les nuits dans le chant des pseaumes, & que les habitans de C. P. couroient en foule, pour l'admirer & recevoir ses instructions. Dans le premier transport de sa fureur, il commanda de tirer Etienne de prison, & de le mettre à mort, de l'autre côté du détroit, au lieu où avoit été l'église de Sainte Maure martyre, rasée depuis peu & changée en une place pour l'exécution des criminels. Puis revenant à une méchanceté noire & réfléchie ; Qu'y a-t-il de plus désirable pour Etienne, dit-il, que d'avoir la tête tranchée ? Je suis persuadé que ce sont-là ses vœux les plus doux, depuis qu'il

est arrêté. Il commanda qu'on le remît en prison.

Le soir il fit appeller deux freres, des premiers de sa Cour par leur rang & par leur esprit. Allez, leur dit-il, au prétoire; voyez de ma part Etienne d'Auxence, & n'épargnez rien pour lui faire sentir mes bontés à son égard. Je viens de le tirer des portes de la mort : au moins pour cette grace, il doit user envers moi de quelque déférence. Mais non, il n'en aura aucune. Je connois la dureté de son génie. Il éclatera bien plutôt en blâmes & en anathêmes injurieux. Si toutefois il ose le faire, traitez-le comme il le mérite; accablez-le tellement de coups, qu'il expire aussi-tôt que vous serez retirés. Les deux seigneurs partirent, pour exécuter cet ordre barbare : mais au premier aspect du saint homme, ils furent pénétrés d'une si grande vénération, qu'ils se prosternerent pour lui baiser les pieds & lui demander sa bénédiction. Cette soudaine conversion ne fut pas long-temps ignorée de l'Empereur : si-tôt qu'il l'apprit, il sortit de son appartement

comme un frénétique, courut tout le palais, & cria dans le vestibule : A moi, au secours, on me trahit, tout le monde m'abandonne. Les courtisans arrivant en foule, & s'empressant autour de lui, retirez-vous, leur dit-il, je ne suis plus votre Empereur ; il en est un autre à qui on baise les pieds, & dont on sollicite la bénédiction. Eh quoi ! n'est-il plus personne, pour faire ce que je commande ? Ne se trouvera-t-il pas un sujet fidele, qui prenne mon parti contre le chef des Abominables, qui ose arracher la vie à ce misérable Etienne ?

Il n'eut pas prononcé ce nom, qu'une multitude d'hommes d'adulation & d'iniquité sortirent en fureur, & coururent à la prison, en criant avec menaces, qu'on eût à leur livrer Etienne d'Auxence. Le Saint ne fut pas surpris. Déjà il avoit fait ses adieux aux freres ; il s'étoit dépouillé de tous ses vêtemens monastiques, de peur qu'ils ne servissent aux jeux sacriléges de l'hérésie ; il n'avoit plus que sa tunique de peau, & il s'entretenoit paisiblement des choses célestes avec les au-

tres confesseurs. Il se présenta sans crainte aux courtisans qui devenoient ses bourreaux, & leur dit, à l'exemple de celui pour qui il mouroit : Je suis Etienne que vous cherchez. Ils le renverserent avec brutalité, attacherent des cordes aux fers qu'il avoit aux pieds, & le traînerent ainsi dans la rue; chacun s'empressant à l'envi de le frapper, & de lui faire de nouvelles blessures. En passant devant un ancien oratoire de Sainte Théodore, que les Iconoclastes avoient épargné jusque là, à côté de la premiere porte du prétoire, il voulut encore signaler par un acte de vénération religieuse la foi pour laquelle il donnoit son sang. Un certain Philomate s'écria : Voyez cet abominable qui veut mourir comme un martyr; & courant aux pompes publiques qu'on tenoit en cet endroit contre les incendies, il en arracha un gros piton, & lui en frappa si rudement la tête, qu'il le fit expirer sur la place. Philomate tomba lui même aussi-tôt après son assassinat, écumant, grinçant les dents, cruellement agité du démon, qui ne le quitta qu'avec la vie. On continua de traîner le corps

du S. Martyr, jusqu'à ce que ses côtes fussent toutes brisées, que ses chairs & ses membres tombassent par lambeaux, & que ses intestins se répandissent de toutes parts. Le peuple forcené le frappoit encore, tout mort qu'il étoit; & l'on faisoit sortir les enfans des écoles publiques, par ordre exprès de l'Empereur, afin de grossir la troupe des meurtriers. Quiconque se refusoit à cette scene féroce, étoit déclaré ennemi de César. Enfin on jeta le corps dans une large fosse, creusée à l'endroit où avoit été l'église de S. Pélage, & destinée à la sépulture des criminels. Après cette barbare expédition, les courtisans revinrent tout glorieux en faire le récit à l'Empereur. Il en eut tant de joie, qu'il les fit asseoir à sa table; & à chaque circonstance qu'ils lui racontoient du traitement fait au Martyr avant ou après sa mort, il témoignoit sa joie par de grands éclats de rire.

Il eût bien voulu traiter de la même maniere S. Jean Damascene, le plus redoutable antagoniste des Iconoclastes & de leur faux concile. Mais sous la domination des Mahométans, moins in-

humains & moins impies que cet Empereur Chrétien, Jean se rioit de sa fureur, & des vains anathêmes qu'il faisoit lancer contre lui par ses prélats hérétiques. Il est du moins constant que ce Docteur, l'un des plus illustres de son siecle, termina paisiblement sa carriere; quoiqu'on ne sache pas au juste quand il mourut. Il continua infatigablement ses doctes ouvrages, tant sur la morale que sur les articles principaux des dogmes divers. Car il ne se borna point à la réfutation des hérétiques sacriléges de son temps, qu'il lui étoit aisé de confondre par leurs propres excès. C'est pourquoi on doit peu s'étonner qu'eux & leur concile, au préjudice de la vénération si justement due à cet illustre Docteur, aient trouvé des défenseurs & des panégyristes dans les réformateurs prétendus des derniers siecles. Telles sont les extrémités où réduisent, & la premiere licence à quitter les chemins battus de l'Eglise, & la nécessité de défendre les systêmes & les nouveautés substituées à la tradition.

Le plus considérable des traités dogmatiques de S. Jean Damascene, est son

Exposition

Exposition de la foi orthodoxe, corps entier de théologie composé selon la méthode d'Aristote, & le premier modele de nos auteurs Scolastiques. Il est divisé en quatre livres, le premier sur les attributs de la Trinité, le second sur les ouvrages tant visibles qu'invisibles de la création. Là, il s'étend fort au long sur les facultés de notre ame. En parlant de la liberté de l'homme, il établit qu'encore que nos actions libres soient l'objet de la prescience de Dieu, la prédestination néanmoins n'en empêche pas la liberté; parce que le Seigneur, dit-il, ni ne veut le péché, ni ne nécessite à la vertu. Dans le troisieme livre, il traite avec beaucoup d'exactitude, du mystere de l'Incarnation; & des sacremens, dans le quatrieme, qui nous fournit un témoignage des plus clairs & des plus énergiques de la foi de l'antiquité sur l'Eucharistie. Si la parole du Seigneur, dit-il, est toute-puissante, si, quand il a dit que la lumiere se fasse, elle s'est faite; si, parce qu'il l'a voulu, le Verbe lui-même s'est fait homme, s'est formé un corps du sang pur d'une vierge; ne peut-il pas, du

pain faire son corps, & du vin son sang ? Que si vous me demandez comment le pain devient le corps de J. C. & le vin son sang, je vous répondrai, comme l'Ange à Marie : Le S. Esprit survient, & opere cette merveille inconcevable.... Oui, le corps uni à la divinité est vraiment le corps pris de la Vierge; non que le corps monté au Ciel en descende, mais parce que le pain même & le vin sont changés en la chair & au sang de Dieu. Si vous demandez encore la maniere dont cela se fait, je ne puis rien vous dire de plus : Dieu est tout-puissant, & sa maniere d'opérer incompréhensible. Dans le traité des hérésies par le même Docteur, on trouve des preuves également convaincantes de l'uniformité & de la perpétuité de la foi Catholique sur bien d'autres articles. Il en exposa jusqu'à cent trois, contre un pareil nombre d'hérésies. Les quatre-vingt premiers sont absolument les mêmes que dans l'ouvrage de S. Epiphane. Le principal des écrits moraux de S. Jean Damascene est celui des Parallèles, divisé en trois livres, c'est-à-dire la comparaison des sentences des Peres

avec celles de l'Ecriture. Il fit aussi un grand nombre d'hymnes, assez estimés pour avoir trouvé une des premieres places dans l'office des Grecs.

Quoique les Fideles orthodoxes fussent plus en sûreté sous la domination Musulmane que sous l'empire de Constantin-Copronyme, ils eurent néanmoins différentes persécutions à soutenir de la part de ces conquérans jaloux, quand une fois leurs conquêtes parurent solides. Ils s'étoient piqués auparavant d'une équité imposante & capable, sinon de faire goûter leurs rêveries, au moins d'accoutumer à leur joug, & d'effacer le souvenir de leurs anciens brigandages. Les Chrétiens de Damas s'étant plaints au Calife Omar, qu'on leur avoit enlevé l'église de S. Jean contre la foi publique, il leur offrit en dédommagement la somme de quarante mille dinars : c'est ainsi qu'on appelloit parmi les Arabes le sou d'or des Romains. Comme ces offres ne les satisfaisoient pas, ils solliciterent & obtinrent la restitution même de cette église; puis par composition volontaire, elle fut cédée aux Musulmans qui en avoient déjà fait

Theoph. p. 334.

Elmac. c. 15. p. 77.

une mosquée, à condition qu'ils abandonneroient aux Chrétiens leurs prétentions sur toutes les autres églises. C'étoient là des traits pénibles d'une probité d'ostentation, qu'à l'exemple de tous les sectaires, les disciples de Mahomet soutinrent mal. Non contens d'exiger de grosses contributions des Chrétiens, & jusqu'à un dinar, de chaque moine, d'étendre même le tribut aux reclus & aux stylites, ils leur défendirent d'abord en Syrie, sous le gouvernement de Salem oncle du Calife Almanzor, de plus bâtir d'églises, d'exposer la croix, & de parler de leur religion aux Arabes. Abdalla, autre oncle d'Almanzor, leur interdit l'étude des lettres. On retira de leurs mains les registres publics, que l'ignorance de leurs vainqueurs leur avoit fait confier dans presque toutes les parties de l'administration : mais la même raison les leur fit bientôt rendre. Toutefois, sous le regne d'Almanzor, ils bâtirent à Emese une église magnifique de S. Jean-Baptiste; & l'on y transféra son chef, du monastere de la caverne où il avoit été trouvé sous l'Empereur Marcien.

L'an 757, le 25 avril, le Pape Etienne II termina, par une mort précieuse aux yeux du Seigneur, cinq années de pontificat, illustrées dans les temps les plus difficiles, par un zele efficace pour la gloire de l'Eglise, par une heureuse fermeté à maintenir la tradition, & par une charité inépuisable. Les veuves & les orphelins, les indigens de tout état le trouvoient toujours prêt à les secourir. Après avoir rétabli dans Rome quatre hôpitaux entiérement abandonnés, il en bâtit trois autres, & leur donna de grands biens. Il aimoit les religieux, & accorda à ceux de S. Denis en France le privilége extraordinaire d'avoir un évêque particulier pour leur monastere : distinction dont avoient été honorées plus anciennement d'autres abbayes célebres, telles que S. Martin de Tours, & que celle de Fulde a conservée presque jusqu'à notre temps. Anast.

L'attachement des Romains pour Etienne s'étendit à son frere, le Diacre Paul, qu'ils élurent en sa place, comme il y pensoit le moins. Il n'étoit occupé que de sa douleur, & des derniers devoirs qu'il rendoit au Pontife

son frere, quand l'Archidiacre Théophylacte rassembla des factieux dans sa maison, pour se faire élever au pontificat. Mais la plus grande partie des magistrats & du peuple vinrent chercher Paul, dans le palais de Latran ; & à peine le Pontife défunt étoit enterré, que la faction de Théophylacte se dissipa. Paul fut ordonné le 29 de mai, & tint le siége dix ans. Sa charité ne le cédoit point à celle d'Etienne. Il avoit le naturel si tendre & si compatissant, qu'il ne voyoit point de personnes affligées, sans l'être autant qu'elles, jusqu'à ce que par des secours efficaces il eût porté la consolation & la sérénité dans leur ame. Souvent on l'avoit surpris de nuit, allant visiter les pauvres malades dans leurs réduits négligés ; leur portant la nourriture, & la leur servant dans leur lit. Il visitoit de même les prisonniers, & délivroit à ses dépens ceux qui étoient détenus pour dettes. Quand il fut sur la chaire pontificale, en possession des riches domaines qu'avoient acquis ses derniers prédécesseurs, il ne signala pas moins qu'eux sa magnificence religieuse, par de saintes fondations,

par la construction de différentes églises, & par les dons sans nombre dont il les enrichit.

Si-tôt qu'il fut élu Pape, il écrivit au Roi Pépin, pour lui faire part de son élection, l'assurer de son attachement, & lui demander la continuation de sa protection pour l'Eglise Romaine; promettant, au nom de tout le peuple Romain, d'être fidele à ce Prince jusqu'à l'effusion du sang. Cette lettre néanmoins, & celles de quelques autres Papes du même temps se trouvent datées du regne des Empereurs de C. P. soit qu'on les regardât encore, à certains égards, comme souverains de Rome; soit plutôt par un reste peu uniforme de l'ancien usage.

Le Roi Pépin s'étudioit à ne pas séparer l'intérêt de l'Etat de celui de l'Eglise. L'an 765, il fit tenir un concile ou assemblée générale de la nation Françoise, à Attigni-sur-Aîne dans le diocese de Reims. Il s'y trouva, avec S. Chrodegang de Metz qui présidoit, vingt-sept évêques, tant en exercice, que retirés dans des monasteres, & dix-sept abbés. Deux ans après, T. 6. Conc. p. 1701.

on en tint un autre à Gentilli, près de Paris. Il ne nous reste du concile d'Attigni, que la promesse réciproque par laquelle les prélats s'engagerent, quand quelqu'un d'eux viendroit à mourir, à faire chacun réciter cent pseautiers, & célébrer cent messes par leurs prêtres, & à dire eux-mêmes trente messes. Constantin-Copronyme ayant envoyé des ambassadeurs en France, pour se justifier sur les innovations scandaleuses qui bouleversoient tout l'Orient, & qui excitoient les plus vives réclamations de la part du Siége Apostolique, ils furent entendus dans le concile de Gentilli. Mais dans l'impossibilité de défendre une si mauvaise cause, ils firent diversion, par le moyen des questions qu'ils proposerent touchant le dogme de la Trinité dont il ne s'agissoit nullement. Ils userent de récrimination; ils accuserent les Latins d'errer en faisant procéder le S. Esprit du Fils aussi bien que du Pere; ils leur reprocherent plus vivement qu'ils n'avoient encore fait, d'avoir ajouté le mot *Filioque* au concile de C. P. On disputa fort long-temps,

& fort inutilement selon toutes les apparences ; puisqu'il n'en résulta aucune décision, qui du moins nous soit parvenue.

S. Chrodegang, célebre dès le pontificat d'Etienne II qu'il avoit reçu à son arrivée en France, le devint beaucoup plus encore, par la réforme qu'il mit dans la vie canoniale, & que tous les chanoines embrasserent par la suite, comme les moines avoient déjà pris celle de S. Benoît. Tous les clercs portoient auparavant le nom de chanoines; soit parce qu'ils étoient inscrits dans le canon ou catalogue de leur église, soit parce qu'ils faisoient profession de vivre selon les canons : mais depuis, on entendit spécialement par là, ceux qui vivoient en commun, à l'exemple du clergé de S. Augustin. C'est pour ces sortes d'ecclésiastiques que S. Chrodegang composa sa regle, qu'il tira, autant que la différence des professions le permettoit, de la regle de S. Benoît, & des usages de l'Eglise Romaine, regardée constamment comme le plus sûr modele de toutes les autres.

T. 7. Conc. p. 1445.

Ainsi les chanoines de S. Chrodegang n'étoient pas obligés à une pauvreté absolue : mais en faisant passer à l'Eglise la propriété de leurs fonds, ils s'en pouvoient réserver l'usufruit, & pendant leur vie disposer de leurs meubles. Ceux qui étoient prêtres, avoient encore la disposition des aumônes qu'on leur donnoit pour leurs messes, pour la confession & l'assistance des malades ; à moins que ces aumônes n'eussent été faites pour la communauté. C'est un des premiers exemples de rétributions particulieres pour des fonctions ecclésiastiques. Quant à la clôture, ils avoient la liberté de sortir le jour : mais à l'entrée de la nuit, tous devoient se rendre à la cathédrale, pour chanter complies ; après quoi il n'étoit plus permis de parler, ni de manger jusqu'après l'office de prime du lendemain. Celui qui ne s'étoit pas trouvé à complies, ne pouvoit entrer dans le cloître, qu'on tenoit exactement fermé, où l'on couchoit en différens dortoirs communs, & où chacun avoit son lit. Il devoit attendre, jusqu'à ce qu'on

ouvrît pour le peuple qui venoit encore aux nocturnes, c'est-à-dire à matines, quoiqu'elles se dissent à deux heures, comme dans les monasteres de S. Benoît. Jamais femme n'entroit dans le cloître, & aucun homme du monde sans permission. S'il arrivoit qu'on invitât quelqu'un à manger, il devoit se retirer aussi-tôt après le repas. On évitoit si scrupuleusement la fréquentation des gens du siecle, que si l'on étoit obligé d'employer des cuisiniers laïques, on les faisoit sortir aussi-tôt après qu'ils avoient rendu leurs services. Tous les chanoines, excepté l'archidiacre & quelques autres officiers des plus occupés, faisoient habituellement la cuisine, chacun à son tour.

Il y avoit sept tables dans le réfectoire; la premiere pour l'évêque, les hôtes & les étrangers; les trois suivantes, pour les prêtres, pour les diacres & pour les soudiacres; la cinquieme pour les clercs inférieurs de l'église cathédrale; la sixieme pour les abbés, & ceux que le supérieur, c'est-à-dire l'évêque, & sous lui l'archidiacre ou le primicier jugeoit à propos d'y

placer ; la ſeptieme enfin, pour les clercs des autres égliſes de la ville, qu'on retenoit à manger les jours de fête. On détermine juſqu'à la quantité & à la qualité des mets qu'on ſervira, excepté le pain qui n'eſt pas borné. L'ordinaire étoit un potage à dîner, avec deux portions de viande entre deux perſonnes ; à ſouper, une ſeule portion : pour la boiſſon, deux coups à ſouper, trois au plus à dîner, & quand il n'y avoit qu'un repas : car en certains temps, outre les jeûnes en regle, on ne faiſoit qu'un repas, & l'on s'abſtenoit de viande à certains jours de la ſemaine. Depuis pâque juſqu'à la pentecôte, on ne s'en abſtenoit que le vendredi. En carême, on ne prenoit ſa réfection qu'à vêpres, & il étoit défendu de manger hors du cloître. En avent, à commencer depuis la S. Martin, on ne jeûnoit que juſqu'à none. Le fromage eſt compté entre les nourritures de carême. On ſpécifie dans le même détail ce qui concerne le chauffage & le veſtiaire, qui ſe prenoient ſur les rentes que l'Egliſe de Metz levoit à la ville & à la campagne ; ex-

cepté pour les clercs qui avoient des bénéfices, ou la jouissance de certains fonds accordée par l'évêque, & qui devoient y prendre la dépense de leur habillement.

Pour le maintien de ces réglemens & du bon ordre, il falloit aussi des regles coërcitives, & des punitions proportionnées aux fautes. S. Chrodegang divise ces fautes en manquemens légers, en péchés griefs & en crimes. Il laisse au jugement du supérieur, la pénitence des fautes légeres, comme d'être venu tard à l'office ou au réfectoire. Il étoit assez ordinaire de punir ceux qui les commettoient, en les faisant demeurer quelque temps debout ou à genoux, près d'une croix qui étoit au milieu du cloître. Mais s'ils ne se tenoient point à la croix, leur faute devenoit grieve, & ils encouroient la même peine que pour la désobéissance formelle ou la révolte, la médisance, l'ivrognerie, la transgression du jeûne ou quelque autre point de précepte. Dans tous ces cas, si après deux admonitions secretes & une publique, on ne se corrigeoit point, on étoit ex-

communié. Si l'excommunication étoit encore insuffisante, on employoit les punitions corporelles. Pour les crimes tels que l'effusion du sang humain, l'impudicité ou le larcin, après la discipline, on subissoit la prison; & au sortir de la prison, on étoit encore soumis à la pénitence publique, si le supérieur le jugeoit à propos.

S. Chrodegang mourut l'an 766, & fut enterré au monastere de Gorze, où il avoit choisi sa sépulture. Il y avoit placé l'année précédente le corps de S. Gorgon, qu'il avoit obtenu du Pape Paul, avec ceux des SS. Nabor & Nazaire. Il mit les reliques de S. Nabor à l'abbaye de S. Hilaire, aujourd'hui S. Avauld, dans le diocese de Metz; & celles de S. Nazaire, à l'abbaye de Loresheim, que l'on venoit de fonder près de Worms, & dont Gondeland, frere de Chrodegang, étoit premier abbé.

Le S. Pape Paul, car l'Eglise l'honore comme tel, ne survécut qu'un an au S. Evêque de Metz; étant décédé l'an 767, le vingt-huitieme jour de juin. Son pontificat de plus de dix

années fournit peu de faits relatifs à notre plan. Ses fréquens démêlés avec Didier roi des Lombards, qui, après toutes ses promesses au Pape Etienne, reprit bientôt la marche des rois ses prédécesseurs; ne présentent que des affaires temporelles, assez étrangeres à l'histoire de l'Eglise, telle que nous l'avons conçue.

A la mort du Pape Paul, Constantin frere du Duc Toton, se fit élire tumultuairement, sans avoir seulement la tonsure cléricale. Il fut mis à main armée en possession du palais de Latran, puis tonsuré & sacré évêque de Rome par George évêque de Préneste. Tout trembloit devant la faction de l'Antipape, qui demeura plus d'un an en possession du S. Siége. C'est le premier exemple d'une usurpation aussi violente. Le Seigneur marqua d'une maniere également frappante, quelle peine méritoient ceux-mêmes qui ne s'étoient prêtés que par crainte à un attentat si scandaleux. Peu de jours aprés la consécration sacrilége de Constantin, l'Evêque de Préneste fut attaqué d'une maladie qui lui ôta le mouvement de

Anast. in Steph. III.

tous ses membres, & fit tellement retirer sa main droite, qu'il ne la pouvoit plus porter à sa bouche. Il mourut en cet état, après quelque temps d'une triste langueur. Enfin le parti de l'Antipape fut ruiné par quelques Romains, qui résolurent de plutôt mourir que de laisser ainsi profaner la chaire de S. Pierre, & qui engagerent les Lombards à les seconder. Les premiers du clergé & de la milice ayant ensuite réuni les soldats, les citoyens & tous les ordres du peuple, on élut & l'on consacra suivant toutes les regles, Etienne, prêtre du titre de Sainte Cécile. Il se commit dans cette entreprise, mais sans la participation du Pontife, des horreurs de cruauté & de brigandage, bien indignes de la cause que l'on défendoit.

L'Evêque Théodore, vidame de l'Antipape Constantin, eut les yeux arrachés, la langue coupée, & fut enfermé dans le monastere du Mont-Scaurus, où il mourut de faim & de soif, en demandant inutilement de l'eau avec des cris lamentables. On arracha les yeux à Passif frere de Constantin, aussi cruellement qu'à Théodore : on l'empri-

sonna au monastere de S. Silvestre, & l'on pilla les biens de l'un & de l'autre. On prit Constantin lui-même; on lui arracha l'étole; on lui coupa les sandales; on le mit à cheval sur une selle de femme, avec de gros poids aux pieds, & on le mena publiquement, dans cet état d'ignominie, au monastere de Celles-Neuves. On ne l'en retira, que pour lui arracher les yeux, & le laisser sans pitié dans la rue, seul aux prises avec les convulsions de la douleur. Les cruautés ne finirent point, avec la révolution qui y avoit donné lieu. Depuis la déposition de Constantin, on arracha encore les yeux & la langue à deux de ses partisans, Gracilis & Valdipert, & si cruellement à celui-ci, qu'il en mourut peu après. Tels étoient les effets du nouveau gouvernement du peuple Romain, ou plutôt de l'espece d'anarchie où Rome se trouva, depuis qu'on y eut secoué le joug des Empereurs jusqu'à ce que la souveraineté pontificale y eût pris sa forme, & quelque consistance.

Le Pape Etienne III, pour procéder plus canoniquement à l'entiere extinction du schisme, envoya aussi-tôt après

ſon ordination vers le Roi Pépin. Il vouloit tout régler en concile, & demandoit les prélats de France les plus éclairés, pour s'aider de leurs lumieres. Mais les envoyés du Pontife trouverent le Roi mort : il étoit tombé malade d'hydropiſie, à la fin de ſa conquête de l'Aquitaine, qu'il réunit à la couronne. De retour en France, il ne ſe flata point ſur ſon état, quoiqu'il n'eût que cinquante-quatre ans.

Cont. 4. Fredeg. cap. ult.

Profitant du peu de temps qui lui reſtoit à vivre, pour détourner les factions & les troubles de ſes Etats, il en fit le partage entre ſes deux fils Charle & Carloman, dans une aſſemblée des ſeigneurs & des prélats, tenue à S. Denis le 18 ſeptembre 768. Il aſſigna l'Auſtraſie à Carloman, & la Neuſtrie avec la Bourgogne à Charle, ſi juſtement enſuite ſurnommé le Grand, ou ſimplement Charlemagne. Quoiqu'ils euſſent déjà été ſacrés avec leur pere par le Pape Etienne II, ils le furent de nouveau par les évêques du royaume, tous deux en un même jour dix-neuvieme d'octobre de cette même année ; Charle âgé de vingt-ſix ans, à Noyon, & Carloman qui n'en

avoit que dix-ſept, à Soiſſons. Pépin étoit mort, quinze jours auparavant, le vingt-quatrieme de ſeptembre; après avoir gouverné vingt-ſix ans la France en vrai ſouverain, mais ſeize ans ſeulement avec le titre de roi.

Prince d'une vertu peu commune & d'un génie ſupérieur, mieux peint par deux de ſes actions, qu'on ne pourroit le faire par les plus longs éloges : des deſcendans du fondateur de la monarchie, il fit paſſer & fixa la couronne dans ſa race, ſans violence, ſans troubles, & ſans lui laiſſer rien perdre de ſa dignité : il poſa les fondemens de la grandeur temporelle des Papes, & parut ſuſcité du Ciel, pour leur imprimer le caractere auguſte de la ſouveraineté & de l'indépendance; dans le temps que les nations modernes, qui formoient toutes enſemble le Peuple Chrétien, ſortoient de la barbarie, & prenoient des idées ſuivies de politique, il mit le Pere commun de tous les peuples & de tous les princes à l'abri des foibleſſes de la prédilection, & prévint les troubles & les déſaſtres que les jalouſies na-

tionales manquent si rarement de produire : plus heureux encore, & longtemps après sa mort béni par l'Eglise, pour avoir transmis sa puissance à un fils, qui n'en sembla revêtu que pour étendre le royaume de J. C.

Fin du Tome VII.

TABLE CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 604, jusqu'à l'an 768.

TOME SEPTIEME.

PAPES.

LXIV. SABINIEN ordonné le 13 *Septembre* 604. mort le 22 *Fév.* 606.

LXV. Boniface III, 19 *Févr.* 607. 10 *Nov.* 607.

LXVI. Boniface IV, 25 *Août* 608. 7 *Mai* 615.

LXVII. S. Deusdedit, 19 *Oct.* 615. 8 *Nov.* 618.

LXVIII. Boniface V, 23 *Décembr.* 619. 22 *Octob.* 625.

LXIX. Honorius, 27 *Oct.* 625. 12 *Oct.* 638.

LXX. Séverin, 28 *Mai* 640. 1 *Août* 640.

LXXI. Jean IV, 24 *Déc.* 640. 11 *Oct.* 642.

LXXII. Théodore, 24 *Nov.* 642. 13 *Mai* 649.

LXXIII. S. Martin, 5 *Juil.*

SOUVERAINS.

EMPEREURS.

PHOCAS, mort en 610.
Heraclius, 641.
Constantin, 641.
Heracléonas, chassé en 641.
Constant II, 668.
Constantin-Pogonat, 685.
Justinien II, chassé 695.
Léonce, 698.
Absimare, 705.
Justinien II, 711.
Philippique, 713.
Anastase II, 716.
Théodose III, 717.
Léon l'Isaurien, 741.
Constantin - Copronyme.

ROIS DE FRANCE.

Thieri II d'Orléans & de Bourgogne, mort 613.

PAPES.

649. 16 *Sept.* 655.

LXXIV. Eugene, du vivant de son prédécesseur, le 8 *Sept.* 654. mort le 1 *Juin* 657.

LXXV. Vitalien, 30 *Juil.* 657. 27 *Janv.* 672.

LXXVI. Adeodat, 22 *Avr.* 672. au mois de *Juin* 676.

LXXVII. Donus, 2 *Nov.* 676. 11 *Avril* 678.

LXXVIII. Agathon, en *Juin* 678 ou 679. 12 *Janv.* 682.

LXXIX. S. Léon II, 17 *Août* 682. 3 *Juil.* 683.

LXXX. Benoît III, 26 *Juin* 684. 7 *Mai* 685.

LXXXI. Jean V, 23 *Juil.* 685. 1 *Août* 686.

LXXXII. Conon, 21 *Oct.* 686. 11 *Sept.* 687.

LXXXIII. Sergius, 15 *Déc.* 687. 8 *Sept.* 701.

LXXXIV. Jean VI, 28 *Oct.* 701. 9 *Janv.* 705.

LXXXV. Jean VII, 1 *Mars* 705. 17 *Oct.* 707.

LXXXVI. Sisinnius, 18 *Janv.* 708. 7 *Fév.* 708.

LXXXVII. Constantin, 25 *Mars* 708. 9 *Avr.* 715.

ROIS DE FRANCE.

Théodebert II d'Austrasie, 612.

Clotaire II de Soissons, puis de toute la France, 628.

Dagobert I, 638.

Sigebert II d'Austrasie, 656.

Clovis II de Neustrie & de Bourg. 656.

Childeric II d'Austrasie, 673.

Clotaire III de Neustrie & de Bourg. 670.

Dagobert II d'Austrasie, 679.

Thieri III de Neustrie & de Bourg. 691.

Pépin prince d'Austrasie, 714.

Clovis III roi de Neus. & de Bour. 695.

Childebert III de Neus. & de Bour. 711.

Dagobert III de Neus. & de Bour. 715.

Chilpéric II de Neus. & de Bourg. 720.

Thieri IV de Neust. & de Bourg. 737.

Childeric III de Neus. & de Bour. 752.

Charle-Martel duc des François, 741.

PAPES.

LXXXVIII. S. Grég. II, 19 *Mai* 715. 10 *Fév.* 731.
LXXXIX. Grégoire III, 18 *Mars* 731. 27 *Nov.* 741.
XC. Zacharie, 30 *Nov.* 741. 14 *Mars* 752.
Etienne élu, & mort sans avoir été sacré
XCI. Etienne II, 26 *Mars* 752. 25 *Avril* 757.
XCII. S. Paul, 29 *Mai* 757. 28 *Juin* 767.

ANTIPAPES.

Pascal, 687.
Théodore, 687.
Théophylacte, 757.
Constantin, 767.

ROIS DE FRANCE.

Pépin le Bref, roi en 752, mort en 768.

ROIS D'ESPAGNE.

Vittéric, mort en 610.
Gondemar, 612.
Sisebut, 620.
Récarede II, 620.
Suintila, déposé en 631.
Sisénand, 636.
Chintila, 640.
Tulca, 642.
Chindasvinde, 643.
Recesvinde, 672.
Vamba, 680.
Ervige, 687.
Egica, 701.
Vittiza, 710 ou 711.
Rodrigue, dernier roi Visigoth de toute l'Espagne, 712.
Pélage I, 737.
Favila, 739.
Alfonse le Catholique, 757.
Aurele, 768.

ROIS D'ANGLETERRE.

Heptarchie.

SECTAIRES.

MAHOMET, devenu fameux le 16 juillet de l'année 622, premiere de l'hégire.

Monothélites, 633. Ils renouvellerent alors l'hérésie des Eutychiens, en soutenant qu'il n'y avoit qu'une volonté en Jésus-Christ.

Léon l'Isaurien, chef des Iconoclastes ou profanateurs des saintes images, 725.

Adalbert & Clément, dogmatiseurs fanatiques, 744.

Samson, 748. Il soutenoit que, sans le baptême, on peut devenir Chrétien par l'imposition des mains de l'évêque.

PERSÉCUTIONS.

OPPRESSION des Chrétiens Orientaux sous Mahomet & ses successeurs.

Violente persécution de l'Empereur Constant II Monothélite, depuis 648 jusqu'à 661.

Chrétiens d'Espagne opprimés par les Sarasins en 712.

Différentes irruptions & persécutions dans les provinces méridionales des Gaules, de la part des Sarasins, depuis 719 jusqu'à 738.

Persécution de Léon l'Isaurien, Empereur Iconoclaste. Elle fut poussée avec violence, depuis 730 jusqu'à 741.

Nouvelle persécution plus violente encore contre les défenseurs des saintes images, exercée par Constantin-Copronyme pendant 22 ans, à compter de l'an 752.

Chrétiens persécutés en Orient par les Califes Omar II & Abdalla.

Ecrivains

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

S. JEAN Climaque, abbé du mont Sinaï, mort vers l'an 606. Le surnom de Climaque lui a été donné, à cause du livre célebre, qu'il a intitulé Echelle des vertus. C'est un excellent traité de la perfection chrétienne & religieuse.

Fortunat, vers 609. Il s'acquit beaucoup de réputation par ses écrits. On a de lui en quatre livres la vie de S. Martin en vers, & d'autres ouvrages. On le croit auteur de l'hymne *Vexilla regis*.

S. Colomban, 615. Il a laissé une regle & un pénitentiel pour les moines, avec des lettres & quelques poésies qui annoncent un esprit cultivé.

Antiochus, abbé de la laure de S. Sabas, en 616, a laissé plusieurs homélies, & de solides ins-

PRINCIPAUX CONCILES.

CONCILE de Térassa en Catalogne, 615, touchant la nécessité du célibat pour les prêtres, les diacres & les soudiacres.

Concile de Paris, 615, où assisterent soixante-dix-neuf évêques, de toutes les provinces des Gaules réunies sous le Roi Clotaire qui le fit exécuter. Il concerne principalement la liberté des élections, & les immunités ecclésiastiques.

Concile de Charne ou Théodosiopole en Arménie, 622, pour la réception du concile de Calcédoine.

Concile de Tolede, 622, où l'on décide expressément que le Saint Esprit procede du Pere & du Fils. S. Isidore y fut chargé de composer l'office qu'on appella d'abord Gothique, puis Mozarabique après

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

tructions sur les devoirs du Chrétien.

Jean Mosch, prêtre & solitaire du monastere de S. Théodose à Jérusalem, *609*. Il s'est rendu célebre par son *Pré Spirituel*, écrit assez grossiérement en Grec, mais fort intéressant par le fond des choses. Il contient les actions, les sentences & les miracles des solitaires illustres de differens pays. On y trouve bien des histoires extraordinaires, qui annoncent plus de piété que de discernement, de la part de l'auteur.

George, patriarche d'Alexandrie, *630*. C'est de lui que nous avons la vie de S. Jean-Chrysostome. Il a écrit quelques autres ouvrages.

S. Isidore de Séville, *636*. Il fut pendant trente-cinq ans l'oracle de toute l'Espagne, & il a laissé beaucoup d'ouvrages, qui montrent néanmoins

PRINCIPAUX CONCILES.

l'invasion des Arabes. L'élection des rois y fut encore transmise de toute la nation aux évêques & aux grands.

Concile de Jérusalem, *634*, d'où S. Sophrone élu patriarche écrivit la lettre synodale qui établit en J. C. les deux volontés & les deux opérations.

Faux concile de C. P. *639*. On y confirma l'Ecthese d'Héraclius, & l'on rejetta les deux opérations & les deux volontés, en reconnoissant néanmoins deux natures en J. C.

Différens conciles d'Afrique, *646*, contre les Monothélites.

Concile de Latran, *649*, où cent cinq évêques, y compris le Pape S. Martin, condamnerent l'Ecthese d'Heraclius & le Type de Constant, ainsi que les personnes & les écrits hérétiques des premiers prélats de l'Orient qui les ap-

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

plus d'érudition & de travail, que de goût & d'invention. Les plus conſidérables ſont ſes vingt livres des Origines ou des Etymologies, la chronique & ſes commentaires ſur les livres hiſtoriques de l'ancien Teſtament. Ses traités de morale reſpirent la piété, & ſont très-inſtructifs. La collection de canons qu'on lui attribue, n'eſt pas de lui. Il eſt inconteſtablement l'auteur principal de la liturgie nommée, tantôt Gothique, tantôt Moſarabique, c'eſt-à-dire de l'ancienne liturgie d'Eſpagne.

S. Sophrone, patriarche de Jéruſalem, 636. Outre ſa lettre ſynodique qui fait ſi bien éclater, & ſa ſagacité, & ſa magnanimité contre les Monothélites, on a ſous ſon nom quelques autres ouvrages, qui ſe trouvent dans la bibliotheque des Peres.

PRINCIPAUX CONCILES.

puyoient

Concile de Rome, 667. On y caſſa la procédure de l'Archevêque Paul contre Jean de Lappa, condamné malgré ſon appel au Pape.

Concile d'Herford, 673, pour célébrer en Angleterre la pâque avec toute l'Egliſe, le premier dimanche après le 14 de la lune.

Concile de Tolede, 675, qui condamne certains pécheurs à des peines temporelles.

Concile de Créci dans le Ponthieu, 676, & non pas d'Autun, 670, ſelon les éditeurs & pluſieurs copiſtes des conciles. Il y fut ordonné à tous les prêtres & à tous les clercs, de ſavoir par cœur le ſymbole de S. Athanaſe. C'eſt la premiere fois qu'en France il eſt parlé de ce monument.

Concile de Milan, 679. Dans la lettre ſynodale on explique avec net-

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

tholique contre les Monothélites, il remplit parfaitement sa destination, par son érudition, par sa sagacité, par la force & la justesse de ses raisonnemens. Il a laissé un grand nombre d'autres écrits, partie dogmatiques & théologiques, partie moraux & spirituels. Il a traité la plupart des grandes questions de théologie, principalement sur la Trinité & l'Incarnation. On ne doute plus qu'il ne soit auteur du traité de la Trinité en cinq dialogues, attribué autrefois à S. Athanase. En lisant ses réponses sur différentes questions de l'Ecriture, tournées ordinairement en allégories, il ne faut pas négliger les scholies qu'il y a ajoutées, & qui en facilitent beaucoup l'intelligence.

S. Ildéfonse, disciple & successeur de S. Isidore

PRINCIPAUX CONCILES.

seulement la doctrine impie des Monothélites, mais encore ses principaux défenseurs & fauteurs, sans épargner le Pape Honorius.

Concile de Tolede, 681, où trente-cinq évêques confirmerent la renonciation du Roi Vamba à la royauté, & assurerent à l'évêque de Tolede le pouvoir d'ordonner tous les évêques d'Espagne.

Autre concile de Tolede, 684, pour la réception du concile œcuménique dans toute l'Espagne & la Gaule Gothique. La lettre du Pape Léon II qui leur en adressoit les actes, porte qu'Honorius, au lieu d'éteindre à sa naissance le feu de l'hérésie, l'a fomenté par sa négligence. Les évêques d'Espagne, après avoir examiné les décisions, les approuverent sans réserve.

Concile de C. P. 691 ou

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

ſur le ſiege de Tolede, 667. Il eſt auteur du livre des Ecrivains Eccléſiaſtiques, qui ſert de continuation à celui de ſon prédéceſſeur. Il avoit composé pluſieurs autres ouvrages, dont il ne reſte que ſon traité de la Virginité perpétuelle de Marie, que pluſieurs ſavans même lui conteſtent, avec quelques lettres & quelques ſermons.

S. Fructueux de Bragance, vers 670. On a de lui une regle monaſtique, qu'il avoit composée pour les maiſons religieuſes de ſon dioceſe.

S. Julien de Tolede, 690, auteur d'un traité contre les Juifs & de quelques autres ouvrages, tant ſur la morale que ſur l'hiſtoire.

S. Théodore de Cantorbéri, 690, le premier des Latins qui ait fait un Pénitentiel. Il n'en reſte que des fragmens.

Creſconius, évêque Afri-

PRINCIPAUX CONCILES.

692, dit Quini-Sexte, comme ſuppléant aux V & VI conciles généraux qui n'avoient point fait de canons pour la diſcipline. Celui-ci en fit 102, dont pluſieurs furent rejettés par les Papes, entr'autres ceux qui permettent aux prêtres, aux diacres & aux ſoudiacres, d'uſer du mariage contracté avant leur ordination.

Concile de Bergamſted en Angleterre, 697, où les deux puiſſances concoururent, & où l'on ordonna des amendes & d'autres punitions temporelles.

Concile d'Aquilée, 698. Le patriarche & les évêques de ſon reſſort y renoncerent unanimement au ſchiſme, où ils avoient été engagés à l'occaſion des trois chapitres.

Concile de Rome, 732, contre les ennemis des ſaintes images.

Concile de Germanie, 742,

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.

cain qui vivoit en 695, a laissé une collection précieuse, connue sous le nom de Concorde des canons.

S. Adelme, premier évêque de Schirburn, 709, fut aussi, dit on, le premier Anglois qui écrivit en Latin, & qui introduisit la poésie en Angleterre. Il a écrit en prose contre les erreurs des Bretons, & fait en vers des éloges de plusieurs saints. Le Vénérable Bede parle de ces ouvrages divers, avec une estime qu'a justifiée le savant Guillaume Cambden. Ils ont été imprimés en 1601.

George Syncelle, qui vivoit en 730, a laissé une chronique Greque & Latine.

Barthelemi, moine Syrien en 731, auteur d'une réfutation de l'Alcoran.

Le Vénérable Bede, 735. Ce fut l'un des hommes les plus profonds de son siecle, dans les sciences tant profanes que sacrées. Ses ouvrages qui remplissent huit volumes *in-folio*, sont digérés avec un choix & une netteté, qu'on doit regarder comme un prodige, pour son temps. Le principal est son

PRINCIPAUX CONCILES.

le premier de France & d'Allemagne, qui soit daté de l'année de l'Incarnation.

Concile de Rome, du 22 mars 743, & non pas 744, comme l'a marqué le P. Mansi; puisqu'il est daté de la seconde année de l'Empereur Artabase, & de la trente-deuxieme du Roi Luitprand qui étoit mort au mois de janvier 744. C'est le premier acte Romain qu'on trouve daté du regne des Rois Lombards.

Concile de Metz, 753, où l'on trouve des statuts en matiere civile, parce que l'assemblée étoit mixte.

Histoire Ecclésiastique d'Angleterre, où il ne manque rien de tout ce que la diligence & l'assiduité dans les recherches, jointe à un jugement exquis, lui pouvoit donner de mérite. Ses commentaires sur l'Ecriture ne sont guere qu'un tissu de passages des Peres, mais recueillis avec goût, & liés avec beaucoup de méthode. Son style, quoique peu élégant & sans élévation, est singuliérement estimable, pour le temps où il vivoit, à raison de sa clarté & de sa facilité.

S. Boniface, premier archevêque de Maience, 755, a laissé les vies de quelques saints, des sermons, & des lettres fort intéressantes pour l'histoire de son temps.

Frédégaire qu'on croit avoir vécu dans le huitieme siecle, passe pour l'auteur de l'abrégé & de la continuation de l'histoire de Grégoire de Tours. Les meilleurs critiques, au moins quant à cette continuation jusqu'à la mort de Pépin le Bref, tiennent qu'elle est de quatre auteurs différens.

Egbert, archevêque d'Yorc, 766, a laissé un traité de la Pénitence, & un ouvrage intitulé Constitutions Ecclésiastiques.

S. Chrodegang, évêque de Metz, 766, auteur d'une regle pour les clercs réguliers, c'est-à-dire pour les chanoines réformés.

FIN.

manque
ité dans
quis, lui
ires sur
passages
és avec
que peu
ent esti-
on de sa

e, 755,
ermons,
oire de

uitieme
la con-
rs. Les
tte con-
, tien-

n traité
onstitu-

r d'une
e pour

